This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SE TAIRE ET FAIRE

DC
113
.C679

FIN DE LA VIEILLE FRANCE

FRANÇOIS Ier

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mai 1885.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

FIN DE LA VIEILLE FRANCE

FRANÇOIS Ier

PORTRAITS ET RÉCITS DU SEIZIÈME SIÈCLE

PAR

MADAME C. COIGNET

PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1885
Tous droits réservés

INTRODUCTION.

I

DE L'HISTOIRE.

La vie des peuples ne se développe point à nos yeux d'une façon régulière et continue, avec le caractère de nécessité des forces inconscientes. Comme la vie des hommes, elle a ses arrêts, ses retours, ses spontanéités imprévues, ses luttes incertaines. Le champ du possible et du bien reste donc toujours ouvert à l'histoire avec le champ des efforts, et l'individu y garde une mesure d'action et de responsabilité personnelle, au milieu des liens qui l'enserrent et des forces qui le dépassent. Sans soulever ici des questions insolubles de libre arbitre métaphysique, d'origine et de fin, il nous suffit de croire à la liberté relative de l'individu, au pouvoir qu'il possède d'améliorer le monde et de s'améliorer lui-même dans une mesure que nul ne peut limiter, pour que la vie nous paraisse désirable et belle. Si, en perdant l'idée religieuse, l'homme a perdu une grande espérance et un puissant appui, l'idée morale, qui s'impose à lui par la conscience indépendamment de la foi et qui lui crée tout un monde, est assez grande pour valoir les douleurs et les combats que la vie ne cesse de coûter. Quand la mort ne nous

8 Dec. 23 K.H.W.

réserverait aucune surprise dans son *au delà* mystérieux, nous trouverions encore noble et grand d'avoir vécu un seul jour.

L'idée morale, d'ailleurs, si elle ne dépend pas de l'idée religieuse, ne lui est point opposée. La science a détruit la théocratie comme une oppression artificielle de l'esprit, mais elle s'incline devant la foi personnelle comme devant l'expression d'un sentiment. Les aspirations auxquelles la religion correspond ne sont pas de celles que la science puisse satisfaire. La science, par ses méthodes rigoureuses, envahit le domaine des faits positifs, mais elle y circonscrit son action. Le champ des inconnus reste donc ouvert; la raison des choses demeure voilée, et les éternels *pourquoi?* auxquels la science refuse de répondre, continuent de se poser après chacun des problèmes qu'elle a résolus. Cette grande idée humaine de la justice se heurtant à l'indifférence morne de la nature, ne cesse d'enfanter dans nos âmes des désaccords profonds et douloureux qui nous laissent interdits. Qu'est-ce que le devoir et le bien, si la vie n'est qu'une ombre? Pourquoi des aspirations infinies et des réalités éphémères? Pourquoi mourir à jamais, quand on veut vivre toujours?

Devant l'inconnu de la destinée et les âpres contradictions de la vie, les uns savent porter le doute, se plier aux grandes résignations et, grâce au détachement de soi, se refaire de la joie avec de la souffrance. Les autres veulent avoir des compensations à tout prix, et demandent à la foi d'ouvrir devant eux au delà de la vie et de la mort de nouvelles perspectives.

Cet *au delà* est le domaine de la religion, *qui ne lui sera point ôté*. Elle a toujours apporté un grand art à l'étude du cœur; qu'elle préside donc à nos destinées comme une immortelle consolatrice. Quand elle aura cessé d'être un

pouvoir social, elle reprendra sur nos âmes une autorité que nul ne lui disputera. Le respect de la conscience religieuse fait partie du respect de la conscience humaine.

Comment d'ailleurs aborder l'étude du passé sans reconnaître la place immense que la religion y occupe? La religion, c'est l'homme reflété dans ses Dieux; et l'homme est pour nous la source vivante de l'histoire, qui la transforme, la renouvelle sans cesse, alors même qu'elle réagit sur lui par les institutions et les lois. C'est donc l'homme avant tout que nous avons cherché dans le passé; ce sont ses idées, ses sentiments, sa conscience, ses mœurs, et non pas dans leur signification générale et abstraite, mais dans leur caractère particulier, leur forme vivante. Si le seizième siècle nous a attiré, c'est précisément qu'aucun n'est plus fécond en individualités originales et fortes. Placé entre la féodalité et la monarchie absolue, et en face de la Réforme naissante, la société y présente dans son désordre une variété infinie, et l'histoire s'y trouve à une de ces heures d'incertitude où il suffit d'un incident pour en changer le cours.

Le seizième siècle pose tout entier le problème de nos destinées nationales. Or, ce problème n'a pas reçu la solution qu'on devait attendre du caractère de la race et de ses précédents historiques. Telle est l'idée qui ressortira définitivement de notre travail.

II

LA FÉODALITÉ.

La féodalité a présenté au monde un modèle de société nouveau : une société fondée sur l'individu. Jusqu'alors,

dans les régimes barbares, les masses étaient passivement soumises à un chef. Dans la civilisation antique même, l'homme libre n'existe que comme partie de l'État. Ici, il est l'État même. La société est constituée par des contrats d'hommes libres, d'un caractère aristocratique et militaire, — la classe conquérante étant seule à contracter, et l'objet exclusif des engagements étant la guerre.

Ce caractère constitutif du régime féodal fait sa grandeur et sa faiblesse : sa grandeur, car en développant les qualités d'indépendance, d'énergie, de courage et d'honneur, il crée ces fortes individualités où les passions farouches de la barbarie se mêlent d'une façon étrange aux fantaisies légères de l'imagination, aux intimes poésies du cœur; sa faiblesse, car en affranchissant des hommes libres et guerriers de tout lien supérieur de nationalité, il pose entre eux un principe d'anarchie incompatible avec l'existence d'un grand pays.

La féodalité identifiant l'exercice de la guerre avec l'exercice du gouvernement, en fait l'apanage exclusif de la classe conquérante, et, de plus, — caractère nouveau, — elle étend les obligations de la guerre à la possession du sol, en créant des classes de terres correspondantes aux classes d'hommes : les unes nobles, qui impliquent le service militaire, les autres roturières, qui s'en rachètent par l'impôt.

Les deux grandes divisions de classes d'hommes sont les non nobles et les nobles.

Les non nobles se subdivisent en serfs qui cultivent la terre et y sont attachés, et en vilains qui travaillent librement et louent leurs services où ils veulent. Les serfs font partie de la propriété du seigneur et en suivent le sort. C'est un esclavage limité. Les vilains résident ordinairement dans les villes, où ils exercent le commerce et de petits états. Parfois ils s'enrichissent, et alors ils peuvent

acheter des terres roturières qui prennent le nom de *terres censives* de l'impôt qu'elles paient.

Les nobles sont subdivisés aussi en plusieurs catégories déterminées par la nature de la propriété. Les grands domaines viennent de la conquête. A l'origine, ceux qui s'en sont emparés en ont détaché quelques parcelles, données en récompense à leurs hommes d'armes sous des charges énumérées dans le contrat du don : la *tenure*. Ces terres ont pris le nom de *fief* par opposition à celles de la conquête : terres de *franc alleu*.

Au fur et à mesure du temps, les fiefs, à leur tour, se subdivisent. Leurs propriétaires en concèdent des fragments sous des conditions analogues à celles des premières tenures, et ainsi se constitue toute une hiérarchie de terres nobles : *fiefs dominants, fiefs servants, fiefs de haubert, bannerets, fiefs jurables* ou *rendables, fiefs de danger, fiefs en l'air, fiefs de dignité*[1], etc., tous dépendant les uns des autres. Au-dessus, le *Roy*, qui, comme duc de France, a ses propres vassaux, et exerce, en outre, une suzeraineté particulière sur tous les pays dits *de l'obéissance du Roy*. Des obligations réciproques, symbolisées par la cérémonie de l'hommage, — ou lige ou simple, renouvelé à chaque génération et à chaque changement de propriétaire, — relient les vassaux au suzerain et le suzerain aux vassaux. Elles ont toutes pour objet une alliance militaire. Le vassal s'engage, sur la sommation du suzerain, à le suivre à la guerre pendant un temps déterminé, — vingt jours à trois mois d'ordinaire, — et à une certaine distance, — parfois sans condition de distance. — Il lui paie, en outre, certains tributs : en cas de chevalerie, de mariage, de départ pour la croisade, de rançon, etc.

[1] Chéruel, *Institutions de la France*, t. I, p. 426.

De son côté, le suzerain doit au vassal justice et défense. L'engagement est bilatéral.

Chaque noble est souverain sur ses terres, et y exerce ce qu'on appelle les *droits régaliens*. Il rend justice, bat monnaie, perçoit l'impôt et fait la guerre à sa volonté. Ses hommes d'armes sont ordinairement des cadets de sa parenté, ou des nobles dépossédés qui vivent sur son domaine. Ils l'accompagnent dans ses expéditions, se battant comme lui à cheval et à l'arme blanche, les deux marques de noblesse. Chacun d'eux est suivi de gens de pied, serfs du domaine, qui portent et tiennent en état les armes de rechange, conduisent les chevaux, parfois aident à la défense, poste très envié par les plus braves, car le serviteur qui s'y distingue peut être élevé par le maître au rang d'homme d'armes, et de ce fait seul anobli.

Avec le temps, les contrats féodaux, déjà très compliqués par la diversité des tenures, le deviennent plus encore par la subdivision des fiefs. Ainsi, un noble peut posséder deux fiefs dont il est pour l'un vassal, pour l'autre arrière-vassal du même suzerain, ou deux fiefs appartenant à deux suzerains différents, — de sorte qu'en cas de guerre entre ceux-ci il ne sait comment tenir sa foi, — ou encore une terre suzeraine et une terre vassale du même seigneur, ayant pour l'une à lui obéir, et pour l'autre à lui commander. Le Roi de France aurait dû prêter hommage à un simple baron en acquérant une terre dans sa mouvance.

Ce régime anarchique favorisait toutes les guerres privées, et en même temps rendait presque impossible une guerre nationale. Qu'on se représente, en effet, la complication d'une levée d'armes s'étendant sur le pays entier dans ces conditions.

Le Roi et les grands feudataires arborent sur leurs châteaux l'étendard de guerre. A cette vue, rumeur. La nou-

velle se répand partout. Aussitôt, les vassaux réunissent leurs hommes d'armes et leurs propres vassaux fieffés quand ils en ont, et chaque groupe arrive au lieu du rendez-vous la bannière seigneuriale en tête, et traînant à l'arrière-garde la longue queue des gens de pied : les uns conduisant les convois de vivres et les équipages de campement ; les autres exerçant les métiers manuels : armuriers, selliers, maréchaux ferrants, etc. ; d'autres encore, chapelains et myres, pour donner les premiers soins aux blessés et assister les morts, jusqu'à ce qu'on ait pu les transporter en quelque manoir ami.

Toutes ces petites troupes, dont les obligations féodales diffèrent, forment l'*ost du Roy,* armée sans unité de commandement et de discipline, qui peut accomplir des prodiges de valeur individuelle, mais ne tiendra jamais en bataille rangée contre une troupe soumise à un seul chef. Telle fut en effet la source de nos désastres dans la guerre de Cent ans, les Normands, en conquérant l'Angleterre, ayant été conduits à briser bien avant nous le moule de l'armée féodale.

III

COMMENT LA MONARCHIE EST SORTIE DE LA FÉODALITÉ.

En 1066, Guillaume, méditant l'invasion de la Grande-Bretagne, convoque en une grande assemblée tous les hommes de guerre, d'Église et de négoce qui font partie de ses États, et, avec l'ardeur d'un barbare, dans sa langue forte, colorée et naïve, il leur expose ses plans. Tous ceux qui contribueront à l'entreprise auront part au butin. Mais il faut que, renonçant librement aux conditions limitatives

du contrat féodal, ils se donnent sans réserve au chef. Les hommes d'armes combattront jusqu'à la consommation de la conquête; les clercs donneront de l'argent pour soudoyer des aventuriers; les bourgeois fourniront des denrées et des marchandises pour les nourrir et les équiper.

C'était le temps des rêves gigantesques et des aventures intrépides. Les imaginations s'émeuvent par la perspective de l'inconnu et l'appât des richesses. La parole enflammée de Guillaume, sa confiance, son audace, enlèvent les auditeurs. Ils l'acclament avec enthousiasme.

L'appel alors s'étend au royaume entier, et de toutes les provinces les aventuriers accourent : Bourguignons, Angevins, Poitevins, Aquitains, gens sans naissance, sans famille, sans patrie, souvent sans foi ni loi, tous s'engagent à servir sous les enseignes de Guillaume jusqu'à la consommation de la conquête. Le duc les organise en corps d'armée, leur promettant une solde, des vivres, des armes et des vêtements pendant la guerre, et une part dans la dépouille du vaincu.

Les troupes soldées sont placées directement sous le commandement du duc. Côte à côte marchent quatre cents bannerets, et un nombre plus grand de nobles fieffés et d'hommes d'armes qui se battent à leurs frais.

On connaît le résultat de l'entreprise. La rapidité de la conquête mit au jour la supériorité de l'organisation. Aussi Guillaume et ses successeurs se gardèrent-ils de la détruire. A côté des milices féodales, ils maintinrent avec soin une armée de mercenaires et accrurent même sa prépondérance en autorisant les barons à se racheter du service.

C'est seulement au siècle suivant que se fit en France le premier essai de troupes royales, et dans des proportions bien restreintes. Parmi les croisés qui revenaient dépouillés de Palestine, ayant avant le départ aliéné leurs domaines,

Louis VI choisit trois cents hommes d'armes dont il se fit une garde particulière en leur assurant des pensions viagères sous le nom de *fiefs de soudée*. Il fit encore une autre innovation. Jusque-là, la cavalerie formait toute l'armée, les hommes de pied n'y figurant qu'en qualité de serviteurs. Louis VI constitue en 1119 un corps d'hommes de pied tirés des terres ecclésiastiques et considérés comme un cadeau de l'Église. Cette troupe, qui lui appartenait en propre, était commandée par un avoué représentant le *seigneur clerc,* que son caractère sacerdotal empêchait de porter les armes. Ce fut le premier essai d'infanterie. Puis, lorsque les communes, à qui le Roi avait accordé des chartes, organisèrent des milices pour se défendre, Louis VI se réserva le droit de les convoquer pour son service et de leur donner des officiers. Il prétendit même pouvoir convoquer directement, sous la conduite de leurs propres magistrats, tous les habitants non serfs des autres communes, et fit remettre la liste des *prisées* du contingent à ses propres baillis. Les villes accueillaient avec empressement ces entreprises comme un moyen de recours contre les seigneurs, et elles organisèrent même à la suite des corps d'arbalétriers, mais ces essais n'eurent pas de suite.

Ce fut Philippe-Auguste, fils et successeur de Louis le Gros, qui créa véritablement l'armée royale. Prudent et habile, Philippe-Auguste, sous prétexte de croisade, commence par lever la *dîme saladine* qui constitue notre premier trésor militaire, et le place au Temple sous la garde de sept bourgeois de Paris. Chacun d'eux possédait une clef du coffre-fort et devait en surveiller la gestion; les comptes en étaient remis régulièrement au Roi. Philippe-Auguste crée aussi une excellente pépinière d'hommes d'armes, en affranchissant les cadets de la noblesse de l'autorité de leurs aînés. Parmi eux, il choisit un corps de deux

mille *sergents à cheval* ou *satellites,* dont il confie le commandement à un officier de sa maison qui prend le nom de *maréchal.* Pour bien marquer que ce corps est soustrait au lien féodal, le maréchal, en entrant en fonction, prête un serment par lequel il reconnaît la non-hérédité de sa charge. Philippe-Auguste constitue aussi un corps d'infanterie, divisé en bandes, sous le commandement d'un officier général, le *Roy des Ribauds,* et parmi ces troupes il choisit un corps d'élite, les *sergents à pied,* dignes de marcher à côté des *sergents à cheval;* il crée un service spécial d'artillerie [1], avec des troupes de pied *minours* ou *ingéniours,* sous les ordres d'officiers appelés *maîtres des œuvres du Roy;* enfin il réunit toutes les troupes d'infanterie entre les mains du *grand maître des arbalétriers,* comme les troupes de cavalerie étaient entre les mains du maréchal, et il place ces deux chefs sous les ordres du grand *sénéchal* qui commandait à toute l'armée. Plus tard, la charge de sénéchal tendant à devenir une sorte de fief dans la maison d'Anjou, à la mort du dernier titulaire, en 1150, Philippe-Auguste en partagea les fonctions entre deux nouveaux officiers, le *connétable* et le *grand maître de la maison du Roi.* Le premier connétable fut Mathieu de Montmorency.

Par ces trois mesures : la constitution d'un trésor militaire, l'affranchissement des cadets de la noblesse et l'organisation d'une hiérarchie d'officiers amovibles sous ses ordres directs, Philippe-Auguste créa donc la première armée royale. Chose à remarquer, les seigneurs eux-mêmes, fatigués des charges onéreuses et tyranniques du régime féodal, n'y firent aucune opposition. Insouciants du fait de la vie guerrière, toujours manquant d'argent, la solde

[1] Dès avant l'usage de la poudre, on appelait artillerie l'ensemble de tous les gros engins de guerre.

du Roi avait pour eux de grands avantages, et ils entraient avec empressement dans son armée.

Après Philippe-Auguste, saint Louis porta le plus grand coup à la féodalité, en interdisant aux seigneurs, — par un édit appelé *quarantaine-le-Roy*, 1245-1257, — la guerre privée dans ses domaines. La petite noblesse se trouva ainsi affranchie des convocations en vue de querelles particulières, et les suzerains furent réduits à commander les mobilisations royales. Les baillis du Roi tinrent dans chaque fief les rôles des hommes d'armes.

En 1275, un nouvel édit de Philippe le Bel autorise les roturiers à acquérir des terres nobles moyennant une redevance qui les rachète du service militaire, et, en 1290, divers autres édits du même Roi régularisent les milices bourgeoises et instituent en faveur de ceux qui resteront disponibles à tout appel du Roi, une solde dite *de petite paye*.

Au quatorzième siècle, l'introduction des étrangers dans l'armée à titre de troupes régulières, l'usage de la poudre et la création d'une administration militaire, accroissent dans une grande proportion l'importance de l'armée royale. Parmi les gens de pied, les premiers étrangers qui prennent place dans notre armée sont les arbalétriers génois, puis la garde écossaise sous Louis XI, et enfin les Suisses et les Allemands. Dans la cavalerie, des nobles de diverses nations entrent avec leurs hommes d'armes moyennant des pensions ou *fiefs de soudée*.

La découverte et l'emploi de la poudre, qui datent de la même époque, sont enveloppés d'obscurité. Le premier document qui en fasse mention est une quittance de juillet 1338, parlant d'un achat de salpêtre et de soufre vif « pour faire poudre et traire garrots à feu [1] » (lancer des

[1] *Dictionnaire historique* de LALANNE. Voyez *Poudre*.

carreaux). A dater de cette époque, la poudre s'introduit peu à peu dans les armes à jet portatives et dans les gros engins de guerre. L'arc et l'arbalète seront bientôt remplacés par la coulevrine à main, l'arquebuse et le mousquet. La transformation toutefois est lente. Les derniers corps qui porteront l'arc réglementaire sont les archers à cheval sous Louis XII, en 1514 [1].

La création d'une administration militaire favorise ces progrès. En 1336 se fondent, aux frais du trésor, des arsenaux à Paris, Montargis, Melun et Rouen, et l'État monopolise la fabrication de la poudre et des armes. Le chef de ces nouveaux services prend le nom de maître de l'artillerie. Jusque-là, les troupes en mouvement vivaient en *apatis,* c'est-à-dire en prélevant sur le plat pays qu'elles traversaient des réquisitions arbitraires et gratuites. Désormais, les baillis et sénéchaux prélèvent eux-mêmes d'avance ces réquisitions en les payant, et, au fur et à mesure des levées, versent les subsistances dans des lieux de dépôt ou *gîtes d'étapes* appelés *garnisons*. Pendant la guerre de Flandre, en 1338, ce fut un négociant de Paris qui se chargea de toute la fourniture de vivres de l'armée, et l'on en fut si content qu'on s'attacha dès lors à organiser le service des approvisionnements par des marchés généraux.

La *connétablie,* tribunal militaire en vue de réprimer les abus des hommes d'armes et de contrôler l'administration, fut établie à la même époque.

Pendant que se développe ainsi l'armée royale, les mi-

[1] Parmi les gros engins, les premières bouches à feu appelées canons datent aussi du commencement du quatorzième siècle. Elles lancent, au moyen de la poudre, des carreaux qui ressemblent aux traits des grandes arbalètes; puis elles se développent et se perfectionnent. Le *crapeaudeau,* la *coulevrine,* la *serpentine,* la *bombarde,* le *fauconneau* apparaissent successivement dans l'armée. — Chassignet, *Institutions militaires.* — *Catalogue du Musée d'artillerie.*

lices féodales tombent de plus en plus en décadence. Les batailles de Courtray et de Crécy, où l'on vit la chevalerie française écrasée par des mercenaires et des bourgeois, les victoires des Suisses sur la chevalerie autrichienne à Mergaten et à Laupen, démontrèrent si bien leur infériorité que, lorsque le Roi Jean voulut recommencer la lutte avec l'Angleterre, en dépit de ses instincts chevaleresques, il le fit avec une armée de mercenaires. Toutefois, ces bandes commirent de telles déprédations dans le royaume, que son successeur Charles V dut s'en délivrer en les envoyant en Espagne avec du Guesclin. En même temps, par une ordonnance du 13 janvier 1373, il reconstituait l'armée royale au moyen de ces fameuses compagnies d'ordonnance considérées depuis comme le véritable fond de l'armée française. Chaque compagnie comprenait cent lances, et chaque lance huit hommes : le gendarme et ses suivants, archers, pages et varlets. Le capitaine, nommé par le Roi, recrutait lui-même ses hommes d'armes parmi les cadets ou bâtards de la noblesse et parmi les roturiers de grande valeur qui, de ce fait, se trouvaient anoblis. Chaque gendarme amenait ses suivants.

L'armée ayant été entièrement désorganisée à la suite de nos désastres, Charles VII la reconstitua au moyen d'une taxe de douze cent mille livres, votée par les États d'Orléans en 1438, à la condition d'être exclusivement affectée à l'entretien de quinze cents lances de six hommes chacune. Ce subside, le premier qui fut annuel, prit de là le nom d'*ordinaire des guerres*.

Les compagnies d'ordonnance, inspectées par des commissaires de guerre qui devaient vérifier les effectifs et les versements de solde, rétablirent l'ordre dans le royaume. C'est de cette époque que date la permanence de l'armée avec la permanence du subside.

Le recrutement des compagnies se fit avec d'autant plus de facilité dans la noblesse en ruine, que les tarifs de solde étaient très élevés, pour ôter tout prétexte au pillage [1]. Les demandes mêmes dépassant de beaucoup les places, nombre de gentilshommes sans fiefs devaient attendre des vacances à la suite du corps. On les réunit alors en un corps nouveau sur le modèle des grandes compagnies, les *chevau-légers,* auquel on affecta une taxe appelée l'*extraordinaire des guerres*. En même temps, l'artillerie, qui continuait à s'améliorer, vit ses divers services réunis sous un chef spécial, le *grand maître de l'artillerie,* et on lui adjoignit tous les corps d'état qui s'y rattachaient : les *armuriers, francs-taupins, charpentiers, forgerons, mineurs,* qui s'organisèrent dès lors en corporations. Jean Bureau se distingua fort, sous Charles VII, dans la charge de grand maître de l'artillerie.

Un des coups les plus graves portés à l'armée féodale fut, vers le milieu du quinzième siècle, l'assimilation du ban et de l'arrière-ban, en cas de convocation, aux compagnies d'ordonnance, pour la solde et la prestation en nature. Or, loin de s'élever contre cette mesure, qui détruisait les derniers restes de leur indépendance militaire, les nobles la virent de si bon œil qu'en 1465, sous Louis XI, lors de la Ligue du bien public, ayant arraché au Roi les gouverne-

[1] L'homme d'armes recevait par mois, pour lui et son page, dix livres tournois; le coustillier ou brigantinier, cinq livres; l'archer, quatre livres; le capitaine, vingt livres. Outre le traitement pécuniaire, des prestations en nature, contributions locales supportées par les pays de garnison. Ces rations se composaient de deux moutons et un demi-bœuf, par lance, pour chaque mois. Plus, annuellement, deux pipes de vin et une demi-charge de blé par homme. Une indemnité de légumes, éclairage, chauffage, etc., de vingt livres tournois par lance. Pour chaque cheval, douze charges d'avoine et quatre charretées de foin et de paille. Le logement, l'habillement, l'équipement et même les armes étaient à la charge des gens d'armes, qui traitaient de gré à gré avec les habitants et avec les fournisseurs. — CHASSIGNET, *Essai historique sur les institutions militaires de la France,* p. 173.

ments de provinces et de villes, au lieu de revenir au système féodal en faisant appel à leurs propres vassaux, ils se firent concéder le droit d'entretenir dans leurs places des garnisons soldées, analogues pour le recrutement et l'organisation aux compagnies d'ordonnance. Le duc de Bourgogne lui-même, le premier des grands feudataires, importa dans son duché le nouveau système. Bien plus, aux états généraux qui suivirent la mort de Louis XI (1484) et qui étaient une réaction contre la monarchie absolue, la première demande des députés de la noblesse fut la confirmation de l'édit royal qui assurait une solde aux contingents féodaux en cas de mobilisation. Ils ne demandèrent qu'en second lieu le commandement de ces corps par le suzerain, et, sur la réponse dilatoire d'Anne de Beaujeu, n'insistèrent nullement.

Louis XI s'attacha avec le plus grand soin à améliorer le matériel de l'artillerie et l'état des corps. Il dressa à Pont-de-l'Arche un camp d'instruction où l'on vit pour la première fois toutes les troupes manœuvrer de conserve. Toutefois, ne voulant pas plus de l'indépendance de la bourgeoisie que de celle de la noblesse, il s'attacha à remplacer l'infanterie française (francs-archers) par des mercenaires étrangers. En 1480, il fit le premier traité avec les Suisses, l'autorisant, moyennant une subvention annuelle de vingt mille livres aux cantons, à lever chez eux une troupe de six à seize mille hommes, selon ses besoins. La solde de ces troupes, il est vrai, étant très élevée, il n'enrôla que six mille Suisses, et leur adjoignit dix mille aventuriers ramassés à prix réduit, principalement en Allemagne, sous le nom de *landsknechts*. Aux états de 1484, le tiers demanda leur renvoi : « Attendu, — disait-il, — que Charles VII n'avait eu besoin que des Français pour délivrer son royaume. » Anne de Beaujeu accéda à ce vœu patriotique en rétablissant les

francs-archers, mais elle temporisa pour le reste, disant sagement qu'avant de renvoyer Suisses, Allemands et Génois, il fallait au moins être sûr que les gens de pied levés en France sauraient les remplacer. Charles VIII ne toucha pas à l'organisation de l'armée. Louis XI l'améliora sans y rien changer de fondamental. Par économie, il renvoya les Suisses et fit revivre les vieilles ordonnances sur les francs-archers, dont il confia l'instruction et le commandement aux meilleurs gens de guerre. Les armées alors étaient peu nombreuses. Les forces du royaume laissées par Louis XII à François Ier, et qui paraissaient considérables, sont de soixante mille hommes. A Marignan, pour les Français, quarante mille combattants, nombre gigantesque; à Pavie, vingt à vingt-cinq mille de chaque côté.

François Ier, comme nous le verrons, en créant une véritable infanterie française et lui donnant une nouvelle importance sur le champ de bataille, peut être considéré comme le fondateur de l'armée moderne.

IV

DE L'ARMÉE DU ROI.

Ainsi, au seizième siècle, l'armée du Roi rappelle encore dans ses deux grandes divisions l'idée féodale : la cavalerie, l'arme noble; et l'infanterie, l'[illegible] plébéienne.

La cavalerie comprend les compag[illegible]nce, les chevau-légers, la garde roya[illegible]; l'infanterie, les compagnie[illegible]ors.

Les compagnie[illegible] meilleur d[illegible] noblesse, [illegible]

nommé par le Roi et qui exerce dans son corps une autorité souveraine.

La compagnie est de cent lances fournies, chaque lance comprenant, outre le gendarme, cinq à sept hommes de la suite. La présence de ces nombreux serviteurs s'explique par la nature de l'armement. Le gendarme, en effet, revêtu du sommet de la tête à la plante des pieds d'une lourde et écrasante armure, est monté sur un cheval de bataille, comme lui bardé de fer et d'une espèce extraordinairement grande et forte, appelé *destrier* [1]. Ses armes sont : la *masse*, l'*épée*, le *poignard*, l'*estoc*, la *taille* et une longue lance de sept à huit pieds, couchée en arrêt, la pointe en avant, et appuyée contre le crochet ou *faucre* attaché à l'armure.

Dans cette attitude, les gendarmes, massés au centre de l'armée, forment la *bataille*, pendant que leurs suites composées pour chacun de trois à cinq *archers*, d'un *coustellier*, d'un *page* ou *varlet* [2], — ceux-ci tous revêtus d'armure lé-

[1] Les pièces qui composent à cette époque l'armement d'un chevalier sont : le *casque*, appelé *armet*; le *colletin*, défendant le col et la poitrine, et supportant le poids de l'armure des bras et du corps; la *cuirasse*, composée du *plastron*, de la *dossière* et de la *pansière*, partie inférieure du plastron; l'*arrêt de lance* ou *faucre*, au côté droit du plastron, pour appuyer la lance en arrêt; la *braconnière*, descendant de la cuirasse vers les cuisses; les *tassettes*, fixées à la dernière lame de la braconnière, pour compléter la défense des cuisses; les *garde-reins*, pour défendre les reins; les *brassards*, articulés au coude, pour le bras et l'arrière-bras; l'*épaulière*, qui relie les brassards à la cuirasse; les *cuissards* ou *cuissots*, pour les cuisses; les *grèves* et les *genouillères*, pour la partie inférieure des jambes; les *pédieux* ou *solerets*, pour le pied; les *gantelets*, pour les mains. — *Catalogue du Musée d'artillerie*, p. 157.

[2] Les *archers* portèrent des armes à feu dès le début du règne de François Ier, et aussi des haches, des massues, des épées courtes ou de longs coutelas. Le *coustellier* était ainsi appelé d'un couteau long et effilé qu'il portait à la ceinture, comme la baïonnette de nos fusiliers d'aujourd'hui. Les *pages* ou *varlets* n'étaient nullement des domestiques au sens où nous [illegible] aujourd'hui, mais des jeunes gens de condition qui fai[illegible]age des armes sous un maître. Cette condition représen[illegible]egré, on y entrait vers quinze ou dix-sept ans. Quand le

gère et montés sur des chevaux de rapide allure, — voltigent en groupe sur les flancs, à portée de leurs ordres. Ce sont les gendarmes qui engagent d'ordinaire le combat, en se précipitant sur l'ennemi avec cette ardeur bien connue des Italiens, la *furia francese*. Ce premier choc, la *charge*, qu'on renouvelle parfois à plusieurs reprises, est formidable. Toutes les lances y volent en éclats. Les combattants alors, saisissant l'arme courte, s'escriment corps à corps contre l'ennemi, mais souvent à grand'peine, à cause de la pesanteur de l'armure et de la lourdeur du cheval.

Pendant ce temps, la cavalerie légère, évitant le premier choc qui l'aurait culbutée inévitablement, en a suivi de loin toutes les péripéties, et, au moment de la mêlée, les serviteurs volent à la rescousse de leurs maîtres. Si la gendarmerie opposée a été rompue, ils se précipitent au milieu d'elle pour empêcher le ralliement, harcelant l'ennemi de mille manières, le paralysant, l'étourdissant par toutes sortes de coups imprévus. Souvent, plusieurs d'entre eux se mettent en groupe pour envelopper un gendarme ennemi, se jettent sur lui comme une volée d'abeilles, l'attaquent à coups de massue et de hache, le renversent, le tuent, le désarment ou le font prisonnier. Si l'armée ennemie a le dessus, ils s'insinuent dans ses rangs, ils aident à se relever les chevaliers à terre, les débarrassent de leurs lourdes armures, leur amènent des chevaux plus légers pour fuir, enfin leur rendent tous les services du champ de bataille.

La seconde division de la cavalerie, les chevau-légers, se recrute de préférence dans la petite noblesse ou la haute bourgeoisie. Ceux-ci jouent vis-à-vis de l'armée entière un rôle analogue à celui des archers auprès des gen-

page avait servi un certain temps en cette qualité ou s'était signalé par quelque fait d'arme, il était promu au grade d'archer, puis de gendarme.

darmes. Comme eux légèrement armés et montés, ils ne portent jamais le poids de la bataille, mais interviennent à l'heure propice. Ils servent surtout à escarmoucher, quand l'ennemi se retranche dans ses positions, pour l'exciter à en sortir. Ils font les reconnaissances, escortent les convois de vivres ou le matériel de l'artillerie, poursuivent les ennemis en fuite, font des prisonniers.

A côté des chevau-légers se voient les Estradiotes ou Albanais, Grecs venant des places vénitiennes, remarqués pour leur agilité et leur valeur. Vêtus à la turque, sauf la tête sans turban, ils n'ont d'autres armes qu'une lance courte, parée d'une banderole, et un yatagan, — appelé *cimeterre* par Commines et *poignard* par Jean d'Autun, — qu'ils portent derrière le dos couvert du pan de leur robe [1]. « Ce sont de dures gens, — dit encore Commines; — ils couchent dehors toute l'année. »

La garde royale représente un corps d'élite choisi par le Roi, qui l'entoure, le couvre, le défend pendant les batailles, et se tient toujours à ses ordres.

Les volontaires sont de jeunes nobles riches qui s'exercent à la guerre et courent les aventures, en attendant un commandement. Équipés et vivant à leurs frais, tantôt ils se rangent dans une compagnie d'ordonnance, sous les ordres du capitaine, tantôt, étant assez nombreux, ils se groupent, forment un corps, et le Roi leur donne un chef.

Dans la seconde division de l'armée, l'infanterie, les compagnies françaises sont les *arquebusiers,* les *archers,* les *arbalétriers* [2], tirées ordinairement de la petite bourgeoisie et du peuple. Les municipalités qui les recrutent veillent aussi à leur fourniment. Elles reviennent en réa-

[1] Quicherat, *Histoire des costumes.*

[2] Ces deux dernières dénominations persistent au seizième siècle, alors que l'arc et l'arbalète étaient déjà remplacés par les armes à feu.

lité plus cher que les étrangers, et elles donnent plus d'embarras, parce que manquant de discipline et de la première éducation des armes, il faut les former au métier. Mais les qualités militaires de la race se retrouvent en elles.

« Ce que j'admire dans ces fantassins, — nous dit Brantôme, — c'est que vous voyez des jeunes gens sortir du village, de la labour, des boutiques, des écoles, des postes, des forges, des écuries et de plusieurs aultres lieus pareils, bas et petits ; ils n'ont pas demeuré plustôt quelque temps dans ceste infanterie que vous les voyez faicts, aguerris, façonnés ; de rien qu'ils étoient venant à estre capitaines et esgaux aux gentilshommes, ayant leur honneur en recommandation aultant que les plus nobles, faisant comme ceux-ci des actes vertueux. Voyez quelles obligations ils ont aux armes [1]. »

On réservait dans ces compagnies des places favorisées de lancespessades (lances rompues) aux jeunes nobles à qui la fortune ne permettait pas de s'équiper dans la cavalerie.

Les Suisses, depuis Louis XI, jouent un grand rôle dans notre armée. Ce sont d'excellents soldats, remarquables par l'ensemble et la régularité des mouvements. « Il ne faut pas leur montrer le métier, — dit Brantôme ; — il suffit de leur donner avis de ce qu'on veut qu'ils fassent. » Les lansquenets, moins sûrs et réguliers, sont des aventuriers de hasard, sans foi ni loi, d'un aspect misérable, parfois horrible, mais de résolution et de courage. On les redoutait fort après la bataille pour la cruauté.

L'artillerie est jointe à l'infanterie. Longtemps manœuvrée par des hommes de pied détachés de leur corps, c'est seulement au quinzième siècle qu'on forma une division spéciale de canonniers attachés à son service.

[1] Brantôme, t. I, p. 600.

Qu'on se représente donc cette armée royale ainsi composée, d'un maniement facile par le petit nombre, d'un aspect pittoresque, alerte, brillante d'ardeur et d'entrain joyeux. L'uniforme alors n'existant pas, — sauf pour chaque corps un signe de reconnaissance, — la richesse et la diversité des costumes en rehaussent encore l'éclat extérieur. Le goût de la parure est extrême ; ni la peine ni le danger n'amortissent la vanité et la coquetterie.

Au centre, ce sont les belles compagnies d'ordonnance, chevaliers bardés de fer, menées par le Roi, formant l'avant-garde et la *bataille,* et les chevau-légers sur les ailes. L'armure est arrivée à la perfection du mécanisme [1] ; les armes sont des œuvres d'art. Les plastrons, les boucliers, les casques merveilleusement travaillés représentent des personnages symboliques, des groupes appartenant à la légende et à l'histoire. Les éperons, les poignées des épées, le cimier des casques sont ciselés avec la plus grande finesse [2].

De riches vêtements s'aperçoivent sous l'armure ou sont jetés négligemment par-dessus : la *journade* à larges manches ouvertes à l'épaule et tombant droites le long du corps, la *jacquette* ou *sayon,* sorte de tunique sans manches serrée à la taille avec une jupe courte tuyautée, le *hocqueton,* manteau court et flottant attaché au cou. Ces vêtements, de riches étoffes et de vives couleurs, sont brodés d'or, de soie, de pierres précieuses aux armes du cheva-

[1] On le reconnaît dans les panoplies du temps à l'équarrissement prodigieux des solerets, aux épaulières qui se relèvent pour protéger le cou, aux cuissots qui ne sont plus fermés, à la forme bombée de toutes les pièces. Souvent le métal est cannelé ou rubanné, quelquefois décoré de bandes sur lesquelles des dessins sont exécutés en fines gravures. — QUICHERAT, *Histoire des costumes.*

[2] Les plus belles, qu'on peut voir encore dans nos musées, venaient d'Italie. Il faut dire qu'un grand nombre étaient de pur apparat, destinées seulement à être portées devant leurs maîtres dans les cérémonies, par les pages et varlets.

lier et ordinairement de la main de sa maîtresse. Le bouclier est retenu au côté par une ceinture de velours agrafée d'or dans laquelle est passé le poignard. Des crevés de satin s'aperçoivent derrière la jambière, et un ruban de soie déguise la jointure de celle-ci avec le soleret. Des colliers d'or à écussons sont suspendus au cou ou passés en bandoulière, et le casque est couronné d'une forêt de plumes droites d'où s'échappe un long panache retombant sur le dos.

Dans l'infanterie française, les soldats s'habillent à la mode du jour la plus fringante, en pourpoints de couleurs variées et de riches étoffes, avec des chaînes d'or étalées sur la poitrine quand ils en ont; les chausses blanches ou noires, parfois bariolées; les hauts-de-chausses plus bariolés encore, les deux jambes diverses. Partout des crevés de satin et de velours, et des fouillis de rubans. Leurs chapeaux sont d'immenses bérets surchargés de plumes.

Les Suisses portent les couleurs et la croix de leur canton, avec les chapeaux jaunes aux larges ailes et la plume bleue couchée par-dessus. Les lansquenets sont vêtus de la façon la plus disparate, d'ordinaire fort dépenaillés. Des peaux de bêtes se mêlent dans leurs costumes aux plus affreux haillons. Ils prennent plaisir à se rendre effrayants par la hideur [1].

Dans chacun de ces corps, d'origine et d'éducation communes, règne une étroite solidarité. Les chefs, très indépendants les uns des autres, possèdent sur leurs troupes un immense pouvoir. Chaque capitaine est une manière de souverain. Il nomme les officiers secondaires et décide de leur avancement; il enrôle les hommes, touche et distribue la solde, opère les retenues, veille au fourniment et à la

[1] Brantôme, t. I, p. 580. — Voir aussi, dans Brantôme, la description très curieuse d'un camp dans une armée en campagne, t. II, p. 514.

subsistance, et répond de toutes les infractions. Pas d'intendance alors. L'État a bien ses fournisseurs ou *commissaires des vivres* qui suivent l'armée en vue de ses besoins journaliers, mais ils restent soumis aux chefs militaires; et les choses vont si souvent à la diable que nous voyons des vivandiers libres la suivre également, en vue de tirer avantage des irrégularités du service. Brantôme recommande même de les bien traiter, « afin de se prémunir contre la disette ». Les chefs d'ailleurs, qui appartiennent tous à la noblesse, ne sont pas asservis au métier. Ils varient les commandements dans l'armée avec la diplomatie, le gouvernement des provinces, les missions au dehors, les affaires dans le conseil du Roi. La diversité des fonctions élargit les idées et accroît les forces. On y prend, avec les vues d'ensemble, l'esprit d'initiative et de décision, le sentiment supérieur d'une autorité responsable. Dans l'armée, les subordonnés sentent cela. Chaque corps forme comme une grande famille où tout le monde se connaît et que resserre le lien d'une mutuelle confiance. Le compagnonnage des armes est le sentiment le plus riche en abnégations généreuses, en expansions, en élans. L'armée est aussi en grand honneur; on y vient librement. Chacun a la passion de son état; chacun en est fier.

Qu'on compare à la nôtre cette façon d'armée.

Aujourd'hui, la conscription arrache indistinctement à leurs foyers et à leurs travaux des hommes de toute provenance, pour les jeter confusément dans d'innombrables corps dont un théoricien calcule d'avance les mouvements et la position. Une artillerie formidable massacre les combattants à toute distance, et décide parfois du sort de la bataille sans qu'ils sachent même d'où partent les coups. Une rigoureuse hiérarchie et une réglementation minutieuse ne laissent de place ni à l'initiative

des chefs, ni à la spontanéité des soldats. L'armée, aujourd'hui, fait des combattants les rouages d'un mécanisme magnifiquement combiné, mais sans âme et sans vie. Au temps dont nous parlons, la science était moins, l'homme était davantage. La vaillance, l'audace, l'esprit d'initiative, l'élan, l'ardeur étaient les premières qualités d'un homme de guerre, et la guerre aussi les lui donnait.

V

L'ESPRIT FÉODAL SURVIT A LA FÉODALITÉ.

Si l'armée royale se distingue de l'armée féodale par une organisation plus concentrée et plus forte, les grands traits de la féodalité s'y retrouvent pourtant dans l'indépendance des chefs et la diversité des corps. Or les mêmes traits se reconnaissent avec un caractère plus marqué encore dans la vie civile. La transformation s'étant, en effet, opérée d'elle-même, sans lutte de classe, sans rupture de tradition, le vieil esprit s'est perpétué dans les nouveaux moules, et il est arrivé même, — chose curieuse, — qu'au moment où la féodalité disparaissait dans la hiérarchie des terres et le service des armes, elle s'étendait aux couches profondes de la bourgeoisie et du peuple, dont elle n'avait pas prévu l'organisation.

La féodalité, à l'origine, ramenait toutes les fonctions publiques à la personne du seigneur. Mais à mesure que s'accroît la richesse et que se complique l'activité sociale, les petites souverainetés se désagrègent, et en même temps les fonctions se multiplient. On les délègue alors à une nouvelle classe d'hommes, et par une extension naturelle du système féodal, elles prennent entre leurs

mains un caractère de fief. Ainsi en est-il de la justice remise aux sénéchaux, baillis, prévôts, et à tous les magistrats parlementaires[1]; ainsi des offices de l'administration, la perception des impôts, la gruerie ou juridiction des forêts, le péage des ponts et des routes, l'escorte des marchandises aux foires, le change de la monnaie, les étuves publiques, les fours banaux des villes, etc.[2]. Toutes ces fonctions deviennent des propriétés patrimoniales, et ceux à qui on les délègue peuvent les déléguer à leur tour, et dans les mêmes conditions. Bien plus, les collectivités particulières qui s'organisent peu à peu pour la défense des droits naturels ou l'exercice du travail libre, les communes de hameaux, de villages, de villes, les corporations d'enseignement, d'art, de métiers, etc., s'approprient également les moules de la féodalité en remplaçant l'hérédité par l'élection. Ce n'est pas la monarchie qui suscite ce mouvement, comme on l'a d'abord cru. Il naît de lui-même, des besoins de défense et de conservation appliqués au travail et à la liberté personnelle; seulement la monarchie le favorise, parce qu'il lui sert de point d'appui contre les prétentions des seigneurs. D'autre part, ces nouveaux groupes, ayant moins à redouter d'une autorité éloignée que d'une autorité prochaine, en appellent au Roi dans toutes leurs querelles, ouvrent ainsi à son pouvoir une fissure par laquelle il trouvera le moyen de passer tout entier[3]. Ce mouvement, qui achève en haut la destruction des institutions féodales, en perpétue si bien l'esprit, que les nouveaux groupes, après s'être appuyés du Roi pour se soustraire aux seigneurs, tendent mainte-

[1] Loyseau, *De la propriété et des offices*, p. 17.
[2] Russel, *Usage général des fiefs*, t. I, p. 42. Cité par Guizot, *Histoire de la civilisation*, t. III, p. 360.
[3] Charles Seignobos, *De la féodalité en Bourgogne*.

nant à se soustraire au Roi pour se gouverner eux-mêmes. Le Parlement, l'Université, l'Église, les États généraux et provinciaux, les Communes, les Corporations prétendent tous à l'indépendance, et la confusion est d'autant plus grande que la monarchie ayant absorbé la féodalité sans la détruire, les vieux pouvoirs subsistent encore partout à côté des nouveaux. Ainsi s'exercent simultanément la justice du Roi, celle des seigneurs, celle des communes, celle de l'Église[1]; puis celle du Parlement, qui, sortant du conseil du Roi et représentant une cour supérieure, prétend en outre contrôler les choses de l'État[2]; l'Université entend posséder en propre l'enseignement[3]; l'Église, la religion; les communes, l'administration locale; les corporations, le travail libre; et nombre d'anciennes familles, des fonctions héréditaires. Les États généraux et les États provinciaux prétendent représenter la nation et les provinces[4], et le Roi tranche sur le tout.

[1] Loyseau, *Des seigneuries*, p. 75 et suiv.

[2] Le Parlement sortait du conseil du Roi, dont il formait à l'origine la partie contentieuse. Au treizième siècle, il devint permanent et sédentaire pour la commodité des juges et des parties; au quatorzième siècle, Philippe le Bel régularisa la situation en le constituant en cour de haute justice, mais il se souvint toujours qu'il émanait d'un corps politique et ne cessa de prétendre au gouvernement. *Dictionnaire historique* de Lalanne, p. 1411; Chéruel, *Institutions de la France*, t. II, p. 943.

[3] L'Université fut formée par Philippe-Auguste, de la réunion de plusieurs grandes écoles particulières. Elle prétendait aussi s'ingérer dans le gouvernement. Charles VII, en 1459, la réforma en la mettant sous le contrôle du Parlement. Ces deux corps étaient incessamment en querelle. Chéruel, *Institutions de la France*, t. II, p. 1233.

[4] On connaît l'origine des États généraux. Philippe le Bel, dans sa querelle avec la papauté, voulant se fortifier de la bourgeoisie, appela dans son conseil, composé de barons, d'évêques et de légistes, les députés des communes et de l'Université. Cette assemblée, réunie pour la première fois à Notre-Dame, le 13 avril 1302, prit le nom d'États généraux. Les États provinciaux paraissent avoir été à l'origine l'assemblée des principaux feudataires de la province, laïques et ecclésiastiques se rendant aux plaids du seigneur. Cette assemblée fut complétée, au quatorzième siècle, par le concours de la bourgeoisie. Les États provinciaux se tenaient tous les ans et votaient

Ces petites souverainetés particulières, dont les limites ne sont déterminées nulle part avec précision, entreprennent sans cesse les unes sur les autres; aucun ordre ne préside à leurs rapports, et la confusion est au comble. Quant au pouvoir royal, le droit divin n'étant point encore inventé[1], ses décrets ne sont qu'une série d'usurpations, et quand ils gênent la noblesse, elle sait bien montrer par ses révoltes que l'esprit féodal vit toujours.

Nos limites ne nous permettent pas de retracer l'historique de cette transformation, ni de faire le tableau de l'état anarchique qui en était sorti. Nous ne pouvons qu'en indiquer l'origine et le caractère.

La société, au seizième siècle, en raison des nouveaux éléments qui la compliquaient chaque jour davantage, était arrivée à ce degré de désordre où un changement devenait inévitable. Le développement du commerce et de l'industrie qui crée de nouvelles sources de richesses, la science qui commence à naître, l'invention de l'imprimerie, la découverte du nouveau monde, les grandes entreprises de la marine, une politique qui rapproche les peuples sous la conception d'un équilibre de forces européennes, tous ces intérêts étrangers au moyen âge appellent une modification profonde dans les rapports de la vie nationale. Quel en sera le caractère constitutif?

D'après les tendances de la nation et ses précédents historiques, nous pensons que son développement normal était alors de remplacer la république aristocratique et militaire de la féodalité par la république aristocratique et politique d'une monarchie constitutionnelle, et nous pensons qu'elle en avait tous les éléments.

les subsides. La monarchie, à laquelle ils résistèrent souvent, en supprima un grand nombre. Les provinces qui les gardèrent prirent le nom de *Pays d'États*.

[1] Charles Seignobos, *De la féodalité en Bourgogne*.

Les mœurs d'abord. Elle avait les habitudes d'activité, les goûts d'indépendance, la fierté de soi-même que développe une société peu réglée où l'individu a constamment à se défendre, et en même temps le sentiment de solidarité qu'on acquiert dans la vie en groupes et en corps d'état. Les classes, très distinctes, n'étaient point hostiles. Le tiers jouait un rôle considérable dans l'administration et le gouvernement, et la noblesse, plus militaire que politique, n'en prenait point ombrage parce qu'il ne chassait pas sur ses terres. Ces deux classes, moins mêlées par d'avides mariages qu'au siècle suivant, vivaient en meilleure harmonie. Le clergé les liait. Recruté dans l'une et dans l'autre, il était très populaire et s'unissait presque toujours au tiers dans les réclamations d'ordre public. Les trois ordres se ralliaient au Roi comme au représentant de la nation, et leur fidélité, leur dévouement étaient extrêmes. Le Roi appartenait à tous. Son palais ouvert était d'un facile abord; sa personne simple et sans hauteur. Rien alors dans l'étiquette de cour des minuties absorbantes, mesquines, tyranniques et parfois injurieuses qu'on trouvera plus tard à Versailles. Écoutons, au sujet des rapports de classe, l'ambassadeur vénitien Michel Suriano (1561) :

« La nation française, — dit-il, — est partagée en trois ordres d'où viennent les trois états du royaume. Le premier est le clergé, le second la noblesse, le troisième se compose des autres conditions, souvent très différentes, et prend le nom de tiers état.

« Le clergé se recrute dans le tiers état et la noblesse, surtout parmi les puînés des grandes maisons, et comprend aussi des étrangers qui ont rendu des services au pays et gagné ainsi la faveur du Roi. Il veille à la religion, mais les prélats ne peuvent toujours demeurer dans leurs résidences selon les décrets, car le Roi exige d'eux des services

publics et souvent les envoie en ambassade dans les cours étrangères. Nombre d'entre eux vivent à ses côtés et y font grande figure par l'importance de leur suite et le luxe de leurs habillements.

« Les nobles ne paient pas d'impôts, mais sont requis en échange du service personnel en cas de guerre. La plupart n'étant pas riches, lorsqu'ils viennent à la cour, où tout est cher, se ruinent par les frais des serviteurs, chevaux, habillements, nourriture. Au contraire, leur vie simple et privée dans les châteaux n'exige pas de grands frais. C'est pour cela qu'on a introduit la coutume de servir le Roi par quartiers. Chacun prend son tour pendant trois mois.

« Le tiers comprend les magistrats qu'on appelle hommes de robes longues, les lettrés, les marchands, les artisans, le peuple et les paysans. Les premiers des magistrats sont anoblis par leur charge, et on les traite comme nobles pendant toute leur vie.

« Le tiers état a dans ses mains quatre offices importants. La première charge est celle du grand chancelier, qui entre dans tous les conseils, garde le sceau royal, et sans l'assentiment duquel rien ne se peut délibérer, ou rien de décidé ne pourrait se mettre à exécution. Le second office est celui des secrétaires d'État, lesquels, chacun dans sa sphère, expédient les affaires, gardent les papiers, sont les dépositaires des secrets les plus graves. Le troisième est celui des présidents, conseillers, juges, avocats, qui tiennent la justice. Le quatrième est celui des trésoriers, percepteurs, receveurs en détail et receveurs généraux qui administrent les revenus et toutes les dépenses de la couronne.

« Le peuple possédant ces importants offices et ces charges très honorées, tout le monde veut envoyer aux études quelqu'un de sa famille. Les nobles aussi et les princes mêmes envoient quelquefois leurs enfants à l'étude, notam-

ment les puînés pour les faire entrer dans l'Église, parce qu'à présent on ne donne plus aussi aisément les sièges épiscopaux à des ignorants. Voilà pourquoi le nombre des étudiants est plus grand en France que partout ailleurs. Paris à lui seul en renferme plus de quinze mille [1]. »

Ces trois classes avaient depuis deux siècles, dans les États généraux, leur mode de représentation.

Les États généraux, il est vrai, n'ont jamais été en France qu'une représentation nationale irrégulière, dénuée d'autorité positive. Le Roi, qui les avait créés pour lui venir en aide et qui les convoquait à sa convenance, les traitait en auxiliaires, non point en contrôle, et ne supportait pas volontiers leurs remontrances. Toutefois, les États généraux, très dévoués à la monarchie et prêts à tous les sacrifices en vue de la défendre, — par la force naturelle qui pousse les corps constitués à l'indépendance, — ne tendirent pas moins, presque dès le début, à représenter les intérêts de la nation, et, de fait, ne cessèrent de les faire valoir avec plus ou moins de courage et de bonheur. Si leurs vœux sont presque toujours demeurés stériles, du moins nous indiquent-ils les aspirations du pays. Or, on est surpris de les trouver dès le quatorzième siècle à peu près les mêmes qu'en 89 : égalité devant la loi; vote de l'impôt par les États; son égale répartition sans distinction de classe; contrôle des États dans toutes les questions de finance; partage du pouvoir avec le Roi. En un mot, les éléments de la monarchie constitutionnelle.

Ces réclamations, soutenues par le tiers et le clergé, avaient éclaté comme un orage en 1355 et 1356, au milieu du désarroi de nos armes. Bientôt écrasées par la royauté et la noblesse dont elles menaçaient les privilèges, elles

[1] *Relation des ambassadeurs vénitiens,* t. I, p. 481 et 489. Nous avons donné seulement l'analyse de ce rapport.

n'en étaient pas moins restées au cœur de la nation, comme son *desideratum* le plus cher. Si, pendant plus de deux siècles, les États dominés par le pouvoir royal n'osent les renouveler ouvertement, on sent qu'ils y songent toujours ; et en effet, en 1561, à Orléans et à Amboise, enhardis par la minorité du Roi, les divisions des partis, les troubles religieux, ils ne manqueront pas de les reproduire.

Dès le commencement du seizième siècle, la transformation était donc mûre. Ses principes avaient déjà pris pied dans les institutions existantes, et ils allaient être consacrés par une nouvelle doctrine religieuse qui s'emparait des esprits. Or, aucun pays mieux que la France n'était préparé à cette doctrine.

VI

L'ÉGLISE GALLICANE.

Quand le christianisme naquit, sous l'empire romain, rencontrant d'abord l'indifférence et le dédain du pouvoir, puis son hostilité, sa haine, ses persécutions, il se manifesta sous la forme de congrégations libres et disséminées, se gouvernant elles-mêmes. Plus tard, en arrivant au trône avec Constantin, il s'assimile les principes et l'organisation politiques de l'Empire, et depuis il les a gardés. Après la conversion des nations barbares, au plus beau temps de la féodalité, Rome ne cesse de proclamer la théorie d'une monarchie absolue et universelle : le Pape, vicaire de Dieu sur la terre, commandant aux peuples et aux rois, et elle tente même de la réaliser.

Au onzième siècle, le génie de Grégoire VII, la hauteur de son âme, son esprit audacieux, sa volonté énergique,

sa parole éloquente purent faire croire un instant qu'il y soumettrait l'Europe révoltée. Au nom de la papauté divine et souveraine, il se fait le défenseur des intérêts populaires, prend sous sa protection les faibles, les victimes, tous ceux qui sont écrasés; il relève la femme, proclame la sainteté du foyer domestique.

A cet audacieux appel de la conscience, l'Europe, livrée aux plus féroces violences, s'arrête, confondue d'étonnement. Elle se tait, écoute et obéit tremblante. Grégoire n'a d'armée que les quelques soldats de sa fidèle et héroïque amie, Mathilde d'Este. Tous les princes, les grands et son propre clergé, qu'il condamne au célibat et voue à l'austérité des saints, s'élèvent contre lui. Pourtant, il est le maître. On connaît sa lutte avec l'empire. Jour étrange que celui où ce monstre de cruauté et de violence qu'on appelait Henri IV, abandonné de tous ses sujets, dut traverser les Alpes à pied sans escorte royale, et, couvert d'un cilice, les pieds nus dans la neige, se présenter en suppliant à la porte de Canossa, où il attendit à jeun pendant trois jours l'absolution du Saint-Père (1077)! Cette heure fut grande entre toutes, mais ce ne fut qu'une heure. Huit ans après, Grégoire, vaincu par la force, allait mourir exilé à Salerne, en face de Rome prise et saccagée. Il mourut debout, en laissant intacte sa doctrine à ses successeurs.

Ce ne sont pas des hommes vulgaires, ceux qui remplissent le trône pontifical après lui. Mais pour faire triompher une telle doctrine contre tant d'intérêts et de passions, il aurait fallu plus encore : des génies devant les hommes et des saints devant Dieu. Grégoire VII lui-même n'y avait pas suffi. Bien moins ses successeurs y devaient-ils suffire.

L'écueil de cette doctrine, c'est qu'en établissant la suprématie des papes dans l'ordre des choses terrestres, elle tentait toutes leurs ambitions. Aussi, l'avidité naturelle au

cœur humain transforma-t-elle bientôt le libre tribut des Églises particulières en une série d'exactions abusives de la cour de Rome, sous le nom d'*annates*, de *réserves*, d'*expectatives*, etc.[1]. Les Églises résistent à ces prétentions, et il s'ensuit une guerre qui n'a plus rien de noble. Or, chose remarquable, la France, très soumise aux Papes pendant leur lutte contre l'Empire, fut la première à s'opposer à eux sur ce nouveau terrain. La célèbre ordonnance connue sous le nom de Pragmatique Sanction, rendue par saint Louis en personne, proscrit les exactions papales, la simonie, et assure aux chapitres la liberté d'élection.

Saint Louis, placé à un point de vue de haute moralité, n'avait voulu par cet acte que supprimer les abus sans se soustraire à l'autorité du Pontife. Mais la semence était tombée dans un terrain fécond. D'un côté, le clergé français qui avait pris dans la féodalité des goûts et des habitudes d'indépendance; de l'autre, les légistes qui vivaient de droit romain et les théologiens de l'Université qui s'appuyaient des légistes, détestaient également la suprématie romaine. Leurs efforts combinés élèvent alors contre le Saint-Siége un système de résistance qui fait de l'Église gallicane un protestantisme prématuré.

Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, devait commencer la guerre. Boniface VIII prétendant s'ingérer dans son gouvernement en défendant aux clercs de payer certaines taxes, de violents démêlés s'ensuivent. Le Roi fait jeter au feu les bulles du Pape; il chasse le légat, et quand les États du royaume se réunissent pour la première fois à

[1] Les *annates* étaient la redevance de la première année de revenu de chaque bénéfice quand il y avait un changement de bénéficiaire. L'*expectative* était la prétention du Pape de désigner d'avance le successeur d'un bénéficiaire, contrairement à la liberté d'élection du chapitre, désignation qui était sans cesse vendue. La *réserve* était la prétention aux revenus des bénéfices vacants.

son appel, en l'église Notre-Dame, pas une voix ne s'élève dans tout le clergé de France pour défendre son chef. On connaît la fin de la querelle : Boniface, assailli à Anagni par Nogaret et Colonna à la tête d'une troupe d'aventuriers, saisi, accablé d'outrages, tenu en prison, et lorsqu'il est délivré et ramené à Rome, se brisant la tête contre les murs dans un accès de folie.

C'était fini des grands papes du moyen âge. Après Boniface, l'Église demeure pendant soixante-dix ans asservie aux Rois de France avec les papes d'Avignon. Puis Grégoire XI rentré dans Rome, en 1376, sous l'influence de deux saintes d'une grande renommée populaire, sainte Brigitte et sainte Catherine de Sienne, étant venu à mourir, le schisme commence. Il dure près d'un siècle. Deux papes et souvent trois à la fois, entre lesquels se partagent les souverains de l'Europe, prennent à leur solde des compagnies d'aventuriers menées par des prêtres, rivalisent de violence, d'injures, d'excommunications, et mettent tour à tour l'Italie au pillage. C'est seulement en 1449 que le savant et habile Nicolas V rétablit dans l'Église une unité nominale, en obtenant du concile de Bâle qui avait élu Félix V de se dissoudre, et de Félix V lui-même de se démettre. Nous disons *unité nominale* parce que l'Église, à la suite de ces divisions, restait pleine de troubles et d'hérésies. Au nord, c'est Jean Wicleff de l'université d'Oxford; en Bohême, c'est Jean Huss et Jérôme de Prague qui font à la suprématie romaine une guerre acharnée; c'est l'Église grecque qui consomme sa séparation et les Églises nationales, les gallicans en tête, qui réclament leur indépendance.

Depuis un siècle et demi, en effet, l'Église de France n'avait cessé de se conduire elle-même par ses propres conciles, et ses théologiens possédaient en Europe une grande célébrité. A Constance, l'éloquent Jean Gerson avait

fait prévaloir cette thèse que l'autorité des conciles est supérieure à celle du Pape. A Bâle, les Français avaient dominé toutes les discussions, et à la suite, Charles VII ayant réuni à Bourges un concile national, on avait tiré des arrêts de Bâle une nouvelle Pragmatique Sanction, reconnue comme loi de l'État, qui donnait à l'Église gallicane une indépendance plus large encore que la première. Voici ses principaux articles :

Autorité du concile général supérieure à celle du Pape; obligation du Saint-Siége d'assembler tous les ans un concile général; liberté des élections rendues aux églises et aux abbayes; suppression des annates, réserves, expectatives, etc.; restrictions apportées au droit d'appel au Pape, dont les bulles ne seront reçues en France qu'avec l'approbation du Roi.

Vainement Rome proteste. Louis XI fit bien semblant d'abolir la Pragmatique pour porter atteinte, dit-on, à la mémoire de son père, mais cette abolition, accordée au Pape par une lettre personnelle, ne fut jamais consacrée par un acte public, et le Parlement, l'Université et tout le clergé français y firent une telle opposition que, quelques années après, elle était regardée comme non avenue.

Quand les guerres d'Italie commencèrent, sous le règne suivant, les intérêts religieux se compliquant des intérêts politiques, les Papes, tantôt nos ennemis et tantôt nos alliés, se servent sans cesse de l'excommunication comme d'une arme de guerre. L'Église gallicane, sans s'en émouvoir, suit en toute occasion et sans hésiter le souverain du pays. Le 14 septembre 1510, le concile national de Tours autorise Louis XII à se soustraire à l'obéissance de Jules II, et lui accorde un subside à lever sur les biens ecclésiastiques pour lui faire la guerre. L'année suivante, Jules II, qui revêtait lui-même l'armure, maniait la lance et pointait les

canons contre nous, refusant tout accommodement, une assemblée du clergé de France convoque un concile général à Pise pour le déposer. Ce concile avorta, il est vrai, par l'abstention des autres États (1513), mais tous les évêques de France s'y étaient rendus.

VII

LA RÉFORME.

La Réforme n'a pas touché aux grandes lignes du dogmatisme chrétien. Ce n'est pas par une nouvelle conception de Dieu qu'elle se caractérise, mais par une nouvelle conception des rapports de l'homme avec Dieu.

Le catholicisme plaçait entre le Créateur et la créature une série de signes extérieurs et une série d'intermédiaires, les sacrements et les prêtres, destinés à aider la faiblesse de l'un pour le conduire à l'autre. La Réforme les supprime. Réduisant le culte à la lecture de la Bible, à la communion en tant que souvenir, à la prédication et à la prière, elle met l'homme et Dieu face à face. Non qu'elle parte de la raison pure ou de la libre pensée : le livre sacré, base du christianisme, garde pour elle toute son autorité divine. Mais en l'ouvrant à l'homme pour qu'il y puise directement sa foi, elle brise le pouvoir théocratique de l'Église, le plus étroit, le plus tyrannique et parfois le plus féroce des pouvoirs. Sans dégager l'idée morale de l'idée religieuse, il lui suffit de ramener l'idée religieuse à la conscience pour restituer à l'homme sa souveraineté. C'est par ce double principe de la liberté et de l'autorité de la conscience, que la Réforme modifie l'idéal moral de l'individu en remplaçant l'obéissance par la possession et le gouver-

nement de soi. Ainsi, elle n'affranchit pas l'homme des pouvoirs extérieurs pour le livrer à ses intérêts, à ses goûts, à ses passions, mais pour lui montrer en lui-même un maître plus inflexible que tous les autres.

Nous ne voulons point dire que ces principes aient présidé à l'établissement de la Réforme ; ses premiers apôtres, au contraire, les ont à peine entrevus. Ames passionnées et sincères, mais esprits pétris dans les vieux moules, ils n'échappent à la théologie du moyen âge qu'en accumulant les contradictions, et même, le plus souvent, ils la retournent dans la nouvelle doctrine de façon à rendre celle-ci aussi persécutrice que l'ancienne. En dépit pourtant de tant de faiblesses et d'aveuglement, ces principes, contenus implicitement dans leur foi, devaient venir au jour. La Réforme complète l'idée du contrat féodal. En ramenant la liberté du fait matériel et exclusif de la naissance au fait moral et général de la conscience, elle pose les bases de la société de droit et de justice que nous travaillons encore à édifier aujourd'hui. Son dernier mot est la séparation de l'Église et de l'État, la société laïque et la société religieuse vivant côte à côte dans un respect mutuel.

Rien ne s'improvise, toutefois, ni dans l'histoire ni dans la nature. Entre la théocratie dont personne au seizième siècle ne voulait plus, et l'Église libre dans l'État libre que personne ne comprenait encore, il fallait une transition : *l'Église d'État*.

Sans doute, au point de vue spéculatif, l'Église d'État est une conception moins logique et moins haute que la théocratie et la liberté, mais au point de vue politique elle a de grands avantages, surtout pour une nation en voie de se former. D'une part, n'étant point universelle, elle n'est point infaillible, et ainsi elle reste ouverte au mouvement de la vie, elle peut se renouveler avec les générations et ne les accule jamais aux révolutions violentes. De l'autre,

elle est un lien national. Au seizième siècle, un système de congrégations indépendantes ou même la république consistoriale de Calvin, aurait pu briser l'unité encore hésitante du pays. L'Église d'État l'aurait fortifiée et consacrée. En sortant du catholicisme, c'était la seule forme qui pût convenir à un pays ancien et d'un sentiment très monarchique comme la France.

Il faut mettre en oubli les conditions historiques de la Réforme pour dire, comme on l'a fait, que la France en l'adoptant aurait cessé d'être la France. Elle aurait pris au contraire un caractère national plus intense, et son esprit, moins asservi à la civilisation romaine et à la culture de l'antiquité, se serait développé d'une façon plus originale.

Au commencement du seizième siècle, à la suite du schisme et des Papes purement politiques, le catholicisme avait perdu tous les glorieux souvenirs du moyen âge. Jamais il n'était tombé aussi bas. Le désordre des mœurs et l'athéisme des opinions s'étalaient sans pudeur au Sacré Collége, et les congrégations qui relevaient de Rome directement en suivaient l'exemple. L'oisiveté, l'impiété, les mauvaises mœurs étaient leur pain quotidien. Le clergé régulier, dans lequel seul demeuraient quelques restes d'honneur professionnel, les avait en aversion.

Toutes les âmes honnêtes et pieuses appelaient donc alors une *réforme,* et les papes ne l'accomplissant pas, elle commença en dehors de l'Église. La lutte engagée persista; la séparation devint définitive. Or, de toutes les Églises de l'Europe, l'Église de France, en raison de ses précédents historiques et de ses habitudes d'indépendance, était la plus encline à la Réforme et la plus capable de l'accomplir. A cette époque, le clergé français représentait la classe la plus cultivée de la nation, la plus habile en politique et en affaires, la plus tolérante en religion, très

indépendante du siège de Rome[1], très patriotique et très populaire. Il ne lui fallait que l'approbation du Roi pour prononcer dans un concile national la séparation d'avec Rome, et elle n'aurait pas trouvé dans le pays de résistance sérieuse. Un tel changement nécessitait la réunion des États généraux. Il en sortait une nouvelle constitution du pays comme une nouvelle constitution de l'Église.

En s'organisant elle-même, l'Église gallicane aurait tenu compte des aspirations religieuses de l'époque dont les premières manifestations avaient eu lieu dans son sein. Elle aurait modifié dans ce sens le culte, la discipline, les pratiques obligatoires; mais surtout, point important, en remettant la Bible entre les mains du peuple, en l'appelant à en tirer son aliment spirituel, à interroger sa conscience, elle lui aurait imprimé les habitudes de réflexion, de retour intérieur, d'exercice de la volonté, qui font les caractères et préparent au gouvernement de la chose publique par le gouvernement de soi. Sous cette influence, une classe politique, composée partie de la bourgeoisie, du clergé et de la noblesse, mais où l'esprit des deux premiers ordres aurait prévalu, — la noblesse étant avant tout militaire, — se serait formée. Gouvernant de conserve avec le Roi, elle aurait garanti son pouvoir en le limitant, en l'arrachant à l'arbitraire pour lui donner un caractère légal, régulier et vraiment national. Les barrières de classe se seraient, par cette alliance, forcément abaissées, et le peuple s'élevait pacifiquement à la conquête de ses droits sans rupture de tradition et sans révolution violente.

[1] Le signal des persécutions religieuses est venu des théologiens de la Sorbonne, plus tard des congrégations; non pas du clergé régulier, qui s'y opposa, au contraire, presque toujours. Nous n'y voyons guère que le cardinal de Tournon et le cardinal de Lorraine, ce dernier d'origine étrangère, qui les aient favorisées.

Sans doute, une telle transformation ne pouvait s'accomplir sans trouble. Mais à une époque où la royauté possédait encore tout son prestige, ces troubles auraient été loin de ceux qui ont agité l'Angleterre et l'Allemagne, loin surtout de l'horrible guerre civile qui, dans un pays aussi monarchique que la France, devait tenir pendant quarante ans la monarchie en échec. C'est à cette guerre dévastatrice, soutenue contre toutes les forces de l'État par les seules forces privées, qu'on peut mesurer dans notre pays les profondes racines de la Réforme. La France la voulait, elle était dans son histoire, dans son esprit, dans ses mœurs, et si elle a fini par succomber, ce n'est pas du fait de la nation, mais par un concours de circonstances qui lui sont étrangères : l'incapacité politique de François Ier unie à une personnalité fougueuse qui, en dépit de tendances généreuses et hautes, le portent à précipiter le mouvement de centralisation despotique de la monarchie; la même incapacité continuant avec Henri II, aggravée de la faiblesse qui permet aux partis de se constituer; le mariage espagnol ouvrant la France au fanatisme sombre et cruel de Philippe II; l'insatiable ambition et la surprenante audace de MM. de Guise, favorisées par l'avènement au trône de leur nièce Marie Stuart; enfin la faiblesse, l'irrésolution et l'esprit de mensonge de Catherine de Médicis, qui livre alternativement la nation à tous les partis, sans jamais créer le parti de la nation.

VIII

LA QUESTION EST ENCORE POSÉE.

Et qu'on ne nous dise pas qu'il est oiseux de spéculer sur les possibilités de l'histoire. Aujourd'hui, quand après deux

siècles de monarchie absolue et un siècle de révolution nous nous retrouvons en face du même problème : La France est-elle capable de prendre en main ses propres destinées et de les conduire? il n'est pas indifférent de savoir si elle a échoué, dans le passé, du fait de sa propre impuissance, ou par une de ces infortunes imméritées qui peuvent frapper la vie des peuples comme la vie des individus.

Aujourd'hui, nous n'avons ni les mêmes obstacles, ni les mêmes forces. Toutes les traditions ont été brisées : l'Église, la monarchie, les corps privilégiés, les monopoles exclusifs, les limites de classe. Mais les traditions, qui sont des barrières, sont aussi des appuis. Dans cette mer d'égalité qu'on appelle une démocratie, jamais l'individu n'a été plus seul, le faible plus dénué.

Aujourd'hui, toutes les libertés ont été conquises; le dernier du peuple intervient par le suffrage dans la législation et le gouvernement; la richesse mobilisée s'est accrue dans d'immenses proportions et est devenue à tous accessible. Mais il en est résulté une instabilité dans les situations qui ouvre la porte à toutes les inquiétudes, à toutes les convoitises. La concurrence effrénée de la vie attire et menace à la fois. Nul ne se sent à l'abri.

Le pays ayant changé subitement et violemment les bases de sa constitution, et les réactions et les révolutions s'y étant succédé à la suite, il s'est divisé en partis au milieu desquels on ne trouve plus de centre commun pour le patriotisme. Ces désaccords ont jeté la haine, la violence et la grossièreté dans les rapports de la vie publique, et dans les rapports de la vie privée, la froideur et la défiance; ils pénètrent jusque dans l'intimité du foyer.

La critique de l'esprit, en renversant les fausses croyances, a entraîné la plupart des nobles respects. La source des grandes inspirations, la naïveté, l'enthousiasme, semblent

taris. Dans la littérature et l'art, toutes les œuvres de l'imagination se sont abaissées. Les conquêtes mêmes de la science inclinant à ramener l'homme à l'état de rouage dans un mécanisme merveilleux, détendent les ressorts de la volonté personnelle, affaissent l'énergie, écrasent la fierté; l'individu ne sait plus où se prendre.

Les ambitions disproportionnées produisent les grands mécomptes; l'anxiété produit la lassitude; le scepticisme, l'amertume et le dessèchement.

Avons-nous donc remporté toutes les victoires de la politique et de la science, ouvert tous les horizons de l'esprit, multiplié toutes les ressources de la vie sociale pour voir notre jeunesse se coucher à terre et ériger en sagesse la philosophie du désespoir? Devant ces âmes dévoyées, impuissantes, qui ont perdu par l'abus de l'analyse la fraîcheur et la force des sensations premières sans conquérir l'énergie morale nécessaire pour s'élever aux austères saveurs du devoir et de l'action, nous nous demandons si nous valons nos pères. Autres sont les époques et autres les obligations. Ils savaient moins que nous des choses qui s'apprennent; ils avaient moins analysé et le monde et eux-mêmes; mais ils possédaient les vertus de leur temps : l'énergie, la jeunesse et la foi qui portent les montagnes, et ils savaient les mettre au jour. Dans une société si dure, si menaçante, si hérissée de périls et d'entraves, ils restent dégagés et fiers, et commencent sous le joug l'émancipation. Travaillant d'une main et se battant de l'autre, ils ouvrent avec une gaieté et une vaillance que nous ne connaissons plus, les voies que nous suivons encore; ils posent les fondements de nos édifices.

Aujourd'hui comme alors, l'homme ne vit pas seulement de pain et il ne vit pas seulement de science. A côté de ces richesses de l'industrie et de l'art, de cette émancipation

de l'esprit et du travail, de ces combinaisons ingénieuses de la politique qui témoignent d'une civilisation beaucoup plus avancée, avons-nous comme eux les vertus de notre temps, qui nous permettront seules de tirer le fruit de nos luttes et de nos conquêtes? Avons-nous, dans une société qui a brisé ses assises traditionnelles et son idéal religieux, le sentiment du devoir public qui crée les mœurs de la liberté et le culte de l'idée morale qui, en élevant l'humanité au-dessus d'elle-même, motive l'activité et donne un objet à la vertu?

Si, hélas! nous nous sentons faibles devant la tâche et trop souvent lâches et désespérés, regardons encore à nos pères. Malgré les révolutions qui brisent la trame de l'histoire, mille fils invisibles nous rattachent à eux qui sont le secret de la nature. — La descendance a toujours été une force, le respect filial une vertu. — Retrempons-nous dans nos origines, cherchons-y ce sentiment de la beauté et de la grandeur de la vie qui est le commencement de toute force féconde. L'héroïsme, que nos pères ont porté si haut, avait un caractère encore barbare. Qu'ils nous en rendent la tradition perdue, et, dans la société nouvelle, nous l'élèverons des luttes du champ de bataille aux luttes plus grandes du gouvernement de notre pays, en vue de la justice et de l'honneur.

IX

OBJET DU LIVRE.

L'étude que nous présentons aujourd'hui au public et qui sera continuée, n'a pas pour objet le développement des vues rapidement indiquées dans cette introduction, mais

l'analyse des caractères et le tableau des mœurs dont ces vues dérivent. Sur ce terrain nouveau pour nous de l'histoire, il nous a été précieux de trouver dans toutes nos bibliothèques un concours obligeant, empressé, et une parfaite bonne grâce. Nous sommes heureux ici de le reconnaître tout haut et de remercier particulièrement le savant bibliothécaire de l'Institut, M. Ludovic Lalanne, dont on a dit qu'aucun homme de ce temps ne connaissait si bien le seizième siècle. Ses conseils et ses directions ont beaucoup facilité nos recherches.

On verra que nous avons puisé les éléments de notre étude exclusivement aux sources. Non que nous n'estimions à leur valeur tant de travaux remarquables de nos contemporains, quelques-uns de génie; mais, ne voulant point redire ce qu'ils avaient dit beaucoup mieux avant nous, et préoccupé surtout dans ce travail des caractères et des mœurs, il nous a paru que pour les bien rendre il fallait d'abord nous en bien pénétrer, nous déprendre même de nos idées modernes, pour nous refaire en quelque sorte une âme de ce temps-là. L'intimité du contact avec ceux que nous voulions analyser et peindre, nous a inspiré pour eux, il faut le reconnaître, un singulier amour. Qu'on y soit indulgent. On ne comprend avec profondeur que ce qu'on aime avec force. La vie seule arrive à pénétrer la vie, et c'est par le dedans qu'elle se révèle.

Nous ne savons si nous avons réussi à cette résurrection toujours si difficile de l'histoire. Mais nous savons qu'aucune étude ne nous a plus donné les joies profondes et hautes dont l'étude a le secret.

FIN DE LA VIEILLE FRANCE

FRANÇOIS Ier

CHAPITRE PREMIER

COMMENT ON VIVAIT DANS CE TEMPS-LA.

Dans ce temps-là, l'homme n'avait point encore fait l'analyse de lui-même; la raison n'avait pas mesuré sa force et sa faiblesse, délimité le champ de son action. La science, balbutiant à peine, n'avait point arraché à la nature son voile de mystère; l'âme gardait ses premières curiosités et ses premiers étonnements; l'imagination était souveraine. Rien dans le monde visible et dans le monde invisible n'entravait son élan créateur. Elle les peuplait à sa fantaisie.

Les espaces infinis qui nous enserrent ne s'étendaient point alors, tristes et froids, roulant aveuglément les êtres et les choses sous le coup d'une nécessité implacable et dans les abîmes d'une solitude désolée. Dieu les remplissait de sa présence; tout avait par lui une cause et une fin intelligente et volontaire : les grains de sable, les insectes, les fleurs, les étoiles, comme les sociétés et les mondes. Son grand et paternel amour s'était plu à tirer les hommes du néant pour en faire des enfants à son image destinés à ses béatitudes, et il avait arraché la terre au chaos pour la

leur donner en présent. Une suprême harmonie enveloppait l'univers; toute la nature rayonnait vers l'homme, et l'homme et la nature rayonnaient vers Dieu.

Cette conception naïve et optimiste du monde peut paraître puérile à la science et à la philosophie d'aujourd'hui; il n'en est pas moins vrai que les hommes marchaient enveloppés dans son auréole comme dans une lumière qui guidait leurs pas et dans une confiance qui rassurait leur cœur. Elle ne les empêchait, il est vrai, ni d'avoir de terribles passions, ni de les satisfaire, — les saints ont toujours été rares, — mais avec la foi elle créait la tendresse et l'espérance. La miséricorde étant infinie et Dieu proche de nous, on entrait en composition avec lui comme on entre en composition les uns avec les autres. Ses bras étaient toujours ouverts, et le pécheur ne tombait jamais si bas qu'il ne valût la peine d'être racheté.

Cette grande valeur attachée à l'âme humaine et cette suprême sollicitude qui ne cessait d'y veiller gardaient la jeunesse dans les cœurs. Tant que les hommes se croient un père, ils se sentent un peu des enfants, et les plus farouches peuvent s'attendrir. Il y avait en ce temps-là plus de désordres, de violences, de cruautés qu'aujourd'hui; il y avait moins de froideur et d'indifférence.

L'élan juvénile était dans sa verdeur; l'héroïsme paraissait aisé. Héroïsme barbare, il est vrai : la guerre, les combats, les périls se mêlaient à tout, mais sans rien assombrir. L'épanouissement de l'homme rayonnait. Il le portait partout, en face de la nature et en face de lui-même.

Dans ce temps-là, on n'avait encore découvert ni les sauvages beautés du pittoresque, ni les charmes douloureux de la mélancolie. On n'admirait pas les montagnes inaccessibles, les roches nues, les déserts brûlés, les mers

infinies, les fleurs brisées qui s'inclinent, le triste brouillard, le crépuscule mystérieux. Toutes ces poésies naissant des harmonies, des contrastes, des nuances infiniment variées de la nature, et surtout du retour sur notre propre cœur et notre propre destinée, étaient pour nos pères lettres closes. S'ils se plaisaient comme nous à se rechercher eux-mêmes, c'était à la façon naïve et inconsciente de l'instinct, non point à la façon réfléchie et raffinée de l'analyse. Ce qu'on aimait dans ce temps-là, c'était le printemps verdoyant, les gras pâturages, les moissons mûries, les plaines fertiles, le grand air, le grand jour; c'était la jeunesse éternelle, l'éclat des fêtes, la solennité des cérémonies et surtout l'activité brillante de la guerre, le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux, les cris des guerriers; puis les ennemis abattus roulant dans la poussière et les riches rançons.

Dans ce temps-là, le pays de France n'était pas sillonné de toutes sortes de routes et de chemins couverts de voyageurs qui ne connaissent plus la distance. On n'entendait ni le sifflet de la locomotive, ni le roulement des voitures, ni le bruissement des machines; on ne voyait pas de populations amassées dans des fabriques bruyantes ni de cohues confuses dans des villes sans fin. Quelques routes royales, les rivières et les fleuves mettaient seuls en communication les points les plus éloignés du royaume, servant surtout au transport des armées, au train de la noblesse et du Roi. Dans les petites localités, des sentiers et des chemins étroits assez mal entretenus d'ordinaire reliaient les villages et les bourgs. Quand les chariots rustiques se hasardaient dehors un jour de pluie, c'est à grand'peine qu'ils se tiraient de l'ornière. Heureusement, ils n'allaient pas loin.

Les habitants du pays de France étaient alors divisés et

subdivisés en classes distinctes. Chacun avait ses mœurs propres, sa langue, ses habitudes, ses usages, et les gardait avec soin, suivant l'exemple des pères.

La vie générale était faible, sans base fixe, sans organisation définie; la vie locale était forte, ses liens étroits et serrés. Dans chaque groupe, on se tenait de près les uns aux autres : on se soutenait et l'on s'opprimait en même temps. La sociabilité, très puissante, était bornée et souvent despotique. On redoutait plus alors l'isolement qu'on n'aimait l'indépendance.

Pas de droits communs, mais des privilèges nombreux, variés et s'attachant à tout : à la haie, au mur, au clocher, à la propriété de celui-ci, à la fonction de celui-là, — surtout à la naissance. Les ambitions qui s'y rapportaient y trouvaient leurs limites. Manquant d'étendue, concentrées et tenaces, si elles donnaient à l'esprit de l'étroitesse, elles donnaient au caractère de l'assise et de la résistance. Les individualités brillantes et fortes, quand elles partaient de bas, pouvaient en souffrir; les masses s'en arrangeaient sans peine, quand les abus des hautes classes n'étaient pas trop criants.

Le plus noble principe de gouvernement est celui que l'homme tire de lui-même, mais combien il exige d'énergie et de vertu!

Dans la campagne, les nobles et les paysans; dans la ville, la bourgeoisie.

Les villes n'étaient pas alors des groupes mélangés et confus, sans caractère propre; c'étaient des individualités distinctes.

La ville se dressait le plus souvent sur une éminence, aux bords d'un fleuve ou d'une rivière. Dans la partie la plus élevée, un château fort la couvrait. Alentour, des murailles

crénelées, flanquées de tours et de bastions, et coupées de portes monumentales où se hérissait la herse et se dressait le pont-levis; aux pieds de la muraille, un profond fossé d'eau vive.

Au centre de la ville, sur la grande place, parmi des arbres séculaires, la cathédrale élevait dans les airs son clocher dominateur; à côté, l'hôtel de ville et le palais de justice, siége des échevins et de la cour. L'architecture mêlée de roman et de gothique étalait ici sans se gêner les piliers, les colonnes, les aiguilles pointues, le plein cintre enchevêtré à l'ogive, et les sculptures d'hommes et d'animaux. C'étaient souvent les plus étranges scènes, toute une histoire de pierre, tantôt tendre et naïve, tantôt burlesque, tantôt terrible, parfois toutes ces choses ensemble, où les générations de plusieurs siècles avaient travaillé.

Autour de la grande place aboutissaient les rues qui convergeaient vers l'enceinte, en se croisant et se recroisant irrégulièrement. Elles étaient bâties de maisons serrées, à l'aspect divers, que le propriétaire lui-même avait pieusement élevées. Les unes en bois, avec des auvents, des tourelles, des pignons sur rue; les autres plus vastes, en pierres de taille, aux arêtes saillantes nettement découpées, avec de larges façades, des porches arrondis, des balcons, des fenêtres dentelées, décorées de devises et d'emblèmes. Çà et là, des monastères avec leur vaste enclos, la chapelle, l'école, le cloître intérieur, les dépendances et les jardins, formant comme de petites cités dans la grande.

La ville ainsi posée avait une grande tournûre. On la voyait de loin saillir dans la campagne, et ses habitants en étaient fiers. Tous savaient son histoire, vivaient de ses coutumes et de ses traditions.

Nul, dans ce temps-là, n'était étranger aux armes. Les

bourgeois avaient leurs milices et, à l'occasion, revêtaient l'armure et maniaient la hallebarde bien qu'un peu gauchement. En l'absence d'une police, ils maintenaient eux-mêmes l'ordre dans la rue, et aux jours de danger se rendaient à la muraille et soutenaient l'assaut.

Les premiers parmi eux étaient les gens de robe qui ne prétendaient pas encore à la noblesse, mais qui étaient déjà pleins de morgue et de roideur.

Messieurs du Parlement ont toujours aimé à s'en faire accroire. Il fallait les voir se promener dans leurs robes longues sur les marches du palais, regardant de haut les pauvres hères qui venaient se faire juger! Et, avec cela, ils étaient des plus humbles devant le gouverneur de la ville et parlaient chapeau bas à l'envoyé du Roi.

Après eux, venaient les gens d'état, commerçants et industriels de toutes sortes. Ceux-ci vivaient assez à part dans leurs boutiques; mais ils avaient aussi leurs catégories et leurs prétentions, selon la nature de la marchandise et la quantité des richesses. Pourquoi pas, après tout? A chacun les siennes.

Dans la bourgeoisie, la vie privée était travailleuse et sobre, les mœurs monotones et austères; l'autorité de famille régnait sans contestation. Les femmes, élevées dans la soumission et le silence, ne quittaient leurs maisons que pour aller à l'église. On prétend bien qu'elles soupiraient tout bas quelquefois. Mais n'ont-elles pas soupiré toujours?

Dans la campagne, côte à côte, les paysans et les seigneurs.

Les paysans, adonnés à la culture, vivaient dans des villages clair-semés ou dans des fermes éparses. Absorbés par les travaux de la terre, l'horizon de leurs pensées et de leurs désirs ne dépassait pas celui de leurs champs. Dans

les grandes circonstances, ils allaient au bourg, centre de la vie rustique, des marchés, des foires, des divertissements profanes et des fêtes religieuses.

Quand les hommes de guerre ne ravageaient pas la contrée, que les maladies épargnaient la chaumière et que le ciel se montrait clément, le paysan n'était pas trop malheureux.

A cette époque, l'administration royale n'avait pas encore doublé les charges de la terre en joignant ses servitudes à celles de la féodalité. Le paysan relevait directement du seigneur, et le seigneur était proche, grand adoucissement à la dépendance. Quand on vit près l'un de l'autre, et qu'on vit l'un de l'autre, on finit toujours par s'accommoder. Sans doute, il y avait des duretés, des injustices, des colères, des tyrannies; mais il y avait aussi des élans de cœur, des générosités protectrices, de tendres gratitudes. La tradition vous liait, et, dans ce temps-là, le passé tenait beaucoup de place. Le paysan, comme le seigneur, avait son histoire, humble il est vrai, sans éclat, sans triomphe, mais enfin une histoire qui le rattachait à la terre où il était né. C'est tel de ses pères qui a jeté les fondements de sa maison, tel qui a défriché son champ, tracé le sentier où il marche, planté l'arbre qui l'abrite. Et lui aussi laissera à ses enfants sa fugitive trace. Chaque motte de terre parle à son cœur.

La noblesse, dans ce temps-là, était une classe exclusivement militaire, indépendante, brave, hardie et qu'on ne menait pas comme on voulait. On ne voyait pas alors les seigneurs s'entasser aux villes, dans des demeures étroites, entourés d'un luxe artificiel et mesquin. Pas davantage n'encombraient-ils les antichambres d'un souverain despotique. Le Roi se glorifiait encore d'être le premier des gentilshommes, et les gentilshommes se regardaient comme

ses compagnons héréditaires, les soutiens de la monarchie. « Anciennement, — nous dit Saint-Simon, — tout le monde se couvrait devant le Roi[1]. » Ce qu'alors on appelle *la cour,* c'est, dans un château royal, l'existence agrandie d'un seigneur de la féodalité. La Reine a ses dames et damoiselles, ses pages et serviteurs; le Roi, ses gardes, les officiers de sa maison, les dignitaires de sa couronne. Dans cette demeure large ouverte, à ce vaste et généreux foyer, ils exercent l'hospitalité antique. Du fond de toutes les provinces, les nobles accourent pour les visiter. Ils viennent courtoisement rendre hommage au suzerain, mais ils vivent chez eux indépendants et libres, au milieu des paysans qui cultivent leurs terres et des hommes d'armes qui les suivent au combat.

Aussi, la campagne française n'est-elle point alors, comme on l'a vue depuis, dépeuplée de noblesse. Partout, à côté des villages qui remplissent la plaine, s'élèvent les châteaux sur les hauteurs, avec une façon de guerre et de commandement.

Le noble n'est pas toujours riche, car la guerre avide entame ses biens, et, avec la guerre, la vanité non moins ruineuse, la passion d'égaler plus grand que soi; « surtout — nous dit Lanoue — quand on a vu la cour ou les pays étrangers, ce n'est pas avec sept ou huit cents livres de rente et quatre ou cinq enfants qu'on peut faire figure[2] ». Le castel est donc souvent démantelé. Les fortifications tombent délaissées des hommes d'armes. Le vent souffle à travers les fissures, la pluie y pénètre, les hiboux font leurs nids sous les toits, et partout les plantes parasites s'étalent. Dans cette habitation qui se soutient à grand'peine, la famille vit durement, mais elle est restée fière. Pauvreté

[1] Saint-Simon, t. IV, p. 198.
[2] Lanoue, *Discours politiques et militaires.*

dans ce temps-là n'impliquait pas mésalliance. Les nobles ruinés se faisaient tuer au service du Roi ; ils ne fumaient pas leurs terres de l'argent de la bourgeoisie. Pour les fils il y avait toujours place à l'armée, et pour les filles au couvent.

Quand la famille était riche, la demeure, toujours guerrière, était puissante et vaste. Elle comprenait des terres étendues et de nombreuses dépendances, peuplées d'hommes d'armes et bien fournies de munitions. A l'intérieur, des salles spacieuses et élevées, tendues de tapisseries antiques représentant des scènes d'histoire ou de religion ; de vieux portraits, de curieuses panoplies, des meubles immenses, massifs et incommodes ; une riche vaisselle, des offices bien garnis, des celliers et des caves pleines.

Tout un monde de gardes armés, de serviteurs domestiques, de pages, de chevaliers, de dames et damoiselles remplissait le château et composait une cour au seigneur et à la dame.

Si les bourgeois et les paysans ne changeaient guère de place en ce temps-là, les nobles, au contraire, étaient toujours en mouvement. La guerre les attirait sans cesse aux frontières, ou même à l'étranger, dans les Flandres, en Allemagne et en Italie. Quand ils ne guerroyaient pas, ils se « pourmenaient » d'un bout à l'autre du royaume, à cheval, selon la mode du temps.

Nous disons à cheval. En 1550, en effet, il y avait trois carrosses en France : celui du Roi, celui de la duchesse de Valentinois et celui du sieur de Laval, autrement dit Boys-Dauphin, si extraordinairement gros qu'aucune monture ne pouvait lui suffire[1]. C'est quatorze ans après, seule-

[1] VIEILLEVILLE, t. XXV, p. 234.

ment, que les carrosses apparurent en Angleterre. Le premier qu'on y vit appartenait à la reine Élisabeth, et frappa le peuple d'étonnement[1].

La libre et fougueuse allure d'un cheval de beau sang correspondait d'ailleurs merveilleusement au caractère, aux habitudes, aux goûts de la noblesse.

Le cheval n'était pas, dans ce temps-là, une force mécanique asservie aux besoins du jour, tantôt traînant de lourds fardeaux, tantôt conduisant de luxueux équipages. Monture individuelle par excellence, il était le serviteur et l'ami du cavalier. Par sa soumission, sa rapidité, son ardeur au combat, il contribuait à sa victoire, et, en cas de défaite, à son salut. Le cheval sentait cela. Une sorte d'intuition l'associait à toutes les péripéties de l'existence de son maître. Exposé aux mêmes fatigues, aux mêmes privations, aux mêmes dangers, il était sensible à la même gloire. Sa fonction l'humanisait.

Le cheval de Bayard, le *Carinan,* était si renommé que laissé pour mort sur le champ de Ravenne, il fut relevé par des hommes d'armes, ramené à la tente de son maître, pansé et guéri. Plus tard, Bayard le donna au duc de Lorraine comme son bien le plus précieux. Voyant Bayard en danger à Marignan, le duc le lui rendit, et il le sauva par la fuite[2].

Dès le premier âge, on rendait les enfants familiers à l'usage du cheval. Les filles avaient leurs haquenées qu'elles montaient assises. — C'est Catherine de Médicis qui inventa la fourche sur laquelle, depuis, la jambe fut passée. — Souvent aussi elles allaient en croupe; les cava-

[1] Il était conduit à deux chevaux par un Hollandais appelé Boonem. Vers 1619, Buckingam eut le premier l'idée d'accroître le nombre des chevaux, il en eut six. (*Mémoires du chevalier de Grammont,* t. I, p. 221.)

[2] Gaillard, t. I, p. 262.

liers même, dit-on, ne s'en plaignaient pas. Dans les grandes circonstances, elles enfourchaient l'animal et se montraient très hardies.

Il fallait voir alors dans la campagne, quand il y avait promenades ou chasses à courre, les belles chevauchées de dames et gentilshommes; il fallait voir les jupes et les banderoles flottantes, les bérets à longues plumes, les fringantes jaquettes, les hauts-de-chausses aux mille couleurs, les pourpoints, les jupons, les casaques brodées d'or, d'argent et de soie, sans parler des armes d'honneur damasquinées, couvertes de pierreries, et de l'habillement du cheval presque aussi beau; il fallait voir cette jeunesse brillante passer comme un coup de vent avec des cris d'animation et de joyeux éclats de rire!... Champs, prés, ravins et fondrières, n'étaient rien au pas des coursiers.

Les liens de la noblesse étaient alors très serrés. Si la classe est fermée, la famille est ouverte; ou plutôt la classe forme une grande famille où, depuis des siècles, le croisement des alliances a fait couler le même sang. Chaque famille a sa chronique, sa généalogie. On se connaît de temps immémorial sans s'être jamais vu. Les ancêtres ne se sont-ils pas battus quelque part, côte à côte, au service du Roi? Tout au moins ont-ils été compagnons à telle fête, au sacre de tel souverain, à la réception de tel ambassadeur. Peut-être un duel les a-t-il mis en amitié. De tous les moyens, c'est encore le meilleur. Et puis, il y a le chapitre accidenté des grand'mères. Quand les parents se sont fait la cour à quelques centaines d'années, les petits-enfants doivent s'en souvenir. Ainsi, le passé vivant dans le présent, la cordialité, l'aisance, la bonne grâce, étaient héréditaires, et l'hospitalité coutumière mettait incessamment ces vertus au jour. On ne vivait qu'en réceptions, en grandes compagnies. Et

quels galas, bon Dieu! Des tables, plus abondantes que délicates et choisies, succombaient sous le nombre des services et le poids des mets. Les repas duraient des heures, suivis de toutes sortes de divertissements : les exercices, les jeux, les danses, puis le récit des aventures. On prétend bien qu'il était parfois aussi question d'amour en ce temps-là. Les humains ont toujours été enclins à cette folie, et la noblesse française se piquait alors de la « mener merveilleusement » . .

Le clergé, très gallican, tout en formant lui-même une classe à part, restait étroitement uni à la monarchie. En cas de dissentiment entre le Roi et le Pape, il n'hésitait point à se ranger derrière le souverain du pays et, pour le défendre, faisait feu de toutes armes. Les grands dignitaires, cardinaux, évêques, abbés à bénéfice, sortant de la noblesse ou de la haute bourgeoisie, prenaient part à la politique. Ils avaient voix au conseil du Roi, remplissaient des missions de confiance, surtout des ambassades, étant fort habiles à la diplomatie. Gens mondains, du reste, beaux diseurs, se piquant de galanterie, ils prisaient un peu plus haut les plaisirs de la cour et les faveurs des dames que les abstinences de leur état.

Au-dessous, le clergé de paroisse et les religieux non cloîtrés vivaient avec le peuple et la petite bourgeoisie dans les termes de la familiarité la plus cordiale. Le curé, d'ordinaire, était un bon vivant qui ne dédaignait ni la dive bouteille ni les paroissiennes de belle humeur; et les religieux n'affectaient pas plus de pruderie. Il fallait voir MM. les Cordeliers marcher d'un air superbe avec leurs robes traînantes, entrer dans les fermes des campagnes et les boutiques des villes comme s'ils étaient chez eux, et faire la loi à tout le monde. Les femmes se montraient toujours prêtes à s'agenouiller devant leur habit, et

les maris même grommelaient quelquefois de tant d'obéissance... Mais bah! des gens d'église! Rien de pittoresque, d'ailleurs, comme leurs sermons. En ce temps-là, on n'avait pas peur du mot propre. Les termes les plus crus, les images les plus colorées, les descriptions les plus hardies allaient crânement leur train, sans compter les interpellations aux pécheurs et pécheresses. « Je vais jeter mon bonnet à celui de vous qui a trahi dans l'année le saint sacrement du mariage », s'écriait un moine. Et les hommes de goguenarder dans leurs barbes, les femmes de dérober en frémissant la tête sous leur cape. Ces incidents n'empêchaient pas, du reste, le pasteur et les ouailles de vivre fort bien ensemble. Chacun faisait son métier.

Il y avait bien, il est vrai, les théologiens de la Sorbonne, que leur science abstruse rendait âpres, fougueux et difficiles à vivre. Ceux-ci se posaient volontiers en redresseurs de foi et chercheurs d'hérésies. Mais ils étaient peu nombreux, et quand ils se montraient trop bruyants, le Roi les faisait taire.

Parmi ce clergé aristocrate, populaire ou savant, se trouvaient aussi les saints et les saintes. Ceux-ci, vivant à part d'abstinence et de charité, se donnant tout à tous, maintenaient haut l'idéal des vertus chrétiennes. Ils étaient l'honneur du drapeau.

Et l'éducation de la jeunesse, demandera-t-on peut-être, quelle place occupait-elle dans ce cours hasardé de la vie? Tremblons sur la réponse. Les philosophes et les sages n'avaient point encore songé à y mettre la main; pas même n'avaient-ils inventé ce gros mot de pédagogie. Les enfants, toutefois, ne laissant pas que de venir au monde, — ils y ont toujours mis de la bonne volonté, — on se tirait avec eux comme on pouvait d'affaire. Mais quelle

misère, bon Dieu! Parlerons-nous des filles? Ah! leurs doctes collèges étaient loin! Les prières, les travaux à l'aiguille, la généalogie et le blason, il n'en fallait pas davantage. Les religieuses y suffisaient ou quelque modeste gouvernante. Si avec cela elles devenaient, comme on l'a prétendu, les personnes du monde les plus séduisantes, c'est que sans doute Dame nature, prévoyant l'incurie, se mettait en frais. Et puis, à une époque où s'éveillent toutes les curiosités de l'esprit et de l'art, celles qui sont bien douées se font une éducation à elles-mêmes, la meilleure en tout temps.

Les garçons, d'ailleurs, n'avaient guère plus de science. Quatre procédés, nous dit Lanoue, étaient pour eux en usage :

1° Les Universités;

2° Les régiments d'infanterie;

3° Les séjours en quelque illustre maison des pays étrangers, en qualité de pages ou d'enfants d'honneur;

4° Les séjours dans les grandes maisons de France.

Dans les Universités, continue-t-il, les jeunes gens prennent toutes « les contenances mal agencées des écoliers », sans courtoisie de manières et de langage ni adresse aux armes et aux jeux, de sorte qu'ils se trouvent ensuite tout à fait dépaysés parmi les gentilshommes. La vanité d'ailleurs se mêle à toute l'instruction. Ils se croient supérieurs en savoir aux autres jeunes nobles; mais comme ils quittent les Universités trop tôt, ils ne savent en réalité que des mots qui ne leur sont d'aucun usage. En outre, la surveillance y est nulle, et leur vie d'ordinaire fort déréglée.

Les régiments d'infanterie valent-ils mieux? Les élèves ont bien des officiers spéciaux pour les gouverner et les instruire au métier des armes. Mais que sont le plus

souvent ces hommes-là? De vrais débauchés, « dont les mauvais exemples conduisent à la dissolution ». Au lieu donc de s'y façonner, les jeunes gens s'y perdent. Ce qu'ils apprennent là, ce sont les « blasphèmes contre Dieu, les querelles entre amis, le jeu jusqu'à perdre la chemise, les amours honteuses avec les femmes impudiques et une licence effrénée qui porte à battre, piller et manger le peuple sans compassion ».

Les séjours dans les pays étrangers ne présentent pas moins d'écueils, et si l'on prend ce parti, c'est simplement par l'opinion que « les drogues d'autrui sont meilleures que les siennes propres ». Le seul avantage qu'on en retire, c'est l'apprentissage des langues; mais que d'inconvénients à côté! En Allemagne, les jeunes gens deviennent grossiers et lourds, maladroits en toutes choses, et quand ils rentrent dans leur pays, la liberté qu'ils y trouvent devient pour eux de la licence. En Italie, ils se raffinent; mais ils deviennent plus enclins aux passions, plus aptes aux vices, et ils rapportent en France des dispositions très pernicieuses.

Chez les seigneurs français, il est vrai, ils voient « plusieurs belles choses comme triomphes, festins, combats ». Ils apprennent aussi à s'habiller proprement, à parler selon la qualité des personnes, à composer leurs gestes et à devenir adroits aux jeux et aux exercices de corps, mais ils s'y imprègnent en même temps des mauvaises mœurs qui abondent partout dans les cours. Ils deviennent dissolus en paroles, relâchés en actions, jureurs du nom de Dieu, moqueurs, faciles à l'injure et très experts au mensonge et en mille tromperies. Il y a bien, il est vrai, des maîtres et des écuyers qui doivent veiller à leur conduite. Oui, ils sont sensés le faire, mais ils ne le font pas, et, loin de là, leur donnent de mauvais

exemples. S'ils le font, c'est mollement, d'autant que dans la plupart des cas le nombre des pages est trop grand pour celui des maîtres. Ainsi, ces jeunes gens ne sont pas instruits, et de plus, bien souvent, ne sont pas vêtus d'une façon suffisante; vous les voyez sans cesse courir au hasard, « sans chausses, jouer aux quilles avec les laquais ou les garçons d'écurie [1] ».

Tel est le tableau peu édifiant qu'on nous trace. Et pourtant quelle forte race sort de ce désordre, et quelles âmes souvent généreuses et hautes! L'abandon même nous trempe. Les hasards enseignent l'initiative et la résolution; la rudesse du dehors porte à la concentration du dedans. Les enfants, à cette époque, sont parfois d'une extraordinaire précocité. Dès le premier âge on leur voit les tendances les plus hardies, un mélange de rêves naïfs et d'actes audacieux.

Le maréchal de Fleurange nous raconte lui-même comment il quitta la maison paternelle pour venir offrir ses services au roi Louis XII.

Robert III, c'était son nom, de la célèbre maison de La Marche, descendait en droite ligne du Sanglier des Ardennes [2]. Son père était seigneur de Sedan; son oncle, cardinal [3]; sa mère, une Croy, princesse de Chimay. La famille menait grand train à Sedan.

[1] *Discours* de Lanoue, édition de 1587, p. 116-124. Lanoue conclut en demandant à l'État des écoles préparatoires et des écoles d'application militaires fortement disciplinées. — Voir aussi sur ce sujet les observations qui suivent les *Mémoires de La Trémouille*, t. XIV, p. 235.

[2] Voyez son très intéressant portrait dans la collection Niel, Bibl. nationale. La maison de La Marche tirait son origine des comtes d'Athènes et d'Altemberg. Dès le douzième siècle, elle donne des archevêques à l'église de Cologne. Plus tard, elle se partagea en plusieurs branches, désignées dans les ouvrages héraldiques sous les dénominations de Clèves, Nevers, d'Aremberg, Sedan, Bouillon, Maulevrier, Lumain. (*Mémoires de Fleurange*, t. XVI, p. 1.)

[3] Celui qui tenait le duché de Bouillon entre ses mains.

Robert avait passé dans la maison paternelle les premières années de sa vie. En qualité d'héritier, il avait un gouverneur, des gentilshommes, des valets attachés à son service. Dès l'enfance, il montra une grande adresse aux exercices de corps. Fort, léger et infatigable aux jeux et aux armes, sa jeune imagination travaillait en même temps beaucoup. Les romans de chevalerie l'enthousiasmaient. Enfermé dans sa chambre, il pouvait demeurer des heures immobile à en tourner les pages, se passionnant pour les héros d'aventure, vivant de leur vie.

Vers 1501, comme il avait atteint neuf ans, « se sentant solide sur son petit cheval, il délibère en lui-même » d'aller voir le monde et de rendre visite à Louis douzième, qui pour lors était le prince le plus en renom de la chrétienté.

Ses projets sont d'abord cultivés en secret, puis il s'en ouvre timidement à un gentilhomme français, le vicomte d'Etoge, allié de sa maison, et au capitaine Jennot, lieutenant de cent hommes d'armes de la compagnie de monsieur son père. Ceux-ci commencent par s'effrayer, mais peu à peu il les persuade de la beauté de son projet, et il fait tant qu'ils consentent à se joindre à lui pour demander la permission du seigneur. Mieux encore, l'enfant réussit à obtenir le concours de sa mère.

Quand donc le prince, qui guerroyait alors contre le duc de Lorraine, revient à Sedan, on l'entoure, on le presse. Comment résister à tant d'instances, et surtout de la part du *jeune aventureux,* — ainsi nommé par la chronique, — à tant d'enthousiasme? Le père devait céder. Il céda.

On fait donc les préparatifs du voyage, un petit train pour suivre l'enfant, selon la mode du temps : son gouverneur d'abord, Fontaine, fils du prévôt de Bouillon; deux gentilshommes, Tourneville, appelé en France le

Chevalier des Ardennes, et François de la Joust, seigneur de Perrault; puis Vidost, l'enseigne de sa compagnie.

Les adieux se font sans trop de déchirement, et voilà notre héros en route, rêvant peut-être déjà de délivrer quelque dame et d'occire quelque malotru.

Tout d'abord, il se rend à Pougy pour saluer madame de Braine sa tante, et de là en France, vers Blois, où se tient la cour.

La petite troupe arrive sans encombre. M. de Tourneville s'en détache et se présente au château de la part de son maître. Il est reçu par le Roi et lui conte l'aventure.

Louis XII, fort amusé du récit, donne des ordres pour que la troupe soit installée au château et s'y repose jusqu'au lendemain. Il mande alors devant lui le jeune Robert. Celui-ci se présente, tout fier, sans aucun embarras, et le Roi lui dit :

« — Mon fils, soyez le très bien venu. Vous êtes trop jeune encore pour me servir, et à cause de cela je vous envoie à Amboise vers M. d'Angoulême. Vous êtes de même âge, et je crois que vous ferez bon ménage ensemble.

« — J'irai où il vous plaira me commander, — répondit l'enfant. — Cependant, je suis assez vieux pour vous servir et pour aller à la guerre, si vous voulez.

« — Vous avez bon courage, mon ami, — répliqua le Roi; — cependant j'aurais peur que les jambes ne vous faiblissent en route. Mais, je vous le promets, vous irez plus tard avec moi; je vous manderai. »

Il envoie alors l'enfant vers la Reine et les dames, qui lui font « merveilleusement bonne chère ». Nous nous doutons aussi qu'on le questionna, les dames ayant toujours été curieuses d'aventures.

Le lendemain, selon les ordres du Roi, Robert se rend à Amboise. Il descend entre les deux ponts, à l'enseigne

de Sainte-Barbe, et attend la volonté de la duchesse qu'on avait prévenue. Elle commence par lui envoyer force vivres pour qu'il puisse se refaire, et après le dîner il se rend au château.

Le petit comte d'Angoulême avait alors précisément sept ans, et sa sœur Marguerite en avait neuf. Tous deux étaient élevés à Amboise sous les yeux de leur mère, et en nombreuse compagnie de jeunes seigneurs et damoiselles. L'arrivée d'un nouveau compagnon dont chacun racontait déjà les prouesses ne pouvait que leur être plaisante. Robert reçut en effet un « accueil merveilleux ». La connaissance se fait vite à cet âge. Dès la première entrevue, on compare les tailles, et il se trouve que François d'Angoulême, de deux ans plus jeune, est aussi grand que Robert.

Bien vite, on installe le nouveau venu. A table, au jeu, aux exercices, il a partout sa place et il la remplit sans aucun embarras. Quelques jours après, en effet, le Roi se rendant en Bretagne, par la Loire, s'arrête à Amboise sans descendre à terre, et les deux jeunes gens, François et Robert, vont le saluer au passage. On les porte dans la même litière, et voilà un grand débat pour savoir qui sortirait le premier, car il n'y avait qu'un seul trou. Ainsi, — ajoute le chroniqueur, — le jeune aventureux se croyait déjà, dans la maison, « aussi maître que le prince[1] ».

Suivons maintenant les jeunes gentilshommes à la cour d'Amboise, pour prendre une idée plus précise des jeux et exercices qui constituent leur existence.

C'est d'abord un jeu de balles nommé *escaigne* et joué en plaine. L'escaigne est une sorte de raquette qui sert à chasser la balle; on la garnit de plomb afin qu'elle soit

[1] Ces adoptions fort en usage resserraient les liens de la noblesse et préparaient aux rois et aux princes, dès leurs premières années, des compagnons futurs qui leur étaient attachés par des liens personnels.

plus pesante et donne de plus grands coups. Puis le jeu de l'arc; les jeunes gentilshommes se réunissent, et c'est à qui enverra le trait le plus loin. On place aussi un blanc sur une porte, et, à l'aide de la serpentine, on tire de petites flèches en s'efforçant de le toucher. Puis on étend des rets et l'on dresse des pièges, pour prendre des cerfs et toutes sortes de bêtes sauvages dans la forêt. Viennent ensuite les grosses boules, autre jeu d'Italie, non accoutumé par deçà les monts. Il consiste en une boule aussi grosse qu'un tonneau et pleine de vent. On se sert pour la mouvoir d'un bracelet d'étain bien feutré avec des courroies de cuir étendues du coude jusqu'au poing, et à la main d'une poignée d'étain. Ce jeu, fort plaisant quand on sait s'en servir, demande une grande adresse et une grande force. François d'Angoulême tenait ordinairement la partie avec Anne de Montmorency contre Brion-Chabot et Robert de La Marche [1].

Les jeunes gens réunis formaient aussi des bataillons armés pour s'exercer à la guerre. Dans un de ces combats en miniature, près du jeu de paume, à Amboise, M. de Vendôme, qui était venu voir M. d'Angoulême, faillit être affolé de surexcitation. D'autres, comme lui, semblaient perdre la tête.

A mesure qu'ils grandissaient, les jeunes gentilshommes commençaient à s'armer, à faire des joutes et tournois de toutes sortes « au vent, à la selle dessanglée et à la nappe ». Il y eut entre autres, dans la grande cour du château de Blois et devant le donjon, un tournoi mémorable où tous ces jeunes gens se montrèrent d'une façon mer-

[1] On sait que Montmorency devint connétable sous François Ier, Brion-Chabot amiral; Robert de La Marche, pris à Pavie, fut envoyé prisonnier des Espagnols au fort de l'Écluse. C'est dans la solitude de la détention qu'il écrivit ses mémoires.

veilleuse. Le marquis de Montferrat y était le premier des venants pour les dames, M. de Bourbon y amena cent hommes d'armes, et Robert de La Marche cinq cents [1].

On voit d'ici ce train de vie : un véritable apprentissage de guerre complété par la connaissance détaillée de chaque arme, l'enharnachement des chevaux et la façon de les soigner, le groupement des hommes sur le champ de bataille, les mouvements des troupes, les ressources de l'attaque et de la défense, etc.

Sans doute, on était censé apprendre d'autres choses. A côté des hommes d'armes, il y avait de savants abbés qui s'efforçaient d'ouvrir l'esprit de cette jeunesse remuante aux charmes de la grammaire latine et aux beautés de la théologie. Mais, bon Dieu! quels résultats affligeants! Si les plus dociles finissaient par être en état de suivre les offices religieux dans un livre d'heures, bon nombre, et des meilleurs, Anne de Montmorency entre autres, le filleul de la Reine, n'arrivaient point à lire couramment et à tracer sans hésitation leur signature.

« Ce fol langage court aujourd'hui — disait déjà Alain Chartier, au dernier siècle, — que noble homme ne doit savoir ses lettres, et on tient à reproche de *gentillesse* bien lire ou bien écrire [2]. »

Une fois en possession de leur indépendance, on conçoit qu'il n'est pas d'excès et de folie auxquels ne se portent les plus ardents de ces jeunes hommes par fougue, instinct de lutte, amour du péril. Voici, par exemple, une bande qui prend l'engagement de n'entrer dans les villes que par-dessus les maisons, en franchissant les rues étroites d'un toit à l'autre. Tavannes, à Fontainebleau, fait sauter son cheval

[1] Fleurange, t. XVI, p. 6-10.

[2] L'espérance, édition Duchesne, p. 316. — La Trémouille, t. XIV, p. 240.

de roche en roche, jusqu'à la largeur de vingt-huit pieds. Jacques de Savoie, duc de Nemours, monte au galop, à Paris, les grands degrés du palais de justice, et, après avoir fait ses « promenades, courses et folies » dans la galerie et la grande salle, descend par les degrés de la Sainte-Chapelle sans que le cheval ait bronché [1]. Puis, ils parient de faire soixante lieues en un jour avec des chevaux disposés par relais jusqu'en Bourgogne, et ils tiennent le pari. Ils descendent dans une hôtellerie, y trouvent dix hommes qu'ils veulent forcer de dîner avec leurs gants. Ceux-ci tirent l'épée. On se bat et l'on se blesse fort des deux parts. D'autres fois, ils allument un incendie et font passer leurs chevaux à travers les flammes. Ils se dressent des embuscades les uns aux autres pour le plaisir de s'éprouver, jouent à se blesser et même à s'occire. Un jour, ils faillirent étrangler Jarnac qu'ils avaient fait semblant de pendre. La corde fut coupée juste à temps [2]. Un autre jour, ou plutôt une nuit, à Amboise, le Roi François Ier étant au lit, et toute la cour retirée, le duc d'Orléans dit à ses amis : « Allons battre le pavé sur les ponts, contre ces laquais qui ne font que ribler et battre tout le monde. » Ils s'y rendent aussitôt, et y trouvent en effet une troupe de grands laquais, « même ceux du Roi », qui portaient tous des armes et tenaient « le pont en subjection ». Ceux-ci ne les connaissant pas se mettent en défense, et aussitôt commence le combat. M. d'Orléans, en tête, s'exposait tellement qu'il allait être tué, quand M. de Castelnau [3], le couvrant de son corps, reçut le coup à sa place et « tomba mort par terre ». M. d'Orléans, resté maître du pont,

[1] Brantôme.
[2] Tavannes, t. XXVI, p. 43-45.
[3] Le frère de celui qui eut la tête tranchée à Amboise pour avoir fait partie de la conjuration.

« fit emporter M. de Castelnau, qu'il regretta infiniment et doublement, parce qu'il l'aymoit, et aussi qu'il estoit mort pour luy ». Le Roi se courrouça fort de cet esclandre; mais son fils n'en fut pas moins prêt à recommencer [1].

De telles « chaleurs de jeunesse » auraient conduit à une complète barbarie, si elles n'avaient trouvé un contrepoids dans les disciplines du temps : la foi religieuse, l'idée de race, les sentiments de la chevalerie.

La religion, il est vrai, dans l'effervescence et les désordres de la vie guerrière, n'apparaît guère que sous la forme d'une règle qu'on ne suit pas. Cependant, nul ne la met en doute, et cela seul est une force. On a beau en ce temps-là être gaulois, rabelaisien, se gausser des moines qui aiment le vin, la bonne chère et quelque chose avec, railler les grands dignitaires qui prêchent la pauvreté de l'Évangile en étalant le luxe de leurs palais, on n'en reste pas moins croyant, et l'Église a bien des ressources. Son organisation savante, ses cérémonies solennelles, sa connaissance profonde du cœur humain, son esprit insinuant, son habileté, sa souplesse, autant de moyens pour s'emparer des hommes. Rien n'est pour elle ni trop petit, ni trop grand. Elle commande aux nations et elle descend dans les plus minces détails de l'existence individuelle. La religion préside à toutes nos relations. Dans un temps d'abandon et de violence, elle enseigne le respect, la douceur, la fidélité; elle protége le faible; elle fait sentir le lien de l'humanité. Les excès, d'ailleurs, ont toujours préparé les retours. Le dégoût, la tristesse, le remords suivent le débordement des passions. C'est alors que la religion apparaît. Elle trouble par ses appels l'âme désem-

[1] Brantôme, t. I, p. 275.

parée ; elle l'émeut, la confond et finit par s'emparer d'elle. Les plus criminels demandent sur le champ de bataille à mourir, comme Bayard, la croix sur la poitrine. Souvent le désespoir les saisit au milieu des grandeurs de la cour ; d'autres fois dans la ruine. Peu importe. Tous les repentirs sont bons à Dieu.

Le sentiment de la race s'unit au sentiment religieux pour créer une forte discipline de famille, premier frein de la vie instinctive.

Orgueil, a-t-on dit. Mais toutes les forces personnelles se transforment en orgueil quand la raison ne les bride pas. L'orgueil individuel est plus hautain encore et plus dur que l'orgueil de race, car il nous isole davantage. Le sentiment de la race a du moins cette vertu, en nous liant à ceux qui nous précèdent et à ceux qui nous continuent, de nous sortir de notre étroite personnalité. Il a un caractère social. En ce temps-là, on retourne beaucoup en arrière. Le lointain des âges idéalise le passé, le revêt de grandeur et de poésie. Les pères, apparaissant entourés de prestige, sont des types d'honneur et de vertus qui obligent leurs descendants. On raconte leur vie, on célèbre leurs exploits, on s'imprègne de leurs souvenirs. Exemples à suivre, exemples à donner. Les impressions qu'on en retire, profondes, solennelles, disciplinent les premiers élans d'une personnalité impérieuse : l'égoïsme aveugle, l'outrecuidante vanité. La jeunesse n'est rien jusqu'à ce qu'elle ait fait ses preuves. Dans la famille, les enfants sont assimilés aux serviteurs, qualité d'ailleurs qui n'a rien alors d'humiliant.

La féodalité, en liant la fonction à la fonction, lie l'homme à l'homme. En l'absence d'une vie générale organisée, elle ramène toute l'activité et toute la vertu à des rapports individuels, hiérarchisés en une série de ser-

vices qu'on se rend les uns aux autres. Les offices de la domesticité y rentrant, sont nobles à ce titre. Les enfants s'honorent de servir leurs parents, comme les vassaux leur suzerain, les chevaliers leur dame.

Écoutons le récit du *loyal serviteur*.

Bayard appartenait à une ancienne maison du Dauphiné féconde en honneur et en bravoure. Ses ancêtres étaient morts à Poitiers, à Crécy et à Azincourt. Son père avait été si fort blessé à la journée de Guinegate [1], qu'il avait dû quitter le métier des armes. Depuis cette époque, il vivait paisible et pauvre avec sa nombreuse famille, dans son castel, situé à l'extrémité de la vallée du Grésivaudan, à six lieues de Grenoble [2].

En 1489, ayant alors au moins quatre-vingts ans, il fait comparaître devant lui ses quatre fils, en leur demandant ce qu'ils comptent faire.

L'aîné, sans ambition, choisit de rester au castel à servir son père, à cultiver la terre et à combattre les ours. Les deux plus jeunes demandent à être d'Église comme leurs oncles, M. de Grenoble et M. d'Esnay. Quant au deuxième, alors âgé de treize ans et qui était « éveillé comme un esmerillon », il répond que l'exemple des hommes du temps passé et le récit de leurs faits d'armes lui sont entrés dans le cœur, et qu'il voudrait prendre leur état avec le grand désir et l'espérance en Dieu de ne leur pas faire de déshonneur.

Le vieillard y consent.

« — Déjà — dit-il au jeune Bayard — tu ressembles de visage et de corps à ton grand-père, si accompli chevallier.

[1] Celle de 1479, non celle de 1513.

[2] La terre de Bayard avait été érigée en fief, en 1444, en faveur de l'aïeul de Bayard, par Geoffroy de Meingre dit Boucicaut, gouverneur du Dauphiné. (*Mémoires du loyal serviteur*, observations 3, t. XIV, p. 316.)

Je me mettray en peine de te bailler le train nécessaire pour suivre la même route. »

Dès le lendemain, ne pouvant chevaucher, il envoie un de ses serviteurs vers l'évêque de Grenoble, son beau-frère, le priant de se transporter en son gîte pour une affaire de famille.

L'évêque arrive aussitôt. Quelques gentilshommes se trouvaient là. On se met à table, et à la fin du repas, après les grâces, le père pose la grave question : à savoir où l'on enverra l'enfant pour apprendre le métier des armes.

Chacun émet son avis. L'évêque, à son tour, prenant la parole, rappelle l'amitié que les ducs de Savoie ont toujours montrée à la famille, et propose de s'adresser à eux.

« — Si bon vous semble, — ajoute-t-il, — après avoir mis l'enfant en bon ordre et l'avoir muni d'un petit roussin que j'ai recouvré depuis quatre jours de l'évêque d'Uriage, je le mèneray demain matin à Chambéry, où se trouve en ce moment le duc Charles. »

Ce propos paraît excellent à toute la compagnie, et aussitôt le seigneur Bayard donne son fils à l'évêque en lui disant :

« — Tenez, monseigneur. Je prye qu'il vous fasse honneur en sa vie. »

Tout étant décidé, l'évêque envoie querir son tailleur, qui apporte velours, satin, tout ce qu'il faut pour un costume, et besogne si bien la nuit durant que le lendemain tout est prêt.

On déjeune donc, et, avant le départ, on se rend à la basse cour du château, où l'enfant devait se présenter à la compagnie monté sur son roussin. Il arrive, et le cheval, piqué de l'éperon, sentant un fardeau léger, fait trois ou quatre sauts, ce qui effraie fort la compagnie. Mais au lieu de crier à l'aide, le jeune Bayard, « d'un gentil cœur

assuré comme un lyon », lui donne trois coups d'éperon en lui livrant carrière dans la basse cour, ce qui le soumet sur-le-champ. Joli début pour un garçon sorti depuis quinze jours de l'école.

Le père, tout épanoui, s'enquiert de son fils s'il n'a point eu peur. L'enfant secoue la tête d'un air triomphant; les gentilshommes le complimentent, et l'évêque de Grenoble, prêt à partir, lui crie de loin :

« — Mon neveu, mon amy, ne descendez point; prenez congé de toute la compagnie. »

« Lors, le jeune enfant, d'une contenance joyeuse », souhaite à son père une bonne et longue vie, et lui demande sa bénédiction. Pendant ce temps, « la pauvre dame de mère estoit en une tour du château qui tendrement ploroit; car bien qu'elle fût joyeuse de voir son fils en voye de parvenir, amour de mère l'admonestoit de larmoyer ». Cependant, elle descend, vient à son fils et lui recommande la pratique de toutes les vertus chrétiennes, entre autres ces trois choses : de toujours bien servir Dieu, de se montrer doux et courtois aux gentilshommes, et d'être charitable aux pauvres. Puis, elle tire de sa manche une boursette contenant six écus d'or, fruit de ses économies, qu'elle baille à l'enfant, et elle remet au serviteur de l'évêque une petite mallette pleine de quelque linge pour ses nécessités, avec deux écus pour lui-même, en le priant de recommander les effets au serviteur de l'écuyer sous la charge duquel sera le jeune homme.

Enfin, on se met en route, le jeune Bayard se croyant en paradis sur son petit roussin.

C'était un samedi.

Les voyageurs, allant tout droit à Chambéry, y arrivent le soir même. Aux portes, ils trouvent le clergé qui venait rendre hommage à son évêque. Après les compliments

d'usage, ils vont loger chez un notable bourgeois, très fier de les héberger.

Le lendemain dimanche, de bon matin, l'évêque se rend au château pour faire sa révérence au duc. Celui-ci le reçoit très joyeusement, car l'évêque était regardé comme un dévot personnage, une sorte de saint. Ils vont ensemble à l'église, tout en devisant amicalement, et pendant la messe l'évêque sert le duc; il lui baille l'Évangile à baiser et la paix « comme il convient envers les princes ». Après la messe, ils reviennent au château, et le duc garde l'évêque à dîner. Le jeune Bayard, debout, servait son oncle, lui baillait à boire et obéissait à tous ses ordres. Le duc remarque l'enfant pour sa jeunesse et sa bonne grâce, et demande à l'évêque qui il est.

« — Monseigneur, — répond celui-ci, — c'est un homme d'armes que je vous amène pour vous servir, s'il vous plaît. Après disner, si c'est votre plaisir, vous le verrez en l'estat où je le vous veulx présenter.

« — Vraiment, — dit le duc, qui déjà l'avait pris en amour, — il serait étrange de refuser un tel présent. »

Après le dîner du duc, le jeune Bayard, qui avait tout entendu, ne s'amuse point aux morceaux. Vite, il va faire sceller son roussin, le met bien en ordre et vient, au petit trot, se présenter dans la cour du château.

Le duc, appuyé à la galerie, voyant entrer l'enfant qui faisait bondir son cheval comme un homme de trente ans connaissant la guerre, se tourne vers l'évêque et lui dit :

« — Je crois que c'est notre petit mignon, qui si bien chevauche à cheval?

« — Oui, monseigneur, — répond l'évêque, — c'est mon neveu, et de bonne race. Son père est trop miné de faiblesse, de vieillesse et des coups qu'il a reçus à la guerre

pour venir vers vous, mais il se recommande à votre bonne grâce et vous fait de son fils un présent.

« — En bonne foy, — répond le duc, — je l'accepte volontiers. Le présent est beau et honneste. Dieu le fasse prudhomme. »

Donc, il commande à son premier écuyer de prendre en garde le jeune Bayard, et l'évêque, après l'avoir remercié très humblement, se sépare de lui [1].

Les sentiments chevaleresques pour les femmes joignaient à cette forte discipline de famille leur raffinement et leur grâce.

Il ne suffisait point alors, pour se montrer parfait gentilhomme, d'être adroit aux jeux et aux armes, de connaître les choses de guerre et d'y faire preuve de vaillance. Il fallait, de plus, savoir rendre aux dames tout un ensemble de soins délicats qui constituaient leur service : empressement, attentions, égards, discrétion, respect. Il fallait savoir composer son langage, dire des choses douces, conter des histoires d'amour, entrer et sortir avec grâce, faire la révérence et ployer le genou à propos.

Tout jeune gentilhomme, au sortir de l'enfance, était attaché en qualité de page ou d'enfant d'honneur au service d'une dame, et tout en se livrant à certaines heures aux exercices de guerre, il se tenait aux ordres de sa « maîtresse [2] ». Il devait la suivre à la promenade, la servir à table, remplir ses messages, écrire des lettres à sa volonté,

[1] *Mémoires du loyal serviteur*, t. XIV, p. 321-346.

[2] On les appelait parfois aussi valets, valetons et damoiseaux. Quand ils étaient attachés aux personnes de la famille royale, ils prenaient le titre d'enfants d'honneur. Au bout d'un certain temps, ils étaient mis hors de page et devenaient écuyers. Alors, ils accompagnaient les chevaliers dans les combats; ils devaient parer les coups qu'on leur portait et les secourir dans toutes les circonstances. (*Mémoires de La Trémouille*, t. XIV, p. 263-264. Fleurange, t. XVI, et notes p. 444.)

lui lire des romans de chevalerie, des chansons, des lieds, ou lui parler pour la distraire. On prétend bien qu'ils remplissaient, à l'occasion, des missions plus délicates, mais ce n'est point notre affaire [1].

Les femmes prenaient au sérieux leur rôle. Toute la science de la galanterie était expliquée dans un catéchisme qu'on appelait l'*Art d'aimer* et qu'elles commentaient doctement en l'enseignant à leurs serviteurs. L'amour était, dans ces leçons, tout à fait spiritualisé. *L'amour de Dieu et des dames,* disait-on. Ces deux mots semblaient inséparables, comme la légende religieuse et les aventures héroïques [2]. On devisait à perte de vue sur ces sujets troublants, avec un mélange de raffinement subtil et d'exaltation naïve; puis on mettait la théorie en action. Un chevalier devait savoir démontrer par sa vaillance la beauté et les vertus de sa dame. De là, dans les combats, les inventions les plus étranges et les plus téméraires, des actes gratuits d'héroïque courage. Gaston de Foix, à Ravenne, avait un de ses bras nu, sans armure, du coude jusqu'au gantelet, et il le levait haut devant ses troupes au moment de courir sur l'ennemi, les priant de regarder comment il allait se battre « pour l'amour de sa mye [3] ». En Picardie, un gentilhomme avait fait vœu de porter un tronçon de *grève* à la jambe et de ne combattre qu'en cet accoutrement; un autre, de n'avoir pour habit qu'une chemise, et pour casque que la cornette de sa dame, jusqu'à ce qu'il eût abattu dix chevaliers et qu'il les

[1] « Quelquefois on voit glisser les poulets dans le manchon, et un page adroit ramassant un gant que l'on fait cheoir exprès y fourre aussi quelque lettre. » (*Fortune de la cour du président Cambray,* p. 107. — Vieilleville, t. XXVIII, p. 371.)

[2] La Trémouille, t. XIV, p. 262. Voir aussi une très naïve histoire, p. 121.

[3] Fleurange, t. XVI, p. 94.

eût conduits à ses pieds. Il accomplit son serment[1]. Toute une curieuse littérature correspondait à ces mœurs. Des romans qui nous paraîtraient illisibles aujourd'hui, tant ils sont pleins d'absurdes fables et d'invraisemblables événements, nourrissaient ces sentiments dans les âmes, au point que les moralistes s'en indignent. L'austère Lanoue condamne l'*Amadis* comme contenant des fables qui faussent l'imagination et trompent sur la vertu. Il nous montre le chevalier ne craignant pas d'enfreindre les ordres de son père et de son suzerain, pour suivre partout et protéger la pèlerine. « Et pourtant, — ajoute-t-il, — que de fois la demoiselle n'était-elle pas de bonne composition[2] ! »

Nous admettons sans peine, avec Lanoue, qu'en dépit de cette quintessence de spiritualité, la nature savait à l'occasion faire brèche à l'idéal. Il n'en est pas moins vrai que les sentiments chevaleresques, en mettant, dans un temps de force, la force elle-même au service de la faiblesse, inspirait des soumissions, des délicatesses et des respects qui tenaient du culte.

Ainsi, l'éducation en ce temps-là ne se fait point à l'école, par l'accumulation des faits dans la mémoire, l'enchaînement des procédés logiques, l'effort de l'abstraction ; elle se fait au train du monde, par les sentiments et les mœurs. On raisonne peu alors ; on sent et l'on agit beaucoup. L'intuition et l'expérience sont les maîtres.

Les contrastes de cette vie, en même temps sentimentale, raffinée et guerrière, donnent aux hommes de cette époque un caractère très particulier. Ils développent en eux un pouvoir d'initiative, un entrain, une fougue, une

[1] Fleurange, t. XVI, *Observations*, p. 345.
[2] Lanoue, *Discours politiques et militaires*, p. 143-144.

hardiesse, mêlés d'imagination aventureuse et de gaieté étourdissante, que nous ne connaissons plus. Ce sont des hommes de forte trempe, de passions violentes et soudaines, d'individualité fière avec un éternel fond de naïveté qui leur permet de s'épanouir à tout âge en un retour juvénile, un élan d'adoration.

La race était jeune alors. Le pessimisme n'avait point encore étalé au grand jour ses lugubres et dissolvantes théories, ses théories de décadence. Un souffle d'héroïsme enveloppe cette génération et la soulève de terre à chaque instant. On savait bravement mourir en ce temps-là, mais on savait aussi bravement vivre.

CHAPITRE II

AMBOISE, ANNE DE BRETAGNE ET LOUISE DE SAVOIE.

C'est dans le pays situé entre « le fleuve Seine et le fleuve Loire », un peu au nord de la Seine et un peu au sud de la Loire, que se trouve le berceau de la vieille France.

La nature, sous ce ciel, a toujours été d'un aspect riant et d'un accès facile. Des fleuves grandioses et calmes, de belles rivières poissonneuses, de nombreux ruisseaux coulent sans obstacles vers la mer. Des forêts vertes et giboyeuses, de riches plaines couvertes de champs de blé, de prairies et d'arbres à fruits s'y étendent à perte de vue. Des collines peu élevées, s'enchevêtrant l'une dans l'autre, bornent l'horizon de leurs lignes sinueuses et souples, et de vastes châteaux, caractéristiques d'un autre temps, se dressent fièrement sur les hauteurs, nous rappelant l'antiquité de notre race, la gloire de nos souvenirs.

En descendant la Loire, rive gauche, nous apercevons le château d'Amboise sur un rocher qui domine le fleuve, la ville et la plaine. Derrière le rocher, une petite rivière, l'Amasse, se jette dans la Loire. « La vue du château s'étend sur la rivière — nous dit Androuet du Cerceau — tant d'amont que d'aval, mais celle d'aval, n'ay mémoire d'en avoir vu une telle sur la ville de Tours à sept lieues de distance [1]. »

[1] Androuet du Cerceau, *Amboise*.

La chronique rédigée vers le milieu du douzième siècle par le moine Jean de Marmoutier nous raconte que César, après le siège de Bourges, venant à camper au-dessus d'Amboise, frappé de la situation stratégique du lieu, bâtit sur le rocher une tour surmontée de la statue du dieu Mars. Plus tard, saint Martin, en soulevant un orage qui renversa la statue, annonça la chute du paganisme. Vers le même temps, un château fut joint à la tour.

Sous la première race, Amboise appartenait aux rois francs. C'est dans l'île de Saint-Jean, sur la Loire, que Clovis eut une entrevue avec Alaric, roi des Visigoths. Amboise, détaché du domaine royal vers la fin du neuvième siècle, par Louis le Bègue, qui en fit présent au comte d'Anjou, passa ensuite à la maison de Thouars. Au quinzième siècle, par suite de la trahison du comte Louis, qui prit parti pour les Anglais, Charles VII confisqua le château qui resta depuis à la Couronne. Louis XI y créa l'ordre de Saint-Michel, et plus tard y relégua sa femme, la mélancolique Charlotte de Savoie, qui y vécut dans la solitude, l'abandon et la crainte, entourée des espions de son mari.

Charles VII avait fortifié le château; Charles VIII l'embellit. Il y était né. Les souvenirs de sa première jeunesse, passée comme en prison à regarder couler la Loire et à lire des romans de chevalerie, lui étaient chers. Quand il eut remplacé son père sur le trône, il appela pour agrandir et orner Amboise les premiers artistes de France et d'Italie. Il fit construire la chapelle et les deux grosses tours; Louis XII créa le jardin royal et la belle galerie qui le borde du côté de la rivière.

Deux femmes ont surtout marqué leur passage au château d'Amboise : Anne de Bretagne et Louise de Savoie.

Anne de Bretagne, une des figures les plus originales de ce temps-là, naquit au château de Nantes, le 26 jan-

vier 1477. Elle descendait de la célèbre maison de Montfort, dont les querelles avec la maison de Blois ont rempli le quatorzième siècle; par la branche de Dreux, elle tenait au sang royal de France. Son père était François II, sa mère Marguerite de Foix, dont les ancêtres avaient régné sur la Navarre. Marguerite étant morte après avoir mis au monde une seconde fille, les deux sœurs furent élevées par la comtesse de Laval, « une dame très habile et accomplie », nous dit Brantôme. Anne, l'héritière de *la* duché, vit dès la naissance sa main briguée par tous les princes de l'Europe. Les deux principaux de ces prétendants furent Maximilien et Charles VIII.

François II, d'un caractère faible et d'une intelligence bornée, toujours gouverné par quelque favori [1], était incapable de maintenir l'ordre dans une province remuante comme la Bretagne. Poussé par les seigneurs pendant tout le règne de Louis XI, il n'avait fait que guerroyer contre son suzerain sans savoir pourquoi, et l'avènement de Charles VIII avait accru encore l'anarchie.

Charles VIII n'ayant que treize ans en arrivant au trône, sa sœur, Anne de Beaujeu, avait pris le pouvoir en main de par le testament de Louis XI. Son mari, un Bourbon de la branche aînée, le partageait bien nominalement avec elle; mais comme il était un peu de la « sotte humeur », nous dit Brantôme, « voire même beaucoup », sa femme ne le consultait guère [2]. La dame de Beaujeu était bien d'ailleurs en état de mener les affaires toute seule. Vraie fille de Louis XI, elle lui ressemblait fort, même par les traits, avec une attitude plus noble cependant et un regard plus

[1] Voir son portrait dans la collection Gaignières, Bibl. nationale, n° 62; figure lourde, plate et étonnée.

[2] Leur contrat de mariage, fonds français 2746-2799, f° 86. La date est du 3 novembre 1473.

fier. Mais c'était le même front qui cachait les pensées de derrière la tête, les mêmes lèvres plissées, le même sourire voilé et railleur où l'on sentait un mélange de résolution et de prudence [1].

A son avènement, les seigneurs, considérant son sexe et surtout son âge, — vingt-trois ans, — crurent pouvoir le prendre de haut avec elle. Le duc d'Orléans réclame la régence, en qualité de premier prince du sang [2]. Ne l'obtenant pas, il se lève, et toute une armée de noblesse à sa suite. Le duc de Bretagne les appuie. Ils cherchent des alliances au dehors et ameutent l'Europe contre la France.

Anne ne se laisse pas désarçonner. Après avoir jeté la guerre civile en Angleterre, en y favorisant la descente de Henri Tudor qui va détrôner Richard III, et poussé les Flandres au soulèvement pour occuper Maximilien et Ferdinand, elle fait face avec une grande décision à la révolte intérieure. Plusieurs combats partiels n'ayant pas de résultat, elle réunit toute l'armée royale commandée par la Trémouille, s'y rend en personne avec le jeune Roi, et marche droit en Bretagne pour y attaquer la ligue féodale dans ses derniers retranchements. Le duc d'Orléans, avec douze mille Bretons, Allemands et Anglais, est battu à plate couture à Saint-Aubin-du-Cormier [3], pris et envoyé prisonnier à Bourges comme le plus humble sujet. Fran-

[1] Voir son curieux portrait au musée de Versailles, attique nord, n° 3100, et celui du duc de Bourbon, figure terne et indécise, n° 3099. Tous deux viennent de la collection de mademoiselle de Montpensier au château d'Eu.

[2] Remontrances faites par le duc d'Orléans et son chancelier à la cour du Parlement contre les désordres de l'État et le gouvernement de madame de Beaujeu, et arrêt de cette cour par lequel cette dame ne peut délivrer de prisonniers sans lettres du Roi. Lundi 17 janvier 1484. Fonds français, 2831, f°s 61 et 66, Bibl. nationale.

[3] Pour les détails de cette bataille, livrée le 28 juillet 1488, voir les *Mémoires de la Trémouille*, t. XIV, p. 140.

çois II, vaincu, signe avec madame de Beaujeu le traité de Sablé, par lequel quatre places fortes de Bretagne restent aux mains des Français, et de plus il s'engage à ne marier son héritière que du consentement du Roi, selon le droit féodal d'ailleurs [1]. Peu de temps après ce traité, il mourut de chagrin, dit-on, et de honte (1488).

Cependant, les seigneurs bretons, prétendant que « de toute antiquité leurs rois, ducs et princes n'ont reconnu souverains que Dieu tout-puissant », ne songeaient qu'à se soustraire aux conditions humiliantes du traité en reprenant leurs places fortes, et à marier leur héritière à un prince assez faible pour qu'ils pussent continuer leur train d'indépendance. A cette fin, ils avaient désigné Jean d'Albret, qui guerroyait avec eux depuis le commencement des troubles, et dont ils connaissaient la nullité. François II, de son vivant, avait ratifié ce choix par écrit.

Le maréchal de Rieux, nommé par le testament du duc curateur de ses deux filles et administrateur de la duché, va donc trouver la jeune Anne et la met respectueusement en demeure d'accomplir la volonté de son père en épousant Jean d'Albret.

Anne n'avait encore que douze ans. Mais beaucoup plus avancée de corps et d'esprit que les filles de son âge, elle était déjà très belle, nous dit Brantôme, et promettait de l'être plus encore [2]. De taille plutôt petite, elle avait un

[1] Voir ce traité, fonds français 2758, f° 213, Bibl. nationale.

[2] Nous disons belle sur la foi de Brantôme, très indulgent pour les reines et princesses. Tous les portraits qui nous restent d'Anne indiquent des traits forts, une tête expressive, pas de beauté. Voir dans l'attique nord du château de Versailles, n° 3104, un portrait qui vient du château de Beauregard, une très curieuse médaille en argent, à fond fleurdelysé, au cabinet des médailles, Bibl. nationale, et la statue sépulcrale de Saint-Denis, reproduite dans la galerie de Versailles, n° 313. Les idées du temps sur la beauté devaient d'ailleurs différer des nôtres. La plupart des beautés les plus renommées, telles que Diane de Poitiers, nous paraissent plus fortes que belles.

pied plus court que l'autre, très peu, toutefois, et il fallait du temps pour s'apercevoir de ce défaut, qu'elle cachait avec une grande adresse. Sa noble prestance, ses manières calmes et dignes, révélaient un esprit sérieux et un caractère résolu, mûris par les troubles du temps et le sentiment d'une haute situation.

Anne était une vraie Bretonne, pétrie des fiertés, des ombrages et des entêtements de sa forte et étroite nationalité. Ses sentiments étaient entiers, sa volonté énergique, ses vues limitées. Elle manquait de souplesse, parce qu'elle manquait d'ouverture et de cette hauteur de raison qui nous permet de nous conformer à la vie tout en la jugeant. Aussi lui trouverons-nous souvent dans la suite un orgueil intraitable, une humeur irascible, de terribles colères, des haines tenaces. « Ce qu'elle s'est mis une fois dans l'esprit, elle le veut obtenir de toute manière, qu'il faille rire ou pleurer », nous diront les ambassadeurs vénitiens[1]. Mais à cet âge, son naturel était encore à demi voilé, et la « pudeur, naïveté et grâce de jeunesse » la montraient sous son plus beau jour. Anne était loyale et courageuse, très attachée dans ses affections, généreuse et constante; elle était honnête dans ses mœurs, profondément religieuse et fidèle à sa foi. Jamais elle ne manqua à sa parole ou n'abandonna un ami. De sa forte race elle tenait l'instinct et le goût du commandement, l'orgueil du pouvoir. Elle savait d'ailleurs en porter les charges et possédait l'autorité naturelle qui en impose le respect. Dès la première jeunesse, elle comprenait étonnamment la politique et les affaires. Les gens les plus compétents se plaisaient à en parler avec elle et admi-

[1] Baschet, p. 326.

raient sa justesse de coup d'œil et sa décision. Ses serviteurs lui étaient attachés et soumis.

Une telle princesse, d'une individualité aussi marquée dans l'adolescence, n'était pas précisément pour se laisser marier à la plus grande convenance de messieurs ses sujets, on s'en aperçut bientôt. Après avoir écouté patiemment le discours du maréchal en faveur de Jean d'Albret, Anne sut fort bien lui répondre.

Si son père, dit-elle, l'avait promise au duc, c'est que dans les derniers temps son esprit étant fort diminué, comme chacun le savait, il avait agi sous l'empire des autres, particulièrement de la comtesse de Laval qui le menait à sa façon. Tout en rendant hommage à l'autorité paternelle, elle n'avait jamais cessé de protester contre une telle disposition de sa personne, et elle gardait ses sentiments. N'était-il pas contre la bienséance, et aussi contre les intérêts de la Bretagne, que la plus riche héritière de la chrétienté épousât un homme veuf, très laid, chargé d'enfants et déjà grand-père?

Anne, qui avait l'ambition d'un trône, mais qui partageait à l'endroit de la France l'aversion de ses sujets, se déclara alors hautement pour Maximilien. Maximilien, il est vrai, était veuf; toutefois, il n'avait que trente ans. Il était le prince « le mieux fait de son temps », de manières fort agréables, et, déjà roi des Romains, il porterait un jour la couronne impériale [1].

Le maréchal fit bien quelques difficultés, mais Anne tint bon, et il fallut envoyer des députés à l'empereur Frédéric avec charge d'accorder à son fils la main de la duchesse, en insistant toutefois pour que Maximilien, en

[1] Varillas, *Histoire de Charles VIII.* — Maximilien avait été élu Roi des Romains à Francfort, le 21 février 1486, et couronné à Aix, de la couronne de Charlemagne, le 12 avril suivant. Mézeray, t. V, p. 18.

venant épouser, amenât une armée d'Allemagne afin de défendre la Bretagne contre les entreprises des Français.

Malheureusement pour ces projets, Maximilien, entre un père avare et les États de Flandre dont il n'avait que l'administration au nom de ses enfants, se trouvait le prince le plus pauvre et le plus dépendant de la chrétienté. Veuf à vingt-trois ans [1], il était doué, nous dit Varillas, d'un tempérament qui ne lui permettait pas de passer dans la solitude le reste de sa vie. Mais les États de Flandre ne comprenaient point cela. Très fidèles au souvenir de Marie de Bourgogne, et usant sans doute d'une rigoureuse abstinence, à la première parole d'un second mariage ils commencèrent à crier au scandale, comme si le prince, en perdant sa femme, avait fait vœu de chasteté. Puis, voyant qu'il ne tenait compte de leurs remontrances, ils le chassèrent des Pays-Bas et livrèrent sa propre fille, Marguerite, alors âgée de quatre ans, à son ennemi Louis XI, pour être élevée à la cour de France et plus tard épouser le Dauphin.

D'aucuns prétendent qu'en agissant de la sorte les États de Flandre étaient plus inspirés par la jalousie du pouvoir que par l'austérité des mœurs, mais nous n'en croyons pas un mot.

Les choses en étaient encore là quand les envoyés de la jeune duchesse, arrivés en Allemagne, présentèrent la demande. Grand embarras pour Maximilien, qui, sans argent et sans état, ne pouvait conduire triomphalement une armée en Bretagne. Un héros se serait tiré de là par quelque folie : en allant tout seul, par exemple, se mettre à la tête des seigneurs bretons, combattre de son nom et de ses armes, et conquérir sa femme à la pointe de sa lance.

[1] Marie de Bourgogne était morte le 27 mai 1482.

Mais si Maximilien était le prince « le mieux fait de son temps », il n'avait rien d'un héros. Aussi se contenta-t-il d'envoyer en Bretagne un maigre seigneur allemand, le comte de Nassau, pour épouser à sa place.

Le mariage se fit secrètement à la cathédrale de Rennes. Après la cérémonie, l'envoyé impérial plaça, selon l'usage, sa jambe nue dans le lit de la jeune duchesse. Mais madame Anne ne fut pas contente.

Ce platonique mariage, suivi d'une alliance non moins platonique avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Empire, en vue du démembrement de la France, ne modifie en rien la situation de la Bretagne. La France continue à garder les places fortes, à menacer le pays et à demander la duchesse en mariage; les seigneurs à se quereller et parfois à se battre sous les yeux de leur suzeraine, et celle-ci, les mains liées, sans armée et sans argent, demeure condamnée à l'équivoque et à l'impuissance.

Pour une personne aussi hautaine et aussi vive, quelle insupportable situation! Les jours, les mois, les années même se passent — trois ans depuis la mort de son père — sans rien modifier. Anne n'y tient plus. La fougue l'emporte. Un beau matin, sans crier gare, elle déchire tous les voiles, déclare son mariage et ses alliances, et prend le titre de Reine des Romains, en face de l'Europe surprise et de la France menaçante et armée.

Madame de Beaujeu l'attendait là. Le traité de Sablé est rompu, elle entre de vive force en Bretagne, s'empare de Nantes et menace Rennes.

Grand embarras pour Anne, dont la juvénile équipée n'a nullement mis l'Europe en branle. Ses alliés, très occupés chez eux, restent immobiles, et quant à son mari, il guerroie philosophiquement en Hongrie, sans plus s'occuper d'elle que si le comte de Nassau n'avait pas mis sa

jambe nue dans son lit. Anne, qui avait du sang chaud dans les veines et au cœur toute la fierté de sa race de guerrier, ne savait plus dans sa colère où donner de la tête, quand un incident inattendu vint changer la face des choses.

Le duc d'Orléans, pendant son long séjour à la cour de Bretagne, du temps de sa révolte, s'était pris pour Anne d'une amitié vive et tendre qui, malgré son jeune âge, ressemblait fort à un autre sentiment[1], et Anne y avait répondu par une préférence marquée et une entière confiance. Leurs intérêts étaient les mêmes; et cette petite fille, qui n'avait pas encore atteint l'adolescence, portait déjà à l'enthousiasme ceux qui faisaient cause commune avec sa maison. Les deux amis, s'entretenant sans cesse des affaires publiques, s'étaient fortement liés. Aussi, la défaite du duc, peu de temps après, et son emprisonnement dans la tour de Bourges, où il était fort resserré, avaient affecté Anne très vivement, et le désir de le délivrer n'était point étranger peut-être à son rêve d'un trône.

Madame de Beaujeu savait cela. Le jeune Roi Charles VIII ayant, dans un élan de générosité, ouvert la prison du duc d'Orléans, elle promet à ce prince un retour complet de faveur s'il veut se rendre sur parole en Bretagne et décider la duchesse à épouser le Roi. Le duc accepte cette délicate mission.

Pour Anne, quel précieux retour en un tel moment! Les premiers épanchements passés, le duc n'eut pas de peine à lui remontrer les maux que son mariage avec Maximilien attirerait sur la Bretagne; il aviva sa fierté en face de la froideur de son mari, et Anne, qui n'était pas

[1] Varillas, qui nous donne de grands détails sur ce sujet, va jusqu'à dire que le duc se mit au rang des prétendants d'Anne, oubliant qu'il était alors marié avec Jeanne de France.

non plus indifférente à l'idée de régner sur la France, se laissa convaincre.

Quelques scrupules religieux lui restant encore, l'Église complaisante se chargea de les lever, en dissolvant un mariage où les époux étaient demeurés étrangers l'un à l'autre. Madame de Beaujeu renvoya hâtivemment en Flandre la petite Marguerite d'Autriche[1], et, le 6 décembre 1492, la duchesse de Bretagne devint Reine de France.

Anne avait quinze ans, le Roi vingt-deux. Le couronnement à Saint-Denis[2], l'entrée à Paris suivirent de près, et la cour se fixa à Amboise. Anne sut immédiatement y prendre sa place. Madame de Beaujeu, accoutumée au gouvernement, crut d'abord pouvoir user avec elle de quelque autorité et prérogative. Mais « elle trouva bien chaussure à son pied », nous dit Brantôme. Anne ne permit jamais à personne d'oublier qu'elle était Reine de France et duchesse titulaire d'une de nos plus belles provinces, la plus féconde en guerriers. Charles VIII, d'ailleurs, commençait à être impatient du joug de sa sœur. Imaginatif et romanesque, sans aucun esprit politique, il rêvait déjà avec ses jeunes courtisans la folle expédition d'Italie. Madame de Beaujeu s'y opposait; sa sagesse leur paraissait pesante. Aussi toute la cour s'empressa-t-elle autour de la jeune Reine pour la lui opposer, si bien que madame de Beaujeu se trouva la première victime d'un mariage qu'elle avait fait elle-même avec le plus patriotique désintéressement. Mais madame de Beaujeu tenait de son père la virilité du caractère et de l'esprit. Au lieu

[1] Torts imputés par la maison d'Autriche à Charles VIII en ce qui concerne le mariage de la duchesse Anne, *Relations diplomatiques de la maison d'Autriche avec la France*, publiées par M. Le Glay, p. 491.

[2] Cérémonial de Godefroy, p. 469.

de se livrer contre l'ingratitude humaine à de puériles récriminations, elle sourit en elle-même, se tut, « se cala » tranquillement, et quitta la cour et le pouvoir après avoir gouverné sept ans le royaume avec autant de fermeté que de sagesse. Devenue duchesse de Bourbon par la mort de son beau-frère, elle alla vivre, avec son mari et sa fille Suzanne, dans leurs vastes domaines du Bourbonnais et dans ses apanages, où elle continua à mener grand train [1].

On sait la mort précoce et soudaine de Charles VIII, quelque temps après être revenu de son expédition d'Italie, à l'âge de vingt-quatre ans.

« En grande gloire quant au monde et en bon vouloir quant à Dieu », nous dit Commines, le septième jour d'avril l'an 1498, veille de Pâques fleuries, il partit de la chambre de la reine Anne et la mena avec lui pour voir jouer à la paume dans les fossés du château d'Amboise. Ils entrèrent ensemble dans une galerie qui y débouchait, et le Roi se heurta le front contre l'huis, « combien qu'il fût très petit ». Tout d'abord il n'y prit garde, et continua à deviser avec tout le monde et à regarder les joueurs. Mais tout à coup, s'écriant « qu'il avait espérance de n'avoir jamais fait péché mortel, il cheut à l'envers » et perdit la parole. Il pouvait être deux heures après midi. On l'étendit sur une méchante paillasse qui se trouvait là par hasard, n'osant le porter au château, et il y rendit l'âme vers neuf heures du soir, après avoir recouvré trois fois la parole [2].

[1] Brantôme, *la Reine Anne*, p. 179, 180.

[2] Commines, t. XII, p. 330-332. « Il était mal fait de sa personne, nous dit Mézeray, de petite stature, faible et maladif. Il avait les épaules hautes, le visage difforme, la parole lente et mal assurée, néanmoins les yeux vifs et brillants; de belles saillies pour les grandes choses, mais qui duraient peu; de la bonté, de l'humanité et de la courtoisie envers tout le monde; au reste, pas assez de force et trop de nonchalance pour se faire

Anne ne le quitta pas jusqu'au dernier moment. Si elle avait épousé Charles VIII sans enthousiasme, étant de celles pour qui le devoir est une raison d'attachement, elle s'était montrée une épouse très affectionnée et fidèle. Cette mort lui causa une extrême douleur. La première des reines, elle porta le deuil en noir; jusqu'alors elles l'avaient porté en blanc, d'où leur venait dans le veuvage le surnom de reines blanches [1].

Le duc d'Orléans, averti à Blois par M. Dubouchage, fut tellement ému de l'événement qu'il en versa des larmes. Aussitôt il part pour Amboise, se rend dans la chambre où étaient déposés les restes de Charles VIII, s'agenouille près du lit, jette pieusement de l'eau bénite au corps et passe dans l'appartement de la Reine, qu'il essaie vainement de consoler. Elle resta enfermée, ne voulant voir le jour ni parler à personne jusque après les obsèques, très pompeuses, qui eurent lieu aux frais du nouveau Roi, le Trésor étant vide [2]. Puis, n'ayant pas d'enfants vivants, elle retourna en Bretagne.

Anne s'était engagée par son contrat de mariage à épouser le successeur de Charles VIII, si ce Roi mourait sans enfant [3]. Une grande amitié l'attachait d'ailleurs à Louis XII, qui lui-même avait gardé pour elle tous ses premiers sentiments. Mais il était marié, marié de force,

bien obéir. Il ne se trouve point qu'en toute sa vie il ait chassé un domestique ou offensé un sujet de la moindre parole. » MÉZERAY, t. V, p. 88. Voir son portrait sur bois du seizième siècle, attique nord du musée de Versailles, n° 3101.

[1] Voyez le détail du deuil de la Reine avec les dépenses, collection de pièces de LIEBER, t. XIX, p. 252, et le cérémonial des obsèques du Roi, l'ordre de son enterrement, GODEFROY, p. 747; VATOUT, *Château d'Amboise*, p. 413-440.

[2] SAINT-GELAIS, *Histoire de Louis XII*, p. 106.

[3] Voir le texte de ce contrat de mariage, signé le 13 décembre 1491, Bibl. nationale, fonds français, 2746-2749, f° 130.

prétendait-il. Anne lui ayant fait des promesses pour le cas où l'Église le rendrait libre, les mois suivants furent consacrés à son procès de divorce avec Jeanne de France. Triste et scandaleux procès[1]! Il y fallait la connivence du Pape. Alexandre VI occupait le trône pontifical. On l'acheta en donnant à son fils César le duché de Valentinois avec la main d'une princesse de la maison d'Albret, et le mariage fut rompu. Pendant que la malheureuse Jeanne allait s'enfermer dans un couvent à Bourges, neuf mois après la mort de Charles VIII, le 7 janvier 1499, Louis XII épousa Anne de Bretagne. Le mariage eut lieu à Saint-Denis, suivi du couronnement, au milieu des fêtes les plus magnifiques. Puis l'entrée à Amboise. Marque touchante de respect, Louis XII, pensant qu'il serait pénible à la Reine de trouver le souvenir de son premier mari à côté du second, se retira devant elle. Anne fit seule cette entrée. Il la rejoignit quelques jours après.

Ce sentiment de délicate déférence, culte chevaleresque d'un premier amour, domina toutes les relations de Louis XII avec la Reine pendant les quinze ans de leur mariage. « Il voulait — nous dit Brantôme — qu'en toute chose on lui montrât le même respect qu'à lui et parfois davantage. »

Un jour, les clercs de la basoche et les écoliers ayant joué des farces où ils mêlaient le Roi et la cour, sans insulte toutefois, Louis XII consentit à fermer les yeux à condition que le nom de la Reine ne fût pas prononcé, sans quoi il les ferait pendre. A l'intérieur du château, Anne était toute-puissante. Jamais ne venait à la cour ambassadeur ou prince étranger qu'il ne l'envoyât faire sa révérence à la Reine, connaissant sa suffisance pour entretenir

[1] Le procès et la sentence de dissolution du mar[illegible] nes-Mauteuse, n° 19, et anciens fonds français, 2746-2749, f° [illegible]

et contenter ces grands personnages, et comme elle y prenait plaisir. « Elle avait en effet très belle et bonne apparence, majesté et éloquence, et souvent en son parler français était curieuse de mêler des mots étrangers » qu'elle apprenait de M. de Grignaux, son chevalier d'honneur. Un jour, il arriva qu'ayant demandé à M. de Grignaux quelques mots espagnols pour les dire à l'ambassadeur, il lui apprit en riant de petites « salauderies », puis alla aussitôt en faire le conte au Roi, qui trouva la chose fort plaisante. Toutefois, avant l'arrivée de l'ambassadeur, il avertit la Reine avec de grandes risées. Mais elle prit la chose au plus mal, se mit fort en colère, et voulait absolument chasser M. de Grignaux. Elle fut plusieurs jours sans le voir et ne s'apaisa que par la prière du Roi et les humbles excuses du chevalier, qui l'assura n'avoir eu d'autre intention que d'amuser Louis XII, et qu'en tout cas il l'eût avertie [1].

Quand le Roi allait en Italie, il laissait à Anne le soin des affaires, qu'elle menait très sagement. Il est vrai qu'elle prenait à cœur les intérêts du Pape parfois un peu plus que ceux du royaume [2], et beaucoup plus certainement que le clergé français, très national alors, le cardinal d'Amboise principalement [3]. Mais elle avait un tel sentiment des obligations royales, elle ménageait si bien les finances et rendait tant bonne justice, que tout le monde l'admirait. S'étant réservé à part ses États de Bretagne, gouvernement et revenus, souvent quand le Roi était épuisé par la guerre, elle lui venait en aide. Ordonnée et économe, elle était toujours r[illegible] prenait plaisir aux libéralités. Il n'y

[1] Brantôme, [illegible] *gne*, t. I, p. 107, 108.
[2] Ce furent [illegible] en 1511, empêchèrent Louis XII de marcher [illegible]r Rome, sp[illegible] Jules II, notre ennemi le plus acharné.
[3] Un conci[illegible] à Tours, avait autorisé Louis XII à faire la [illegible] au P[illegible] même voté un subside sur les biens du clergé [illegible]

avait bon capitaine à qui elle ne délivrât des pensions ou fit des présents d'argent et de grosses chaînes d'or, aux petits comme aux grands. Elle se plaisait aussi à contribuer à l'éclat du royaume, par exemple lorsqu'elle fit construire avec une « grande superbeté ce beau vaisseau et grande masse de bois qu'on appellait la *Cordelliere*, et qui s'attaqua si furieusement à la *Régente d'Angleterre*, et s'attacha tellement avec elle, qu'elles se brulèrent, se périrent, si bien que rien n'en échappa, soit des personnes, soit de ce qui estoit dedans, dont on n'en peust tirer des nouvelles en terre, et dont la Reyne en feust très marrye [1] ». Elle n'oubliait pas non plus les pauvres ; elle laissa de grandes fondations.

La Reine Anne, qui aimait la représentation royale, se trouvant resserrée à Amboise, se fixa à Blois. La première, elle institua les grandes réceptions, créa la cour des dames. « Sa façon était très bonne et honnête. » S'enquérant des gentilshommes de sa maison qui avaient des filles, elle les leur demandait pour les élever et les gardait auprès d'elle. Ces jeunes filles vivaient à part sous des gouvernantes qui les conduisaient fort prudemment, sur le modèle de leur maîtresse, « sages et vertueuses ». Elles s'occupaient entre elles aux travaux de leur sexe, ne sortant que pour aller à l'église ou se promener dans les jardins. Aux cérémonies, elles se mettaient avec les dames en cercle autour de la Reine, qui prenait plaisir à s'en honorer [2].

Anne, fort superbe en toute chose, voulut avoir ses gardes ni plus ni moins que le Roi son mari. Elle institua à cet effet une bande de cent gentilshommes, presque tous

[1] Brantôme.

[2] La première de ces filles avait cent francs de gages ; les autres, trente-cinq. Entre elles, il y en avait environ seize, princesses ou filles de la plus haute noblesse, toutes gagées.

Bretons. Ils étaient de belle prestance, vêtus à la façon de leur pays, et quand la Reine sortait de sa chambre, soit pour aller à la messe, soit pour se promener, ils l'attendaient sur cette petite terrasse de Blois qu'on appelle encore, d'après elle, la *perche aux Bretons*.

« — Voilà mes Bretons qui m'attendent sur la perche », disait-elle alors. Et son sang chaud d'Armoricaine bouillonnait de plaisir et d'affection [1].

On prétend bien que ces beaux gentilshommes tournaient quelquefois les yeux du côté des damoiselles, et que celles-ci ne s'en courrouçaient pas. Mais les choses se passaient à distance. Sous le gouvernement sévère de madame Anne, les bonnes mœurs régnaient à la cour, et malheur à ceux qui tentaient d'y manquer, comme nous allons voir.

Une tante de Brantôme, mademoiselle de Bourdeille, filleule du Roi, se trouvait au nombre des filles de la Reine. Elle était si belle et si pleine d'esprit que, tout enfant, le Roi la faisait asseoir à sa table quand la Reine y mangeait, et s'amusait de ses saillies, l'appelant son petit perroquet. Toutefois ces libertés avaient cessé avec l'âge.

Or, il arriva qu'un Père Cordelier, qui prêchait ordinairement devant la Reine, en devint tellement amoureux qu'il en perdit l'esprit et la contenance. Tantôt, dans ses sermons, il se mettait sur les beautés des vierges chrétiennes, en « fischant » sur elle assidûment ses yeux ; tantôt, dans la chambre de la Reine, il se rapprochait d'elle pour « arraisonner » de religion, en la regardant de même sorte.

Mademoiselle de Bourdeille, ne voulant nullement favoriser ces façons, en tint quelques propos à sa gouvernante.

[1] Brantôme, *Anne de Bretagne*.

Le bruit en revint à la Reine, qui n'en pouvait croire ses oreilles, à cause de l'habit de l'homme et de sa sainteté. Cependant elle dissimule jusqu'au Vendredi Saint, où il devait, à l'accoutumé, prêcher la Passion devant elle.

Ce jour arrive. La cour prend place, les dames et les filles bien en face du moine. Le Père commence ainsi :

« — C'est pour vous, belle nature humaine, que j'endure aujourd'hui la Passion, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Et, partant de là, il enfile son sermon en faisant rapporter tous les maux, douleurs et passion que Jésus-Christ endura à sa mort pour l'amour des hommes, à ceux qu'il endurait lui-même pour mademoiselle de Bourdeille. Vainement les mots étaient-ils « ombragés », la reine Anne, très habile d'esprit et de jugement, mordit vite là-dessus, d'autant que les sourires et les chuchotements de l'auditoire étaient bien faits pour l'éclairer. Aussi entra-t-elle en grand courroux ; elle déclara le sermon scandaleux et le Père Cordelier punissable. Par ses ordres, il fut impitoyablement fouetté, mis au secret, puis chassé de la cour[1].

C'est ainsi que les reines en ce temps-là traitaient les moines coupables de mauvaises pensées.

Anne avait les sentiments maternels très profonds, pour elle grande source de douleurs. Elle perdit six enfants : quatre de Charles VIII et deux de Louis XII. Commines nous raconte de la manière la plus touchante avec quel désespoir, étant allée à Lyon au-devant de Charles VIII, qui revenait d'Italie, elle reçut la nouvelle de la mort du Dauphin, un bel enfant de trois ans, qu'elle avait laissé florissant à Amboise. Son indignation même fut très

[1] Brantôme, t. II, p. 469.

grande, en voyant son mari prendre la chose assez légèrement [1].

Deux filles lui restèrent seules de Louis XII, Claude et Renée. Elle en était très fière, prenait soin de leur éducation elle-même, les entourait de maîtres. Toujours elle les appelait par leur nom : « Ma fille Claude, ma fille Renée », donnant ainsi au titre maternel la préférence sur le rang [2].

Madame Claude, l'aînée, bonne, douce, charitable, ne faisant jamais déplaisir à personne, était adorée de toute la cour, surtout de ses parents, qui le lui montrèrent bien, nous dit Brantôme, en la faisant proclamer « au Parlement de Paris, huys ouverts, duchesse des deux plus belles duchés de la chrétienté, le Milanais et la Bretagne. Quelle héritière, s'il vous plaît [3] ! » Madame Claude, toutefois, avait peu de goût pour les livres et les laissait volontiers à madame Renée, « très habile princesse, bien pensante, bien disante, d'un fort et subtil esprit ». Madame Renée avait tant étudié qu'elle pouvait discourir de toutes les sciences, voire même de l'astrologie. Elle connaissait parfaitement la position et les vertus des astres, et un jour elle en parla si doctement devant la Reine sa mère, que celle-ci, « l'ayant ouy, déclara que le plus grand philosophe ne pourrait mieux dire ».

Cependant Anne avait beau admirer et aimer ses filles,

[1] Commines rapporte que la jalousie du Roi contre son héritier était pour beaucoup dans cette indifférence. Nous l'attribuons plutôt à la légèreté de l'âge et à l'excitation de la vie guerrière. Un roi de vingt-deux ans, naturellement bon, n'est pas jaloux de son propre fils de trois ans.

[2] Brantôme, t. II, p. 180. Lettres du Roi Louis XII, par lesquelles il institue sa fille Claude héritière du duché de Milan et autres seigneuries de delà les monts (Blois, le dernier jour de mai 1505), et promesse de plusieurs seigneurs de faire accomplir ce testament. Bibl. nationale, fonds français, 2831, fos 86 à 91.

[3] Brantôme, t. II, p. 180.

c'étaient des filles, et elles n'hériteraient pas du trône de France. Louis XII, vieilli avant l'âge, menaçait à chaque instant de défaillir. En quelles mains, après lui, le sceptre allait-il passer? Cette idée hantait la Reine comme un véritable cauchemar.

Une femme se trouvait à la cour qui lui avait toujours inspiré une extrême aversion, tant à cause de sa situation qu'à cause de sa personne, la princesse Louise de Savoie.

Née au château de Pont-d'Ain en 1476, un an avant la Reine, Louise était fille de Philippe, comte de Bresse et duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, sœur du sire de Beaujeu. Louise n'avait pas, comme Anne, trouvé dans son berceau un duché qui valait un royaume. Ses parents étaient pauvres et défendaient avec peine leurs faibles possessions contre les envahissements et les insultes de deux voisins puissants et toujours en guerre : le Roi de France et l'Empereur. A quatorze ans, Louise avait épousé, avec la maigre dot de trente-cinq mille écus, le comte Charles d'Angoulême, presque aussi pauvre qu'elle. Le comte était arrière-petit-fils de Charles V, petit-fils de Valentine de Visconti et neveu de Charles d'Orléans, mais il tenait peu de ses ancêtres. Bon époux plus que grand politique, chevalier et poète, il ressemblait à son père Jean, un saint qui n'avait jamais fait parler de lui. Pendant les cinq ans de son union avec Louise, ils vécurent paisiblement, soit à Châteauneuf, soit à Chinon, soit à Cognac, où la comtesse mit ses deux enfants au monde, Marguerite et François. En 1494, le comte d'Angoulême, nous dit Saint-Gelais, étant parti de Cognac pour se rendre à la cour, prit froid et se mit au lit à Châteauneuf, où sa maladie empira rapidement. « Madame sa femme, âgée de dix-huit ans, en fut tant ébahie qu'aucune personne ne pourrait l'estre plus. » Elle envoya en diligence querir les

meilleurs médecins, et un mois durant sa maladie « ne bougea de sa chambre toute vestue, ne dormant ne jour ne nuit, et le servant aussi doulcement et humainement qu'eût seu faire la plus pauvre femme [1] ». Le comte mourut au bout de ce temps. Il lui laissa par testament la tutelle de ses enfants, l'administration de leurs biens, et la recommanda fort à son cousin le duc Louis d'Orléans. Le duc montra à Louise une bonté extrême. « Il la recueillit doulcement et aimablement comme si elle avait été sa sœur, en lui demandant familièrement de toutes ses affaires et la réconfortant le plus gracieusement qu'il était possible [2]. » Après son avènement au trône et son mariage, lui et Anne l'appelaient souvent à la cour et lui faisaient des présents. Quand ils se fixèrent à Blois, ils lui donnèrent Amboise pour y vivre et y élever ses enfants avec de jeunes compagnons. Louis XII désigna comme gouverneur de François d'Angoulême, d'abord M. de Gié, et après sa disgrâce, M. de Boissy.

Il semblait qu'Anne, sur le trône, dominât Louise de bien haut, et pourtant il y avait entre elles un point, un seul, mais un point d'importance, qui semblait rétablir la balance de la prospérité. Pendant que la Reine voyait tous ses fils mourir l'un après l'autre, ceux de Louis XII comme ceux de Charles VIII, Louise regardait grandir le sien, elle le contemplait, plein d'espérances, chaque jour plus fort et plus beau. Et ce robuste et remuant garçon, dont Louis XII disait déjà qu'il gâterait tout, prendrait un jour sur le trône, en face de la Reine, la place de sa débile et triste postérité! Comment Anne, pétrie d'orgueil de race et d'instinct maternel, n'aurait-elle pas frémi en le regardant? Qu'était-ce d'ailleurs que cette Louise de Savoie,

[1] Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII*, p. 98.
[2] *Id.*, p. 133.

si silencieuse et soumise devant elle? On savait ce que sa feinte humilité cachait d'arrogance et d'ambition, sa réserve de cynisme. Elle avait beau éviter les regards ombrageux de la Reine, se dérober à Amboise, ne paraître à la cour que lorsqu'elle y était appelée, on savait comment elle égayait sa vie avec les gouverneurs successifs du château et les jeunes officiers de sa garde. Sa nature énergique et grossière, enveloppée dans la première jeunesse, prenait maintenant l'essor en de secrets abandons. Louise se montrait alors sous son vrai jour, hardie en ses propos, dissolue en ses actes, avide d'argent, de pouvoir et de plaisir.

Pour Anne, religieuse, austère et digne, Louise était un scandale vivant, et la jalousie maternelle, s'ajoutant secrètement dans son cœur à la réprobation morale, faisait de son aversion une véritable haine, poison secret de sa vie. Bien des fois elle avait parlé à Louis XII de l'indigne conduite de Louise, qu'elle aurait voulu frapper. Mais le sexe fort envisage d'ordinaire philosophiquement les faiblesses du cœur, et le Roi, très bon homme, n'était pas pour changer la tradition. Sa mansuétude trouvait toutes sortes d'excuses pour une veuve à qui la solitude devait peser et qui était, d'ailleurs, mère de l'héritier du trône. Ces titres méritaient des ménagements. Louis XII exhortait donc la Reine à la patience. Vainement toutefois : la patience n'était pas le fait de la Reine. Elle s'entêtait dans sa colère, rongeait son frein, et le jour où elle crut pouvoir frapper, sa main n'hésita pas.

En 1504, le Roi tombe fort malade, si malade qu'on le croit mort. La Reine, se voyant déjà veuve, tourne les yeux vers sa chère Bretagne, et, voulant pourvoir à son fait et à celui de ses enfants, fait charger sur la rivière de Loire « trois ou quatre bateaux de ses plus précieux meubles, bagues, joyaux et argent pour les transporter à

Nantes ». Il fallait traverser Amboise. Pierre de Rohan, maréchal de Gié, gouverneur du château, était alors, prétend-on, du dernier bien avec Louise. Tous deux attendaient la mort du Roi sans se trop désoler. François d'Angoulême lui succéderait; il avait neuf ans : Louise serait régente.

Grisé par ce rêve, M. de Gié, qui partageait à l'endroit de la Reine l'aversion de Louise, fait arrêter les bateaux au passage comme chargés en fraude, contrairement aux droits de la couronne.

Après un pareil acte, ils auraient dû tuer Louis XII, plutôt que de lui permettre de revivre. Mais ils ne le tuèrent pas, et Louis XII revint à la santé. Qu'on se figure la colère de la Reine! Or, Anne ne « chaumait » jamais sur la vengeance.

Tout d'abord, le maréchal est chassé de la cour, puis Anne lui fait intenter un procès comme coupable de lèse-majesté. Elle choisit elle-même pour l'instruire le Parlement de Toulouse, qui suivait encore le droit romain, le plus sévère de beaucoup [1]. Vainement le Roi Louis XII, attaché au maréchal, essaie-t-il d'obtenir son pardon; vainement le chancelier Guy de Rochefort veut-il faire traîner les choses en longueur : rien ne touche la Reine, et elle montre une telle passion qu'il faut obéir.

Anne, nous dit Brantôme, ne voulait pas « la mort qui ne dure qu'un instant »; elle voulait son insulteur ruiné, dans un état misérable et bas, vivant « en marisson, douleur et tristesse [2] ». Elle voulait surtout que sa complice

[1] Le procès avec toute la procédure se trouve à la Bibl. nationale, MS, 8357[12]. L'attaque ne repose sur rien de sérieux : une série de propos en l'air attribués au maréchal contre Louis XII et la Reine. Deux protégés du maréchal, Pierre et François de Pontbriand, furent poussés à déposer contre lui. Le procureur du Roi l'injuria d'une manière honteuse. Quant à lui, sa tenue resta très digne.

[2] Brantôme, *Anne de Bretagne*, t. II, p. 106.

fût atteinte. Ne pouvant incriminer directement la comtesse d'Angoulême, elle la fait assigner comme témoin, comptant qu'elle se déshonorera en défendant son amant.

Le jour arrive. Louise se présente à la barre l'œil tranquille et assuré, le front haut, avec la liberté de l'innocence. Elle témoigne sans le moindre embarras, accable le maréchal et contribue à le faire condamner [1]. On prétend qu'outre le soin de son renom, Louise cherchait ici une vengeance. M. de Gié, emporté et jaloux, ne se gênait pas pour user de sa qualité de gouverneur en fermant la porte aux jeunes favoris qui lui portaient ombrage, entre autres à Surgère, qu'il avait eu l'audace de faire mettre en prison. Louise s'en souvenait.

A la suite de cet événement, la vie reprend son cours, mais Louise profite de la leçon. En personne avisée et pratique, elle redouble de prudence. Concentrant toutes ses pensées, tout son espoir en son fils, elle marche avec précaution, le suivant des yeux pas à pas. Il compensera un jour ses peines. Dans les courts mémoires qu'elle nous a laissés, c'est à peine si elle prononce le nom de sa fille, sa première née, la douce et plaisante Marguerite, tandis que sa pensée anxieuse ne quitte pas celui dont elle attend tout.

« C'est le douzième jour de décembre, environ dix heures après midi, que mon César pacifique, brisant le cloître maternel, prit la première expérience de lumière mondaine au château de Congnac. La Reine aussi avoit un fils, mais il ne pouvoit retarder l'exaltation de mon César, il avoit faute de vie. »

[1] M. de Gié était aussi gouverneur du jeune comte d'Angoulême. Il fut remplacé par Arthur Gouffier, sire de Boissy, qui, ayant acquis en Italie le goût des arts et de la littérature, contribua, dit-on, à le communiquer à son élève. Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII*, p. 180.

Et six ans après : « Le 25 janvier 1501, jour de la conversion de saint Paul, à deux heures après midi, mon Roy, mon seigneur, mon César et mon fils fut emporté près d'Amboise, au travers des champs, par une haquenée furieuse. Le danger fut si grand que ceux qui étaient présents le crurent irréparable. Toutefois, Dieu connaissant les choses futures ne me voulut priver de mon amour, voyant que je serais trop infortunée. »

Une autre fois, François, en jouant avec ses compagnons, reçoit un coup qui mit en danger sa vie. « S'il fût mort, — s'écrie-t-elle, — j'étais femme perdue. Innocente fut la main qui le frappa, mais par indiscrétion elle fut en péril avec tous les autres membres [1] ».

Cependant, Louis XII, ayant vu mourir tous ses fils, propose le mariage de François d'Angoulême et de Claude afin de conserver à la France le duché de Bretagne, que le contrat de mariage de la duchesse Anne attribuait à sa fille aînée à défaut d'hoirs mâles [2]. Pensée patriotique, — mais la Reine! Quoi, donner son héritière au fils de cette femme abhorrée? Jamais! Qu'importent les intérêts de la France à son cœur de Bretonne! Elle aime mieux marier Claude au descendant de ce platonique époux pour qui, en dépit de son indifférence, elle a toujours gardé une secrète faiblesse. Claude épousera Charles d'Autriche, plus tard Charles-Quint [3].

C'était l'ennemi au cœur du royaume.

[1] *Mémoires de Louise de Savoie,* t. XVI, p. 410-434.

[2] Contrat de mariage d'Anne de Bretagne et de Louis XII. Bibl. nationale, fonds français, 2746-2749, f° 134.

[3] Le mariage fut même assez avancé. Voyez dans les *Relations diplomatiques de la maison d'Autriche avec la France,* publiées par M. Le Glay : harangue des ambassadeurs de Philippe le Beau, p. 24; traité de mariage, p. 28; faveur en vue de ce mariage accordée par Louis XII, p. 75; consultation de cinq docteurs flamands au sujet de la rupture, p. 195.

Louis XII ne s'oppose point aux volontés de la Reine; il en connaît le péril. Mais il faut consulter les États. Soit. On les réunit à Tours, et bientôt ils demandent à l'unanimité le mariage de Claude et de François d'Angoulême.

La Reine se tait devant la volonté du pays. Elle consent même aux accordailles, mais aux accordailles seulement. Les enfants sont trop jeunes pour le mariage, et d'ailleurs, à trente-deux ans, Anne ne peut-elle encore avoir un fils?

La justice dans ce monde, hélas! est boiteuse. La Reine devait succomber devant sa rivale, et succomber par la mort. Ce fut au château de Blois, le 9 janvier 1514. Elle rendit l'âme à trente-sept ans, après quelques jours à peine de maladie [1], et sans laisser de fils après elle.

Il est dur de mourir en pleine force, en pleine vie et quand on sent derrière soi, à côté des regrets douloureux, les inimitiés triomphantes. La lutte fut terrible. Le christianisme en triompha. Il avait toujours vécu dans cette âme profonde et vaillante, au milieu même du choc des passions. A cette heure solennelle, il reprit tout l'empire [2]. Anne, la volontaire, la tenace, la hautaine, l'irascible, se brisa elle-même devant Dieu. Elle jeta sur l'autel toutes ses passions fougueuses, son orgueil, ses colères, ses haines, ses jalousies, comme elle renonça à ses tendresses et à ses joies. Serrant la croix sur sa poitrine, elle accepta dans son cœur ce mariage tant maudit, et, en marque d'un parfait dépouillement, laissa l'administration des biens dont allait hériter sa fille Claude à sa future belle-mère [3].

[1] Elle mourut d'une attaque de gravelle dont elle souffrait depuis longtemps. FLEURANGE, t. XVI, p. 154.

[2] La grande piété d'Anne était très renommée. Voir son curieux livre d'heures à la Bibl. nationale.

[3] *Mémoires de Louise de Savoie,* t. XVI, p. 436. « Cette Reyne — nous dit Belleforest — fut enterrée avec pompe, mais avec plus de regrets. Tous les sujets du Roy la plouroient à cause des vertus et grâces qui estoient en elle. On

La mort d'Anne fut un horrible coup pour le Roi. Plus âgé que sa femme et vieilli avant le temps, il n'avait jamais cru devoir lui survivre. Sa douleur fut immense. Lui-même accompagna pieusement le corps d'abord à Saint-Sauveur de Blois, puis à Saint-Denis, « en merveilleusement grand deuil, suivi dévotement de toute la cour [1]. Il lui fit faire une tombe de marbre blanc la plus belle qu'on vît oncque. » Toute la cour prit le deuil et le garda même au mariage de François d'Angoulême et de Claude, qui s'accomplit au mois de mai suivant. Le marié, la mariée et tous les assistants étaient vêtus de drap noir, et l'autel pareillement décoré.

Les sentiments du Roi étaient sincères, mais la nature humaine est sujette à d'étranges revirements. Fut-ce jalousie soudaine de l'héritier présomptif dont on avait discuté fort âprement le contrat de mariage [2], souvenir des révoltes de Charles VIII et de Louis XI, ou besoin de revivre dans un lien nouveau? Toujours est-il que quelques mois après la mort de la Reine Anne, une étrange nouvelle se répand dans le royaume étonné. Cet époux inconsolable va con-

dit que jamais, depuis son dernier enfantement, accouchant de madame Renée, ne se porta onc bien. Elle fut toujours maladive, de sorte que l'on estimoit que cela procédoit de la faute des matrones et sages-femmes, qui l'avoient gastée en recevant l'enfant. Elle estoit fort pitoyable aux pauvres et calamiteux, aymoit les gens de scavoir et de beau esprit, et n'avoit qu'un seul vice, qui estoit d'estre vindicative et colère ». (Belleforest, *Histoire de France,* t. II, p. 1401.)

« Cette Reyne — nous dit un autre chroniqueur — estoit la vraye mère des pauvres, le support des gentilshommes, le recueil des dames, damoyselles et honnestes filles, et le refuge des savants hommes. Aussi tout le peuple de France ne se put consoler de sa mort. » (Cité par Brantôme, t. II, *Anne de Bretagne,* t. II.)

[1] Fleurange, t. XVI, p. 155-159; Brantôme, t. II, p. 108-159. Voir dans Brantôme la description des funérailles d'Anne de Bretagne, sur le modèle desquelles on fit celles de Charles IX.

[2] Voir ce contrat, Bibl. nationale, fonds français, recueil des contrats, 2746-2749, signé le 22 mai 1506.

voler en secondes noces, et il épouse une princesse de seize ans, éclatante de force, de jeunesse, de beauté, Marie, sœur du Roi d'Angleterre.

Ce mariage, arrangé par le duc de Longueville, prisonnier à Londres, avait, il est vrai, un côté politique [1]. Louis XII, malheureux en Italie, avait signé une trêve avec Ferdinand, Maximilien et le Pape, en abandonnant le Milanais. Il allait en signer une avec l'Angleterre, et Marie était le gage de la réconciliation. En outre, le Roi voulait des héritiers directs; il l'annonça tout haut.

Revers inattendu pour Louise, qui se croyait déjà sur le trône avec son fils. Énergique, toutefois, et coutumière de dissimulation, elle fait bonne figure à mauvaise fortune, et, selon le devoir de son rang, part sans hésiter à la rencontre de la nouvelle Reine.

Marie débarque à Calais, comme « une dame de la plus grande étoffe », conduite par une suite de seigneurs et de dames d'Angleterre, et deux cents archers de la garde de Henri VIII. MM. de Vendôme, de la Trémouille, d'Orval vont la recevoir au sortir du vaisseau, et Louis XII un peu au delà d'Abbeville, avec toute la cour. Il la rencontre à une lieue de la ville, l'embrasse tout à cheval et la ramène avec lui.

Le lendemain, les épousailles à la cathédrale d'Abbeville. A la messe, M. d'Angoulême donne l'offrande au Roi, comme le plus proche du sang, et madame Claude à la Reine, avec « merveilleusement grand regret », car il y avait bien peu qu'elle remplissait cet office pour sa pauvre mère. Le couronnement eut lieu à Saint-Denis, en présence de tous les Anglais. Puis commencèrent à Paris les joutes et les fêtes. Cette fois on avait quitté le deuil.

[1] Voir le contrat, Bibl. nationale, fonds français, 2746-2749, f° 90.

Le comte d'Angoulême, jeune, éclatant, plein d'ardeur, insoucieux du trône qu'on lui enlève, se prend d'enthousiasme pour la nouvelle Reine et ne songe qu'à se distinguer, sous ses yeux, au premier rang des combattants. Pendant ce temps, sa mère veille. Suivant la cérémonie pas à pas avec une secrète anxiété, quand elle voit cette belle et robuste princesse marcher à l'autel à côté du Roi « antique et débile », un sourire plisse ses lèvres, ironique et moqueur. L'espérance lui revient. Que surtout son fils n'aille pas se prendre pour la princesse d'Angleterre d'une imprudente adoration. Elle saura le prévenir. Sa prévoyance n'oublie rien. Dès le premier jour, elle s'institue la gardienne de Marie.

Charles Brandon, duc de Suffolk, homme de petite maison, élevé par la faveur de Henri VIII, passait pour faire assidûment la cour à la princesse Marie avant son mariage et en être fort bien vu. Il l'avait accompagnée en France. Louise ne le perd pas de vue. La majesté du trône ne permettant point la solitude à une Reine de France, quand le Roi s'éloigne, madame Claude couche dans la chambre de Marie, et madame d'Aumont, sa dame d'honneur, a ordre de ne la pas quitter [1].

Louise avait vu juste. Le Roi devait succomber, et même rapidement, à l'épreuve de ce mariage. Six semaines après, il était sur son lit de mort. Alors, il reconnut sa folie, et revint tout entier dans son cœur à celle qu'il n'aurait jamais dû quitter. Ses dernières pensées, ses derniers élans appartinrent à sa seule véritable épouse. Il voulut la rejoindre dans la mort et ordonna que leurs deux corps

[1] Ceux de la basoche disaient en raillant que le Roi d'Angleterre avait envoyé une haquenée au Roi de France pour le porter plus doucement en enfer ou en paradis. (Fleurange, t. XVI, p. 157-161 et 351.)

fussent couverts sous un même tombeau de marbre blanc [1].

Le 1er janvier 1515, Louise s'écrie, triomphante : « Mon fils est Roi... Quelle récompense des adversités et inconvénients advenus en ma fleur de jeunesse [2] ! »

[1] Ce magnifique tombeau fut exécuté sous le règne suivant, par Jean Juste de Tours. On peut le voir dans la cathédrale de Saint-Denis. Le couple royal y est représenté deux fois : couché sur le sarcophage et agenouillé au-dessus. Les arcades sculptées qui l'entourent sont ornées des statues des apôtres; de petits bas-reliefs décorent le socle.

[2] *Mémoires de Louise de Savoie,* t. XVI, p. 419.

CHAPITRE III

GUERRES D'ITALIE. — FRANÇOIS Ier. — SON PORTRAIT. — DÉBUT DU RÈGNE.

Les guerres d'Italie, qui remplissent notre histoire depuis le commencement du règne de Charles VIII jusqu'à la fin de celui de François Ier, ont une double origine : les prétentions de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, les prétentions des Valois sur le Milanais.

Au onzième siècle, Robert Guiscard, de la maison normande d'Hauteville, à la tête d'une bande d'aventuriers, s'était emparé de la Sicile et de l'Italie méridionale livrées à une complète anarchie. Ces provinces furent érigées en royaume des Deux-Siciles par son fils Roger, sous la suzeraineté du Pape. En 1189, la famille étant éteinte, l'Empereur d'Allemagne, Henri VI de Hohenstauffen, s'empara de ce royaume au nom de sa femme Constance, fille de l'avant-dernier Roi. Les Papes, qui redoutaient ce voisinage, furent très contraires à cet établissement, et, en 1254, le Roi Conrad étant venu à mourir ne laissant qu'un enfant en bas âge, Conradin, Urbain IV conféra la couronne des Deux-Siciles, comme fief vacant de l'Église, au frère de saint Louis, Charles d'Anjou.

Le tuteur de Conradin, Manfred, fils naturel de l'Empereur Frédéric II, leva une armée contre Charles d'Anjou. Mais il fut défait et tué par lui en 1266, et le jeune Conradin lui-même décapité à Naples deux ans plus tard ; tou-

tefois, avant de mourir, il avait fait un testament par lequel il laissait à Pierre III d'Aragon, gendre de Manfred, tous ses droits sur les Deux-Siciles avec le soin de sa vengeance.

Telle fut l'origine de la rivalité entre la maison d'Anjou et la maison d'Aragon. Cette rivalité s'accrut encore et s'envenima du voisinage, quand la Sicile passa aux mains de Pierre d'Aragon et de ses descendants, tandis que Naples restait à Charles d'Anjou et aux siens.

En 1435, la Reine de Naples, Jeanne II, de la maison d'Anjou croisée avec les Durazzo de Hongrie, laissa par testament son royaume à Alphonse V d'Aragon, surnommé le Magnanime, au détriment de Louis III d'Anjou. Alphonse, après une longue lutte, chassa de Naples son compétiteur en 1458. Celui-ci, dernier de la maison d'Anjou, vint en France et y mourut vingt-deux ans après, en léguant tous ses droits à son neveu le comte du Maine, qui lui-même, l'année suivante, les légua à Louis XI.

Louis XI, toutefois, connaissait trop la valeur des choses pour être tenté de réclamer un tel héritage. Il était réservé à son successeur, le romanesque Charles VIII, de commencer la série de ces expéditions brillantes et stériles qui, en nous détournant de nos vues sur les provinces de Flandre, anciennes vassales de la couronne et très françaises de cœur, ont exercé une si déplorable influence sur nos destinées nationales.

On sait comment Charles VIII, à la tête de sa noblesse, fit à Naples une promenade victorieuse et comment il en revint sans en rien garder. « Ce fut mystère de Dieu », dit Commines, c'est-à-dire que ce fut l'éclair de l'imagination aventureuse et chevaleresque de notre nation qui éblouit l'Europe un moment et passa comme l'éclair.

Louis XII, après Charles VIII, joignit aux prétentions

sur Naples les prétentions sur le duché de Milan qu'il tenait de son aïeule, Valentine de Visconti. Droit bien douteux, car l'empereur Venceslas, en conférant ce duché aux Visconti, en avait exclu à perpétuité les femmes; de plus, Louis XI et Charles VIII avaient reconnu les droits des Sforza en faisant alliance avec eux. Les dix-sept années du règne de Louis XII furent remplies par les guerres italiennes, les Français commençant toujours par être victorieux et finissant toujours par être battus. La ligue de Cambrai, les batailles d'Agnadel, de Ravenne, de Novare, les traités de Grenade et de Blois en furent les principales péripéties.

François Ier succéda à Louis XII le 1er janvier 1515.

« Jamais n'avait été veu Roy en France de qui la noblesse s'esjouit tant », nous dit Bayard. Il avait vingt ans, il était « beau prince autant qu'il y en eust poinlt au monde [1] », d'une beauté originale et fière que ses portraits nous rendent bien [2]. La force s'y unissait à la grâce, et son âme expansive y rayonnait.

Tel nous avons connu François Ier à Amboise au milieu des jeux et des luttes, de ses jeunes compagnons le plus adroit et le plus brave, épris de toutes les aventures, de tous les rêves, de tous les périls, de toutes les folies, tel nous le retrouverons sur le trône : adolescent toute sa vie.

Les facultés abstraites et la raison pratique feront toujours défaut à François Ier. Il n'est capable ni de longues

[1] *Mémoires du loyal serviteur*, XV, p. 363.

[2] Il faut se défier, dans les portraits de François Ier, de la caricature, manière facile d'atteindre la ressemblance quand la tête présente, comme chez lui, certain trait prononcé. Outre le beau portrait de Titien, nous recommandons au lecteur curieux le charmant dessin de la collection Rouard, — François Ier chez madame de Boissy, — à la Bibl. nationale. Ce portrait, du temps et de la jeunesse du prince, dont se sont inspirés tous ceux de la collection Niel, est doué d'une vie, d'une finesse d'expression, d'un charme de physionomie extraordinaires.

vues, ni de combinaisons réfléchies, ni de possession de soi et des autres. Toute règle lui manque, aussi bien celle du bon sens et de l'intérêt que celle de la justice. Mais, en dépit de ces lacunes, l'ouverture de l'esprit, la générosité chevaleresque de l'âme, le sentiment instinctif de la beauté des choses le tiennent dans les hauteurs de la vie. Si sa nature impérieuse ne connaît pas la contrainte, elle ne connaît ni la bassesse, ni la vulgarité. Dominée par la fougue et la mobilité des impressions, sa vie n'est qu'élan et retour, et son règne nous présente un tissu des plus folles et des plus étranges contradictions. Certes, à ne regarder que le prince, nul ne commit plus de fautes et ne causa plus de maux, et pourtant, en face de cette sympathique et originale figure, le moraliste le plus austère se sent pris d'indulgence et d'attendrissement. C'est qu'il y avait en lui quelque chose qui le dominait lui-même et le dépaysait dans la politique des souverains. Il y avait un souffle de la poésie du moyen âge, une fleur de l'âme, un élan de naïveté, un abandon de bonne foi et de grâce juvénile qui désarme toutes les sévérités.

Dès son avènement, après les fêtes, les tournois, les joutes qui le signalent [1], le Roi chevalier, ne rêvant que la guerre, renouvelle l'alliance avec l'Angleterre et les Vénitiens, et se jette sur l'Italie pour reconquérir le Milanais perdu. D'emblée il inaugure sa jeune gloire par la brillante victoire de Marignan, remportée pied à pied sur les Suisses.

Le premier combat eut lieu le 13 septembre dans l'après-midi, nous dit Saint-Gelais; mais il fut interrompu par la nuit. Le Roi resta armé de toutes pièces; il dormit seulement quelques heures sur l'affût d'un canon.

[1] Pour la description, *Mémoires du loyal serviteur*, t. XV, p. 364.

Environ une heure avant le jour, le maître de l'artillerie, Galiot de Genouillac, appela un gentilhomme de la chambre, Boisréné, auquel il dit :

« — Il est temps que le Roi s'esveille, car le jour approche fort. »

Boisréné alla éveiller le Roi, qui se leva incontinent, prit son armet, monta à cheval et visita tous les ordres de la bataille. Puis ayant distribué à chacun sa tâche, il prend avec lui une petite troupe et s'approche à l'ombre et sans bruit du lieu où les Suisses s'étaient retirés pour la nuit. Les apercevant tout à loisir autour d'un grand feu où ils se chauffaient :

« — Les voilà, les compagnons! » s'écrie-t-il tout bas.

Il se rend alors compte de tous les chemins par où ils pourraient passer pour lui courir sus, et, retournant au maître de l'artillerie, il lui fait ajuster des pièces dans ces endroits afin de les arrêter au passage.

Dès que le jour parut, on ouit à distance trois cors de vacher qui sonnaient très fort. Les lansquenets et leur capitaine vinrent aussitôt dire au Roi que c'était chez l'ennemi le signal de la bataille. On appelait ces cors le *sort du bois* [1].

On se reconnaît alors. Chacun se retire sous son enseigne, et le combat recommence plus furieux que le soir. Le Roi est partout, se battant de sa personne comme un forcené. C'est à grand'peine que les siens l'entourent et le protègent de leurs corps. Vers le soir seulement le sort de la bataille fut décidé. On avait tué quatorze à quinze mille Suisses, sur trente-cinq mille qu'ils étaient. Les autres s'enfuirent ou furent faits prisonniers. Un grand nombre

[1] *Histoire de Louis XII*, par Saint-Gelais, p. 426; Martin du Bellay, t. XVII, p. 60, et notes, p. 439.

de seigneurs français, et des meilleurs, avaient été tués. Le Roi n'était pas même blessé. Encore bouillant du combat, tout joyeux, il reçoit sur place de la main de Bayard, qu'il voulait honorer, l'ordre de la chevalerie [1], et le soir même il écrit à sa mère :

« MADAME,

« Afin que vous soyez bien informée du fait de notre bataille, je vous avise que hier, à une heure après midy, nostre guet qui estoit sur les portes de Milan nous avertit comme les Suisses se jettoient hors de la ville pour nous venir combattre, laquelle chose entendue jettâmes nos lansquenets en ordre... Et les gendarmes à l'avant-garde... D'entrée de table, les Suisses, qui estoient en trois troupes, sentirent notre artillerie tirer et prirent le pays couvert. Il n'est pas possible de venir sur nous en plus grande fureur ni plus ardemment, ains ils trouvèrent les gens de cheval de l'avant-garde par le costé, et furent reboutés sur leurs gens de pieds avec si grande poussière qu'on ne se pouvoit veoir; aussy bien que la nuit venoit, il y eut quelque peu de désordre. Dieu me fit la grâce de venir sur le costé de ceux qui les chassoient le plus chaudement, et vous promets, Madame, que deux cents hommes d'armes que nous étions défîmes bien quatre mille Suisses, et les repoussâmes rudement, si gentils galants qu'ils soient, leur faisant jeter leurs piques et crier France... Et, quand ce vint à ce cri, je vous assure qu'ils nous jetèrent cinq à six cents picques au nez, nous montrant qu'ils n'estoient point nos amis... N'estoit la lune qui aydoit, nous eussions été bien empêchés à nous connaître l'un l'autre... Le combat avoit duré depuis les trois heures après midy, jus-

[1] *Mémoires du loyal serviteur.*

qu'entre onze et douze que la lune nous faillit... Alors, nous ralliâmes nos gens et retournâmes l'artillerie. Les Suisses se logèrent si près de nous, qu'il n'y avoit qu'un fossé entre deux. Toute la nuit nous demeurâmes en selle, la lance au poingt, l'armet à la tête et nos lansquenets en ordre pour combattre. Pour ce que j'estois le plus près de l'ennemy, il m'a fallu faire le guet, de sorte qu'ils ne nous ont point surpris au matin... Dès le point du jour que pûmes voir, je me jetai hors du fort avec deux gentilshommes et le maître de l'artillerie... »

L'ordre de l'armée est reformé de part et d'autre, et la mêlée recommence.

« La bataille a été longue, jusques aujourd'hui deux heures, sans savoir qui l'avoit perdue ou gagnée, sans cesser de combattre ou tirer l'artillerie, et vous asseure, Madame, que j'ai veu les lansquenets mesurer la picque aux Suisses, la lance aux gendarmes; et ne dira-t-on pas que les gendarmes sont des lièvres armés, car ils ont faict l'exécution par cinq cents et cinq cents, — trente belles charges de suite, — avant que la bataille fût gagnée. Tout bien débattu, depuis deux mille ans n'a point été vue si fière ni si cruelle bataille, ainsi que disent ceux de Ravennes, que ce ne fut au prix qu'un tiercelet... Au demeurant, Madame, faites bien remercier Dieu par tout le royaume de la victoire qu'il lui a plu nous accorder... Madame, je supplie le Créateur de vous donner très bonne vye et longue. —

« Écrit au camp de Sainte-Brigide, le vendredi quatorzième jour de septembre 1515.

« Votre très humble et obéissant fils, FRANÇOIS [1]. »

Le 16 octobre suivant, le Roi de France faisait à Milan son entrée solennelle :

[1] Antoine LAVAL, *Desseins et professions nobles*, Paris, 1613, in-4°; Martin DU BELLAY, t. XVII, p. 442.

« Le Roy estoit à cheval sous le poesle que ceux de la ville portoient, le dit seigneur habillé d'une saie de velours bleu semée de fleurs de lys — la barde de son cheval semblable — et coiffé d'une toque de velours noir. Il ne bougeoit de dessous le poesle, faisant bonne mine et l'air d'un très haut prince.

« Après lui marchoient M. d'Alençon, M. de Savoye et tous les aultres princes, marquis et gentilshommes du pays, fort bien accoutrés, puis les mignons de la chambre du Roy aux couleurs noires, blanches et tannées; puis tous les seigneurs français, Saint-Vallier, Bayard, Théligny et aultres...

« Ledit seigneur vint descendre au dôme. Lors l'artillerie commença à tirer. Il n'y avoit homme qui ne ploroit de joie parmy les Français.

« Au regard des dames, les fenestres et boutiques de Milan en estoient pleines et fort gorrières (parées). Croyez qu'elles aiment mieux les Français que Maximilien et sa compagnie [1]. »

Un traité avec Sforce, signé le 14 octobre 1515, rendait le Milanais à François Ier. Le 10 octobre suivant, le Roi, continuant sa marche victorieuse, entre à Bologne, réconcilié avec le Pape que Marignan a détaché de l'Empereur. « Le Pape Léon X — nous dit l'ambassadeur vénitien Giorgi — est un amant des belles-lettres, savant en humanité et en droit canon, et par-dessus tout excellentissime musicien [2]. » Il éblouit le Roi par sa conversation brillante, le charme par son onction. François Ier lui montre comme à son père spirituel une déférence filiale. Il paraît à l'église entre deux cardinaux-évêques portant la queue de sa robe, et suivi de son chancelier et de ses barons, tous revêtus de

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 64, et notes, p. 451.
[2] Baschet, *Diplomatie vénitienne*, p. 178.

drap d'or. Quand le Pape monte à l'autel, le Roi s'assied à ses pieds sur un escabeau, et à la communion il lui présente l'eau et la serviette. Leurs entretiens fréquents, pleins d'aménité et de bonne grâce, se terminent par une grande alliance. En échange de Parme et de Plaisance réunis au Milanais, le Roi prend tous les Médicis sous sa protection, les comble de pensions et de faveurs. Il leur garantit l'État de Florence et marie sa jeune tante Philiberte de Savoie avec Jullien, frère du Pape, en lui donnant en dot le duché de Nemours [1].

Pendant ce temps, le chancelier Duprat négocie, avec les plus habiles ministres de la cour de Rome, les conditions du concordat qui remplacera bientôt en France la Pragmatique Sanction [2].

Le traité signé (février 1516), François Ier, laissant à sa place, en Italie, le connétable de Bourbon, part en hâte et va porter l'hommage de sa victoire à sa mère, restée régente du royaume, et qui l'attendait à Lyon avec Claude, sa douce et modeste épouse.

Louise de Savoie avait enfin trouvé son jour [3]. Elle était sûre désormais du pouvoir. François Ier, qui adorait toutes les femmes, ne cessa d'adorer sa mère avec une profondeur de respect, un abandon, une déférence que rien ne put décourager. Toujours il resta pour elle le

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 67. — Entrevue du Roi François Ier et du Pape Léon X à Bologne. Copie du temps. *Relations diplomatiques entre la maison d'Autriche et la France,* Le Glay, t. II, p. 85.

[2] Le Concordat fut signé le 18 août suivant, 1516.

[3] Son fils lui avait laissé, en partant pour l'Italie, les pouvoirs les plus étendus. (Isambert, *Ordonn. des Valois,* t. XII, p. 38.) Elle prit à dater de ce temps le titre de régente, par lequel les auteurs du temps la désignent toujours. Voir sur les rapports de François Ier et de sa mère, et tout ce qui touche aux affaires du royaume, les curieuses lettres du cardinal Bibbiena, légat du Pape en France. *Lett. de Principi,* p. 31-49. Cité par Sismondi, t. XVI, p. 70.

courtois chevalier qui, à l'âge de quinze ans, accompagnait sa litière à pied, de Cognac à Angoulême, lui parlant galamment pour la distraire [1]. Singulière ironie du sort! Ce sentiment, qui est en soi une vertu, eut chez lui toutes les conséquences d'un vice.

Quelques mois après Marignan, Ferdinand le Catholique laissait le trône d'Espagne à son petit-fils Charles d'Autriche, qui déjà possédait les Flandres. Charles, devant les difficultés de son héritage, recherche la paix et l'amitié du Roi de France, et signe avec lui, le 13 août 1516, le traité de Noyon [2], que son mariage avec la princesse Louise de France devait consacrer [3]. Le 8 octobre, Maximilien y accède.

Paix de courte durée! Au milieu des éléments antagonistes qui constituent l'Europe, va commencer cette fameuse rivalité de François Ier et de Charles-Quint qui remplira toute la première moitié du siècle. La compétition à l'empire en donne le signal. Ils se présentent en même temps à l'élection. Mais Charles, dont la maison avait déjà donné six empereurs à l'Allemagne, est préféré à François, étranger de race à ces pays. A la suite de mille intrigues des deux parts, il est élu, le 5 juillet 1519 [4]. François Ier ne lui pardonnera pas.

Le plus grand contraste, nous dit Justiniani, existe entre ces deux princes [5]. A dix-neuf ans, en effet, Charles était

[1] *Mémoires de Louise de Savoie*, t. XVI, p. 116.

[2] Voir ce traité à la Bibl. nationale, vieux fonds français, n° 2832, f° 13.

[3] Traité de mariage de Charles d'Autriche et de Louise de France. Fonds français, 2746-2749, f° 65.

[4] On aura une idée de ces intrigues qui consistaient à acheter les électeurs, toujours prêts à se donner aux plus offrants, dans les *Relations diplomatiques de la maison d'Autriche avec la France*, Le Glay, t. II, p. 355-449.

[5] *Relation des ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 175.

déjà mûr. Sévèrement élevé par le seigneur de Chièvres, que les bonnes villes de Flandre lui avaient donné pour gouverneur, il avait été dès son plus jeune âge accoutumé à la pratique des affaires. « Tous les paquets qui venaient des provinces lui étaient présentés, encore qu'il fût la nuit, lesquels après les avoir vus les rapportait lui-même en son conseil, où toutes choses étaient délibérées en sa présence[1]. » Son tempérament pesant le portait d'ailleurs à l'application. De taille médiocre, de santé faible, parlant peu et lentement, il vivait en dedans, ruminant toujours quelque chose. Peu adroit aux jeux et aux exercices physiques, il n'en n'avait pas le goût et en fuyait l'occasion. Son visage allongé, sa lèvre inférieure pendante, lui donnaient quelque chose de triste et de vieux[2].

Aussitôt après l'élection, les deux rivaux se préparent sourdement à la guerre; ils cherchent des alliances. La plus précieuse en Europe est celle du jeune Roi d'Angleterre, Henri VIII, qui vient d'arriver au trône. Comment chacun d'eux va-t-il la briguer?

L'amiral Bonnivet, frère de Boissy, est envoyé par le Roi en Angleterre, et une entrevue est décidée entre les deux souverains. Elle aura lieu sur les limites du territoire de Calais et des possessions françaises. Chacun descendra chez soi, le Roi d'Angleterre à Guines, le Roi de France à Ardres. On se réunira dans un camp dressé sur la frontière.

Ces dispositions remplissent de joie les jeunes rois; ils ne songent qu'au plaisir et « délibèrent de faire ensemble la plus grande chère possible ».

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 45.

[2] Voir les curieux portraits de ce prince à Versailles, attique nord, nos 3125, 3126, vieux flamands, — une très curieuse médaille à la Bibl. nationale, — et un petit portrait du temps, très vivant, dans la galerie de Chantilly.

Les préparatifs commencent.

François Ier, épris de tout ce qui brille, veut recevoir magnifiquement son hôte, et il veut aussi se montrer dans tous ses avantages. Par son ordre, le plus grand déploiement se fait. On élève dans les campagnes des tentes et des pavillons, les plus beaux qu'on eût jamais vus, tout en drap d'or frisé, — chambres, salles et galeries, garnies à l'intérieur de toiles d'or et d'argent. — Ces tentes étaient couvertes de devises et de toutes sortes d'ornements. Celle qu'occupait le Roi se distinguait par un grand saint Michel en or, placé au sommet. Il est vrai qu'il était creux. Quand tout cela reluisait au soleil, c'était un éblouissement.

La tente du Roi d'Angleterre, assise aux portes de Guines, près du château, était moins coûteuse et brillante; toute de bois, de toile et de verre, de la plus belle verrerie d'ailleurs qu'on vît jamais : il y faisait partout très clair. Elle était composée de quatre corps de maisons assez grands chacun pour loger un prince, et d'une vaste cour au milieu de laquelle s'élevaient deux fontaines, jetant par trois tuyaux de l'eau, du vin et de l'hypocras. Une chapelle y était jointe vraiment merveilleuse, « toute étoffée de reliques et autres sortes de parements ». On n'avait pas oublié les caves, les maisons des deux princes pendant leur séjour ne devant être fermées à personne.

Les rois arrivés, grande affaire pour arranger la rencontre. Trois ou quatre jours durant, les ambassadeurs vont de l'un à l'autre, entassant les obstacles, les défiances. On ne pouvait assez prendre de précautions, comme si l'on avait eu en face le traître et l'ennemi.

Enfin, le jour est fixé.

C'était un dimanche, le 9 juin 1520[1]. On avait dressé, exactement à mi-chemin, une tente très belle, tout environnée de barrières. Un jeu de boules se trouvait auprès. De chaque côté de la tente, en face d'Ardres et de Guines, étaient disposés, pour la garde du Roi de France, trois cents archers et cent Suisses menés par Fleurange; pour la garde du Roi d'Angleterre, quatre cents archers.

Les deux rois arrivèrent chacun au camp à la tête de leurs gardes, en bonne ordonnance. Les gardes s'arrêtèrent aux barrières et les rois passèrent outre, emmenant chacun deux seigneurs : Henri VIII, le duc de Suffolk, mari de sa sœur, et le duc de Norfolk ; François Ier, M. de Bourbon et M. l'amiral. De plus, un secrétaire pour les écritures.

Les deux princes étaient fort richement montés. Ils se firent en s'abordant merveilleusement bon visage, et s'embrassèrent tout à cheval. Au moment où le Roi d'Angleterre embrassa le Roi de France, son cheval broncha.

Ils descendirent alors; les laquais prirent les chevaux, et ils entrèrent à pied dans le camp. Là, ils s'embrassèrent derechef et se firent grande chère. Quand le Roi d'Angleterre fut assis, il prit lui-même les articles du traité en projet et commença à les lire.

Après avoir énoncé les titres du Roi de France, qui devait aller le premier, il voulut énoncer les siens :

« Je, Henry, Roy », commença-t-il. Il devait continuer : « de France et d'Angleterre », mais il laissa le titre de France en disant au Roi :

« Je ne le mettray point puisque vous estes ici, car je mentirais. »

Et il dit seulement : « Henry, Roi d'Angleterre. »

[1] Ou le jour de la Fête-Dieu, 10 juin, selon Martin du Bellay. Nous suivons ici la version très détaillée et très pittoresque de Fleurange, t. XVI, p. 267-279.

Les articles d'ailleurs étaient fort bien conçus et écrits. Si seulement ils avaient été tenus!

Ceci fait, les princes se séparèrent, « merveilleusement contents l'un de l'autre », et ils retournèrent en bon ordre, comme ils étaient venus, l'un à Ardres, et l'autre à Guines. Dès le soir, les pourparlers recommencent. On cherchait le moyen de se voir souvent en prenant des sûretés. Les deux reines s'en mêlaient; elles voulaient aussi faire connaissance, et il était question pour ce cas de garder réciproquement les rois en otage.

François Ier laissait faire, mais il n'entendait rien à ces précautions et se montrait fort marri qu'on n'ajoutât pas plus de foi les uns aux autres. Un beau jour donc, impatienté, il se lève de grand matin tout seul, à petit bruit, prend seulement avec lui deux gentilshommes et un page, les premiers qu'il rencontre, monte à cheval sans être *houzé* (revêtu de son armure), avec une simple cape à l'espagnole, et se rend tout droit au château de Guines vers le Roi d'Angleterre.

Étant arrivé au pont du château, garni de deux cents archers anglais, ceux-ci s'émerveillent fort de le voir et encore plus quand il leur demande où est la chambre du Roi son frère, à qui il va rendre visite.

Le gouverneur de Guines, qui était parmi eux, s'approchant alors, lui dit :

« — Sire, il n'est pas esveillé. »

Cependant, François Ier passe outre, va jusqu'à ladite chambre, heurte à la porte, éveille Henri VIII et entre tout droit.

Rien ne peut rendre l'ébahissement du Roi d'Angleterre à sa vue.

« — Mon frère, — dit-il en se dressant, — vous m'avez fait meilleur tour que jamais homme fit à un autre, en

me montrant la grande fiance que je doys avoir en vous et vous en moy; je me rends vostre prisonnier dès cette heure et vous baille ma foy. »

En même temps, il défait de son cou un collier qui valait quinze mille angelots, et prie le Roi de France de le prendre et de le porter ce jour-là pour l'amour de son prisonnier. François accepte, passe le collier autour de son cou, et en échange met au bras de Henri VIII un bracelet de trente mille angelots qu'il avait apporté à dessein.

Le Roi d'Angleterre alors se lève, et le Roi de France prétend être son valet de chambre, et lui baille la chemise.

Henri VIII aurait bien voulu garder François Ier à dîner, mais celui-ci ne pouvait accepter, étant engagé pour une joute. Ils se séparent donc bientôt après, en grande amitié.

A son retour, François Ier trouve nombre de seigneurs qui venaient, inquiets, au-devant de lui, et entre autres Fleurange, qui lui dit :

« — Mon maître, je suis heureux de vous revoir. Vous avez fait une folie, et je donne au diable celui qui vous l'a conseillée.

« — Nul ne me l'a conseillé, — répond le Roi. — Personne en mon royaume ne l'eust voulu faire. »

Alors, chemin faisant, il lui conte comment toutes les choses se sont passées.

Le lendemain, le Roi d'Angleterre rendit la visite du Roi de France, de la même façon, et, la glace ainsi rompue, ils commencèrent à se mêler, à faire ensemble bonne chère et toutes sortes d'amusements. On vit surtout des joutes merveilleusement belles, tant à pied qu'à cheval. Les rois *venants* menaient princes et capitaines, et ceux-ci chacun dix ou douze hommes d'armes habillés de leurs couleurs. Le lieu où se faisaient les joutes était bien fortifié avec des

barrières, et, quand les rois étaient dedans avec tous leurs seigneurs, les archers du Roi d'Angleterre et ses capitaines gardaient le côté du Roi de France, et les capitaines, archers et Suisses du roi de France, gardaient le côté du Roi d'Angleterre. Nul n'entrait qui ne joutât. Quand une troupe était lasse, elle était remplacée par une autre, le tout en bon ordre, sans débat, et « je vous asseure », ajoute le chroniqueur, « que c'était une fort belle chose à voir ».

Après les joutes, les lutteurs s'avançaient et luttaient devant le Roi et devant les dames. On en avait fait venir de Bretagne qui gagnèrent le prix. On tira aussi de l'arc. Le Roi d'Angleterre lui-même était un fort bon archer et le fit bien voir.

Après s'être livré à ce passe-temps, le Roi de France et le Roi d'Angleterre se retiraient d'ordinaire dans un pavillon et buvaient ensemble.

Un jour, après avoir bu, le Roi d'Angleterre prend le Roi de France par le collet et lui dit :

« — Mon frère, je veux lutter avec vous. »

En même temps, il l'attaque.

Henri VIII était petit et tournait déjà à la corpulence. François Ier, au contraire, était grand, fort et adroit. Aussi lui répond-il crânement. En un tour de main il le met à terre. Succès malheureux, dit-on, pour l'alliance.

Les fêtes continuèrent encore pendant plusieurs jours : banquets, festins, jeux, danses de toutes sortes. Les dames d'Angleterre allaient souvent coucher au logis des Français près des dames de France, et celles-ci de même chez les Anglais. Les états des deux princes logèrent un jour entièrement mêlés sous la même tente. Avant de se séparer, le Cardinal d'Angleterre chanta la grand'messe sur un échafaud dressé exprès dans la lice, les chantres des deux nations réunis ; puis la paix fut confirmée et criée par les

hérauts. On cria aussi le mariage du dauphin de France avec la princesse d'Angleterre, tous deux au premier âge; on fit encore quelques joutes, un dernier banquet, on échangea des présents et l'on prit congé.

François Ier partait ravi des autres et de lui-même, avec la magnifique confiance et la naturelle fatuité de sa nature épanouie. En chevauchant sur la route d'Amboise, il devisait gaiement avec ses compagnons des détails de la fête. Partout il avait brillé, il avait été vainqueur. Tout était pour le mieux dans le monde.

Pendant ce temps, Henri VIII rentrait en Angleterre d'un cœur moins léger. Il emportait une plaie secrète, la jalousie contre ce royal frère qui l'avait battu en tout : par le faste de sa cour, par l'adresse aux armes et aux jeux, par l'admiration des courtisans et sans doute aussi dans le cœur des dames. Bientôt après, il reçoit à Douvres, puis à Gravelines, la visite du nouvel Empereur, qui n'avait ni la beauté, ni la grâce, ni l'esprit éclatant du Roi. Charles-Quint flatte adroitement Henri VIII, au lieu de lui porter ombrage. Il se concilie le puissant ministre Wolsey par la promesse de la tiare, et en lui assignant une pension de sept mille ducats sur deux évêchés espagnols. Ainsi l'alliance que François Ier croyait tenir se prépare secrètement contre lui.

Charles-Quint, désormais sans inquiétude, peut faire en paix ses sourdes menées. François Ier a rapporté du camp du Drap d'or une provision de bonne humeur et de confiance qui n'est pas près de s'épuiser. Il se promène avec ses jeunes compagnons, il s'amuse, il est en liesse.

Un jour, dans l'hiver qui suit, comme il se rend d'Amboise à Romorantin avec une cavalcade, il apprend que M. de Saint-Pol — un prince de Bourbon — célébrant les Rois dans son château, a eu la fève et qu'il s'est fait cou-

ronner. Aussitôt, il délibère un grand divertissement. Un héraut va défier de sa part le nouveau Roi, comme lui portant ombrage, et lui annoncer une attaque sur son château. M. de Saint-Pol se met en défense. Le temps est froid. L'assailli fait munition de pelotes de neige, de pommes et d'œufs pour soutenir l'effort. Le Roi arrive. On attaque, les portes sont ébranlées; ceux du dedans se défendent, et quelque malavisé jette par la fenêtre un tison de bois, qui tombe sur la tête de François Ier et le blesse si violemment qu'on le croit mort. François Ier fut plusieurs jours en danger. Cependant, ce « gentil prince » ne voulut jamais qu'on s'informât de celui qui avait jeté le tison, disant que puisque « il avoit faict la folie, il falloit qu'il en beut sa part [1] ».

Après un début de règne si brillant, de grands mécomptes vont suivre. François Ier ne tarde pas à perdre par ses fautes politiques ce qu'il a gagné par sa valeur. Au dehors, il offense l'Angleterre dans les affaires d'Écosse jusqu'à faire déclarer contre lui Henri VIII encore hésitant; il pousse à la révolte Tournai, nouvellement conquise, en détruisant ses libertés locales; il détache par sa hauteur les Vénitiens, nos plus anciens alliés; et il néglige d'entretenir l'alliance de Léon X, qui, pour recouvrer Parme et Plaisance et écraser en Allemagne la Réforme naissante, revient à l'Empereur.

A l'intérieur, les plus grands troubles.

Le Concordat, qui doit remplacer la Pragmatique Sanction, détruit toutes les libertés de l'Église gallicane dont le Pape et le Roi se sont partagé les bénéfices avec une cynique audace. La Pragmatique stipulait la subordination du Pape à des conciles généraux périodiques; elle garan-

[1] Martin du Bellay, t. XVIII p. 88; *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 88.

tissait aux chapitres et communautés la libre élection des évêques, abbés, prieurs, dernier vestige de cette antique coutume qui faisait participer le peuple entier à la nomination de ses chefs spirituels; enfin elle supprimait les exactions qui sous les titres d'*annates*, de *réserves*, d'*expectatives*, attiraient de France à Rome une grande partie des revenus du clergé. Le concordat, détruisant ces précieuses garanties, donne au Roi la nomination directe à tous les évêchés et bénéfices, sauf l'approbation canonique papale, et il rend au Souverain Pontife la plupart de ces droits abusifs. Quant aux conciles, il se tait; le silence suffit. C'en est donc fait de l'indépendance et de l'autonomie de l'église française, c'en est fait de toutes ses traditions. Une clameur s'élève d'un bout à l'autre du royaume, et le traité ne devenant définitif que par l'enregistrement du Parlement, une lutte acharnée commence. Tous les grands corps se sentent atteints et y prennent part. L'Université, la magistrature s'unissent au clergé pour faire entendre les protestations les plus énergiques. Ils demandent un concile national. L'agitation se communique au peuple du vieux Paris. On s'assemble pour délibérer tumultueusement dans les églises, les cloîtres, les écoles. Les prédicateurs tonnent en chaire ; ils excitent le mouvement et favorisent les démonstrations. Le Roi répond par la force et en montrant une extrême hauteur. Le Parlement refusant l'enregistrement de l'édit, puis apportant délais sur délais, le souverain maltraite les magistrats, les persécute, les fait jeter en prison. Enfin, au bout d'un an de résistance, le Parlement enregistre, mais en se déclarant violenté et en faisant appel à un concile futur. Malgré l'enregistrement, d'ailleurs, la résistance légale continue. Certains chapitres et couvents procèdent encore, malgré le Concordat, à leurs élections, et quand les causes reviennent devant les cours

de justice, elles donnent raison au candidat élu, contre le candidat du Roi. Le souverain alors, pour en finir, enlève aux Parlements la connaissance de ces causes pour les transférer au Grand Conseil.

Les finances, d'autre part, sont dans le plus triste état. L'avidité de Louise de Savoie, qui empile l'or dans ses coffres, le luxe extravagant de la cour, les sommes folles gaspillées en plaisir et en royales générosités ont mis le Trésor à sec [1]. Pour le remplir, on accroît arbitrairement les impôts, on révoque les survivances, on annule les aliénations du domaine royal, on vend les offices de judicature, et, en vue de cette vente, on en crée de nouveaux.

C'est au milieu de ces troubles que le Roi, depuis longtemps en hostilité avec l'Empire, lui déclare la guerre sans raison valable, sans but défini, et, d'ailleurs, sans avoir préparé des ressources pour y faire face. Aussi, pendant tout l'été de 1521 et malgré l'intervention personnelle du Roi, cette guerre se traîne-t-elle, au Nord, ne pouvant arriver à une action décisive, et, dans le Midi, nos armées, livrées par la faveur aux trois frères de madame de Chateaubriand, Lesparre en Espagne, Lautrec et Lescun en Italie, ne tardent pas à subir les plus grands désastres.

Le royaume de Navarre, comprenant la Navarre française et la Navarre espagnole, après avoir longtemps appartenu à la maison de Foix, était entré dans la maison d'Albret, en 1483, par le mariage de Catherine de Foix,

[1] Le Roi, qui voyageait beaucoup de château en château, emmenait toute la cour, ne voulant rien changer à son train de vie. Il n'y avait pas moins à sa suite de six tables, toutes nombreuses et grandement servies. Il donnait aussi beaucoup à tous les gentilshommes et capitaines tombés dans le besoin. Il donnait aux dames. A chaque mariage, outre les tournois, combats, mascarades, solennisés à ses frais, il donnait des habillements fort riches. « J'ay vu — nous dit Brantôme — des coffres et garde-robes d'aucunes dames de ce temps-là tout pleins, que le Roy leur avoit donnés. » BRANTÔME, *François Ier*.

sœur de François Phœbus, avec le sire Jean d'Albret. Ce prince, « fort bon et dévotieux, car il oyait deux ou trois messes par jour [1] », n'avait rien d'un guerrier. En 1512, il laissa prendre sans coup férir ses provinces espagnoles par le roi Ferdinand, et il revint piteusement s'établir en Béarn, ce qui faisait dire à sa virile épouse : « Si nous étions nés, vous Catherine et moy Jehan, nous serions encore roys de Navarre [2]. » Henri d'Albret, leur fils, courageux et vaillant comme sa mère, était arrivé au trône quatre ans après, à l'âge de quatorze ans [3]. Protégé par madame de Châteaubriand sa cousine, — Françoise de Foix, — il avait obtenu du Roi, en 1520, un secours de six mille hommes pour aller reconquérir la portion perdue de son royaume. Toutefois, à cause de sa jeunesse, cette petite armée avait été mise sous le commandement du comte de Lesparre, à côté de qui il combattait. La Navarre espagnole, démantelée par Ximénès qui redoutait son attachement à ses princes, fut promptement enlevée. Peut-être même les Espagnols, fort occupés alors aux querelles de la noblesse et des communes, et regardant d'ailleurs cette province un peu comme étrangère, auraient-ils volontiers transigé avec les Français. Mais le frivole et vaniteux Lesparre gâta tout. S'imaginant qu'il conquérera l'Espagne au même prix que la Navarre, il attaque la Castille. Les Espagnols alors se réunissent contre lui, le battent et le rejettent au delà des Pyrénées.

En Italie, Lautrec et Lescun ne font pas de meilleure besogne. Lautrec, resté gouverneur du Milanais après le retour de Bourbon en France, s'y fait détester par ses exactions et son despotisme, au point que la province

[1] Fleurange, t. XVI, p. 114.
[2] *Id.*, p. 347.
[3] C'est cet Henri d'Albret qui épousa Marguerite d'Angoulême en 1527, et fut grand-père de Henri IV.

entière favorise Pescaire, qui se dispose à l'attaquer au nom de Léon X. Devant ce péril, Lautrec, manquant d'hommes et d'argent, court à Paris pour y demander des secours. Le Roi les lui promet de la manière la plus précise. Les Suisses vont le rejoindre en Milanais, et il aura pour leur solde quatre cent mille écus. Sur ces entrefaites, le Pape meurt, son armée se disperse, l'hiver se passe sans combat. La guerre recommence au printemps de 1522, mais le secours promis n'est pas venu. Les Suisses, furieux, demandent leur paie ou la bataille. Lautrec cède à leurs menaces, et, dans les conditions les plus désavantageuses « sous l'appétit du soldat », il livre la désastreuse bataille de la Bicoque (29 avril 1522) [1]. Furieux de sa défaite, il court à Paris pour s'expliquer avec le Roi, laissant le commandement des troupes à son frère Lescun. Celui-ci est surpris et battu à nouveau, et les Français évacuent la Lombardie.

Cependant Lautrec, arrivé à Paris, essaie vainement de voir le Roi, qui ne peut lui pardonner sa défaite et refuse de lui donner audience. Son ami, le connétable de Bourbon, avisé par lui de l'affaire, soupçonne aussitôt Louise, connaissant son avidité, son astuce et sa haine pour Lautrec, frère de sa rivale d'influence, madame de Chateaubriand. Il s'interpose auprès du Roi et en obtient une audience. L'entrevue est très orageuse. En face de Lautrec, François, ne pouvant contenir sa colère, lui reproche de lui avoir perdu son héritage, le duché de Milan. Lautrec alors se récrie. C'est Sa Majesté qui l'a perdu. Et il rappelle avec une grande amertume les promesses d'argent qui n'ont pas été tenues. Le Roi affirme qu'il a donné l'ordre lui-même à l'intendant des finances, Semblançay, d'envoyer

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 217.

les quatre cent mille écus. Ils doivent être partis. Lautrec jure qu'ils ne sont pas arrivés.

On fait venir Semblançay, qui reconnaît avoir reçu le commandement du Roi, mais madame la Régente s'est emparée de la somme. Malgré ses habitudes de respect, le Roi va aussitôt « à la chambre de ladite dame, avec visage courroucé, se plaignant du tort qu'elle lui a fait en retenant les deniers ordonnés pour le secours des troupes ». La dame conteste le fait. Semblançay le prouve en sa présence. Elle recule et prétend du moins que les quatre cent mille écus étaient bien à elle, provenant de son revenu, resté au Trésor. Semblançay le nie. Le Roi, alors, voulant mettre fin à cette scène pénible, ordonne de nommer des commissaires pour faire une enquête. Des commissaires! C'est le chancelier Duprat, créature de la Régente et jaloux de Semblançay, qui les désigne lui-même à la dévotion de sa maîtresse. Ceux-ci font tous leurs efforts pour découvrir quelque chose contre Semblançay, et, n'y pouvant parvenir, ils embrouillent les affaires et les traînent en longueur [1].

La fin de cette histoire est odieuse. Après Pavie, Louise profite de son pouvoir de régente pour destituer Semblançay, puis le faire arrêter, conduire à la Bastille, et, sur une accusation vague de malversation, condamner à mort. Au moment où l'arrêt fut rendu, François Ier était hors de prison, il avait repris le pouvoir; mais fatigué, affaibli, dominé par sa mère, il laisse commettre sous ses yeux un des plus grands crimes de son règne. Le 9 août 1527, Semblançay, à quatre-vingt-deux ans, fut pendu à Montfaucon [2]. C'était peut-être le seul homme honnête de la

[1] Voir toute cette scène dans Martin du Bellay, t. XVII, p. 221 et suivantes.

[2] Les dispositions mêmes de l'arrêt montrent l'embarras des juges. Voir cet arrêt, Gaillard, t. IV, p. 514.

cour, et le Roi avait toujours eu pour lui une telle vénération qu'il l'appelait son père [1].

La jeune et spirituelle duchesse d'Usez s'en souvint, et un jour que François Ier, en riant, l'appelait sa fille, elle se met à pleurer. Le Roi, surpris, lui en demande le motif, et elle de répondre :

« — Sire, après le traitement que vous avez fait subir à votre père, que ne doit pas attendre votre fille? » Le Roi rougit, et la Régente se fâcha [2]. Mais madame d'Usez n'était pas une personne qu'on fît taire.

Revenons à 1522.

Les fautes accumulées de François Ier le laissaient seul en face de l'Europe, et, en ce moment critique, il trouve le moyen d'en commettre une plus grave encore que toutes les autres. Par sa faiblesse pour sa mère et par son injustice, il pousse à la révolte un prince de son sang, d'un caractère énergique, d'une grande capacité dans les choses de guerre, et dont la défection sera pour le royaume la source des plus grands maux.

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 227; note 9, p. 480. Le texte même de l'arrêt, qui ne porte aucune accusation précise, démontre l'innocence de Semblançay. Gaillard, t. II, p. 152.

[2] Brantôme, t. I, p. 246.

CHAPITRE IV

LE CONNÉTABLE DE BOURBON.

La maison de Bourbon était, comme on sait, une branche cadette de la maison royale de France, descendant directement de saint Louis [1]. En 1408, Charles VI, qui en était alors le chef, laissa un testament par lequel, à défaut d'*hoirs mâles*, tous les biens de cette maison devaient revenir à la couronne.

Soixante ans plus tard, sous Louis XI, le duc de Bourbon, sire de Beaujeu, devenu à son tour chef de sa branche et n'ayant qu'une fille, Suzanne, voulut faire passer sur sa tête tous les biens de cette maison, contrairement au droit féodal qui les attribuait aux hoirs mâles de la branche cadette, et contrairement au testament de son aïeul qui, à leur défaut, les donnait à la couronne de France. Son beau-père, Louis XI, et son beau-frère, Charles VIII, ratifièrent ces dispositions, mais alors le comte Gilbert de Montpensier, chef des cadets de Bourbon, et son fils aîné, Louis, y opposèrent une protestation énergique. Que des rois de France, en effet, pussent renoncer à une clause de testament favorable à la couronne, c'était déjà douteux; mais il ne l'était pas qu'ils pussent briser le droit féodal qui ne venait pas d'eux, en détournant une succession de sa source. C'est sur ce point que s'appuyait la protestation

[1] La baronnie de Bourbon avait été érigée en duché par Charles IV, en faveur de Louis V, en 1327.

des cadets, et comme elle ne produisit aucun résultat, ils rompirent avec leur aîné et se refusèrent à tout accommodement par voie de mariage. Le duc Pierre, irrité, fiança alors sa fille, encore enfant, au duc d'Alençon, représentant la branche collatérale des Valois qui descendait de Philippe III. C'était une guerre de famille en perspective.

Peu de temps après, le comte Gilbert, ayant suivi Charles VIII en Italie, fut nommé par lui vice-roi de Naples, et, en 1496, mourut de la peste à Pussol. En 1503, son fils Louis, allant rendre à son corps les derniers devoirs, prit lui-même la fièvre et vint mourir à Naples. L'épouse de Gilbert, Claire de Gonzague, suivit de près dans la tombe son mari et son fils aîné [1].

La branche cadette se trouva alors représentée par le second fils de Gilbert, Charles, — né en 1490, — qui était resté en France sous la garde de son beau-frère, M. de Chauvigny. Dans ces circonstances, le duc Pierre et son épouse, Anne de France, retirés dans leurs possessions du Bourbonnais, se firent amener l'enfant au château de la Chaussière. Charles avait alors treize ans. Il était grand pour son âge, beau, intelligent, résolu, et bien fait pour intéresser. Le duc et la duchesse le reçurent fort bien, et, du consentement de M. de Chauvigny [2], le gardèrent avec ses serviteurs pour être élevé auprès d'eux.

Peu de temps après, comme on s'apprêtait à procéder aux épousailles de Suzanne et du duc d'Alençon, Pierre de Bourbon mourut. Le fiancé, parti de Normandie, trouva en arrivant des obsèques au lieu d'un mariage. Il aurait bien voulu, nonobstant, prendre possession de l'héritière

[1] Leurs corps à tous trois furent réunis dans la chapelle Saint-Louis, à Aigueperse. MARILLAC, *Vie du connétable de Bourbon.*

[2] La femme de Chauvigny, Louise de Bourbon, fille du comte Gilbert, avait été élevée par Anne de France. Elle épousa en secondes noces le prince de la Roche-sur-Yon.

et de l'héritage; mais la duchesse, qui avait déjà ses idées, s'excusa sur son deuil. Le prince s'en retourna donc sans autrement épouser, et « les choses cheurent en delay [1] ».

La duchesse, en effet, s'était fort attachée au jeune comte Charles, qui, élevé sous son autorité, lui donnait toutes sortes de joies. Il apprenait le latin avec beaucoup d'application et se montrait aussi adroit que courageux aux exercices de corps et aux armes. C'était plaisir de le voir courir la lance, piquer les chevaux, tirer de l'arc, conduire la chasse et la volière, se tenant partout très fièrement et avec bonne grâce, comme il seyait à sa naissance. Pour madame de Bourbon, fils tendre et respectueux, il avait toutes sortes de déférences et d'égards. Aussi pensait-elle souvent, en le regardant, combien il lui serait un gendre plus cher que le duc d'Alençon. Nourri auprès d'elle, il connaissait ses habitudes, aimait sa compagnie; il ferait sa demeurance en ses pays, où les mœurs sont si aimables et si douces, tandis que le duc d'Alençon voudrait rester en Normandie et sans doute accroître sa maison aux dépens de celle de Bourbon. Et puis, madame Anne avait le goût de mener les affaires, et, avec le comte Charles, qui n'avait pas de parents et la traitait en mère vénérée, elle resterait maîtresse de tout. Le duc d'Alençon, au contraire, avait madame sa mère, qui le mettrait contre elle en défiance [2], et des serviteurs normands cauteleux et subtils, dont il suivrait les conseils. En outre, le comte Charles était très aimé dans le pays dont il portait le nom, et tous les États le désiraient pour maître.

La duchesse se disait cela, et elle était fort entretenue

[1] Marillac, *Vie du connétable de Bourbon.*

[2] La duchesse d'Alençon était une princesse de Lorraine. Droit de garde des enfants du duc d'Alençon donné à leur mère, Marguerite de Lorraine, 1492 et 1496, fonds français, 2831, f° 74.

dans ces sentiments par la sœur de Charles, Louise de Bourbon, qu'elle avait nourrie dans son enfance, mariée au sieur de Chauvigny, et qui, devenue veuve, passait l'hiver auprès d'elle. Quand cette dame lui tenait de bons propos, avec toutes sortes d'allusions convertes, en lui recommandant monsieur son frère, la duchesse l'écoutait volontiers et la rassurait à demi-mot, mais sans s'expliquer autrement, car la situation était complexe.

Le Roi Louis XII, en effet, avait approuvé l'union de Suzanne et du duc d'Alençon, et même assisté aux fiançailles. Consentirait-il sans peine à ce changement, qui aurait pour effet de concentrer sur une seule tête toutes les richesses de la maison de Bourbon? C'était d'autant plus douteux que le sieur de Graville, amiral de France, lui en remontrait fortement le péril [1]. Il fallait donc chercher les joints, « moyenner habilement, aiguiser son esprit » auprès du souverain, et c'est à quoi s'employait la duchesse, qui n'était pas pour rien fille de Louis XI. La reine Anne, d'ailleurs, l'appuyait. Anne avait toujours aimé la maison de Bourbon, et elle respectait particulièrement la duchesse pour son caractère et ses mœurs. Les petites tracasseries du temps de Charles VIII n'avaient pas laissé de traces, madame de Bourbon ayant eu alors la sagesse de se retirer devant sa belle-sœur. Les deux femmes, s'entendant si bien, devaient battre l'amiral. Elles le battirent en effet; le Roi céda [2].

Dès que la duchesse eut obtenu son consentement, elle envoya au duc d'Alençon les sieurs de Dyore et de Lameth pour lui dénoncer que les gens d'Église, comtes, barons, gentilshommes, bourgeois et gens de commun état de ses pays, l'avaient requise à grande instance

[1] Marillac, *Vie du connétable.*
[2] Marillac, *Vie du connétable.*

d'accomplir le mariage de madame Suzanne avec le comte Charles, qui était de leur pays et portait leur nom, — chose vraie, d'ailleurs. Elle n'avait pu résister.

Le duc d'Alençon avait eu un père, le plus remuant et le plus batailleur de tous les princes. On disait de lui communément qu'il se serait cru déshonoré s'il y avait eu révolte dans le royaume dont il n'ait fait partie; et en effet, sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII, il avait été mêlé à tous les soulèvements [1]. Mais le fils ne tenait pas du père. Doué de ce que Brantôme appelle la *sotte humeur,* c'est-à-dire d'un esprit terne et d'un tempérament paisible, redoutant par-dessus tout les disputes et les embarras, il reçut sans autrement s'émouvoir le message de la duchesse et prit en gré la rupture. Madame de Bourbon put dès lors procéder aux fiançailles de son choix, et elle ne perdit pas de temps. Ces fiançailles se firent par paroles de présent, de la main de Mgr Georges d'Amboise, cardinal et légat du Pape, qui délivra en même temps les dispenses de parenté, et aussi celles de baptême, le comte Charles étant filleul de la dame de Bourbon. Le contrat, confirmé par le Roi, mettait fin à toutes les querelles par une donation mutuelle des époux de tous leurs droits respectifs au dernier survivant.

Les épousailles suivirent de près, au parc de Moulins — mai 1505. — L'époux avait seize ans, l'épouse quatorze. Le comte Charles prit immédiatement les titres et entra en possession des États de feu son beau-père. Ils comprenaient le Bourbonnais, l'Auvergne, le Forez, la Marche,

[1] Voyez procès criminel de René d'Alençon, 1481 et 1482, fonds français, 2891, ancien 4831, papier du dix-septième siècle; n° 2832, mainlevée sur les terres dudit duc par Charles VII, et lettres de foy et hommage dudit duc au Roy le 15 et le 16 octobre 1483, fos 111 et 118. Voir aussi le curieux portrait de René d'Alençon, dans le livre d'heures de Catherine de Médicis, au musée du Louvre.

le Beaujolais, Combrailles, Mercœur, Annonay, Bourbon-Lancy, etc., sans compter les apanages de la duchesse et les pensions attachées à la pairie et à la grand'chambrerie. Le nouveau duc pouvait marcher à côté du Roi de France [1].

Charles de Bourbon, encore dans l'adolescence, unissait à la beauté de sa race de guerriers, aux traits accentués des Bourbons, à leur regard dominateur, certain caractère de l'origine maternelle [2] : les cheveux et la barbe très noirs, le teint mat, les grands yeux italiens pleins de lumière. De noble attitude, de grandes manières un peu froides, son âme forte, son esprit sérieux, son humeur réservée et fière faisaient déjà pressentir tout ce qu'il serait. Il exerçait un extraordinaire ascendant sur ceux de son entourage. A sa majorité de quatorze ans, sous le toit de la duchesse, il avait pu, sans l'irriter, renouveler les protestations de sa famille contre l'attribution à Suzanne de l'héritage paternel. Madame de Bourbon avait admis les réserves et répondu seulement qu'elle examinerait les choses, ne voulant pas faire plus de tort à son jeune parent qu'à sa propre fille [3].

Charles avait des facultés très puissantes. A l'initiative, à la vaillance, à l'audace, il joignait la réflexion froide, la volonté résolue, la constance dans l'action, le sentiment des responsabilités du pouvoir. Le fond de sa nature était l'ambition, une ambition impérieuse et un orgueil inflexible; mais la raison le contenait. Il avait la possession de soi et

[1] Marillac, *Vie du connétable.*

[2] Il reste peu de portraits du connétable de Bourbon. Celui de Versailles (salle des Connétables), dont l'original vient du château d'Eu, est très expressif. La collection Rouard (Bibl. nationale) contient un dessin du temps très puissant et très vivant. Il y a aussi un portrait à Chantilly. Le portrait de Claire de Gonzague, tiré du château d'Eu, est à Versailles, attique sud. Figure brune, expressive, grands yeux noirs.

[3] Marillac, *Vie du connétable.*

des autres. Naturellement réservé, on ne lui trouvait pas l'expansion un peu exubérante de notre race. Nul pourtant ne savait si bien plaire quand il le voulait. Bourbon avait une nature austère. Tout en aimant le luxe et l'éclat comme une représentation de la grandeur royale, il ne se livra jamais à la dissipation. Supérieur en paix et en guerre, nous dit Guillaume Budé, dans la vie civile, dans la cité et sa propre maison comme au camp et sur le champ de bataille, il gouvernait avec une grande justice, et ses sentiments de famille étaient profonds [1]. Guerrier, on le voit, entre toutes ses campagnes, revenir fidèlement en Bourbonnais chercher les tendresses et les respects du foyer. Bien que sa femme, petite, chétive et contrefaite, ne fût pas de celles, nous dit Marillac, « où l'on pust prendre beaucoup de plaisir, il vivoit honnestement et chastement en mariage [2] ». Après comme avant son union, il ne cessa non plus d'être pour la duchesse douairière un fils déférent et respectueux. Il avisait aux affaires avec elle en très bonne harmonie, et au conseil se tenait à ses côtés. Quand il allait à la cour pour quelque cérémonie, sa belle-mère et sa femme ne manquaient pas de l'accompagner, tenant haut leur rang : aux fiançailles de Claude et de François d'Angoulême, par exemple, où ils firent tous très belle mine.

En 1508, trois ans après son mariage, nous le trouvons, en compagnie de sa belle-mère, visitant toutes ses seigneuries et terres pour donner ordre au pays. Il rassemble

[1] *Traité Asse*, livre V, fol. 223. — « Le connétable de Bourbon a esté toute sa vie en honneur et réputation d'un vaillant et vertueux prince », nous dit aussi Paradin, *Histoire de notre temps*, p. 41. Tous les contemporains parlent de Bourbon avec estime et louanges.

[2] Marillac, *Vie du connétable*. Le portrait de Suzanne, figure assez effacée, se trouve au musée de Versailles, attique sud, n° 4038. Il vient de la galerie Montpensier, château d'Eu.

les États afin d'entendre les réclamations et plaintes, et réparer les torts, ne voulant jamais permettre, nous dit son chroniqueur, que ses peuples fussent accablés d'impôts, ni les petits foulés par les grands ou abusés par les hommes d'armes et les mauvais juges. Il n'avait aucune crainte de punir ceux qui le méritaient.

« Les méfaits des gens en place », répétait-il souvent, « tombent sur la conscience du seigneur, quand il les supporte. » Aussi était-il fort aimé des siens, et souvent même les États lui faisaient des présents volontaires et jusqu'à la valeur de cent mille livres, pour l'aider à soutenir ses dépenses au service du Roi, car il faisait toujours la guerre à ses frais et y menait grand train.

En 1507, il suit Louis XII, qui passait les monts pour aller reconquérir la seigneurie de Gênes en révolte. Il avait emmené avec lui cent hommes d'armes et autant d'archers, avec grand équipage de chevaux et de harnais, et il tenait très grosse maison. On voyait tous les jours à sa table les plus hauts personnages et les mieux entendus à la guerre. Il les mettait en propos sur les choses du métier, notait et retenait leurs paroles pour en faire son profit. Aussi chacun avait de lui grande opinion et espérance.

En 1509, il accompagne le Roi dans le Milanais, et, à dix-neuf ans qu'il avait alors, Louis XII lui donne la conduite des pensionnaires, deux cents gros seigneurs de France et d'Italie, ayant communément chacun dix, quinze ou vingt personnes à leur suite. Ils le reconnurent pour chef sans difficulté, et tout se passa parfaitement bien. Le jeune duc se distingua fort à la bataille d'Agnadel.

En 1511, il retourne en Italie avec Dunois pour guerroyer contre Jules II, et l'année suivante, ayant levé quatre cents hommes en ses États, il se rend aux environs

de Bayonne pour s'opposer aux Anglais qui y avaient fait une descente.

En 1512, il est un des premiers à la bataille de Ravenne, à côté de Gaston de Foix.

A l'avènement de François Ier, son renom guerrier était si grand que l'opinion unanime de l'armée le désignait pour le premier commandement. Le nouveau Roi le comprit et le nomma connétable. Grande joie pour madame Claude, qui, nous dit Brantôme, à l'exemple de madame sa mère, voulait beaucoup de bien à la maison de Bourbon.

Au sacre, il paraît avec sa femme et sa belle-mère dans la plus grande magnificence. Il portait au souper du Roi une robe de drap d'or longue de douze aunes, toute fourrée d'hermine, chaque aune ayant coûté quatorze vingts écus d'or, et une toque chargée de pierreries de la valeur de cent mille écus.

Peu de temps après, il marie sa sœur Renée avec le seigneur Antoine de Lorraine et de Bar, en lui donnant une dot de cent vingt mille livres tournois [1].

Cependant, le Roi, se rendant en Italie, se préparait à passer les Alpes. Or, les Suisses ayant coupé les seuls passages connus et praticables, pensait-on, pour une armée, l'embarras était grand. Le nouveau connétable, avec une sûreté de coup d'œil, de calcul et de jugement bien étrangère au Roi, conduit l'armée à travers des défilés de montagnes jusqu'alors infranchis. Il fait transporter soixante-douze canons par des sentiers de chasseurs et de mulets, et descend en Italie de trois côtés, d'une façon qui paraît à l'ennemi tellement merveilleuse qu'elle le jette dans l'épouvante.

A Marignan, il mène l'avant-garde, ne cesse de couvrir

[1] Marillac, *Vie du connétable*, p. 154 et 155. Voir aussi à la Bibl. nationale ce contrat de mariage, fonds français, n° 2746 à 2749, f° 147.

le Roi qui s'expose sans nécessité, et prend une grande part à la victoire. Vingt jours après, d'un coup de main, il enlève la citadelle de Milan qui se défendait encore. Puis il reste en Lombardie après le départ de François pour organiser et pacifier cette province. Il y réussit très bien. Malheureusement, il revint en France en la laissant à Lautrec.

Toutes les fortunes arrivent à la fois à Bourbon. Après neuf ans d'un mariage stérile, un héritier va lui naître. Au mois de juillet 1517, comme il assistait à l'entrée solennelle du Roi à Rouen, il est averti par sa belle-mère que madame sa femme approche du terme. Il hâte son retour. Sur la route du Bourbonnais lui vient un second avis plus pressant. Il prend alors la poste jusqu'à Montlieu et arrive juste pour recevoir un fils. Un fils, l'avenir et la gloire de sa maison! Le château est en liesse, le pays se couvre de feux de joie et retentit d'acclamations d'allégresse. Un messager porte en hâte au Roi la bonne nouvelle et le supplie de tenir l'enfant sur les fonts baptismaux. François consent; il arrive. On lui fait une réception royale.

Des bandes de gentilshommes, habillés les uns à l'albanaise, les autres à l'espagnole, les autres encore bardés de fer, vont au-devant de lui et le ramènent. Alors, les fêtes commencent : des mascarades, des danses, des joutes, des tournois, et surtout un festin à éblouir le souverain même. Il n'y eut pas moins, pour servir le Roi, de cinq cents gentilshommes, habillés de velours, que tout le monde, dit Brantôme, ne portait pas en ce temps-là, et chacun avait une chaîne d'or au cou, faisant trois tours, grande parade et signe de noblesse et de richesse[1].

Quel triomphe pour Bourbon! Mais n'est-ce pas au

[1] Brantôme, t. I, p. 76.

moment où la fortune semble nous combler de faveurs qu'elle se rit de nous secrètement?

Que le grand faste déployé par le duc de Bourbon, principalement à ce festin de baptême, ait, comme on l'a prétendu, excité chez le souverain un certain ombrage, nous le croyons volontiers. Toutefois, dans l'âme ouverte et mobile du Roi, en même temps généreuse, insouciante et frivole, un tel sentiment ne pouvait être que passager. Pour expliquer le déchirement qui va suivre, il faut un motif plus puissant.

Louise de Savoie, dont les instincts étaient insatiables, avait conçu pour Bourbon, plus jeune qu'elle de quatorze ans, une de ces passions violentes et âpres dont les natures corrompues se prennent quelquefois pour les natures austères sans grande chance de retour : juste punition de l'abandon de soi. Louise ne pouvait inspirer à Bourbon que de la répugnance. Non-seulement il répondit à ses avances par la plus grande hauteur, mais, comme la cour indiscrète le raillait de l'aventure, il s'exprima sur elle avec un mépris qui lui revint et porta sa colère au paroxysme. « Il l'anyma terriblement contre lui, — nous dit Brantôme; — elle sut le lui rendre. »

Louise, en effet, au moyen d'insinuations perfides, remplit le cœur de son fils de défiance et d'hostilité. Ces sentiments se trahissent de mille façons visibles. Malgré ses faits d'armes et son dévouement au royaume, Bourbon est tenu en une constante défaveur. Non seulement le Roi ne lui donne aucune mission de confiance, aucune compensation pour ses grandes dépenses à la guerre, mais il refuse de lui payer ses pensions, dont l'arriéré s'accumule; et quand madame de Bourbon, très chaleureuse pour son gendre, s'en plaint à Amboise, on la reçoit fort mal. Louise détestait madame de Bourbon de la haine instinc-

tive d'une femme de mauvaise vie contre une femme honnête. Irritée du grand respect qu'on lui montre à la cour, elle saisit cette occasion pour lui dire des paroles amères.

A la suite de ces « gourgons », François, dont l'âme reste toujours cordiale, appelle le connétable à Paris, aux Tournelles, pour arriver à un « raccoutrement ». Il le reçoit fort bien, le prie d'oublier le passé, lui promet qu'on le réparera. Ils causent ensemble très gaiement, rient, s'amusent, font grande chère et se quittent excellents amis.

Le Roi était de bonne foi. Mais sa mère le guettait par derrière; elle le ressaisit et bientôt le retourne. Non seulement l'arriéré des pensions n'est pas payé, mais Bourbon reçoit un affront plus sanglant encore que tous les autres.

En 1521, comme l'armée s'apprêtait en Picardie à combattre les Impériaux, le Roi enlève à Bourbon l'avant-garde, qu'il avait droit de commander en qualité de connétable, pour la donner au duc d'Alençon qui était devenu son beau-frère[1]. Bourbon reçoit le coup et se tait, mais il garde la douleur et la colère. Son devoir, d'ailleurs, pendant la campagne, n'est pas moins bien rempli. Il prend Bouchain, Hesdin, et met toutes les places voisines dans l'obéissance du Roi.

Vers ce temps, Bourbon est atteint par les plus grands malheurs de famille. Deux autres fils lui étaient nés à la suite du premier. Ils meurent tous trois l'un après l'autre. Leur mère les suit, et bientôt madame de Bourbon, un an après sa fille. C'est une conjuration du sort[2]. Alors commence la grande tragédie.

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 143 et 262. Voir aussi le traité de mariage de Marguerite d'Angoulême et du duc d'Alençon, vieux fonds français, n° 2832, f° 124.

[2] Belleforest, p. 1431.

On se rappelle que le contrat de mariage des époux, consenti par le Roi, assurait au survivant la totalité des biens de la maison. De plus, par la mort de Suzanne, le survivant se trouvant être le mâle y avait personnellement droit en vertu de la loi féodale. Enfin, madame de Bourbon, voyant poindre les maux dont son fils adoptif était menacé, toujours pour lui mère tendre, avait fait avant de mourir un testament tout entier en sa faveur. Le droit de Bourbon semblait donc inattaquable; mais il n'est aucun droit qu'on ne puisse mettre en question devant des juges, et, quand il s'agit de personnes royales, il n'est aucun procès qu'elles ne puissent gagner.

A peine le malheureux connétable avait-il conduit au prieuré de Sauvigny, lieu des tombeaux de sa famille, le dernier de ses morts, qu'il est assigné devant le Parlement de Paris : d'une part, par Louise de Savoie, qui réclame l'héritage de sa cousine Suzanne [1] en infirmant la donation mutuelle des époux comme contraire aux coutumes; de l'autre, par l'avocat général réclamant les duchés d'Auvergne et de Bourbonnais et le comté de Clermont comme réversibles à la couronne, dont les droits sont inaliénables.

Louise de Savoie avait pour la soutenir, dans cette vilaine affaire, des gens bien dignes d'elle. D'abord, le chancelier Duprat, sa créature, auquel elle avait promis une large récompense sur la succession, l'avocat Poyet, qu'elle fit plus tard chancelier, et l'avocat général Lizet, qui devint président à la suite.

En attaquant si violemment le connétable, Louise, dont la passion grandissait avec l'obstacle, était bien plus encore possédée de désirs que de vengeance. Elle espé-

[1] Louise était fille d'une sœur de Pierre de Bourbon, et par conséquent plus proche parente de Suzanne que le connétable.

rait, en le poussant à bout, le conduire à l'épouser. L'assignation même en fait foi.

Le mariage de Suzanne et de Bourbon ayant eu tous les caractères d'une transaction pour mettre fin aux divisions de famille, le chancelier propose dans le même but un mariage entre le connétable et Louise, « qui n'est point d'âge trop disproportionné pour une si grande dame, si belle, si riche et si hautement qualifiée [1] ».

On peut imaginer comment fut reçue cette proposition par un homme aussi fier. Bourbon, partagé entre l'indignation et la douleur, la repousse de la façon la plus rude en se servant même, nous dit son historien, de termes trop crus pour être répétés [2].

La colère de Louise n'a plus de bornes. Le Parlement hésitait, se souciant peu d'entrer dans les affaires du souverain qui, en réalité, n'étaient pas de sa compétence. Louise le presse et obtient un premier arrêt qui met sous le séquestre les biens du connétable, puis un second qui adjuge au Roi le comté de la Marche, confisqué sur le duc de Nemours par Louis XI et donné en apanage à sa fille. Aussitôt, François Ier fait à sa mère don de ce comté.

La résolution était manifeste; on irait jusqu'au bout. Bourbon se sent perdu. Il se voit ruiné, chassé de son héritage, destitué de ses titres et de ses biens, tombant du premier au dernier rang du royaume, et par la main de sa méprisable ennemie.

Que se passa-t-il alors dans son âme?

Bourbon était ambitieux, mais son ambition n'avait rien de frivole, de médiocre ou de bas. Ce n'était point en lui une vanité qui s'étale; c'était une force qui tend à l'action. A cette heure où sa destinée est suspendue, où son âme

[1] Marillac. On y trouve tous les détails du procès avec les plaidoyers.
[2] Marillac, *Vie du connétable.*

demeure encore incertaine, le malheur veut que la solitude pèse sur lui. Si madame de Beaujeu eût été là, jamais elle ne lui eût permis de frapper le royaume qu'elle avait tant contribué à grandir, et la seule vue de sa femme et de ses fils l'aurait arrêté sur la pente de l'aventure et du crime. Mais il est seul, il n'a plus de foyer. Tous les êtres chers à son cœur et dont la vie a enveloppé sa vie, il les a perdus; son deuil est encore trempé de larmes, la tombe fraîchement remuée sous ses pieds, et l'on spécule sur leurs cendres. Le désespoir est un mauvais conseiller. Il porte à l'endurcissement.

Il faut aussi se rappeler qu'à l'époque où nous sommes, le sentiment national était à peine né. On voyait sans cesse les membres de la noblesse passer d'un pays et d'un prince à l'autre. Les armées étaient pleines d'étrangers et en grande partie composées de mercenaires. Le lien tout personnel, d'ailleurs, de la société feodale, impliquait la mutualité : « Telle ayde et loyauté doit le vassal à son suzerain, — disent les vieilles coutumes, — telle ayde et loyauté doit le suzerain à son vassal. » Le contrat était bilatéral, et si la félonie du vassal dégageait le suzerain, la félonie du suzerain dégageait le vassal. Or, n'est-ce pas une félonie que de dépouiller un gentilhomme, un parent, un prince du même sang, de lui arracher son héritage, et cela parce qu'il ne veut pas s'abaisser à devenir l'époux d'une femme sans pudeur? La vengeance, en pareil cas, n'est-elle pas un devoir? Bourbon l'avait toujours considéré ainsi. Souvent il se plaisait à rappeler la réponse d'un chevalier gascon à Charles VII, qui lui demandait si quelque chose au monde pourrait le déterminer à lui manquer de foi :

« Non pas l'offre de votre royaume, — avait répondu le chevalier, — mais un affront de votre part[1]. »

[1] Arnoldi Ferroni, p. 136, cité par Sismondi.

Cet affront, il l'avait reçu, et en plein cœur. Le soufflet était sur sa joue, le gant à ses pieds : ne le relèverait-il pas?

Sans doute, en regardant les choses de plus haut, Bourbon aurait compris que l'injustice des autres n'abaisse pas, et qu'il est une façon supérieure de dominer ceux qui nous dépouillent. Quelle plus belle vengeance il aurait tirée du Roi, s'il se fût contenté de dénoncer tout haut son injustice et de rejeter son obéissance en allant au loin se mettre au service de la plus noble des causes : croiser son épée contre le Turc et défendre la chrétienté menacée de barbarie! Un tel héroïsme de désintéressement et de grandeur morale aurait remué toutes les âmes. La noblesse, fière encore à cette époque-là, la nation tout entière lui auraient rendu l'hommage de la conscience et de l'honneur, et tôt ou tard ses biens lui seraient revenus.

Pour son malheur et pour le nôtre, l'orgueil l'emporta. L'esprit aveugle de colère et de vengeance s'empara entièrement de son cœur.

Deux princes se disputaient la défection de Bourbon, deux ennemis de la France, Henri VIII et Charles-Quint. Il choisit le second comme le plus puissant. Par l'entremise d'Adrien de Croy, dont la mère, la comtesse de Rœux, avait été faite prisonnière par lui à la prise d'Hesdin et traitée de la manière la plus honorable, Bourbon entre en pourparlers avec l'Empereur [1].

Charles-Quint, qui sentait l'importance d'une telle recrue et qui savait bien, la situation une fois engagée, qu'il en resterait maître, ne recule devant aucune promesse. Bourbon aura dans l'armée un grand commandement, il épousera sa sœur Éléonore, veuve du Roi de Portugal, et François Ier, vaincu, lui rendra ses biens. Bourbon veut

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 153.

davantage. Il veut un royaume constitué de ses anciennes provinces, le Bourbonnais et l'Auvergne, auxquelles on joindra le Dauphiné et la Provence. Soit. Le succès en décidera.

Ces secrets pourparlers avaient lieu au printemps de 1523. Pendant ce temps, François Ier, après avoir couvert les frontières du Nord, se préparait à reporter la guerre en Italie. Il prend toutes ses mesures, lève l'armée, lui donne rendez-vous à Lyon au commencement de septembre, puis se met en route pour la rejoindre, se proposant de passer par Moulins où l'attend le connétable, qu'il doit emmener avec lui.

Déjà quelques bruits des négociations avec l'Empereur étaient arrivés à ses oreilles. Confiant, de sa nature, il n'y avait pas pris garde. Mais, sur le chemin, il reçoit un avis si précis du sieur de Brézé, sénéchal de Normandie, attaché à la maison de sa mère, qu'il entre en éveil. La dénonciation venait de deux gentilshommes normands, appartenant au connétable.

Le Roi s'arrête alors à Saint-Pierre le Moustier, un peu avant Moulins, où il attend, par prudence, la bande des lansquenets allemands que le duc de Suffolk lui amène de Picardie. Deux jours après, il entre à leur tête à Moulins. Il y trouve Bourbon, qui contrefait le malade afin d'avoir un prétexte pour rester en arrière, son intention étant de faire soulever la province après le départ du Roi.

Il eût été alors bien facile à François de le faire arrêter. Son naturel généreux l'emporte encore. Il va droit à lui, dans sa chambre, lui dit qu'il est averti de ses menées, mais qu'il n'y veut voir que le tourment d'esprit causé par la crainte de perdre ses États. Il n'a pas fallu moins pour altérer son amitié pour son prince et seigneur. Il lui commande alors d'écarter ces douloureuses fantaisies et

lui promet, au cas où il perdrait son procès, que tous ses biens lui seront rendus. Qu'il se fie à cette promesse et fasse vite ses préparatifs pour l'accompagner en Italie.

Bourbon, qui sent derrière François l'influence de sa mère toujours prête à le reprendre, n'ose se remettre à lui. Il nie tout. L'Empereur, il est vrai, lui a fait des offres, mais il les a repoussées, avec l'intention de révéler la chose au Roi dès qu'il pourra l'entretenir secrètement en personne. Dans quelques jours, d'ailleurs, les médecins lui promettent qu'il pourra aller en litière, et il rejoindra aussitôt le Roi à Lyon.

Sur cette réponse équivoque, on conseillait fort au Roi de s'assurer de sa personne, mais lui, toujours confiant, refuse. A ses yeux, la réconciliation est faite. Il part pour Lyon avec son armée et laisse seulement auprès de Bourbon un de ses hommes, le seigneur Perrot de la Bretonnière.

Quelques jours après, le connétable se met en route, soi-disant pour rejoindre le Roi. Mais arrivé à La Palisse, il feint d'être repris par le mal et envoie Perrot au Roi avec des lettres lui annonçant qu'il va le suivre. Puis, le messager parti, il se jette à cheval et se rend à toute bride à son château de Chantelles, place très fortifiée. De là, il dépêche au Roi l'évêque d'Autun, avec de nouvelles lettres, lui demandant de s'engager à lui rendre ses biens, moyennant quoi il lui fera fidèle service jusqu'à la fin de sa vie.

A ce moment, il était temps encore. Un mouvement de justice et de générosité du Roi, et la France pouvait éviter de terribles malheurs, Bourbon un grand crime. Mais le sort a ses fatalités!

Le Roi, ayant été averti du départ pour Chantelles, ne met plus en doute la trahison du connétable, et aussitôt il dépêche le bâtard de Savoie, grand maître de France.

le maréchal de Chabannes, chacun avec cent hommes d'armes, et le capitaine des gardes avec deux cents, pour l'arrêter à Chantelles. Le grand maître, ayant pris le droit chemin de Moulins, arrivé à la Pacauldière, y trouve les mulets de l'évêque d'Autun, et peu après l'évêque lui-même, s'acheminant vers Lyon avec les dépêches du connétable. Au lieu de le laisser poursuivre, il l'arrête, et en même temps le Roi, de son côté, fait arrêter Saint-Vallier, Émard de Prie, la Vauguyon et d'autres seigneurs attachés au duc.

M. de Bourbon, apprenant ces arrestations, désespère de se réconcilier avec le Roi. Quelques amis l'engagent à se défendre à Chantelles. Mais cette place ne pourrait résister, au milieu de la France et sans espérance de secours. Il se résout donc à fuir avec Pomperan, lui-même compromis pour avoir tué à Amboise le seigneur de Chessay, fort aimé du Roi et un des galants de la cour[1]. Tous deux se mettent en route, sans page et sans valet, Bourbon déguisé comme le serviteur de Pomperan.

La première nuit, ils vont coucher chez le seigneur de Lalières, très attaché à la maison de Bourbon; la seconde, chez Pomperan, pour de là se rendre au Puy, en Auvergne. Ils logent la troisième nuit à Saint-Bonnet, dans une hôtellerie isolée hors du village, et comme il n'y avait qu'une vieille hôtesse, ils espéraient pouvoir s'y reposer un jour en sûreté. Mais le soir, bien tard, le maître de la poste royale de Tournon arrive, venant de Lyon, et par prudence Bourbon et Pomperan délogent sur l'heure et se rendent à deux lieues de là, en un village nommé Vauquelles.

Ici, nouvelle alerte. L'hôtesse reconnaît Pomperan; toutefois c'est de bonne amitié. Elle lui prête même une jument

[1] Brantôme, t. I, p. 66.

de relais, son cheval étant fourbu, et lui baille son fils pour guide.

Ils partent vers minuit, et au point du jour ils arrivent à Dauce en face de Vienne, dont ils n'étaient séparés que par le Rhône.

Là, M. de Bourbon, pensant que la rivière pouvait être gardée par l'armée française, reste derrière une maison pendant que Pomperan va chercher des nouvelles. Celui-ci, arrivé près du pont de Vienne, trouve un boucher auquel il fait entendre qu'il est archer de la garde du Roi, et lui demande si ses compagnons ne sont pas venus à Vienne pour garder le passage contre M. de Bourbon. On lui a mandé que l'enseigne devait s'y trouver.

Le boucher répond par la négative. Il a seulement entendu dire que force gens de cheval se trouvent du côté du Dauphiné.

Pomperan, rassuré, revient alors vers M. de Bourbon, et tous deux se décident à passer, non le pont où ils pourraient être reconnus, mais un bac à une demi-lieue plus bas.

Ils s'y embarquent avec dix ou douze soldats de pied, et, au milieu de la rivière, Pomperan est reconnu par les soldats. Grande anxiété. Toutefois on se rassure, voyant qu'en cas de péril on peut couper la corde, faire tourner le bateau du côté du Vivarais et de là gagner les montagnes.

Le passage, pourtant, se fait paisiblement, et, une fois débarqués, les deux compagnons prennent ostensiblement le grand chemin de Grenoble et le suivent tant qu'ils sont en vue des soldats. Puis, une fois libre, ils tournent à travers bois vers Saint-Antoine de Viennois et vont loger en l'hôtellerie d'une vieille dame veuve.

Pendant le souper, celle-ci reconnaît Pomperan et lui dit :

« — N'estes-vous pas au nombre de ceux qui ont fait les fols avecques M. de Bourbon?

« — Non, — répond Pomperan, — mais je vouldrais avoir perdu tout mon bien et estre en sa compaignie. »

A la fin du repas, on apprend que le prévost de l'hôtel vient de se rendre à une lieue de là, bien accompagné, à la poursuite des fugitifs.

Aussitôt, M. de Bourbon veut se lever et partir; il en est empêché par Pomperan, qui craint de donner des soupçons à la compagnie. Au sortir de table, seulement, ils montent à cheval et vont loger à six lieues de là, en un endroit écarté et inconnu dans la montagne, où ils passent un jour pour reposer leurs chevaux.

Le surlendemain mardi, ils prennent le chemin de Pont de Beauvoisin et arrivent le mercredi soir à Chambéry, non sans avoir rencontré partout sur les chemins nombre de cavalerie rejoignant l'armée, ce qui ne cessait de les tenir en peur. Leur intention était de prendre la poste pour Suze, de se rendre à Savone ou à Gênes, et de s'y embarquer pour l'Espagne. Mais apprenant que le comte de Saint-Pol suivait le même chemin pour rejoindre l'amiral en Italie, ils se décident à tourner vers le nord. Ils passent donc le Rhône et se rendent à Saint-Claude, dont l'évêque, étant à l'Empereur, leur donne une bonne cavalerie avec laquelle ils vont coucher à Poligny, puis de là à Besançon et à Ferette. Dans cette dernière ville, ils trouvent nombre de seigneurs mécontents qui rejoignaient le connétable. Un gentilhomme du Roi s'y trouvait aussi, le capitaine Imbault de la maison de Rivoire, qui fit les plus grands efforts pour persuader à M. de Bourbon de retourner en France, se faisant fort que le Roi pardonnera tout et lui rendra ses États. Mais il était trop tard.

De Ferette, M. de Bourbon part avec une suite de quatre-

vingts chevaux; il traverse l'Allemagne, se rend par Trente à Mantoue, dont le duc était cousin germain de sa mère, puis à Crémone et à Plaisance, où il trouve Charles de Lanoy, vice-roi de Naples, qui venait remplacer, comme lieutenant général de l'Empereur, Colonna tombé malade. Enfin il va à Gênes, dans l'intention de s'embarquer pour l'Espagne. Mais le mauvais temps l'y ayant retenu quelques semaines, le seigneur de Reeve et le seigneur de Lurcy arrivent de ce pays et lui baillent l'option, de la part de l'Empereur, ou d'aller le trouver ou de rester à se battre en Italie. C'est ce dernier parti que prend le connétable. Il rejoint à Naples le Vice-Roi, et reçoit un commandement dans l'armée impériale [1].

[1] Toute cette histoire se trouve en grand détail dans Martin du Bellay, t. XVII, p. 266 à 278. — Voir aussi Belleforest, t. II, p. 1434, et Paradin, p. 41.

CHAPITRE V

PAVIE. — CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS Ier.

A la suite de la défection de Bourbon, la France tombe dans un état de trouble qui ressemble à l'effondrement. Le souffle de la révolte passe sur toute la noblesse. Les uns se déclarent pour Bourbon, s'arment et vont le rejoindre; d'autres se préparent secrètement à le soutenir à sa rentrée en France; d'autres encore demeurent incertains. Le peuple s'agite. La trahison du connétable est un prétexte au désordre. L'autorité royale ébranlée est partout mise en question, et l'anarchie pénètre dans les recoins les plus reculés de la province. Des gens de guerre hors de service s'unissent à des brigands avoués pour courir le pays, organisés en troupes pillardes comme au temps des grandes compagnies. Ces misérables, « méprisant Dieu, justice et les ordonnances, multiplient leurs pillages, cruautés et méchancetés jusqu'à assaillir et prendre d'assaut les villes closes, saccager, voler, piller, forcer femmes et filles, tuer les habitants inhumainement en leur crevant les yeux et coupant les membres les uns après les autres, sans en avoir aucune pitié, faisant ce que cruelles bêtes ne feraient pas [1] ». Une de ces troupes ravageait la province sous le nom de *mille diables*. Si on leur demandait d'où ils venaient, ils répondaient : « Du diable » ; où ils

[1] ISAMBERT, *Lois franç.*, t. XII, p 219, cité par SISMONDI, *Hist. de France*, t. XVI, p. 209.

allaient : « Au diable [1]. » La misère était si grande que la peste éclate dans Paris. Des soulèvements s'y manifestent; on dresse partout la potence, jusque devant le palais du Roi, et dans la nuit le peuple va l'arracher.

A l'extérieur, situation plus menaçante encore, se forme contre la France la ligue du démembrement. Le Pape, l'Empereur et Roi d'Espagne, l'archiduc d'Autriche, les Républiques d'Italie, habilement réunis par Charles-Quint, sont conjurés pour nous détruire. La Picardie est envahie par les Anglais, les Pyrénées franchies par les Espagnols, et douze mille lansquenets allemands entrent en Bourgogne, comptant donner la main à Bourbon, qui doit faire soulever ses anciennes provinces.

François Ier, dont la faiblesse et l'injustice ont attiré ces malheurs, se multiplie pour y faire face. Forcé d'arrêter sa marche sur l'Italie, il se fixe à Lyon et prend des mesures promptes et vigoureuses pour rétablir l'ordre au dedans et protéger la frontière. De nouvelles ordonnances organisent une troupe spéciale de gendarmerie en vue de la sécurité des campagnes. Les paysans sont encouragés à se joindre aux gendarmes pour courir sus aux brigands et les livrer au prévôt; la pillerie est arrêtée, les coupables punis. De nouveaux règlements remettent l'ordre dans les finances. La perception des impôts est contrôlée. Le Roi fait diriger vers son château de Blois les fonds perçus dans les provinces. En même temps, il met un frein aux gaspillages de la cour. Il défend toutes dépenses, en dehors « des menues nécessités et plaisirs [2] ». Puis on fait le procès aux partisans du conné-

[1] Arnoldi Ferroni, t. V, p. 96. Paradin, *Histoire de notre temps*, t. I, p. 15. Édition de 1550.

[2] *Ordonnance de Blois*, Isambert, t. XII, p. 222 à 226, cité par Sismondi, *Histoire de France*, t. XVI, p. 210.

table. Le Roi lui-même le suit pas à pas et donne de sa main les ordres les plus sévères. Plus tard, il pourra pardonner, mais il commence par être inflexible. Cette fermeté lui réussit. La noblesse revient à l'obéissance. Elle se rallie, sous le drapeau de son souverain, à la défense des frontières, et bientôt l'état de guerre s'améliore.

Les lansquenets allemands, isolés en Bourgogne et traqués par La Trémouille avec une poignée de soldats, prennent peur et repassent la frontière. Les Espagnols, qui s'étaient emparés de Fontarabie, échouent devant Bayonne. Les Anglais, avancés sur l'Oise jusqu'à onze lieues de Paris, apprenant que le Roi s'apprête à leur envoyer toute sa gendarmerie, craignent d'être surpris et se retirent. La France est dégagée.

En Italie, nos armes sont moins heureuses. François, toujours partagé entre l'influence de madame de Châteaubriand et celle de sa mère, a remplacé Lautrec par le beau Bonnivet[1], qui, dit-on, console Louise des cruautés du connétable. Bonnivet, infatué, sans talent militaire, est battu partout, et se retire devant Bourbon, qui le poursuit jusqu'au milieu des Alpes. Bayard commandait l'arrière-garde. Un coup d'arquebuse l'atteint aux reins; l'épine dorsale est rompue. Il tombe en s'écriant :

« Jésus, mon Dieu ! je suis mort. »

Couché par les siens au pied d'un arbre, il récite ses prières devant la garde de son épée qui était en forme de croix. Bientôt les ennemis l'atteignent, et Bourbon s'approchant lui dit « qu'il a grand pitié de luy, le voyant en cest estat ».

« — Monsieur, il n'y a point de pitié en moy, — respond

[1] Voir à Versailles, attique nord, n° 3142, un très curieux portrait sur bois du seizième siècle, belle tête forte et régulière. Voir aussi à la Bibl. nationale d'anciens crayons, même type, collection Gower, n° 325.

Bayard, — car je meurs en homme de bien ; mais j'ay pitié de vous, de vous voir servir contre vostre prince, vostre patrie et vostre serment.

« Peu après, Bayard rendit l'esprit, et il fut baillé un sauf-conduit à son maistre d'hostel pour porter son corps en Dauphiné dont il estoit natif [1]. »

Bayard mort, — 30 avril 1524, — la retraite des Français s'achève sans difficulté. Mais Bourbon les suit, passe les Alpes après eux, traverse le Var le 7 juillet et entre en Provence avec quinze mille hommes, espérant toujours vainement susciter un mouvement dans le Bourbonnais. Les villes non fortifiées tombent sous sa main. Il descend dans le Midi et attaque Marseille. Cette ville lui oppose une résistance héroïque. Les femmes même, la pioche à la main, font du côté de l'attaque une contre-mine nommée la *tranchée des dames* [2]. L'ennemi est arrêté. D'autre part, la flotte impériale est battue par Doria (au service de la France), et le prince d'Orange est fait prisonnier. Montmorency et Chabannes s'avancent alors contre Bourbon, qui, ayant perdu la moitié de ses troupes, se retire précipitamment par Nice.

Cette retraite en désordre ranime toutes les espérances de François Ier, retenu à Blois par la maladie de sa femme Claude. Impatient de combattre, il la quitte quelques jours avant sa mort, arrive au camp et se résout à une nouvelle tentative sur le Milanais, malgré l'opposition de tous ses vieux généraux [3].

Les circonstances le favorisent.

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 342. — Bayard, t. XV, p. 403 à 421. Les Mémoires de Bayard ne mentionnent pas la scène avec Bourbon qui se trouve dans du Bellay.

[2] Gaillard, *Histoire de France*, t. II, p. 335.

[3] Belleforest exprime avec beaucoup de force l'opinion de ces capitaines, t. II, p. 1438.

L'Angleterre, défiante, reste immobile. Les États italiens se déclarent neutres. Les Vénitiens même penchent pour la France. Le Pape s'offre comme médiateur.

Dans le camp impérial, les soldats, fatigués de la dernière campagne, épuisés de maladies, manquant d'argent, désertent. Trois chefs les commandent : Pescaire, de la maison d'Avalos, aux environs de Tolède, Espagnol par sa naissance et Italien par son mariage avec Vittoria Colonna, — dont la passion de Michel-Ange illustrera plus tard le veuvage ; — Charles-Quint lui devait la Bicoque [1]. Lanoy, d'une vieille maison de Flandre, arrivé aux honneurs, disaient les Espagnols, moins « par noblesse de sang et vertu illustre que par finesse secrète et continuelle persévérance ». Prudent et dissimulé, il avait toutes les faveurs de son maître [2]. Le troisième chef était Bourbon. En ce moment, Pescaire et Lanoy retenaient à grand'peine sous les armes les soldats fuyards, pendant que Bourbon se rendait en Allemagne afin d'y recruter des volontaires attirés par son grand nom.

Le Roi passe les Alpes sans résistance, et arrive devant Pavie avec une armée bien pourvue de munitions et de vivres, encouragée par le succès, pleine d'ardeur.

On pouvait profiter de l'absence de Bourbon pour attaquer vivement les Impériaux, incapables alors de se défendre. On pouvait aussi s'installer solidement dans le pays en laissant l'armée ennemie se dissoudre. François Ier ne fait ni l'un ni l'autre. Il commence par mettre le siége devant Pavie, s'y attarde, s'y fatigue, s'y use. Puis, impatienté de son inaction, il détache 10,000 hommes qu'il envoie à la conquête du royaume de Naples, sous le commandement

[1] Brantôme, t. I, p. 6.

[2] *Ibid.*, p. 58. — Voir trois lettres de Lanoy à Charles-Quint à l'approche de la bataille de Pavie, Lanz, *Correspondance des Kaisers*, p. 154.

du duc d'Albanie [1]. En outre, 6,000 de nos Suisses sont rappelés par les Grisons qui craignent de se brouiller avec l'Empereur, et 4,000 Italiens, que le marquis de Saluces amenait au Roi, succombent dans une embuscade. Sur ces entrefaites, Bourbon ramène ses lansquenets. Les chefs impériaux, alors toujours poussés par le manque d'argent, présentent la bataille avec insistance. Nos grands officiers consultés, puisqu'on a tant attendu, conseillent d'attendre encore, la situation stratégique étant très forte. Mais les jeunes s'indignent.

« Un roy de France, — s'écrie Bonnivet, — ne recule pas devant l'ennemi [2] ! » et sur cette belle parole, François Ier décide de marcher.

Bien que nos cadres fussent loin d'être au complet, Louise de Savoie partageant avec les chefs le bénéfice des absences, les deux armées étaient cependant à peu près d'égale force : 15 à 20,000 hommes de chaque côté, et nous avions la supériorité de la situation et celle de l'artillerie.

Les Français, pleins de confiance, se disposent donc en bataille. L'armée, adossée aux retranchements qu'elle a tracés autour de la ville, a sa droite appuyée au Tessin, sa gauche aux murs du parc de Mirabello, le front défendu par un rempart et un fossé, et couvert par une formidable artillerie, commandée par le brave et habile Galiot de Genouillac.

Les Impériaux étaient en face à découvert, sur un terrain plat. N'osant attaquer dans cette situation désavantageuse, ils cherchent à gagner le parc de Mirabello, dont ils sont séparés par un espace ouvert sous le coup de notre artillerie. Cette tentative était d'une grande importance.

[1] Du Bellay, t. Ier, p. 359.
[2] Brantôme, *Vie de Bonnivet.*

Le 25 février, deux heures avant le jour, quelques centaines d'arquebusiers espagnols mêlés à des chevau-légers, passent, à la faveur de la nuit, ayant revêtu des chemises blanches par-dessus leurs armes afin de se reconnaître. Ils atteignent le parc et font brèche au mur. Mais le jour arrive, et l'avant-garde essayant de les rejoindre, les décharges de nos canons y font des trouées épouvantables. Pescaire et Bourbon, qui conduisent le corps de bataille et l'arrière-garde, ordonnent alors à leurs hommes de s'éparpiller et de courir afin de présenter moins de prise aux boulets.

A cette vue, le Roi, à la tête de ses brillantes compagnies françaises, composées du meilleur de la noblesse, ne comprenant rien aux mouvements de l'ennemi, s'écrie, comme un adolescent hors de page :

« — Les voilà qui fuient, chargeons ! »

« — Chargeons! chargeons! » répètent à l'unisson ses compagnons d'armes.

Et, ainsi qu'une troupe de jeunes fous enivrés d'ardeur, au lieu de laisser l'artillerie achever son œuvre de destruction, ils se précipitent devant ses bouches, que Galiot de Genouillac désespéré est obligé de faire taire. Toute la cavalerie d'ordonnance, suivant le Roi, abandonne donc sa forte situation et se précipite avec lui dans la plaine à la poursuite d'un ennemi qui ne fuit pas.

Les chefs impériaux, voyant ce mouvement singulier, rallient aussitôt la cavalerie espagnole, mêlée d'arquebusiers excellents, et la groupent fortement en face. Elle reçoit la charge avec une grande bravoure et un feu qui ne s'arrête pas. Le choc est terrible. Nombre de chevaliers français sont désarçonnés du coup et abattus. La lutte corps à corps commence alors, effrayante, homérique. C'était d'ordinaire le triomphe des Français. Mais l'économie de leur

armée a été rompue. La cavalerie, en se précipitant dans la plaine d'une façon si imprévue, a laissé derrière elle un vide. L'avant-garde impériale, conduite par Jean d'Avalos, s'y jette, la séparant des autres corps. Nos Suisses déconcertés, ayant vu tuer leur capitaine Jean de Diesback, se débandent et fuient, abandonnant Montmorency et Fleurange qui sont faits prisonniers. L'arrière-garde se conduit plus mal encore. Commandée par le duc d'Alençon, elle se sauve sans combattre. Ce triste sire court de peur jusqu'à Lyon, où madame sa femme lui fait une réception si sanglante de reproches qu'il en meurt de honte en un mois. Nous ne lui donnerons aucune larme.

Notre cavalerie est donc restée seule aux prises, entourée d'ennemis. Comprenant leur folie, les seigneurs français font des prodiges de valeur pour la racheter au moins par la mort. Bonnivet se jette, la visière haute, au plus fort de la mêlée; il est tué sur place. M. de Lorraine, La Trémouille, le maréchal de Foix, Chabannes, le bâtard de Savoie, enfin tous les meilleurs succombent également, et quand huit cents arquebusiers espagnols se jettent sur les flancs de ce corps décimé, ils achèvent la déroute [1]. Tout le faix du combat retombe alors sur le Roi. Il le soutient d'une manière héroïque. Son cheval est tué sous lui. Blessé, renversé à terre, il se relève encore et continue de se battre. Assailli de tous les côtés et forcé de donner sa foi, il ne le voulait faire. « Tant qu'haleine lui dura, il se défendit, encore qu'il connût ne pouvoir résister à la volonté de Dieu [2]. » Presque seul au milieu d'un tas de morts, tant Français qu'ennemis, il tue sept hommes de sa main, cinq avant d'être renversé de son cheval, et deux

[1] Martin du Bellay, t. XVII, p. 389 à 396.
[2] *Ibid.*, p. 394.

après s'être relevé [1]. Les Impériaux étaient si acharnés sur lui, à cause de la rançon, qu'ils risquaient de le tuer, « par dépit les uns des autres ». En cet instant, Pomperan apparaît. Il descend de cheval, se met à pied auprès du Roi, et, l'épée au poing, chasse les soldats jusqu'à l'arrivée du vice-roi de Naples, Lanoy, qui achève de le dégager. Le Roi baille alors sa foi à Lanoy, et il est conduit dans sa tente, autour de laquelle se pressent les officiers espagnols qui tous le veulent voir. Ceux qui l'entourent alors le désarment. Diégo d'Avila, tout proche, lui ôte le premier ses gantelets; les autres lui arrachent sa cotte d'armes, sa ceinture, ses éperons; ils les déchirent et les mettent en pièces, voulant emporter chacun quelque dépouille, soit pour la gloriole, soit pour le profit. Le Roi vaincu se tait, s'efforçant de faire bon visage. Cependant, comme il est accablé, le marquis de Guast le dégage encore et lui promet, sur sa demande, qu'il ne sera pas conduit à Pavie « pour y servir de risée à ceux auxquels il a donné par advant tant de fatigue, de mal et de peur [2] ». Ses plaies sont pansées : une au visage, sur les sourcils, l'autre au bras, et la troisième à la main droite. Il avait reçu aussi quelques arquebusades dans la cuirasse, mais heureusement une croix d'or à son cou, contenant un morceau de la vraie croix, les avait amorties. Tous ceux qui étaient présents y virent un miracle.

Avant d'aller souper avec les chefs, le Roi voulut faire son oraison. En entrant dans l'église, ce verset des psaumes écrit sur les murs le saisit :

« C'est bien raison, Seigneur, que tu m'aies frappé, afin que je puisse mieux désormais reconnaître et craindre ta justice. »

[1] Lettre de Jean de Bourbon au comte de Turenne, Bellay, t. XVII, p. 509.
[2] Brantôme, t. I, p. 263.

Il inclina la tête, très ému[1].

La bataille de Pavie n'avait guère duré plus d'une heure. C'est pour la noblesse une des plus sanglantes de notre histoire. Huit à neuf mille seigneurs français étaient restés à terre.

Pour Bourbon, quelle revanche! On dit qu'en apprenant la prise du Roi, il lança son épée en l'air dans un élan d'orgueil et de joie. Mais aussitôt il se contient et, descendant de cheval, il va rendre hommage au souverain prisonnier. A sa vue, il met un genou en terre et lui baise la main. A table, il lui donne la serviette. Les Français prétendent que le Roi la refusa rudement, mais les Espagnols affirment qu'il la prit fort bien et ne lui montra aucun semblant mauvais de passion ou de haine. Nous croyons ici les Espagnols[2].

Le soir même de la bataille, comme le Roi se déshabillait sans aide, un prisonnier français, appartenant au soldat espagnol de garde à sa porte, s'insinue dans la chambre et silencieusement, avec grand respect, commence à lui rendre ses offices.

« — Qui estes-vous, mon gentilhomme? — lui demande le Roi.

« — Je suis, Sire, de votre royaume, gentilhomme du Quercy, homme d'armes de la compagnie de M. de Foix, et m'appelle-t-on Montpezat. Je suis prisonnier du soldat espagnol à votre garde.

« Alors le Roy, appelant le soldat, lui demande combien son prisonnier lui a promis de rançon, lequel le lui dit.

[1] Documents inédits sur l'histoire de France, *Captivité de François Ier*. Voir la liste des princes et seigneurs tués dans cette bataille. Clément Marot y fut blessé et fait prisonnier, p. 96. Voir aussi une relation de la bataille de Pavie, extraite des *Mémoires de Sébastien Moreau*, qui y assistait, p. 70.

[2] Brantôme, t. I, p. 264. — *Lettres de principie*, t. I, p. 153.

« — Mettez-le en liberté, — continue le Roi, — je vous réponds de la rançon et vous donne cent écus davantage; vous aurez le tout bientôt [1]. »

Le lendemain de la bataille de Pavie, François Ier fut transporté dans la forteresse de Pizzighitone, où il devait attendre la volonté de Charles-Quint, sous la garde du capitaine Alarçon qui le suivit plus tard en Espagne. C'est là qu'il écrivit à sa mère la lettre dans laquelle se trouve la phrase célèbre qu'on a si longtemps défigurée :

« Pour vous avertir, Madame, comment se porte le reste « de mon infortune, de toute chose ne m'est demouré « que l'honneur et la vye sauve. Et pour ce que en nostre « adversité cette nouvelle vous fera un peu de reconfort, « j'ai prié qu'on me laissast vous écrire ces lettres, ce qu'on « m'a gracieusement accordé [2]. »

Quelques jours après, le souverain sans fiel consent à recevoir dans sa prison Bourbon, suivi de Pomperan. En le voyant entrer, il lui dit :

« — Êtes-vous bien fier de votre victoire, quand ce sont vos proches qui sont opprimés, vaincus, dissipés?

« — Sire, — répondit Bourbon, — si je n'y avais pas été forcé, combien volontiers je m'en serais abstenu ! »

Alors ils se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre, où ils causèrent une demi-heure à l'écart [3].

Ainsi, aucune humiliation après la défaite n'était épargnée à François Ier. Mais, heureusement pour lui à pareille heure, il n'avait pas la force d'âme et la profondeur de sentiments qui, dans les grandes infortunes, acèrent tous

[1] Le Roi tint parole. Il paya la rançon de Montpezat et le recommanda à sa mère, qui le chargea de plusieurs messages en Espagne. Plus tard, il le maria richement et le fit maréchal. Brantôme, t. I, p. 266; *Correspondance de Marguerite*, t. II, p. 29.

[2] *Captivité de François Ier*, p. 129.

[3] Arn. Ferroni, l. VII, p. 157, cité par Sismondi, t. XVI, p. 240.

les aiguillons de la douleur. Sa nature aimable et ouverte ne pouvait supporter longtemps la tension des sentiments violents. Elle n'arrivait ni aux froides cruautés de l'orgueil, ni aux amertumes concentrées de la haine. Ses colères, facilement allumées, passaient vite aussi, et les terribles luttes du champ de bataille le préparaient au retour et à l'attendrissement. Dans son âme chevaleresque, d'ailleurs, le sentiment du compagnonnage des armes, cette amitié juvénile et charmante qui avait quelque grâce de l'amour, pouvait toujours renaître, même en face de la révolte victorieuse d'un prince et d'un sujet. Non seulement il n'eut pour Bourbon et Pomperan ni rigueur ni injures, mais il accepta les services de ce dernier pendant tout le temps de son emprisonnement en Italie, et finit même par lui rendre sa faveur. Remonté au trône, il le rétablit dans ses biens.

On put croire un instant, après la bataille de Pavie, que la France désemparée et ouverte serait démembrée. La jalousie et les querelles de ses ennemis la sauvèrent. Il est juste aussi de reconnaître que le sang-froid et la fermeté de la régente, qui ne s'abandonna pas un instant, furent pour beaucoup dans ce relèvement. Louise de Savoie n'avait pas de vues élevées en politique, mais elle avait plus que son fils le sentiment et la capacité des affaires, et elle possédait l'art de jeter la division parmi ses ennemis et d'en tirer avantage. La conscience ne la gênait pas.

Fixée à Lyon pour être plus au centre du royaume et plus rapprochée de son fils, elle tient fermement entre ses mains les pouvoirs de la régence, que les mécontents poussaient le duc de Vendôme à lui disputer [1]. A l'intérieur, ses premières mesures sont pour se rapprocher du Parle-

[1] Par la trahison du connétable et la mort du duc d'Alençon, il était devenu premier prince du sang.

ment de Paris qui ne l'aime guère. Elle l'informe avec condescendance des mesures qu'elle prescrit pour la défense du royaume [1], et elle lui donne satisfaction en faisant brûler deux malheureux luthériens. Elle écrit aux Parlements de province pour les engager à rassurer la population. Puis, à l'aide de Vendôme, de Guise, de Lautrec qui sont venus se mettre sans hésitation sous son autorité, elle fait réunir les débris de l'armée pour couvrir la frontière. Au dehors, elle ramène les Vénitiens à la France par des négociations habiles, et elle s'efforce de détacher Henri VIII de l'alliance impériale en excitant sa jalousie contre Charles-Quint. Henri VIII aurait bien aimé à être Roi de France. Mais il comprend qu'en continuant la guerre, Charles-Quint a chance de le devenir avant lui, ce qui diminuera beaucoup son importance en Europe. Il arrête donc ses troupes prêtes à entrer en Picardie, et, quelques mois après, il fait une alliance défensive avec la France [2].

La situation de Charles-Quint, d'autre part, n'est pas sans péril. L'Allemagne, sous le protestantisme naissant, commence à s'agiter. Les États Italiens, effrayés de la tyrannie impériale, offrent à Pescaire la couronne de Naples pour le détacher de l'Empereur, et Clément VII prépare un changement de front en adressant un bref de consolation à la duchesse d'Angoulême [3]. Les trois généraux qui ont remporté la victoire entrent en querelle pour s'en disputer le prix : Pescaire est fort ébranlé par les propositions italiennes; Bourbon ne songe qu'à son futur

[1] Lettres patentes de Saint-Juste-lez-Lyon, 26 mars 1555, *Captivité de François Ier*, p. 318.

[2] Montmorency et les premiers seigneurs devaient, en l'absence du Roi, garantir ce traité sur leurs biens propres. Lettre de Louise à Montmorency, *ibid.*, p. 318.

[3] *Ibid*

royaume; et tous deux sont jaloux de Lanoy, généralissime de l'armée impériale et qui a toute la confiance de son maître. L'armée, d'ailleurs, faible déjà, est encore diminuée par la bataille, et l'argent manque pour la renouveler [1]. La prise même du Roi de France, à elle seule une fortune, ne va-t-elle pas donner un mécompte?

François Ier, enfermé dans la forteresse de Pizzighitone, jugeant Charles-Quint d'après lui-même, s'attendait chaque jour à le voir venir se jeter dans ses bras et le traiter en frère. Il lui écrit une lettre pleine d'abandon et de confiance :

« S'il vous plaît, — lui dit-il, — avoir ceste honneste « pitié de moyenner la sûreté que mérite la prison d'un « Roy de France, lequel on veut rendre amy et non déses- « péré, vous pouvez faire un acquet, et, au lieu d'un pri- « sonnier, rendre à jamais un roy vostre esclave [2]. »

Charles-Quint répond d'une façon dilatoire [3]. Maître en l'art d'affecter, dans le triomphe, l'humilité et l'onction, il n'en use qu'avec plus de rigueur de ses avantages. Rien n'égale son hypocrisie. Attribuant ses succès à Dieu, il défend toute réjouissance à la suite de Pavie [4], et écrit à la régente de la façon la plus tendre, en l'appelant sa mère. Il ne sera nullement dur et sévère, cependant il l'exhorte à « quitter quelque peu de son ancienne grandeur et courage [5] ».

[1] Voir *Négociations diplomatiques de la maison d'Autriche avec la France*, Le Glay, une lettre d'Adrien de Croy et quatre lettres de Lanoy qui exposent cette situation bien clairement, t. II, p. 598 à 603.

[2] *Captivité de François Ier*, p. 130.

[3] *Ibid.*, p. 143.

[4] *Ibid.*, p. 64, 149 et 170. Lettre de Charles-Quint au Roi de Portugal racontant la bataille de Pavie. Instruction de Charles-Quint à ses ambassadeurs. Voir aussi Belleforest, t. II, p. 1443, et du Bellay, t. XVIII, p. 305.

[5] *Ibid.*, p. 169.

Ces conditions modérées qu'on nous promet dans la victoire, c'est le démembrement du royaume, la cession de la Bourgogne. François les rejette sans hésiter, « préférant honneste prison à honteuse délivrance [1] ».

Comment Charles-Quint vaincra-t-il cette résistance du Roi? Il faut l'isoler, l'amener en Espagne. Mais l'entreprise n'est pas aisée. Bourbon et Pescaire regardent François comme l'otage de leur fortune, les troupes comme la garantie de leur paie. En outre, la Méditerranée est commandée par la flotte française. L'habile Lanoy tourne toutes ces difficultés avec une grande adresse. Au crédule François, il persuade qu'il trouvera à Madrid la réception fraternelle qu'il attend vainement en Italie. La Reine Éléonore, éperdue pour lui d'admiration et d'amour, s'interposera auprès de son frère pour lui obtenir la liberté, et son influence est puissante.

François se laisse tromper par cette absurde fable. Il consent à partir en secret et à l'aide de sa flotte mise au service de l'Empereur. Montmorency, délivré sur parole [2], prend en main l'exécution de ce beau projet. Il va chercher à Toulon, pour les conduire à Gênes, dix galères françaises [3], et pendant ce temps Lanoy trompe Pescaire et Bourbon en leur annonçant que, pour plus de sûreté, il va faire transporter à Naples le prisonnier royal. On prépare pour le recevoir le Castel-Novo, on tapisse la salle

[1] Lettre du Roy aux grands du royaume et compaignies souveraines, *Captivité de François Ier*, p. 159. Réponse du Roy aux articles proposés par l'Empereur, p. 166. Proposition de paix du Roy, p. 170. Premières instructions données par la régente à Mgr de Tournon, archevêque d'Embrun, pour traiter de la délivrance du Roy, p. 170.

[2] La rançon de Montmorency fut payée par le Roi. *Captivité de François Ier*. Lettres du Roi à la régente, de la régente au Roi, de MM. de Barre et d'Alluye, p. 180, 211-215.

[3] Martin du Bellay, t. XVIII, p. 12 à 14; *Lettre de Lanoy à Charles-Quint*, Lanz, t. I, p. 164.

et les chambres. Le Roi part, s'arrête à Gênes, s'y embarque avec Montmorency sur les galères françaises, et, sans crier gare, ils font voile pour l'Espagne [1].

François arrive heureusement à Barcelone le 22 juin [2], puis à Valence [3] et Jean de Lotera [4]. Partout, sur cette terre ennemie, il est accueilli avec enthousiasme. L'Espagne, plus généreuse que son souverain, lui fait une ovation; la noblesse l'entoure, le peuple l'acclame, les malades des écrouelles viennent en foule chercher au contact de sa main une guérison miraculeuse. « Les seigneurs d'Espagne l'accompagnent fort volontiers, — écrit M. d'Asparres à la régente, — et entre autres le duc de l'Infantado, qui est un des plus grands du pays [5]. » C'est la fille de ce duc, Briande ou Chimène, qui s'éprit, dit-on, si passionnément de François Ier, que dans le désespoir de son amour elle se fit religieuse et fonda un monastère à Guadalaxera, la Pieta [6]. « Je vous certifie, — écrivent aussi les « ambassadeurs français au Parlement, — que sa personne « porte grand grâce et amour envers tous ceux qui la voient, « désirant sa délivrance et paix [7]. » Charles-Quint, d'ailleurs, continue par lettres ses protestations d'amitié pour le captif [8], en attendant l'heure prochaine où il le viendra visiter. Il

[1] Lettre du baron de Saint-Blancard à la régente, *Captivité de François Ier*, p. 181. Accord pour le transport de la flotte, en date du 8 juin 1525, *id.*, p. 212; trois lettres à M. de la Barre sur le passage du Roi et deux lettres de la régente, p. 211 à 221. — Brantôme, t. I, p. 69. — *Relations diplomatiques entre l'Autriche et la France*, Le Glay, deux lettres de Lanoy à l'Empereur et une lettre de Louise à Marguerite d'Autriche, t. II, p. 604 à 607.

[2] *Captivité de François Ier*, p. 231.

[3] *Ibid.*, p. 234.

[4] *Ibid.*, p. 294.

[5] *Ibid.*, p. 304.

[6] *Correspondance de Marguerite*, t. II, p. 55.

[7] *Ibid.* Lettres des ambassadeurs au Parlement de Paris, *Captivité*, p. 253

[8] *Ibid.* Lettre de Charles-Quint à la régente, *ibid.*, p. 234.

reçoit à Tolède Montmorency, que le Roi lui envoie avec la plus grande courtoisie [1]. Un sauf-conduit est accordé à madame Marguerite pour venir traiter de la paix, et une trêve de trois mois est conclue pour en faciliter les négociations, trêve d'ailleurs tout à l'avantage de Charles-Quint, car notre flotte reste à son service [2]. La Reine Éléonore écrit de sa main à la régente pour lui dire combien elle souhaite la liberté du prisonnier [3]. Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, tante de Charles-Quint, lui écrit dans le même sens [4]. La régente, heureuse de recevoir de si bonnes nouvelles, hâte le départ de sa fille [5] qui prend la voie de mer, et elle envoie en même temps par terre, pour préparer le terrain et secourir la duchesse pendant les négociations, un autre groupe d'ambassadeurs : l'évêque d'Embrun, M. de Tournon, le président de Selves [6]. Ceux-ci passent les Pyrénées et sont reçus à Saragosse par les capitaines des gardes de Charles-Quint, qui viennent les y « recueillir » et les accompagner jusqu'à Tolède.

« Madame, — écrit M. de Selves à la régente, quelques « jours après, — moy, président, arrivé en ceste ville samedy « passé, l'Empereur de sa grâce envoya au devant de moy « hors la ville ung évesque et ung comte pour me recevoir « et conduire jusques au logis... et nous fist dire qu'il nous « ouvrait le lundy en suivant et nous donnerait audience

[1] *Captivité de François Ier*, Mémoire du seigneur de Montmorency, p. 238. Charles-Quint à Ferdinand. Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. I, p. 166.

[2] *Ibid.* Instruction de Chabot, trêve sur terre et sur mer, p. 244 et 251. L'Empereur abusa de cette condition au point de mettre la flotte entièrement hors d'usage. Lettre de Saint-Blancard, *ibid.*, p. 325.

[3] *Ibid.* Lettres de madame Éléonore, p. 192 et 194.

[4] *Ibid.* Lettre de Marguerite, p. 287.

[5] *Ibid.* Lettre de la régente au Roi, p. 243.

[6] *Ibid.* Instruction de la régente aux ambassadeurs, p. 198.

« publique ou privée, ainsi que nous les aymerions le « mieux, ce que nous remismes à sa volonté.

« Madame, le dict jour de lundy, l'Empereur nous « envoya querrir le matin, avant qu'aller ouyr la messe, et « nous fist conduire jusques à son palais par le comte et « évesque avecques grosse compaignie de gentilshommes « dans sa maison, toutes ses gardes en ordre au long des « cours et galleries et salles de son palais. Et après que fûmes « entrés avec toute la grosse compaignie et qu'il eust reçu « et vehu vos lettres, demanda comme vous vous portiez et « où vous estiez de présent; auquel fut répondu que, grâces « à Dieu, vous estiez en bonnes dispositions et croyais que « de ceste heure estiez partie de Lyon pour vous approcher « de la frontière d'Espagne. Lors, le dit Empereur fit reti- « rer tout le monde hors les principaux [1]. »

L'audience, tout officielle, dure une heure et demie. De longs discours très courtois y sont échangés, et à la suite Charles-Quint envoie les ambassadeurs saluer sa sœur, madame Éléonore, future Reine de France. Madame Éléonore les reçoit de la meilleure grâce du monde, en rappelant les liens de parenté et les vieilles alliances [2]. Don Hugues de Moncade, qui a succédé à Lanoy dans la vice-royauté de Naples, part alors au-devant du Roi pour le conduire à Madrid [3]. On dirait une réception royale, et François Ier, facile à l'illusion, se livre à tous les rêves. Exiger d'un souverain prisonnier par le sort des armes le démembrement de son royaume, serait un abus de la force contraire à l'honneur et aux lois de la chevalerie. Charles-Quint n'a pu sérieusement y songer. Il suffira au Roi pour le satisfaire de renoncer au Milanais, de rendre à Bour-

[1] *Captivité de François Ier*. Lettre des ambassadeurs à la régente, p. 255.
[2] *Ibid.*, p. 260.
[3] *Ibid.*, p. 264.

bon ses biens et ses honneurs, et de tenir la Bourgogne comme dot de madame Éléonore. L'Empereur épousera la duchesse d'Alençon, de sorte qu'ils deviendront doublement beaux-frères. M. de Bourbon épousera madame Renée de France [1]; tout s'arrangera en famille, dans l'épanchement et la joie.

Pendant que notre juvénile souverain se livre à ces mirages, Charles-Quint poursuit son but d'une volonté que rien ne saurait vaincre ou seulement détourner. Dans les conférences de Tolède, du 20 au 25 juillet, avec les premiers ambassadeurs de la régente, M. de Tournon et M. de Selves, toutes ses prétentions sont reproduites sans aucun changement [2]. Il faut à Charles-Quint la Bourgogne, et il l'aura à tout prix. Si son prisonnier résiste, il saura le réduire [3].

Alors commencent les déceptions. L'hospitalité chevaleresque que le Roi est venue chercher à Madrid [4], c'est une détention plus solitaire et plus dure que celle d'Italie. Trois fois on le change de prison, le resserrant toujours davantage. Celle à laquelle on s'arrête est une tour haute tenant à l'ancien Alcazar. Sa chambre étroite n'a qu'une seule porte, celle de l'entrée; dans un enfoncement, sur la droite, une fenêtre assez grande pour donner du jour. La fenêtre peut s'ouvrir, mais elle est doublée de deux grilles de fer bien fortes et bien fermées, scellées dans la muraille

[1] *Captivité de François Ier*. Lettre à la régente, p. 194 et 195.

[2] Conférence de Tolède, *Captivité de François Ier*, p. 264.

[3] *Négociations de la maison d'Autriche avec la France*. Lettre de l'Empereur à son frère Ferdinand, du 31 juillet. Lettre de Lanoy à l'Empereur, du 5 août.

[4] Le Roi, débarqué en Espagne le 22 juin, n'arriva guère à Madrid que les derniers jours de juillet. Lettre de Lanoy à l'Empereur. Il n'a pas de chevaux pour transporter le train, ils sont tous à l'armée; l'argent manque, il faut se hâter de faire la paix. Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. I, p. 165.

des quatre côtés. Fort haute d'ailleurs, elle donne sur le Mançanarès, qui coule à cent pieds au bas de la tour, et sur la campagne d'au delà. Dans la chambre, il y a de quoi mettre quelques sièges et tables, des coffres et un lit. Deux bataillons sont au pied de la tour, de garde nuit et jour, sans compter les geôliers [1]. L'Empereur renonce à visiter le Roi, il cesse de lui écrire ; tous ses amis lui sont enlevés.

Pauvre Roi ! à trente ans, accoutumé aux expansions de la jeunesse et à l'activité des armes, le voilà enfermé en plein été espagnol, avec ce fleuve sec et cette campagne désolée sous les yeux ! La prison, le silence et la solitude, à ce remueur d'épées, ce chercheur d'aventures toujours en quête d'une terre à conquérir ou d'une femme à aimer ! L'imagination, qui était le fond de son génie, l'avait jusque-là consolé et soutenu. François Ier était poète, poète du sentiment et poète de l'action. Dès l'adolescence, son cœur déborde en épîtres, en rondeaux, en chansons adressés à sa mère, à sa sœur et aux dames de la cour. Quand il part pour la guerre, à chaque étape il leur dit les regrets de l'absence, les désirs du retour :

Or, sachez doncq, ô madame et ma mère,
Que de vous m'est l'absence trop amère ;
Que diray plus, sinon que congnois bien
Qu'en la beaueté des lieux ne gist le bien,
Mais seullement en compaignie bonne
De celle-là où tout plaisir se donne [2].

Aussi, il se hâte, il travaille :

[1] Le Roi avait été d'abord enfermé dans la tour carrée de Las Luzanes, qui faisait partie de l'enceinte des fortifications, puis transféré au palais del Arçon, et enfin dans la tour de l'ancien Alcazar qui était le palais des rois d'Espagne. Cet édifice est détruit. La tradition n'a pas même conservé exactement le souvenir de l'emplacement de la tour de François Ier. *Captivité de François Ier*, p. 231.

[2] *Ibid.*, p. 90.

. . . . . .
. . . . . .
Que diray plus : l'amour et le debvoir,
Accompaignez d'envie du reveoir,
M'ont faict ouvrer par diligence entiere
Tant que l'ordre est par toute la frontière [1].

Puis il rappelle aux nymphes d'Amboise le tableau gracieux :

Du sien beau Loire arrousant la contrée
Qui tient du mont Gébenne en la mer Armorique [2].

Il supplie son amie de penser : « N'estre au monde qu'un seul parfaict amant », qui s'est éloigné d'elle pour obéir au devoir et à l'honneur, « renonçant ainsi à toute félicité » :

Quand chanteras, pour ton ennuy passer,
Ce triste escript d'ennulyeux partement,
Je te supply que tu vieulles penser
N'estre au monde qu'un seul parfaict amant.
. . . . . .
. . . . . .
Pour obeyr à l'honneur et debvoir,
Esloigner fault toute félicité [3]...

Il discute la question de savoir qui de lui ou de son amie souffre le plus de l'absence, et s'il vaut mieux cacher ou montrer son tourment :

Après avoir debattu longuement
Qui est plus grant du tien ou myen tourment,
Et si je doys, pour au mien seul pourveoir,
Te donner peine, en te faisant sçavoir
Combien l'amour, par l'absence offencé,
En dur travail convertit la pensée,
Soudainement j'ay pensé de me taire...
. . . . . .
Mays au contraire, amye, j'ai pensé
Ferme vouloir, n'estre recompensé
S'il ne congnoist en amour son semblable,
Par franc parler en effect véritable ;

[1] *Captivité de François Ier*, p. 103.
[2] *Ibid.*, p. 299.
[3] *Ibid.*, p. 94.

Et que savoir qu'aultruy sa peine porte
Est medecine à tel mal prompte et forte [1].

La fortune lui est contraire; il est battu, séparé des siens. Dans la prison de Pizzighettone, il raconte en vers sa désastreuse campagne, les hontes de sa défaite, les tristesses de la captivité :

Las! que diray, cela ne veulx nyer,
Vaincu je fuz et rendu prisonnier,
Parmy le camp en tous lieux fut mené,
Pour me montrer çà et là pourmené.
O quel regret je soustins à ceste heure,
Quand je cogneus plus ne faire demeure,
Avecques moy la tant doulce espérance
De mes amys retourner veoir en France!
Trop fort doubtant que l'amour de ma mere
Ne peult souffrir ceste nouvelle amere...
. . . . . .
Le seul confort de toute France est mys
Sur sa vertu, la gardant d'ennemys,
Et qu'en ma seur ne demourast pouvoir
Pour telle dame et à son mal pourveoir,
Et si me feist la pitié lors entendre
De mes enfans, la jeunesse tant tendre [2]...

Maintenant, le voilà transporté en Espagne, renfermé dans la tour de l'Alcazar. Sa douleur augmente, le désespoir le prend; il s'exhale en plaintes et en prières jusqu'au jour où il chantera la délivrance [3] :

Malgré moi vis, et en vivant je meurs;
De jour en jour s'augmentent mes douleurs,
Tant qu'en mourant trop longue m'est la vie,
Le mourir crainct, et le mourir m'est vie :
Ainsi repose en peines et douleurs [4]!

Sans doute, la langue n'est pas encore faite; elle balbutie, elle hésite, elle est inégale et dure. La pensée

[1] *Captivité de François Ier*, p. 96.
[2] *Ibid.*, p. 124.
[3] *Ibid.*, p. 532.
[4] *Ibid.*, p. 446.

obscure se dégage à grand'peine de ses formes inexpérimentées. On trouve partout un mélange de naïveté et de manière, des puérilités, des recherches ; mais on y trouve aussi la source vivante de toute poésie, l'âme recueillie en elle-même et cherchant dans le vers la plus haute expression du sentiment. C'est cette concentration et cet élan qui sacrent le poète, non le ciselage laborieux, artificiel et mesquin, ou l'analyse abstraite, la pensée refroidie des temps de scepticisme et de décadence.

Les erreurs et les fautes politiques de François Ier ont souvent voilé les côtés charmants et vraiment héroïques de sa nature. Suivons-le pas à pas dans l'odieuse prison de Madrid. Alors même que la maladie et le désespoir l'ont réduit à souhaiter la mort, on ne trouve pas en lui la moindre amertume, et le sentiment du devoir royal demeure dans son entier. Jamais il n'oublie qu'il représente la France :

> Cueur resolu d'aultre chose n'a cure
> Que de l'honneur.
> Le corps vaincu, le cueur reste vaincqueur :
> Le travail est l'estuve de son heur [1].

Vainement l'inflexible Charles-Quint continue à lui redemander la Bourgogne, il mourra plutôt que de la céder ; et, en effet, il tombe si malade que l'Empereur tremble de perdre sa proie. Il essaie alors, pour le ranimer, de lui écrire, de lui rendre visite [2]. Mais vainement, le Roi s'affaisse de plus en plus, et tous ceux qui l'entourent le croient perdu. La présence seule de sa sœur Marguerite devait le rappeler à la vie.

[1] *Captivité de François Ier*, p. 445.

[2] Lettre de Charles-Quint au Roi, p. 309. Un historien espagnol, Jean de Ferratas, raconte cette entrevue en attribuant au Roi une humilité de paroles que sa conduite dément.

CHAPITRE VI

MARGUERITE D'ANGOULÊME.

« Marguerite d'Angoulême avait été conçue, — nous dit Brantôme, — le 11 juillet 1492, à dix heures avant midy et dix-sept minutes, et elle étoit née le 18 avril 1493, à dix heures du soir, au château d'Angoulême [1]. »

Nous ignorons où Brantôme a puisé des renseignements si précis. Son témoignage en tout cas est exact au sujet de la naissance. Marguerite avait donc deux ans de plus que François. Elle avait été élevée à ses côtés, au château d'Amboise, par les soins d'une « très exquise et vénérable dame dans laquelle toutes les vertus l'une à l'envi de l'autre étaient assemblées ». Charles de Sainte-Marthe, en la qualifiant ainsi, ne nous la nomme pas. Mais on suppose que ce fut madame de Châtillon [2].

Quand Marguerite eut atteint dix-sept ans (1509), le Roi Louis XII décida de la donner en mariage au duc d'Alençon, ce prince « à la sotte humeur », sans caractère, sans esprit, sans figure, qui avait été fiancé à Suzanne de Bourbon. Ce mariage, assorti seulement par la naissance, ne donna pas d'enfants.

On a beaucoup parlé de la beauté de Marguerite. Ses portraits ne nous donnent pas l'impression d'une forme si

[1] Brantôme, t. II, p. 185.

[2] *Oraison funèbre de l'incomparable Marguerite, Reine de Navarre*, etc., dédiée à Marguerite de France et à Jeanne d'Albret (1550), p. 22. Charles de Sainte-Marthe était maître des requêtes et conseiller de cette Reine.

parfaite. Elle ressemblait fort à son frère, dont les traits prononcés ne pouvaient être plaisants chez une femme, le nez surtout. Ce qui charme le plus en elle, c'est l'expression, un air de bonté profonde, la finesse voilée du regard, la grâce mystérieuse du sourire [1].

Marguerite, dès sa première enfance, avait montré les dispositions les plus heureuses : de la douceur, de la tendresse, de la docilité et un étonnant amour de l'étude. Elle avait, comme son frère, l'esprit ouvert à tout et, plus que lui, l'application et la persévérance.

Entourée dès ses premières années de « domestiques, précepteurs philosophes qui l'endoctrinaient très sérieusement, à l'âge de quinze ans la sagesse rayonnait déjà sur sa face [2] ». Marguerite n'avait pas ce tempérament puissant de sa mère et de son frère, qui fait les natures dominatrices. C'est un être complexe, caractérisé plutôt par la variété et le contraste que par l'originalité et la vigueur. Les œuvres qu'elle nous a laissées, poésies et prose, sont faibles. Elle n'a ni les facultés philosophiques qui permettent de voir et de juger les choses dans un ensemble, ni le génie de l'art qui porte à créer. Ses poésies manquent de souffle et de la grande imagination. L'inspiration en est sincère, mais le plus souvent banale, la forme pleine de manière et de recherche. Ce sont des imitations de l'antiquité : *l'Histoire des satyres et des nymphes;* de la psychologie amoureuse : *la Coche* [3]*;* un traité de religion : *le Miroir d'une âme pécheresse;* des comédies, bergeries, jeux d'esprit, chansons, rondeaux, sonnets. Ses comédies se réduisent à deux farces où l'on plaide pour et contre le mariage, et à des

[1] Voir le portrait de Versailles, attique nord, n° 3123, copie du temps, et les divers dessins des collections Rouard, Niel, Gaignières, Gower.

[2] Charles DE SAINTE-MARTHE, *Oraison funèbre,* p. 23-27.

[3] Le mot *coche,* qui nous a laissé *cocher,* était d'abord féminin, comme chez les Espagnols, d'où nous l'avons tiré. — *Lettres de Marguerite,* p. 116.

façons de *mystères* dont les principaux personnages sont Dieu, le Diable, des anges, des tyrans, des docteurs, des capitaines, des bergers, le tout mêlé de chœurs d'anges, de chants de bouffons, etc., sujets pris dans les livres saints ou dans les légendes populaires [1]. Ses contes, dont on a bien à tort accusé la licence, ne font que reproduire des anecdotes de cour dans le langage un peu cru du temps. La plupart des personnages sont connus, et ils l'étaient tous des contemporains. De la grâce, en tout cela, mêlée à la gaucherie, de la naïveté dans la recherche, de la tendresse, de l'élévation; mais ni pensées profondes, ni trait saillant, ni invention propre.

Un goût qui paraît singulier chez Marguerite, c'est le goût de la théologie.

La théologie, au seizième siècle, considérée comme la science des sciences, se compose d'une série de conceptions rationnelles, enchaînée par une série de procédés logiques, illusoires peut-être en tant qu'elles prétendent correspondre à des réalités, mais qui n'en n'exigent pas moins, pour être comprises, une très grande puissance d'abstraction. Cette puissance manque entièrement à Marguerite. Aussi n'a-t-on pas idée des images grotesques et du jargon incompréhensible qu'elle met sous ce mot. Il faut dire que son directeur spirituel, l'évêque de Meaux, Briconnet, lui trace la voie et la dépasse encore dans le pathos et l'absurde. Leur correspondance nous en donne de curieux échantillons. Que direz-vous, par exemple, de cette manière de définir le mystère de l'incarnation? C'est l'évêque qui parle [2] :

« Un seul a regné venu de zizanie sursemée, moulu au « moulin d'ennuy, pestri d'eau froide en la huche d'infi- « dèle et inobediente présomption, cuit au four de propre

[1] *La Marguerite des Marguerites*, édition de 1550.
[2] Voir la très intéressante édition pleine de notes de Leroux de Lincy.

« amour, dont le manger a été une figue empoysonnant les « architectes et leur postérité jusqu'à ce que la farine sans « levain a esté mise au pot de nature humaine, etc. » Et Marguerite : « La pauvre errante ne peult entendre le bien qui « est au désert, par faulte de connoistre qu'elle est déserte. « Vous priant qu'en ce désert par affection ne couriez si « fort que l'on ne vous puisse suivre.... Afin que l'abysme « par l'abysme invoqué puisse abysmer la pauvre errante. »

Et elle signe : « votre gelée, altérée et affamée fille », ou « la pis que morte », ou « la vivante morte! Marguerite [1] ».

Il n'y a pas, dans tout cela, trace de théologie, et quand l'évêque, finissant par perdre la respiration et la tête, s'écrie naïvement : « Madame, qu'est-ce que je dys? » ou : « Ne sais ce que je dys », on pense qu'il a prononcé le vrai mot de la situation. Nous applaudissons donc de toutes nos forces à Rabelais, disant à la Reine dans une dédicace :

Esprit abstrait, ravy et estatic,
Qui fréquentant les cieux, ton origine,
As délaissé ton hoste et domestic...,
. . . . . .
Voudrois-tu point faire quelque sortie
De ton manoir divin perpétuel,
Et ça bas voir une tierce partie
Des faits joyeux du bon Pantagruel [2]?

Est-ce l'insupportable prétention qui porte Marguerite à se fourvoyer dans une telle route? Nullement. Marguerite est la personne du monde la plus modeste. Mais elle joint à une extraordinaire curiosité d'esprit l'absence de toute critique. Ses maîtres, Robert Hurault et Pierre Paradis, qui lui enseignent l'histoire et la théologie, sont en admiration devant son savoir [3]. Elle lit Érasme dans

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre*, p. 126-132.

[2] Ce dizain, qui se trouve en tête du troisième livre de son roman, porte pour suscription : *A l'esprit de la Reine de Navarre*. Il en existe deux éditions de 1546. RABELAIS, édition de L. Jacob.

[3] Collection Niel, *Marguerite*. GAILLARD, t. VI, p. 308.

l'original, elle entend Sophocle. « S'il y avoit au bout du « royaulme, — lui écrit Guillaume Briçonnet, — ung doc- « teur qui par ung seul verbe abrégé peust enseigner toute la « grammaire, par ung autre la rhétorique, par ung autre la « philosophie, et aussy les sept arts libéraux, vous y coure- « riez comme au feu. » Oui, elle y courrait, et de la meilleure foi du monde. Mais elle y porterait plus de prompte et brillante mémoire que de large intelligence et de solide raison; elle y porterait surtout une imagination naturellement artificielle qui, se mêlant à tout, l'incline à l'étrange, au subtil, au cherché, même dans les sujets les plus graves. Ce qui sauve Marguerite de la prétention, c'est l'inconscience. Elle touche aux questions qui la dépassent à la manière des enfants qui ne savent pas que le feu brûle, et elle écrit au courant de la plume, sans songer un instant que la postérité la lira.

« Elle composa ses nouvelles, — nous dit Brantôme, — la plupart dans sa lytiere, en allant par pays; car elle avoit de plus grandes occupations estant retirée. Je l'ay ouy ainsi conter à ma grand'mère, qui alloit toujours avec elle dans sa lytiere comme dame d'honneur et luy tenoit l'escritoire [1]. »

La correspondance de Marguerite nous la montre seule dans son entier, et sa personne est infiniment plus intéressante que ses œuvres, parce que chez elle le cœur et le caractère sont très supérieurs à l'esprit. Sa sensibilité est exquise, sa bonté profonde; elle a toutes les tendresses et tous les courages. Les vertus de famille et celles de l'amitié lui sont coutumières, elle nous en donne d'incessants témoignages [2]. Rien n'est touchant comme ses soins

[1] Brantôme, t. II, p. 226.

[2] *Lettres à ses neveux et nièces*, 1re partie, 73, 82, 83, 84. — Et ses amis, surtout s'ils tombent dans le malheur, comme les Rohan, quels efforts pour les relever! quelle sollicitude! 2e partie, lettres 92, 116-119, 133, 147.

pour une mère qui semble pourtant l'avoir bien négligée [1]. Sa tendre préoccupation est continuelle. Marguerite redoute pour Louise affaiblie les émotions, les secousses [2]. Elle cherche ce qui peut la soulager ou lui plaire : « Ma-« dame, — écrit-elle, — m'a laissée icy avecque partie de « ses meubles, son perroquet et ses folles, que j'ayme pour « ce que cela lui donne du playsir [3]. »

Louise de Savoie eut cette heure, qui n'est pas toujours dévolue aux mères les plus nobles et les plus pures, d'être adorée de ses enfants. « Notre trinité », disait-elle souvent. Marguerite y jouait le rôle de l'abnégation ; François en était le centre. Toutes les ambitions de sa mère se reportaient sur lui, et toutes les tendresses de sa sœur. L'amour de Marguerite pour son frère est un mélange de la sollicitude maternelle propre à la sœur aînée et du culte qu'inspire un être supérieur, dont la destinée est exceptionnelle. Dès ses plus jeunes ans, François, avec sa force, sa beauté, son courage, ses facultés à part et son titre de futur Roi, apparut à Marguerite, dont l'imagination est toujours mêlée au sentiment, sous l'aspect d'un héros. Pour bien comprendre la nature de cet amour fraternel qui domina toute son existence, il faut se rappeler à quel point l'idée féodale hiérarchisait alors les sentiments dans le cœur et dans la vie, à quel point la religion les exaltait. Sous cette double influence, ils prennent souvent

[1] Dans ses *Mémoires*, Louise, tout absorbée dans son fils, qui concentre ses ambitions, prononce à peine le nom de sa fille. Jamais, en aucune circonstance, on ne la voit préoccupée de son bonheur.

[2] Ses lettres sont imprégnées de ce sentiment; on le retrouve à chaque page : première partie de la *Correspondance*, lettres 39, 41, 42, 44, 46, 57, 95, 96, 99; et dans la seconde partie, lettres 5, 9, 10, 12, 18, 21, 26, 29, 31, 32, 33, 40, 41, 49, 65, 67, 68, 69, 70.

[3] *Correspondance*, 1re partie, p. 232. Les reines et les princesses avaient des folles en titre, comme les rois et les princes avaient des fous. Brantôme parle d'une folle de la reine de Navarre. *Dames galantes*, 4e discours.

une forme de soumission passionnée, de respect, d'adoration que notre siècle *individualiste,* comme on dit, positif et *égalitaire,* a peine à comprendre. Les nombreuses lettres de Marguerite à son frère [1] nous la montrent littéralement agenouillée, dans l'attitude de la plus humble et ardente tendresse :

« Je m'en iray devers vous comme à celuy en qui l'amour « et obéissance de père, frère et mari est toujours demou- « rée entière ; n'aymant soit mari ou enfant, sinon d'aultant « qu'ils sont de mon esprit et vouloir pour mourir à vostre « service [2]. » François répond à Marguerite avec la froideur et la pointe d'égoïsme des êtres accoutumés à l'adoration. Sans doute, il est bon frère. Il tient à elle, il a besoin de sa tendresse, de sa présence, de son aide ; il y recourt sans cesse. Toujours il l'appelait *ma mignonne,* nous dit Brantôme, il l'appelait aussi la Marguerite des Marguerites, et l'abandon de confiance, la douce certitude qu'il trouve auprès d'elle, lui est un bien précieux. Mais, entre les deux sentiments, il y a un abîme, bien caractérisé par Marguerite elle-même : « Qu'il vous playse, — dit-elle, — que je « vous soys quelque petit de ce que infiniment vous m'êtes « et serez sans cesse en la pensée [3]. » Le contraste est profond, douloureux. Marguerite l'accepte ; toutefois elle en souffre, comme nous souffrons de tous les sentiments extrêmes et sans contrôle qui, n'étant partagés qu'à demi, fatiguent plus qu'ils ne charment ceux qui en sont l'objet. Elle en souffre jusqu'à la désolation, jusqu'au trouble de conscience, et c'est de là que vient ce fond de tristesse qui se trahit à toute heure sous sa naturelle gaieté. Tris-

[1] Ces lettres, au nombre de 135, forment la seconde partie de la *Correspondance.*

[2] *Correspondance,* 2e partie, lettre 144, p. 260.

[3] *Ibid.,* 2e partie, 1re lettre.

tesse navrante, mais qui, au lieu de créer l'amertume et la colère comme chez les égoïstes et les orgueilleux, se transforme en reproches contre elle-même, en humilité et en amour de Dieu. Marguerite est profondément religieuse. Non point huguenote, comme on a dit. Malgré sa participation à quelques cérémonies luthériennes, elle n'a jamais rompu avec son église, *l'église de son frère;* seulement, comme beaucoup de femmes, elle n'en prend que ce qui lui convient. Sa foi, très vivante, est personnelle et mystique, dégagée du dogme et indifférente à l'autorité; c'est une intime communion avec l'idéal divin qui élève sa vie, la grandit, la colore d'une spiritualité particulière.

Nous retrouvons sans cesse l'expression de ces sentiments sous sa plume, dans ses lettres, ses contes, ses bergeries mêmes et ses farces; surtout dans ses poésies :

Saillez dehors, mon ame, je vous prye,
Du triste corps tout plein de fascherie
Où vous estes en obscure prison,
Pour parvenir à la belle maison
Avecq les sainctz et leur confrairie.

Et à sa nièce Charlotte, qui vient de mourir :

Respondez-moy, o doulce ame vivante!
Qui, par la mort qui les folz epouvante,
Avez esté d'un petit corps delivre.
. . . . . .
Dictes comment en la cour triumphante
De vostre roy et père este contente,
. . . . . .
Respondez-moy!

Las! mon enfant, parlez à vostre tante,
Que tant laissez après vous languissante,
En desirant que peine et mort me livre :
Vie m'est mort, par desir de vous suyvre;
Pour soulaiger ma douleur vehemente
Respondez-moy [1]!

[1] *Captivité*, p. 111 à 113.

Et Marguerite rapporte de ces élans non point l'affaissement et le dégoût, mais un sentiment plus noble de la vie et un vouloir du bien plus résolu. Le trait de grandeur de cette nature est dans l'étendue et la vaillance de son sentiment d'humanité. Marguerite a un pouvoir de sympathie qui, au delà de toutes les limites de classe, de famille ou d'amitié, va chercher ceux qui souffrent, et surtout ceux qui sont écrasés. La persécution, sous ses nombreuses formes, lui est en horreur. Tous les opprimés lui appartiennent. Dans un siècle de despotisme et d'intolérance, elle devine la justice; elle sent que le respect de la conscience et de l'esprit est la base de toute grandeur morale. Marguerite n'est ni un philosophe, ni un politique; elle n'a pas la compréhension des idées générales et profondes, mais elle en a l'amour et elle les protége de sa frêle main, sans qu'aucun retour égoïste, aucune lassitude, aucune peur ne la décourage. Toute sa vie, nous la verrons défendre le huguenot, le philosophe, le savant, comme les chevaliers du Moyen Age défendaient l'orphelin et la veuve. L'héroïsme de sa race se retrouve en cette lutte tout entier.

Marguerite, après son mariage, avait fixé sa demeure au château d'Alençon. Là, pendant que son mari guerroie de côté et d'autres, elle continue doucement ses études favorites, entourée des amis et serviteurs lettrés qui, dès cette époque, s'attachent à elle. L'avènement au trône de son frère met un nouveau mouvement dans sa vie. Elle se partage entre le château de son mari et la cour du Roi. Elle est des voyages, des réceptions, des fêtes; elle entre aussi dans les affaires, suit la guerre pas à pas, au nord, au midi, dans toutes ses péripéties [1].

A la suite de la trahison du connétable, François Ier

[1] Lettres à Guillaume et Anne de Montmorency. *Correspondance*, 1re partie, p. 148 à 176.

s'apprête à poursuivre les Impériaux en Italie. Marguerite vient rejoindre sa mère à Lyon. Toutes deux s'établissent au couvent des Célestins [1], afin d'être plus à portée de recevoir des nouvelles. C'est là que leur arrive l'annonce des désastres de Pavie. « Il ne faut pas demander en quelle pitié, pleurs et lamentations furent les deux femmes, ô quantes regrets, ô quantes pitoyables exclamations [2]! »

Les premières lettres du Roi, pourtant, les rassurent :

« Depuis que ce porteur est arrivé, — écrit Marguerite à « son frère, — Madame a senti un si grand redoublement « de force que, le jour et le soir, il n'y a minute perdue pour « vos affaires, en sorte que de vostre royaulme et enfants, « ne devez avoir souci [3]. » — Et quelques jours après : « Madame a tous les jours des nouvelles de messieurs et « dames vos enfants, qui se portent bien tant en beauté « qu'en vertu. Sur tous M. d'Angoulême est aimable [4]. »

M. d'Alençon tombe malade dans les circonstances que l'on sait. Marguerite, qui a pu s'indigner de son manque de courage, retrouve pour le soigner toute sa tendresse. « Vostre pauvre sœur, — dit-elle encore à son frère, — vous « écrit cette lettre au pied du lit de M. d'Alençon. Il m'a « priée de vous présenter ses très humbles recommanda- « tions, et que s'il vous avoit vu avant de mourir, il en iroit « plus content en paradis... Tout est en la main de Dieu... [5]. »

Le duc meurt. Marguerite est écrasée ; mais son frère la console. Elle se ranime aussitôt. « Ayant reçu deux lettres « de vous, — lui dit-elle, — je suis remise et revenue en « l'estat que vous me commandez, car votre parole a tel

[1] Deuxième partie de la *Correspondance,* lettre 5, p. 32.

[2] *Captivité de François Ier*, p. 81. Extrait du *Mémoire* de Moreau de Villefranche, référendaire général du duché de Milan.

[3] Deuxième partie de la *Correspondance,* lettre 2, p. 27.

[4] *Ibid.*, lettre 2, p. 27.

[5] *Ibid.*, 11 avril 1525, lettre 3, p. 30.

« pouvoir sur mon désir obstiné, qu'elle convertit le regret « du passé en désir extrême de l'avenir. Je ne puis rece- « voir consolation qui me puysse toucher jusqu'au parfond « du cœur que l'espoir de votre délivrance, qui soutient « la vie de la mère et de la fille. Depuis les deux premiers « jours où la contrainte me faisait oublyer toute raison, « jamais ne m'a-t-on vu larme à l'œil, ny visage triste [1]. »

Marguerite, tout en assistant la régente sa mère à conduire le royaume, à contenter les princes et les grands, à gaigner la noblesse, « car elle étoit fort accostable [2] », continue à écrire à son frère; elle écrit aussi à Montmorency, libéré sur parole et qui, plus heureux qu'elle, peut travailler à la délivrance du Roi.

« Bien est vrai, — lui dit-elle, — que toute ma vye « j'auray envye que je ne puis faire pour luy office pareil « au vostre, car où la volonté passe toute celle que (vous) « pourriez avoir, la fortune me tient tort que, pour estre « femme, me rend le moyen difficile [3]. »

Les négociations s'engagent. Nous les avons vues longues, compliquées, difficiles. Le Roi, transporté en Espagne, déçu dans son espoir d'être promptement délivré, s'attriste, tombe malade et écrit à sa mère pour lui demander de le venir voir. Mais outre que l'âge et la maladie s'opposent à un tel voyage, elle ne saurait sans les plus grands risques quitter alors le royaume. La régente envoie donc au Roi Marguerite. « Je ne vous diroy point, — lui écrit celle-ci, — « combien cette obéissance m'est agréable; car vous le « savez assez [4]. » Mais elle s'inquiète. Réussira-t-elle dans cette délicate et précieuse mission? Elle supplie Dieu de

[1] Lettres 4 et 5, p. 30, 2e partie.
[2] Brantôme, t. II, p. 185, 2e partie.
[3] *Correspondance*, 1re partie, p. 177.
[4] *Ibid.*, 2e partie, p. 34.

lui venir en aide, car, dit-elle, « nonobstant la sûreté que « j'ay de mon cœur et affection, si ne puis-je perdre la « crainte de mon insuffisance [1] ».

On obtient un sauf-conduit. La voilà en route, non par la voie de terre, trop longue, trop périlleuse, mais par la voie de mer [2]. Sa mère, pleine de soucis et d'anxiété, l'accompagne dans ses premières étapes. « Madame « prend la peine de me mener cinq ou six jours sur le « Rhône. Et s'il luy estoit possible de laisser aller son « corps à sa voulonté, la mer l'auroit bientôt portée où « je vais [3]. »

A Pont-Saint-Esprit, on se sépare, et avec quels déchirements! Marguerite descend à Aigues-Mortes, qui était alors notre premier port sur la Méditerranée, accompagnée des hommes qui doivent la seconder dans sa tâche épineuse et d'une nombreuse suite de femmes. Elle croyait immédiatement s'embarquer, mais les vents se déchaînent avec une telle violence que la flotte ne peut quitter le port. Plusieurs semaines se passent en une cruelle attente [4]. Enfin, saisissant une éclaircie, elle se met en mer le 27 août. Cinq galères composent la flotte [5].

La traversée, bien qu'un peu agitée, n'est pourtant point mauvaise. On débarque à Palamos. Marguerite écrit à son frère son arrivée heureuse. Le Vice-Roi, les seigneurs, les dames, lui font un merveilleux accueil [6]. Et quelle joie pour elle de travailler à sa délivrance! Montmorency sera

[1] *Correspondance*, 2e partie, p. 36.
[2] *Ibid.*, 1re partie, p. 182.
[3] *Ibid.*, 2e partie, lettre 10, p. 38.
[4] *Captivité de François Ier*, p. 308.
[5] Relation en idiome provençal du passage de madame Marguerite. Fragment du *Journal d'un bourgeois de Marseille*, *Captivité de François Ier*, p. 310.
[6] *Correspondance*, 2e partie, lettre 12; *Captivité de François Ier*, p. 308 et 323.

jaloux, mais peu lui importe [1] : « Rien ne me coûtera, — « dit-elle, — pour vous fère service, jusques à mettre au vent « la cendre de mes os. Rien ne me sera estrange, ny diffi- « cile, ni humble, mais consolation, repos et honneur [2]. »

De Barcelone à Madrid, Marguerite voyage en litière, lentement, une partie de sa suite à cheval. Toujours la plume à la main, elle exprime ses sentiments en vers :

Le desir du bien que j'attends
Me donne de travail matière :
Une heure me dure cent ans,
Et me semble que ma lytière
Ne bouge ou retourne en arrière,
Tant j'ay de m'advancer desir.
O, qu'elle est longue, la carrière
Où gist à la fin mon plaisir !

Je regarde de tous costez
Pour voir s'il n'arrive personne,
Priant sans cesse, n'en doubtez,
Dieu que santé à mon Roy donne.
Quand nul ne voy, l'œil j'abandonne
A plorer ; puis, sur le papier,
Un peu de ma douleur j'ordonne.
Voilà mon doloureux mestier.

Oh ! qu'il sera le bienvenu,
Celuy qui, frappant à ma porte,
Dira : Le Roy est revenu
En sa santé très bonne et forte.
Alors sa sœur, plus mal que morte,
Courra baiser le messager
Qui telles nouvelles apporte
Que son frère est hors de danger [3].

La bonne nouvelle ne vint pas. Marguerite arrive à Madrid pour y trouver le Roi mourant. « Il étoit sans espé- « rance au jugement de ses médecins et de ceux de l'Em- « pereur », nous dit le président de Selves, avec tous les signes de la mort, « demourant sans parler, ne veoir, ne

[1] *Captivité de François Ier*, p. 324.
[2] *Correspondance*, 2e partie, lettre 13, p. 42.
[3] *Lettres inédites de la reine de Navarre*, p. 19.

« ouyr, ne connaître personne [1] ». Aussitôt, Marguerite réunit tout ce qu'il y avait de Français à Madrid : compagnons de la captivité du Roi, prélats, grands seigneurs, hommes d'armes, domestiques, suivants. Elle fait dresser un autel dans la chambre de prison, et tous indistinctement s'y agenouillent. L'archevêque d'Embrun dit la messe, les assistants reçoivent la communion, et, aussitôt après, le prélat s'avance vers le lit du malade, qui semblait en une sorte de léthargie, et le supplie de regarder l'hostie.

« Je l'ay veu, — écrit encore le président de Sèlves, — « au moment de l'élévation, quand l'archevêque l'exhorta, « le dist seigneur, sans veoir et sans ouyr, tourna la tête, « esleva les mains et incontinent dit : — « C'est mon Dieu « qui me guérira l'âme et le corps; je vous prye que je le « reçoive. »

« Comme on craignait qu'il ne pût avaler l'hostie, il « répondit : « — Que sy ferait. » — Lors, madame la « duchesse la fit partager, et chacun d'eux en prit la moitié « avec une si grande componction et dévotion qu'il n'y « avoit cœur qui ne fondit en larmes. De ceste heure-là, il « est toujours allé en amendant [2]. » Miracle de l'amour fraternel, dont Marguerite rend grâces à Dieu.

Maintenant que son frère est revenu à la vie, Marguerite va travailler à sa délivrance. Les pourparlers s'apprêtent. L'Empereur l'attend à Tolède; elle part, pleine d'espérance. A une lieue de la ville, elle rencontre Charles-Quint qui vient au-devant d'elle, suivi de l'archevêque de Tolède et de plusieurs seigneurs. Il la reçoit avec la plus grande courtoisie et la conduit à l'hôtel de Don Diègue de Mendoza, comte de Mélito, où on lui a

[1] *Captivité de François Ier*. Lettre du président de Selves au Parlement de Paris, relatant la maladie et guérison du Roi, p. 331.
[2] *Ibid.*

préparé un logement [1]. « Là, — écrit Marguerite à son « frère, — il a voulu que luy et moy soyons seuls en une « chambre, une de mes fames pour tenir la porte, et il m'a « tenu fort bons et honnêtes propos, tant de l'aize qu'il a « de votre santé que de l'espérance de vostre amitié. Ceste « après-dîner, je m'en iray devers luy par le conseil du Vis- « Roy, et nous commencerons à vous délivrer. Ce soir, je « vous manderay ce qui sera faict. Je vous suplie, Monsei- « gneur, de garder devant Alarçon [2] contenance faible « et ennuyée, car votre débilité me fortifiera et avancera « l'heure de la dépêche où je vous annonceray la déli- « vrance [3]. »

La crainte, hélas! va bientôt succéder à l'espoir. On le sent dans les lettres qui suivent :

« Monseigneur, — dit-elle, — plus tost ne vous ay-je « voulu escrire, attendant quelque commencement en vostre « affaire. Pour hier que je fus devers l'Empereur, je le « trouvay bien froid. Il me retira à part dans sa chambre « avecques une fame, mais ses propos ne furent que céré- « monie, car il me remit à parler à son conseil et que « aujourd'huy il me répondrait. Ensuite, il me mena veoir « la Reyne sa sœur, où je demeuray jusque bien tart, et elle « m'a tenu fort bons propos. Elle s'en va demain à son « voyage, et j'iray prendre congé d'elle. Je crois qu'elle le « faict plus par obéissance que par volonté, mais ils la « tiennent fort subjecte. Parlant à elle, le Vis-Roy [4] m'est « venu quérir et suis allée au logis de l'Empereur [5]. »

Les protestations d'amitié et de bon vouloir persistent

[1] Ferréas, t. IX, p. 49. Cité par Genin dans les *Lettres de Marguerite*, p. 188.

[2] Gouverneur de la prison.

[3] Lettre de Marguerite au Roi, *Captivité de François Ier*, p. 342.

[4] Le vice-roi de Naples, Charles de Lanoy.

[5] *Lettres inédites de la Reine de Navarre*. Au Roi, p. 188.

du côté de Charles-Quint, mais on sait ce qu'elles valent. Dès qu'on aborde les affaires, sa volonté se manifeste de la manière la plus impérieuse et ne souffre pas de contradiction. Babou écrit au maréchal de Montmorency pour lui raconter les orages de la discussion. Les Espagnols ont tenu les propos les plus hautains et même des menaces. « Il leur a été respondu doulcement, en toute humilité, si « bien qu'ils n'ont rien emporté et ont été en payne de « rabiller ce qu'ils avoient aisgri. Toutefois, la compagnie « s'est despartie sans rien faire. Madame s'en ira d'icy deux « heures chez la Reyne de Portugal et n'oubliera de se « lamenter. Je vous écriray ce qui en succédera [1]. »

Les lettres qui suivent, de Marguerite à Montmorency, trahissent une alternative de crainte, d'espérance et de découragement.

« Le meilleur commencement que je voy à l'affaire, « c'est des bonnes paroles que m'a dites l'Empereur, m'as- « seurant toujours qu'il fera chose dont je m'esmerveilleray « et qui sera pour me mettre en repos... »

Et dans la suivante :

« Ils sont si estonnés qu'ils ne savent que dire, et je « treuve leur estrangeté si piteuse qu'ils me donnent bonne « espérance... J'espère ce soir despêcher vers le Roy pour « l'avertir de la conclusion et attendre son bon plaisir, « vous asseurant que si j'avais affaire à gens de bien qui « entendissent l'honneur, je ne m'en souscierais ; mais c'est « le contraire. Chascun me dict qu'il ayme le Roy ; l'expé- « rience en est petite. Le principal est de sa santé ; puisque « Dieu la lui donne bonne, je vous priye, ne craignez rien « d'ung petit temporiser. J'espère qu'en ces dissimulations « ils se raviseront... Quoy qu'il en soit, leurs menaces et

[1] Lettre de Marguerite au Roi. *Captivité de François Ier*, p. 358.

« paroles sont si faibles qu'il en faut plus espérer que « craindre... Vous lirez ma lettre au Roy [1]. »

Les jours passent, les conférences continuent, mais on n'avance pas. Ils ont beau faire « piteuse mine » et donner de mauvaises raisons, ils tiennent le Roi prisonnier. Voilà l'argument sans réplique. Vainement Marguerite s'indigne et passe ses jours à attendre en quelque « religion » (couvent), vainement tient-elle rigueur à Charles-Quint en cessant ses visites, les choses restent en l'état.

« Le Vis-Roy, — écrit-elle à son frère, — m'a mandé « que j'allasse devers l'Empereur; mais je luy ay faict dire « par M. de Senlys que je n'avois encore bougé de mon « logis sans estre mandée, et que, quand il plairoit à « l'Empereur m'envoyer quérir, l'on me trouveroit en une « religion où j'ay demouré depuis une heure jusqu'à cinq « sans avoir nulle response.

« Voicy trois jours que je n'ay guere esté hors des mo- « nastères... Mon estat ne requiert point de faire la cour « ni pratiquer les serviteurs du mestre qui vous a promis « qu'avcque luy seul je parlerois de mes affaires. Je voirés « ce soir ce qu'ils feront, et demain ayant entendu votre « commandement, je le suivray le mieux que je pourray... « Il me semble, en leur tenant encore un peu la main haute, « qu'on les contraindra à parler un autre langage... Nous « vous délivrerons par la bonté de Dieu. Mes je vous sup- « plye, puisqu'ils y vont s'y infamement, ne vous ennuyer « de ce que peut durer (la négociation) pour la faire venir « au point où desire parvenir

« Vostre MARGUERITE [2]. »

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre.* Deux lettres à M. de Montmorency, p. 190 et 191.

[2] *Captivité de François Ier*, p. 358.

« Considérant la longueur où l'on me remet, et la « fasson que l'on me tient, suis délibérée, ceste après « dînée, m'en aller devers l'Empereur savoir de luy une « conclusion, et incontinent vous en advertir. Hier soir, le « Vis-Roy vint me veoir, fort ennuyé de ne pouvoir fere le « service qu'il désire. Je lui tins des propos de douleur et de « pitié, en me courroussant tant de la lettre de la Reyne que « de n'avoir deux jours veu l'Empereur, jusques à luy dire « qu'il y avoit en eux peu d'honneur et beaulcoup de mau- « vais vouloir... Que je luy priois qu'il ne me tienne plus « ceste dissimulacion, mes franchement me dise sa résolu- « tion. Je verray ce qu'ils auront faict ce matin; selon leur « conclusion, je parleray, et ce soir vous écriray ce qu'il « m'en semble, vous asseurant, Monseigneur, qu'en com- « pagnye si déraisonnable, trouve l'office de solliciteur plus « pénible que de médecin à vous veiller [1].

« Monseigneur, je vous supplie que leur étrangeté et dis- « simulacion n'ait pas le pouvoir de vous donner ennuy, « car quand je suis venue demander conjé, j'ay trouvé « l'Empereur si gracieux que je crois qu'il craint fort que « je m'en aylle; et si vous plaist que vous teniez bon, je le « vois venir où vous désirez. Ils voudraient bien me tenir « icy pour favoriser leurs affaires [2]. »

A toutes ces fluctuations, où l'on sent plus l'âme passionnée et tendre de la femme qui aime que l'esprit politique du négociateur, Charles-Quint, sous les formes d'une politesse affectée, oppose une décision inébranlable. Le dernier jour, comme le premier, il reproduit sa prétention sur la Bourgogne, et le Roi la rejette aussi sans hésiter.

Voilà donc le dernier mot du voyage de Marguerite.

[1] *Captivité*, p. 354.
[2] *Ibid.*, p 402.

Après tant de travaux, d'efforts, d'angoisses, tout échoue entre ses mains; elle va s'en retourner seule en France, laissant son frère derrière elle. Si au moins on lui permettait, renonçant à tout rôle politique, de rester auprès de lui pour le consoler! Elle est prête à renvoyer sa suite, ne gardant que trois femmes avec elle. Cette demande, adressée à l'Empereur, est rejetée durement. Charles-Quint veut réduire le Roi [1]. Que Marguerite fasse donc ses préparatifs, et sans retard. On s'en tiendra aux limites du sauf-conduit. Loin de faciliter son voyage, on lui refuse le passage par le plus court chemin, la Navarre espagnole; elle sera contrainte, au mois de décembre, avec ses dames et son train, « par froidure, neiges et gelées, traverser les royaumes de « Castille et d'Arragon et le comté de Barcelone ».

C'est sans doute à cette époque qu'il faut placer une tentative d'évasion dont Perrenot de Granvelle rend compte à Marguerite d'Autriche de la manière suivante :

« Un secrétaire de France mal content est venu devers « l'Empereur et a déclaré une entreprise faite pour sauver le « Roy de France. Et a-t-on, selon l'advertissement, trouvé « des chevaux assis de lieu à aultre; et est prisonnier un « capitaine italien qui estoit de l'entreprise. Mais la chose « est encore secrète [2]. » Suivant Perrenot, on aurait entrepris de délivrer le Roi en le substituant à un nègre qui avait accès dans sa chambre. Ce projet fut révélé à l'Empereur par un valet de chambre de François Ier, qui avait à se venger d'un soufflet reçu de M. de la Rochepot [3]. La duchesse d'Alençon ne fut pas sans doute étrangère à cette entreprise, mais on n'en trouve aucune trace ni dans sa correspondance, ni dans les documents français de la captivité.

[1] *Captivité de François Ier*, p. 474.
[2] Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, p. 644.
[3] Ferréas, t. IX, p. 51.

Revenue à Madrid pour faire ses adieux à François, Marguerite le trouve désolé, mais ferme, et résolu, s'il le faut, à mourir prisonnier. Il lui remet des lettres patentes pour faire couronner Roi le jeune dauphin, avec une réserve seulement en cas de délivrance. Cet acte est scellé du scel secret, à défaut du grand scel[1].

Marguerite passe la dernière nuit au chevet de son frère, la main dans sa main. « Elle ne voulait s'éveiller pour « avoir plus longtemps ceste ayse[2]. » Au matin, on se quitte, l'âme déchirée. La voyageuse prend sa route, à cheval. A chaque station, elle écrit à son frère. Elle écrit aussi à Montmorency, resté auprès du Roi :

« Alcala, 20 novembre 1525. — A Montmorency.

« Au regard de mes nouvelles, le corps n'est que trop « bien, mais de l'esprit, je ne vous puis nier qu'il ne luy « souvienne de ce qu'il a laissé... Secourez-moy de ses « nouvelles le plus souvent qu'il vous sera possible, et de « quelque chose de bon, si vous l'entendez[3]. »

Sur la route, un gentilhomme du duc de l'Infantado vient à sa rencontre, la suppliant, de la part de son maître, de s'arrêter au passage en son château de Guadalaxara, à vingt lieues de Madrid. L'Empereur ne permet pas aux hommes de la famille du duc de la voir, mais les femmes l'attendent avec empressement, la sœur du duc et ses filles. Marguerite accepte; elle est reçue avec les plus grandes marques de sympathie.

« Je suis arrivée en ce lieu, — écrit-elle encore à Mont- « morency, 22 novembre 1525, — où j'ay trouvé une com- « paignie fort affectionnée et ennuyée de voir le Roy où il

[1] *Captivité de François Ier*, p. 416.
[2] *Correspondance*, 1re partie, p. 195.
[3] *Ibid.*

« est... La bonne comtesse très ayse de savoir qu'il se porte « bien... Je n'eusse jamais pensé cela; ce m'est une grande « consolation. Je dyneray demain icy et m'en iray coucher « à quatre lieues[1]. »

Et au Roi :

« Ceux qui n'y sont obligés que pour vous avoir vu « sont passionnés pour vous, comme la bonne sœur du duc « que j'ay vue tout ce soir et qui m'a priée baiser vos pieds « et vos mains de sa part et qu'elle priera tant Dieu qu'il « vous délivrera. Je n'ay vu nulle de ses nièces, car la « comtesse est grosse et les autres malades. Mais demain, « avant de partir, les iray visiter; car je ne feray que quatre « lieues attendanct de vos nouvelles, afin que, s'il est « besoin, je puisse bientôt retourner vers vous. Croyez que « ce bon mot que vous me daygnez exprimer de pouvoir « bientôt monter à cheval, m'a fait oublier les peines du « fâcheux chemin que j'ay faict. Monseigneur, plus je vais « en avant, plus je sens l'éloignement de votre veue que à « grand peine je soutiendrais, si le désir de vous obéir et « fere chose plus nécessaire pour vostre service que ma « demeure, ne me donnait force de partir[2]. »

« De Sequença, 3 décembre.

« Le porteur vous dira l'honnête traitement que m'ont « fait M. Bryanti, la comtesse et les filles du duc, et le pré- « sent de ces mulles qui sont si belles et bonnes que je vou- « drais vous les faire essayer de Madrid à Lyon... Je vais « coucher à Medina Cœli (chez le gendre du duc), où je « pense trouver Brion[3]. »

Elle continuait à écrire ainsi chaque jour, ne se pres-

[1] *Correspondance,* 1re partie, p. 197.
[2] *Ibid.,* 2e partie, p. 51, 52.
[3] *Ibid.,* lettre 22, p. 54.

sant pas de s'éloigner, lorsqu'elle apprend que Charles-Quint, pensant qu'elle emporte l'abdication du Roi, médite de la faire arrêter si elle laisse expirer le délai du sauf-conduit sur le territoire espagnol [1]. Elle se hâte alors péniblement, car la route est difficile. Souvent sa journée commence à sept heures du matin pour ne finir qu'à la nuit, et elle demeure parfois sept heures à cheval pour faire cinq lieues [2]. Enfin, elle touche au sol natal; elle fera la Noël à Narbonne. Mais c'est seulement à Roussillon, petit village du Dauphiné, qu'elle retrouve sa mère. Elle écrit à son frère, le 24 janvier : « Cette lettre ne sera que pour « vous assurer de la bonne santé de Madame, après longue « douleur [3]. » Un autre jour, elle lui donne des nouvelles de ses États : « Quand je cuyde parler de vous à deux ou « trois personnes, si tost que je nomme le Roy tout le « monde s'approche pour écouter, en sorte que je suis con- « trainte leur dire de vos nouvelles. Et mes propos sont « accompagnés des larmes des gens de tous états, dont les « désirs et les prières vont à Dieu [4]. » — « Plus j'entre en « votre pays, plus je connays que vous estes à Madrid, car « nonobstant le bon estat de vostre royaulme, il est comme « un corps sans chef, vivant pour vous recouvrer et mourant « pour vous sentir loing. Quant à moy, le travail des grandes « journées d'Espagne m'estait plus supportable que le repos « de France où la fantaisie me tourmente plus que la peyne [5]. »

[1] *Correspondance*, 1re partie, p. 201. Le savant éditeur de ces lettres pense que l'avis venait de Bourbon, très épris de Marguerite. Il nous dit même (p. 26 de l'Introduction) qu'on ne saurait douter de cette passion, dont les preuves subsistent. Nous regrettons qu'il ne nous les ait pas données. Nous en cherchons vainement dans les contemporains une trace un peu authentique.

[2] *Correspondance*, 1re partie, p. 202, 203.

[3] *Ibid.*, 2e partie, p. 68.

[4] *Ibid.*, p. 67.

[5] *Ibid.*, p. 78.

Et de ses enfants : « Monsieur d'Angoulême a eu la rou-
« geole et forte fièvre et longue. Après, M. d'Orléans l'a
« prise avec peu de fièvre, puis madame Madeleine, sans
« fièvre ni douleur, et par compagnie M. le Dauphin, sans
« peyne ni fièvre. Maintenant, ils sont tous entièrement
« guerys et bien sains et font merveille. M. le Dauphin
« estudie, meslant avecque l'école cent mille aultres mas-
« tières, et n'est plus question de colère. M. d'Orléans est
« cloué sur son livre et dit qu'il veult estre sage. Mais
« M. d'Angoulême sait plus que les aultres, et faict des
« choses qui sont aultant à estimer prophéties que enfances
« et dont, Monseigneur, vous seriez ébahi de les entendre.
« La petite Margot me ressemble. Mais icy m'assure-t-on
« qu'elle a fort bonne grâce et devient plus belle que n'a
« été mademoiselle d'Angoulême (elle-même) [1]. » Et elle
signe, deux jours après : « Celle qui estime sa vye pire
« que la mort, si elle n'est pas mise à vostre service [2]. »

[1] *Correspondance*, 1re partie, p. 70.
[2] *Ibid.*, p. 72.

CHAPITRE VII

DÉLIVRANCE DU ROI.

Si François Ier pouvait se résigner à mourir en prison, la France, elle, n'y pouvait consentir; car le Roi représentait son unité vivante, et, depuis qu'elle ne l'avait plus, elle était tombée dans un désordre qui devenait chaque jour plus périlleux. L'anarchie qui avait suivi la révolte de Bourbon, un moment contenue par la prodigieuse activité du Roi et par l'autorité de sa personne, avait repris l'empire depuis le désastre de Pavie et s'était encore accrue. La régence de Louise s'exerçait au milieu de mille troubles.

Louise de Savoie n'avait jamais été populaire. Le *Bourgeois de Paris* nous raconte que, dès l'avènement de François Ier, « furent jouées à Paris des farces de seigneurs, et entre autres que *mère sotte* gouvernoit en cour, tailloit, pilloit, et déroboit tout [1] ». On ne lui reprochait pas tant ses mauvaises mœurs que la manière dont ses favoris exploitaient le royaume. En outre, sa hauteur, sa sécheresse, son ambition âpre et avide sans générosité royale, sa constante mauvaise foi étaient antipathiques à la nation. Le peuple n'avait jamais supporté sa régence qu'avec peine. Après Pavie, c'est pis encore. Elle a beau montrer dans ces temps difficiles de véritables facultés politiques, la fermeté,

[1] *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, 1516, publiés par Ludovic Lalanne, p. 44.

le courage, la résistance aux envahissements, l'attention soutenue aux affaires, on l'accuse d'être l'auteur des maux de la France, et il s'élève contre elle un cri de réprobation. Son favori Duprat, en horreur au peuple, continue d'ailleurs sous son autorité ses exactions et ses violences. Après la mort de sa femme, il est entré dans les ordres afin de pouvoir plus aisément accumuler les bénéfices vacants, et il s'en empare sans respecter même le peu de liberté que le concordat a laissé à quelques chapîtres [1]. Quand le Parlement intervient, il le maltraite, et le Parlement irrité, se retournant contre la régente, se venge en entravant le gouvernement. Il lui fait des remontrances à tous propos et refuse d'obéir [2].

Le peuple exprime son mépris et sa haine pour le favori par toutes sortes de pamphlets. La régente peut l'entendre chanter dans les rues de Lyon :

Ort (sale) chancellier, Dieu te maudye,
Desloyal traitre conseiller,
Par toy le Roy est prisonnier,
Dont tu perdras en bref la vye,
Ort chancellier.
. . . . . .
Pour user de ta sorcerye,

[1] Celui de Fleury-sur-Loire, entre autres, qui, ayant gardé le droit d'élection, avait élu Poncher, évêque de Paris, neveu du dernier abbé. Duprat s'en étant emparé, les moines résistent. Il les fait jeter en prison par ses officiers. Ceux-ci s'adressent au Parlement, qui ajourne les officiers à comparaître à sa barre. L'huissier, porteur de l'assignation, est maltraité « jusqu'à la mort » par les hommes de Duprat. Puis l'évêque de Paris est jeté à son tour en prison, où il finit par mourir; et, bien plus, son père étant dans les finances, Duprat le fait saisir, sous prétexte de malversation, et pendre à Montfaucon à côté de Semblançay.

[2] Le Parlement de Paris demande à faire des remontrances à la régente au sujet des affaires de l'État, 10 avril 1525. *Captivité de François Ier*, p. 173. Dissentiment entre le grand conseil, la régente et le Parlement de Paris, septembre 1525, p. 307. Difficultés entre le Parlement de Paris et le prévôt des marchands, p. 335. Difficultés au sujet du traité avec l'Angleterre, p. 351, 378, 388. Plaintes notables de madame la régente contre le Parlement, p. 392. Réponse du Parlement à ces plaintes, p. 403.

Tu feiz au Roy chasser Bourbon,
Duquel le conseil estoit bon :
Il nuisoit à ta mengerye,
Ort chancellier.

Tu as la justice abollye
Et oppressé les innocents,
Puis veux estre pastour de gens,
Ort chancellier.

. . . . . .

Tandis que tu seras en vye,
Tous maux en France regneront,
Et n'y aura que mutinerye,
Ort chancellier [1].

D'autre part, le clergé et les seigneurs se querellent. La misère est extrême. Des soulèvements se produisent; on demande les États généraux. Enfin la désorganisation pénètre partout. Louise n'est point vieille encore, mais sa santé chancelle. Marguerite, désignée en cas de malheur pour prendre sa place, n'a aucune faculté de gouvernement. Avec trois enfants en bas âge et la compétition d'une nouvelle régence, le pays peut aller à la ruine.

Telles sont les anxiétés que trahit à cette époque la correspondance de Louise. Le royaume la partage. Les divers États demandent à tout prix la délivrance du souverain. D'autre part, Charles-Quint, qui est en proie à mille embarras et qui voudrait bien tirer des fruits de sa victoire, entretient un envoyé auprès de la régente, Louis de Praet, pour l'amener avec adresse à sa volonté [2]. Deux lettres de Lanoy et de Praet à Marguerite d'Autriche nous montrent combien la situation des Impériaux était alors difficile, et quel besoin ils avaient de la paix [3]. Lanoy envoie Perre-

[1] *Captivité de François Ier*, p. 373.

[2] Voir deux lettres de Louis de Praet à Charles-Quint, lui rendant compte de ses pourparlers avec la régente et de l'état de la France, Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, p. 613, 626, 650. Ces lettres se trouvent aussi dans la *Correspondance des Kaisers* du Dr Lanz, p. 173, 181.

[3] Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, p. 620, 650.

not de Granvelle à Marguerite d'Autriche, pour lui demander d'intervenir auprès de Charles-Quint afin d'arriver par quelques concessions à un arrangement. Les exigences de l'Empereur sont trop dures. Le Roi ne cédera jamais la Bourgogne, et comme, au dire des médecins, il est toujours malade à craindre la mort, on peut tout perdre à la fois [1]. Perrenot de Granvelle exprime même le désir de voir Marguerite traiter directement de la paix, à cause de sa modération et de sa sagesse [2]. Les négociations continuent donc après le départ de la duchesse d'Alençon, et nous pouvons même voir par une lettre très curieuse de Charles-Quint à Louis de Praet, qu'elles ont fait un pas. Les ambassadeurs français ne refusent plus aussi catégoriquement la Bourgogne. Seulement, ils demandent que le Roi soit d'abord délivré contre des otages, car il lui faut être libre pour pouvoir traiter de la cession d'une province. En outre, si l'on commençait par remettre la Bourgogne aux Impériaux, quelle serait la garantie de la délivrance du Roi [3]?

Sur ces entrefaites, la régente envoie de nouvelles instructions à nos ambassadeurs. Ses anxiétés sont terribles. Il faut à tout prix que le Roi soit délivré. On fera comme on pourra pour la Bourgogne; les sous-entendus ne manquent pas [4].

François est entouré, pressé par les siens. Ils font valoir devant lui les dangers de la nation et la honteuse conduite de l'Empereur. Charles-Quint viole, en lui demandant la Bourgogne, toutes les lois de l'honneur chevaleresque qui ordonnent de faire « bonne guerre » à l'ennemi loyalement vaincu. Qu'on lui réponde par les mêmes procédés.

A force d'instances, les scrupules du Roi sont vaincus. Il

[1] Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, p. 626.
[2] *Ibid.*, p. 627.
[3] *Ibid.*, p. 649.
[4] Instructions de la régente aux ambassadeurs, fin novembre 1525, *Captivité de François Ier*, p. 408.

consent, non point jamais à démembrer la France, mais à mentir à l'Empereur. Sous le coup de la force il cédera la Bourgogne, tout en protestant de ne la livrer jamais [1]. Régulus, il est vrai, fut plus vertueux. Que les Régulus donc le condamnent.

C'est ainsi qu'on arrive à la signature du traité de Madrid, le 14 janvier 1526 [2]. Charles-Quint triomphe. Sur tous les points importants, c'est sa volonté qui fait loi. Non-seulement François a renoncé à l'Italie, à la suzeraineté des provinces du nord, les Flandres et l'Artois, qui ont si longtemps fait partie de notre territoire, mais il cède la Bourgogne, le Charolais, la vicomté d'Auxonne. Hesdin et d'autres villes seront également livrées, six semaines après sa rentrée en France. Il restitue au connétable et à ses complices leurs titres et leurs biens, paie cinq cent mille écus à l'Angleterre que Charles-Quint lui doit, abandonne le duc de Gueldre et La Marck, ses alliés dans le nord, et les princes italiens au sud. En outre, il marchera à la suite de Charles-Quint dans une croisade contre le Turc. Son mariage avec la Reine Éléonore doit tout consacrer. François Ier s'engage à ratifier ce traité à son arrivée dans la première ville frontière de son royaume, à le faire ratifier dans le délai de quatre mois par les États généraux et les États de Bourgogne et enregistrer par le Parlement, faute de quoi il reviendra, en personne, « tenir prison ». Les deux fils aînés du Roi serviront d'otages [3].

[1] Voir les dernières instructions du Roi aux ambassadeurs de la régente et de la duchesse d'Alençon, dans lesquelles on sent ses anxiétés. *Captivité de François Ier*, p. 425. Voir aussi le procès-verbal de l'injonction qu'il leur fait d'avoir à signer le traité, *ibid.*, p. 441. Protestations du Roi au sujet de ce traité, *ibid.*, p. 300 et 466.

[2] Traité de Madrid, ancien fonds français, 2880, f° 158; Dumont, *Corps diplomatique*, t. IX, p. 44; Isambert, t. XII, p. 245. — Pour la discussion des articles, Lettres de Gilbert Bayard à Montmorency et du Roi à la duchesse d'Angoulême, *Captivité de François Ier*, p. 462, 464.

[3] Le Roi avait le choix de donner, en place de son second fils, le duc

Les conditions de ce traité étaient tellement abusives que le chancelier Gatinara, convaincu qu'il ne serait jamais exécuté, refusa d'y mettre le scel. L'Empereur le lui prit froidement des mains et le mit lui-même.

Les cas sont rares où Charles-Quint s'est laissé griser par la fortune. Celui-ci en fut un. Lui, le plus soupçonneux des princes, il ne comprit pas qu'en consentant à la délivrance du Roi contre otage, il exposait tout son gain. Nous avons de lui à cette date trois lettres des plus curieuses et qui montrent à quel point le triomphe l'avait exalté : une au Roi, une à sa bonne tante Marguerite d'Autriche, et une à Louise de Savoie[1]. A Marguerite d'Autriche, il montre le fond de son cœur. N'a-t-il pas été modéré? Oui, toutes ses exactions sont douces, et lui-même plein de mansuétude. Il n'a eu en vue que la gloire de Dieu, le bien de la chrétienté et de l'Église. Le véritable objet de ses exigences a été d'obliger François Ier à se croiser avec lui contre les infidèles. Maintenant ses ennemis sont terrassés, la paix et le bonheur de l'Europe vont suivre. A François Ier et surtout à Louise, c'est l'abandon de la tendresse. Quelle ouverture de cœur! quelle expansion! Nous ne le reconnaissons plus. Puisqu'il a recouvré un frère dans le Roi et qu'il donne à Louise sa sœur pour fille, il peut bien l'appeler *sa mère, sa bonne mère*. En revenant à Madrid pour voir le Roi : « Ce m'a esté « une grosse joie, — dit-il, — de le trouver en aultre estat « de santé et d'amytié en quoy il estait dernièrement. De mon « costé, je vous asseure que l'amour et amytié que j'ai pour

d'Orléans et douze des principaux seigneurs : les ducs de Vendôme et d'Albanie, Saint-Pol, Guise, Lautrec, Laval, Saluce, Rieux, Montmorency, Brion-Chabot, d'Aubigny, le sénéchal de Normandie. En donnant son fils, il préféra l'intérêt du royaume à son intérêt privé.

[1] Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. I, p. 190 et 192, 16 janvier, 9 et 16 février 1526. Réponse de Marguerite, 22 avril, p. 198.

« luy est toute bonne et vraye, et qu'il n'y aulra faulte aux « choses par moi promises. »

Nous ne le voyons pas une seule fois, même devant ses plus proches, mettre en doute l'exécution du traité, et pourtant sa défiance, endormie par l'exaltation du triomphe, reste en éveil sur tous les autres points. Elle va même s'afficher, dans le traitement fait au vaincu, avec la plus impitoyable et la plus insultante mesquinerie.

Le traité de Madrid devant être signé par la régente et les principaux du royaume [1], et des mesures prises pour l'échange avec les enfants, un délai de plus de deux mois, du 14 janvier au 18 mars, devait s'écouler avant la délivrance de François Ier. Or, pendant tout ce temps, le Roi, qui se croyait libre, ne voit pas un instant desserrer ses liens. Il reste dans son odieuse prison, et les gardes et le guet continuent à le surveiller nuit et jour, comme un criminel. Ils entrent à chaque instant, même pendant son sommeil, et vont le regarder jusque dans son lit. Vainement les gens de sa suite interviennent pour qu'on lui accorde un peu plus de latitude, ils n'obtiennent rien [2]. La déception est terrible pour cette nature ardente. Sa santé encore ébranlée n'y résiste pas, il retombe malade d'impatience et d'ennui. L'Empereur lui écrit avec la tendresse que nous savons, mais sans rien relâcher de sa rigueur [3]. Voilà le malheureux prince avec la fièvre, étendu sur son lit, en proie aux médecins, et c'est dans cet état pitoyable qu'il reçoit Lanoy, venant avec les pleins pouvoirs de l'Empereur et de madame Éléonore pour l'engagement du mariage.

[1] Dès le lendemain, 15 janvier, Montmorency avait porté le traité en France, d'où il devait le rapporter. Lettre du président de Selves au parlement de Paris, *Captivité de François Ier*, p. 480.

[2] Procès-verbal du traitement fait à François Ier en Espagne. *Ibid.*, p. 506.

[3] Lettre de Charles-Quint à François Ier. *Ibid.*, p. 483.

Lanoy entre « tout houssé, tout éperonné », le malade se soulève sur son lit avec peine, et l'on échange « les paroles de présent [1] ». Tristes fiançailles, dont le Roi se souviendra toute sa vie!

Cependant, ce tempérament vigoureux reprend bientôt le dessus. Quelques jours après, le Roi se lève, et, toujours courtois, il désire écrire à madame Éléonore. Mais il faut demander au maître quel titre il a droit de lui donner. Lanoy s'en informe. L'Empereur l'autorise à l'appeler sa femme, puisqu'elle l'est devant Dieu. Il écrit donc et envoie Brion porter cette triste missive d'amour, à laquelle la Reine répond aussitôt [2].

La nuit suivante, le feu prend à la prison. L'effroi est extrême; tout le monde sur pied. Le Roi se lève, on plie son lit, sa chambre est vidée; mais deux soldats espagnols, installés près de lui, ne le perdent pas de vue. Vainement, à la suite de cette algarade, l'archevêque d'Embrun et le premier président supplient Alarçon d'assigner pour demeure au souverain malade une maison de la ville où il pourra mieux se reposer. Alarçon refuse, de par l'Empereur [3].

Le lundi suivant, on lui permet, toujours entouré de sa garde, d'aller « ouyr vespres » à Notre-Dame des Touches. Au retour, comme il allait au pas de sa mule, force dames en litières se pressent autour de lui, et le peuple l'acclame. Tout réjoui de ce spectacle, il descend et dit à son suivant, le bailli de La Barre, « qu'il se sent très fort et courrait bien le cerf ».

Le lendemain mardi, 2 février, il va ouyr la messe chez une comtesse dont on ne nous dit pas le nom. Il y prend

[1] Procès-verbal, *Captivité de François Ier*, p. 506.
[2] Lettre de La Barre à la duchesse d'Alençon. *Ibid.*, p. 487.
[3] Procès-verbal du traitement fait à François Ier. *Ibid.*, p. 507.

son dîner. Après le repas, elle le mène dans un monastère. Grande curiosité pour les nonnes, qui l'entourent avec empressement. Il en « touche plus de trente des écrouelles ». « Je croy, Madame, — écrit La Barre à la duchesse d'Alen- « çon, — qu'elles cuydaient tenir Dieu par les pieds que « de le tenir céans; et ce ne fut pas sans vous y souhaiter, « comme la personne du monde qu'elles estiment le plus « en toute chose [1]. »

Le mardi 13 février, l'Empereur arrive de Tolède à Madrid, où il demeure jusqu'au jeudi. Grande joie du Roi, qui attend toujours de lui sa délivrance. Comment supporterait-il de le voir en prison, alors qu'ils vont devenir beaux-frères? L'Empereur supporte ce spectacle, et très bien. Deux fois il visite le Roi, et, loin de se montrer ému de son sort, il lui présente de nouvelles demandes qui alourdissent le traité de Madrid : des dons en argent et la souveraineté de Bourbon dans ses provinces. Le Roi, sous la contrainte, accorde l'argent, mais refuse la souveraineté [2].

Cependant, madame Éléonore est revenue en Alcala, et le vendredi suivant, 16 février, Charles-Quint vient prendre le Roi en prison pour le conduire faire une visite à sa fiancée, au château d'Illiesque, où Éléonore est arrivée la veille; elle y a rejoint Germaine de Foix, la jeune et belle veuve du Roi d'Aragon [3]. Les deux souverains vont dîner à Yestaphe et coucher au château de Torregon. Le lendemain samedi, après le dîner, vers les trois heures, ils se présentent à Illiesque [4].

Madame Éléonore vient à leur rencontre « au degré »,

[1] Lettre de La Barre à la duchesse d'Alençon, *Captivité de François Ier*, p. 488.

[2] Procès-verbal du traitement fait à François Ier en Espagne, *Captivité de François Ier*, p. 508.

[3] Grand-père de Charles-Quint.

[4] Procès-verbal, *Captivité de François Ier*, p. 508.

qui se trouve à l'extrémité d'une longue galerie. A sa gauche est la Reine Germaine; à sa droite, le connétable de Castille qui lui sert de chevalier d'honneur; derrière, les dames de la suite, entre autres la marquise de Zevette et la comtesse de Nassau [1].

L'Empereur présente le Roi à sa sœur, et elle veut lui baiser la main; mais il n'y consent pas et la baise à la figure. L'Empereur la baise aussi, et tous ensemble ils se rendent dans la salle de réception où quatre siéges étaient préparés. Ils s'asseoient sous un dosseret ayant plusieurs devises entre eux : le Roi d'un côté, près de la Reine Éléonore, l'Empereur de l'autre, près de la Reine Germaine. Là ils devisent assez longtemps, puis les dames de la suite exécutent des danses. Vers le soir, l'Empereur et le Roi reviennent coucher à Torregon.

Le lendemain, après le dîner, nouvelle visite des souverains à Illiesque. Cette fois, à la requête de l'Empereur, la Reine Éléonore elle-même danse à l'espagnole devant son fiancé. Ils prennent ensuite congé jusqu'au revoir en France. Le Roi allait rentrer dans son royaume et la Reine attendre à Vitoria, près de la frontière, la ratification du traité. Le connétable de Castille, don Pedro Henriquez de Velasco, lui conduirait les enfants après l'échange, et elle les ramènerait à leur père, aussitôt faite la ratification. Ils seraient tous en France avant la semaine sainte [2].

Les deux souverains, de retour en litière à Torregon, se dirent donc adieu le lendemain lundi. Pendant tout ce voyage, les gardes espagnols n'avaient cessé d'entourer le

[1] *Captivité de François Ier*. Journal des itinéraires et résidences de Charles-Quint, tiré des papiers d'État du cardinal de Granvelle, p. 512.

[2] *Ibid.*, p. 513; lettre de François Ier, *ibid.*, p. 518; Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, t. II, p. 658.

Roi, même à côté de l'Empereur, même en face de sa fiancée.

Le moment, pourtant, est venu. Le président de Selves part le premier en avant, pour préparer la procédure de l'échange. Le Roi lui remet une lettre pour sa mère. « Ce « mauvais homme, Madame, — dit-il, — s'en va par devers « vous, duquel ne vous écriray point le service qu'il m'a « faict icy, espérant bientôt vous le dire moi-même [1]. »

Le mercredi 21 février, il se met en route, accompagné d'une garde nombreuse commandée par Lanoy et Alarçon. Le premier jour, ils font sept lieues, le second sept lieues encore; ils viennent coucher à Guitragni, chez le duc de l'Infantado, qui a déjà montré tant de sympathie au Roi et à Marguerite, et dont la fille s'est désespérément éprise de François. Là, il se repose un jour « pour voir le parc et tirer un grand cerf à l'arbalète ». Il arrive ensuite à Burgos, d'où il dépêche Brion vers Madame, afin de s'assurer que tout est prêt. En outre, Brion rassurera Madame sur sa santé qui se raffermit chaque jour, même par le voyage. « Il n'alla oncques mieux à pied qu'il ne faict, ayant grant ayse de commencer à sentir l'air de France [2] ». Il prie aussi Madame de lui faire tenir quelque argent, car il n'a pas un écu. Arrivé à Vitoria, il écrit encore à sa mère pour la presser. Du côté de l'Espagne, tout est prêt. On n'attend plus que le gentilhomme français porteur des pouvoirs de la régente. Le Roi a d'autant plus de hâte, que ses odieux gardes continuent de le suivre pas à pas [3]. A Saint-Sébastien, il voudrait aller ouyr la messe à l'Église; mais c'est le curé qui viendra la dire chez lui [4].

[1] Procès-verbal du traitement de François Ier. *Captivité*, p. 509.
[2] *Ibid.*, p. 500.
[3] Relation de ce qui se passa à Madrid depuis la signature du traité. *Ibid.*, p. 505.
[4] Lettre de François Ier à sa mère, datée de Vitoria. *Ibid.*, p. 502.

Enfin, les envoyés arrivent et lui apportent des nouvelles. La France attend son souverain avec une émotion qui se communique à toutes les classes. Les Parlements se réunissent, les églises sont pleines. On fait de toutes parts des prières publiques, des processions, pour remercier Dieu du retour du Roi. Sa mère, sa sœur, toute la cour va aller l'attendre à Bayonne[1]. François écrit par courtoisie à Charles-Quint, demandant que sa femme approche de la frontière [2], et il dit adieu à l'Espagne sans esprit de retour. Les opérations de l'échange vont commencer.

Toute la contrée, à vingt lieues à la ronde, dans les deux pays, a été vidée d'hommes d'armes et de chevaux, et à trois lieues, d'habitants. Sur la rivière et sur la mer, à cinq lieues de l'embouchure, aucun navire, galion, pinasse, barque ou bateau ne doit apparaître, armé ou désarmé. On a réservé seulement deux bateaux de même grandeur, sur la Bidassoa, pour le service de ceux qui s'occupent de la délivrance. Six jours à l'avance, douze personnages sont envoyés de chaque côté en vue de ce service[3]. Montmorency était à la tête de ceux de France, Lanoy à la tête de ceux d'Espagne. Les deux bateaux qui devaient porter, d'un côté le Roi de France et sa suite, de l'autre les enfants et la leur, devaient partir à la même minute et le passage s'opérer simultanément.

Les conventions furent exactement observées.

« Le 18 mars, à sept heures du matin, — écrit le prési-
« dent de Selves au Parlement de Paris, — sur la rivière
« entre Fontarabie et Andail, en bateau et à pleine marée,
« fut faite par le vice-roi de Naples la délivrance du Roy

[1] Deux lettres de la régente. *Captivité*, p. 501.

[2] *Ibid.*, p. 519. — Déjà il lui avait écrit de Vitoria, Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. I, p. 190.

[3] Cérémonial réglé pour la délivrance du Roi. *Captivité*, p. 510.

« et la réception de messeigneurs les otages, le tout fort « paisiblement ainsi qu'il a été accordé [1]. »

Le président ne nous dit rien des sentiments du Roi en voyant passer de loin, et sans les pouvoir approcher, ses fils, sur le fleuve, à la suite d'une séparation si longue et si cruelle. Bien qu'il fût un père très tendre, sa longue prison l'avait tellement écrasé d'esprit et de corps, et sa soif de liberté était si ardente, que peut-être l'angoisse fut moins vive qu'on ne se la figure.

Au moment où il toucha le sol de France, le Roi s'élança sur un cheval qui l'attendait au bord du fleuve, en s'écriant que de nouveau il était Roi, et il le poussa tout d'une haleine à Saint-Jean-de-Luz, puis à Bayonne, où l'attendaient sa mère et la cour [2]. Là, il mit pied à terre, et, avant de les rejoindre, se rendit à la cathédrale et y bénit Dieu de sa délivrance [3].

[1] Lettre du président de Selves, *Captivité*, p. 518.
[2] Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. II, p. 200; *Captivité*, p. 519.
[3] Lettre du président de Selves, *Captivité*, p. 518.

CHAPITRE VIII

RUPTURE DU TRAITÉ DE MADRID. LA GUERRE RECOMMENCE. — VIE AVENTUREUSE ET MORT DU CONNÉTABLE DE BOURBON.

La longue captivité de François Ier l'avait singulièrement éprouvé de corps et d'esprit. Il semblait avoir perdu le merveilleux ressort de sa première jeunesse et se reprendre difficilement aux devoirs de la royauté. Les médecins lui ordonnaient l'air natal. Après avoir passé quelques jours à Bayonne[1], puis à Mont-de-Marsan, il s'établit à Cognac avec sa mère et la cour.

Tout d'abord, il ne veut rien entendre aux choses de l'État. Se détournant du travail et des pensées sérieuses, il passe son temps à courir le cerf avec une sorte de fureur. Il manque même de se tuer à la chasse par une chute de cheval[2]. Cependant, les affaires viennent le chercher. L'envoyé de Charles-Quint, Louis de Praet, lui demande la ratification du traité. François fait alors des difficultés et prend des délais. Ses explications écrites sont du 2 avril[3]; Lanoy les reçoit à Vitoria, le 7. Le même jour, il

[1] Compte des dépenses du Roi à Bayonne, *Captivité*, p. 519. — Il fit les plus beaux présents à tous les Espagnols qui lui avaient montré dans sa prison de la bienveillance, entre autres, à Lanoy, de terres en Flandre « dans la quantité qu'il voudra », dit-il. *Ibid.*, p. 517.

[2] Gaillard, t. II, p. 504.

[3] Explications du Roi au sujet du délai qu'il apporte à la ratification du traité de Madrid, *Négociations avec l'Autriche*, t. II, p. 656. — Itinéraire de Charles-Quint, *Captivité de François Ier*, p. 514.

les transmet à l'Empereur en lui écrivant une longue lettre. Lanoy n'avait jamais cru que le traité abusif de Madrid serait exécuté. Tout son désir est de se retirer de cette affaire. Il demande à l'Empereur la permission de retourner à l'armée d'Italie, où les choses vont fort mal, en laissant la Reine Éléonore et les jeunes princes français aux soins du connétable de Castille[1].

Charles-Quint est en ce moment au sud de l'Espagne pour son mariage avec l'Infante de Portugal[2]. Il répond à Lanoy en l'envoyant en France mettre le Roi en demeure de remplir ses promesses ou de venir reprendre sa prison. Lanoy obéit. Il est accueilli avec la plus grande courtoisie. On lui donne des fêtes, mais on lui oppose des fins de non-recevoir. Il faut assembler les États, et, en attendant, une réunion des princes, des grands et des évêques de la cour lui déclare solennellement que le Roi ne peut aliéner le territoire de la France sans déroger au serment du sacre qui prime tous les autres. Bientôt après, les députés de Bourgogne confirment cette déclaration. Ils protestent que leur pays résistera au traité de Madrid, même par les armes.

Cependant le Roi est très malheureux. La violation de sa parole, le sort de ses enfants livrés en otage, le jettent dans les plus cruelles anxiétés. On lui a écrit que le duc d'Orléans était malade; il s'en ouvre à Lanoy. Celui-ci répond qu'en effet l'air d'Espagne n'est pas bon pour ses enfants. Qu'il tienne donc le traité, c'est le seul moyen de les ravoir. François ne livrera jamais la Bourgogne, mais ne pourrait-on trouver quelque autre moyen de satisfaire l'Empereur? Il propose une rançon de deux millions

[1] Le Glay, *Négociations diplomatiques avec l'Autriche*, t. II, p. 658; Lanz, *Correspondance des Kaisers*, lettre du 7 avril, t. I, p. 197.

[2] Traité des articles de ce mariage par Poupet de la Chaux, Lanz, t. I, p. 173-180.

d'écus d'or, somme énorme pour le temps et pour le pays. Trois longues lettres de Lanoy à l'Empereur lui rendent compte de ces pourparlers [1]. Charles-Quint, furieux d'avoir été dupe, rejette avec hauteur les propositions du Roi en lui rappelant son serment, et Lanoy quitte la France.

Il ne faudrait pas croire que l'Europe ait jugé la rupture du traité de Madrid avec l'austère indignation de quelques historiens modernes. Bien que, devant la morale pure, l'abus de la force ne justifie pas le manque de foi, il l'explique pourtant et l'excuse. C'est à ce point de vue que chacun se mit, et comme les sentiments ont bien plus de prise sur le cœur des hommes que les maximes de morale, on montra d'autant plus d'indulgence à François Ier que son ennemi était généralement détesté. La nature de Charles-Quint, froidement égoïste, dissimulée, soupçonneuse, hautaine, sans trait de vaillance, sans élan généreux, sans émotions communicatives, n'inspirait de sympathie à personne. Ses officiers tremblaient devant lui, et ses alliés le regardaient comme un maître. Sa fidélité même leur paraissait moins une vertu qu'un calcul politique, la suite dans les vues et la persistance dans les actes étant le seul moyen d'établir sur les hommes une forte domination.

François Ier, au contraire, par ses qualités et même par ses défauts, exerçait un attrait naturel, possédait un prestige accru encore par ses malheurs. Sa chute éveillait toutes les sympathies. On s'indignait de la rigueur de sa prison, on accusait son vainqueur de cruauté, on faisait des vœux pour sa délivrance. Quand la nouvelle s'en répandit en Europe, ce fut un soupir de soulagement, et nul ne songea à lui en reprocher les moyens, nul n'en eut cure.

[1] En date des 16, 18 et 25 mai. Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, p. 660-663; Lanz, t. I, p. 209, 210.

Le chef de la chrétienté lui-même l'absout : Clément VII le délie publiquement d'un serment prêté sous le coup de la force[1]; Henri VIII lui montre la plus grande amitié[2]. Après avoir fait avec la régente un traité de neutralité, il fait avec lui un traité d'alliance. L'Italie se rapproche de lui. Écrasés par l'armée impériale, les princes italiens ont formé contre l'Empereur une ligue présidée par le Pape, qui a pris le nom de ligue sainte; ils demandent au Roi de se joindre à eux.

Enfin, voyant qu'il n'obtiendra rien de l'Empereur, François se tourne décidément contre lui. Il cède toutes ses prétentions sur le Milanais à Sforce, qui épousera une princesse de France, et il adhère à la ligue en entraînant avec lui Henri VIII. L'objet de cette alliance est l'indépendance de l'Italie et la délivrance des enfants du Roi.

Jamais la situation de la France n'avait été aussi favorable à une attaque contre l'empire. Charles-Quint, menacé par les Turcs en Hongrie, voit toute l'Europe contre lui. Les débris de son armée d'Italie, sous Antoine de Leyves et le marquis de Guast, ne comptent guère plus de dix à douze mille vieux soldats; son royaume de Naples lui est disputé par Vaudemont; en Allemagne, les protestants continuent à remuer, et l'argent lui manque comme toujours. Il n'aurait fallu qu'un énergique effort de François Ier, ralliant autour de lui toutes ces forces éparses, pour chasser les Impériaux d'Italie. Malheureusement, à la suite de son long emprisonnement, la lassitude, l'atonie même où il est tombé, l'abandon aux plaisirs faciles dont il a été privé si longtemps, l'angoisse du sort de ses enfants paralysent son vouloir et son activité. Aux sommations de

[1] Voyez trois lettres de ce prince au moment de la délivrance du Roi, *Captivité*, p. 523-527.
[2] *Ibid.*, p. 530.

Charles-Quint de réintégrer sa prison, il répond par la publication de la Ligue (8 juillet); mais là s'arrête son effort. Il fait de cette alliance un épouvantail plutôt qu'un moyen d'action. Au lieu de mettre promptement une armée sur pied, de la conduire lui-même, il traîne les choses en longueur, continue à négocier avec Charles-Quint et laisse se développer en Italie les germes de division qu'y sème son ennemi. Charles-Quint, en effet, dont l'habileté tortueuse et l'infatigable ténacité ont presque toujours fait le succès, tout en amusant le Roi par des pourparlers sans suite use, au moyen de l'intrigue, la bonne entente et l'ardeur des états italiens. Il entretient des négociations avec Pescaire, qui trahit les deux partis à la fois; il s'engage à rendre le Milanais à Sforce s'il revient à lui; il s'efforce par ses promesses de détacher les Vénitiens de notre alliance; il excite contre le Pape les Colonne, puissants barons de la campagne romaine, anciens ennemis des Médicis, et qui relèvent de l'Empereur pour leurs possessions de Naples; puis il les dénonce au Pape pour l'effrayer. De telles pratiques jettent partout la défiance et l'incertitude, et les confédérés en viennent à se trahir entre eux. Les uns offrent à François de s'emparer du Milanais, les autres font à son insu des levées en Suisse, pendant que d'autres encore s'y opposent. Puis on se querelle sur le gage promis au Roi d'Angleterre, soit dans le Milanais, soit dans le royaume de Naples, pour prix de services qu'il ne rend pas [1]. Charles-Quint, lui, profite de tout. Brouillé avec le Pape, il se réconcilie avec les protestants d'Allemagne et accepte les services du vieux capitaine Georges Frundsberg, qui enrôle quatorze mille lansquenets avec un écu par tête, dans l'espoir de piller l'Italie. Frundsberg,

[1] Gaillard, t. II, p. 526-528.

huguenot furieux, avait fait faire, nous dit Brantôme, une belle « chaîne d'or pour pendre et étrangler le Pape de sa propre main, parce qu'à tout seigneur, tout honneur ».

Qu'on se représente, à la fin de l'année 1526, la situation de l'Italie : Pescaire était mort le 30 novembre ; Moncade gouvernait Naples en l'absence de Lanoy ; Bourbon, rentré en Italie, venait de réunir les débris de l'armée impériale aux bandes de Frundsberg, mort d'apoplexie après le passage des Alpes, troupes sans solde qui vivent de pillage. Dans le nord, une petite armée française et suisse, que le Roi s'est enfin décidé à mettre sur pied, débouche par les Alpes sous la conduite du marquis de Saluce, pendant que notre flotte, menée par l'aventurier espagnol Don Pedro Navarro[1], fait la chasse sur les côtes. A l'est, les troupes de la Ligue sous le duc d'Urbin. Au sud, les troupes papales, puis les bandes noires de Jean de Médicis, qui vient d'être tué à Borgo-Forte, au passage du Pô, et dont Horace Baglion a pris la place[2]. Enfin, les Lorrains dans le royaume de Naples. Toutes ces troupes, restant à l'état de guerre sans en venir à aucune bataille décisive, se promènent d'un bout à l'autre du pays dans une sorte de chassé-croisé destructeur. Elles se succèdent dans les villes qu'elles déciment et dans les campagnes qu'elles ravagent, et partout réduisent la population aux dernières extrémités de la faim et de la peur.

Ah! comme on comprend bien les cris désespérés de Michel-Ange, et les frémissements de sa grande âme, et les colères de son patriotique amour!

[1] Don Pedro avait fait sa fortune sous Ferdinand le Catholique, par l'art des sièges et son pouvoir de discipline sur les vieilles troupes. Fait prisonnier à Ravenne et indigné de l'oubli de son maître qui ne le racheta pas, il accepta plus tard les offres de François Ier.

[2] Elles avaient pris le nom de Bandes Noires après la mort du pape Léon X, arborant un drapeau de deuil.

« Heureuse suis-je de dormir, — murmure la statue de la Nuit; — plus heureuse encore d'être de marbre, pour ne rien sentir, ne rien voir!... Ne m'éveille point, de grâce, parle bas. »

Et Bourbon? Bourbon, au milieu de ces ravages, lance-t-il encore son épée en l'air dans la joie de l'orgueil et du triomphe, comme au jour où il contemplait devant lui son Roi vaincu et humilié?...

Bourbon mesure ses mécomptes. Quelle étrange destinée que la sienne! quelles péripéties! quels orages!

A trente-huit ans à peine, dans la force de l'âge, nous dirions même de la beauté si les circonstances étaient moins lugubres, sa jeunesse est déjà si loin! Quand, par un douloureux retour, il la regarde fuir en arrière, elle lui apparaît comme ces pays enchantés qu'on traverse dans les rêves et dont le flottant souvenir rend les contrastes du présent plus amers et plus déchirants. N'est-ce point un songe, en effet, que ce passé de noblesse, de sérénité et de grandeur? N'est-ce point un songe qu'il a été un grand prince proche parent du Roi, qu'il a eu une race, une famille, une patrie, que la noblesse de France a marché avec fierté sous son commandement? N'est-ce point un songe qu'Anne de Beaujeu a été sa mère adoptive, qu'il a reçu pour épouse, encore adolescente, la douce et frêle Suzanne de Bourbon, et qu'elle l'a rendu trois fois père?

Oui, c'est un songe doré, lumineux, dont une nuit noire le sépare, la nuit de sa révolte. Il a tout rejeté, tout maudit. Il a franchi la frontière en secouant derrière lui la poussière de ses sandales. Il a renié et insulté sa race! — Et après, après... Où en est son orgueil et sa vengeance? Où le royaume féodal découpé en pleine France et l'impériale épouse qu'il devait recevoir des mains de Charles-

Quint? Où sa cour de princes et son armée de seigneurs, et ses triomphes et sa gloire?

Ses provinces patrimoniales ne l'ont pas suivi dans la révolte. Confisquées par le Parlement, elles se sont rattachées sans protestation à la couronne, et son odieuse ennemie est venue en personne faire main basse sur les meubles de ses maisons. Les chers objets de la vie de famille, les souvenirs des morts, elle a tout profané [1]. Les seigneurs ses amis sont rentrés au service du Roi, après en avoir reçu un pardon magnanime; la Reine Éléonore a été fiancée à son ennemi; et quand, après Pavie, il s'est rendu à Madrid pour réclamer à Charles-Quint l'exécution de ses promesses, Charles-Quint l'a reçu de haut, « selon la coutume des empereurs, rois et princes souverains, — nous dit le sceptique Brantôme, — qui, voulant détourner un homme de sa patrie, lui promettent des montagnes d'or; mais une fois qu'il est envasé et engagé parmy eux, ils n'en tiennent plus de compte et s'en moquent [2] ».

Ainsi, tout a croulé! Le vide, le néant, la solitude sont autour de lui; la honte et l'horreur sur son nom. A Paris, on a fait peindre en jaune, selon l'usage pour les traîtres, la porte et le seuil de son hôtel de Bourbon, en face du Louvre, et semer du sel à l'intérieur [3]. A Madrid, les seigneurs espagnols l'ont reçu avec la plus grande hauteur,

[1] Jacques de Laval, continuateur de Marillac. — Voir aussi une lettre de M. de Clermont à M. de Montmorency, où il est question d'une bague que la régente avait fait chercher dans les effets du connétable. *Captivité de François Ier*, p. 43.

[2] Brantôme, t. I, p. 68. — Voir aussi une lettre de Bourbon à l'Empereur se plaignant qu'on ait transféré à son insu le Roi en Espagne, et ses réclamations en cas d'un traité de paix. *Captivité de François Ier*, p. 216, 284.

[3] L'hôtel de Bourbon, qui arrivait au quai du Louvre sur l'emplacement actuel du square, en face de Saint-Germain-l'Auxerrois, avait été bâti par Louis III de Bourbon sous le règne de saint Louis. La chapelle du Roi y était jointe. *Topographie de la France, Remarque singulière sur Paris*, par Estienne Cholet.

s'écartant de lui et l'appelant tout haut traître à son Roi. Un d'eux, ayant été contraint par l'Empereur à lui céder son palais, avait déclaré qu'il y mettrait le feu après son départ [1]. Pour toute récompense, il a obtenu le commandement général en Italie d'une armée sans argent, et l'éventualité du duché de Milan qu'il aura le loisir par la conquête de se tailler en royaume [2].

Et pourtant, devant tant de désastres, Bourbon ne se laisse point écraser. Refoulant les remords, les troubles, les désolations, cette âme trempée d'acier, qui était faite pour des destinées plus glorieuses, reste par l'énergie supérieure au sort et à elle-même. Bourbon a l'héroïsme du guerrier appuyé d'une volonté invincible et relevé par une imagination puissante. Ce qui lui reste, c'est l'attrait des hasards, des périls, l'orgueil de jeter sa vie à tous les vents du combat et de jouer avec celle des autres, de faire du soldat, entre ses puissantes mains, un instrument docile en lui inspirant un fanatique amour. Sur ses hommes, il exerce un pouvoir sans bornes, parce qu'il a sondé leur âme farouche et qu'il partage leur dure existence. Lui, le plus fastueux des princes, il sait fouler tous les luxes à ses pieds et vivre gaiement de privations et de misère. On lui refuse un royaume : il se fait capitaine d'aventure, corsaire de terre, pirate. Sa patrie, c'est le camp, et son peuple l'armée. Il a trente mille soldats bien à lui, de vieilles bandes solides et braves, habiles à toutes les choses du combat, mais avides de butin, cruelles, accoutumées au crime et au pillage. Voilà désormais ses parents, ses amis, ses compagnons, ses serviteurs.

Rien d'affreux comme les derniers mois de Bourbon en

[1] Brantôme, t. I, p. 77.
[2] Martin du Bellay, t. XVIII, p. 314.

Italie, à la tête de telles troupes[1]. A Milan, où elles vivent d'extorsions et de violence, les habitants viennent se jeter à ses pieds; il leur promet, sous un serment sacré, s'ils lui apportent trente mille ducats, d'emmener leurs bourreaux. La somme est tirée des derniers efforts de la misère, et il manque à sa parole[2]. Bourbon dépouille les églises, il arrache les ornements du culte, les vêtements des prêtres; il fait saisir les riches bourgeois dans la campagne et obtient d'eux rançon par la torture. Au moment d'exécuter à mort le traître Moron, il lui vend sa grâce pour vingt mille ducats.

Voilà le dernier mot de l'orgueil et de la fortune.

Enfin, il quitte, avec ses bandes, Milan épuisée et déserte, et, las d'errer sur cette terre qui ne peut plus les nourrir, il rêve en les regardant d'une étrange et monstrueuse aventure.

Il était, en Italie, une cité qu'on appelait éternelle parce qu'elle représentait les deux plus grandes civilisations du monde connu. Ce n'étaient ni le Pape, ni les cardinaux, ni aucun des grands dignitaires, horriblement corrompus, qui faisaient la grandeur de Rome; c'était l'âme humaine affamée de justice, de pureté, d'espérance. Au-dessus des hideuses réalités du présent, de la cruauté, du désordre, de l'épouvante, l'Église chrétienne apparaissait dans Rome avec sa doctrine et ses légendes, avec ses apôtres, ses pères, ses saints, ses martyrs, comme une puissance de foi idéale à laquelle se rattachaient toutes les consciences de ce temps-là. C'est le sanctuaire que Bourbon s'apprête à détruire.

Un jour, — nous dit Brantôme, — à Saint-Jean près de

[1] Lettre de Bourbon à Charles-Quint lui décrivant l'état de l'Italie, du 7 juillet. LANZ, *Correspondance des Kaisers*, t. I, p. 218.

[2] GAILLARD, t. II, p. 518-530.

Bologne, les soldats ne faisant que crier qu'ils manquaient de tout, Bourbon les harangue. Il leur remontre ses nécessités, leur dit qu'il mourra à la peine ou les fera tous riches, ne voulant les frauder nullement de leurs services, mais qu'ils doivent temporiser un peu. Et, en marque de son bon vouloir, il leur donne à partager toute la vaisselle de sa maison et le peu de bagues, joyaux, meubles et habits qui restent encore dans ses coffres. Il ne garde que ses propres vêtements et une casaque tissée d'argent qu'il portait sur ses armes.

La fureur des soldats se tourne alors en enthousiasme. Ils jurent de n'abandonner leur chef où qu'il aille, fût-ce à tous les diables, et ils se remettent à marcher sous son commandement, allant de confiance sans savoir où, n'ayant ni artillerie, ni provisions de bouche ou de guerre, vivant au hasard et répétant en chœur des chansons où ils le célèbrent.

Bourbon disait :

« Messieurs, je suis comme vous, pauvre chevalier, et n'ai pas un sou plus que vous autres! »

Et le refrain :

Que maintenant se taisent César, Annibal et Scipion.
Vive la renommée de Bourbon [1]!

Quand Bourbon passait, tout armé, dans leurs rangs, sur son grand cheval de bataille, la tête haute, le regard fier et sa casaque d'argent flottant sur ses armes, il leur apparaissait plus grand que nature, et à leur enthousiasme se mêlait une sorte de tremblement. Pour lui, toujours prince, il les saluait avec une extrême courtoisie et, dans

1 Deciales : Mis señores, yo soy pobre cavallero,
Y tambien como vosotros, no tengo un dinero.
Calla, calla, Julio Cesar, Anibal y Scipion.
Viva la fama de Bourbon!

leur langue espagnole ou allemande qu'il parlait comme eux, leur disait les mots qui rehaussent l'orgueil et exaltent le courage.

Enfin, un jour, il leur révèle son secret :

« — M'aydant de votre vertu et valeur accoutumées, — leur dit-il, — j'espère bientôt vous faire tous riches du sac de la superbe Rome, en vous promettant de mettre entre vos mains les peuples, les seigneurs, gentilshommes, sénateurs et leurs femmes, les prélats et tout le consistoire des cardinaux, avec leurs richesses et avec leur pape Clément, qui tient par trop indignement la chaire de Saint-Pierre [1]. »

A ces paroles, qui leur montrent un crime et leur promettent un butin qui dépasse les plus audacieuses convoitises, les cris redoublent, les trépignements, les clameurs. Ils auraient entrepris en cet instant la conquête du monde. Reprenant, l'arme au poing, leur marche rapide, ils franchissent les Apennins et descendent par les vallées de Pérouse, de Viterbe, de Spolète [1], comme une troupe de barbares, habillés, — nous dit Brantôme, — « plus à la pandarde qu'à la propreté, portant des chemises à longues et grandes manches comme Bohêmes ou Mores, qui leur duraient vestues plus de deux ou trois mois sans changer, monstrant leurs poictrines velues, pelues, toutes descouvertes, et aussy la chaire de la cuisse, voire mesme plus haut; les chausses bouffantes, bigarrées, déchiquetées, balaffrées, et le haut de chausses pendu à la ceinture pour garder les jambes nues. C'étaient la plupart gens de sac et de corde, méchants garnements échappés de justice, marqués à l'épaule, essorillés [2], avec longs cheveux hérissés et barbes horribles [3]. » Ils passent à travers les campagnes et les

[1] Brantôme, t. I, p. 68, 69.
[2] Les oreilles coupées, peine légale du temps.
[3] Brantôme, *Des coronnels français*, t. I, p. 578, 580.

villes comme une implacable avalanche, sans rien laisser derrière eux. A leur approche, un frisson de terreur émeut tout ce qui a vie; les hommes, les animaux eux-mêmes s'enfuient effarés. Malheur à ceux qui restent! Malheur surtout aux femmes! Affolées d'épouvante, elles lèvent, agenouillées, leurs mains vers le ciel, et les maris et les pères à qui il reste un peu de cœur les tuent pour les sauver.

Cette troupe sauvage pénètre enfin dans la campagne romaine, et, dès ses premiers pas, elle y rencontre Lanoy, le bras droit de l'Empereur. Charles-Quint, fils dévoué de l'Église, veut bien asservir le Pape, mais en y mettant les respects. Il n'entend pas le détruire. Aussi, Lanoy, débarqué à Gaëte avec huit mille Espagnols, après avoir réduit la faible armée papale, a accordé une trêve à Clément VII qui se trouve maintenant sous la protection impériale[1]. C'est ce traité qu'il présente à Bourbon, en lui ordonnant de porter ses armes ailleurs. Mais Bourbon sourit. Que prétend Lanoy, qui déjà l'a trompé en enlevant le Roi d'Italie pour le conduire en Espagne? Et qu'est-ce qu'un Empereur qui promet des royaumes et manque à la paie de ses soldats? Bourbon ne connaît ni l'un ni l'autre, et maintenant qu'il s'est voué à détruire, rien n'arrêtera sa marche. Il passe outre, et ses soldats continuent à l'acclamer. Les voilà enfin devant Rome, en face du bourg Saint-Pierre. L'Église apostolique et le Vatican se dressent devant eux.

Et le Pape, pendant ce temps, que fait-il?

Rassuré par la trêve, il n'a songé ni à appeler des troupes à son secours, ni à mettre la ville en état de

[1] Un agent du Pape, Feramesca, avait été déjà à Saint-Jean pour avertir Bourbon de cette trêve. Il écrit une très curieuse lettre à Charles-Quint pour lui raconter son voyage sans succès. C'est alors que Lanoy se rendit en personne au-devant de Bourbon. LANZ, t. I, p. 230.

défense. Elle n'a pas même de gardes. Aussi, rien ne peut rendre la rumeur et l'épouvantement qui la remplissent quand on apprend que l'armée de Bourbon, l'effroi de l'Italie, est aux portes. Seul, l'ambassadeur français, Langey, ne perd pas la tête. Il trouve le moyen de réunir deux mille hommes, espérant qu'on pourra défendre les murailles jusqu'à l'arrivée du marquis de Saluce, prévenu en hâte. Il dispose donc ces soldats improvisés à la garde des portes, et surtout du côté de Saint-Pierre. Mais les murailles sont en ruine, et une telle garnison d'ailleurs est impuissante.

Un incident étrange survient alors.

Bourbon, laissant son armée derrière lui, était venu à la découverte avec une poignée de soldats à travers les vignes. Il s'avance jusque près de l'enceinte. Or, le mur était tellement dégradé en cet endroit qu'il s'y trouvait une ouverture. L'enseigne qui en avait la garde, apercevant l'ennemi si proche, est saisi d'une telle terreur que, croyant fuir vers la ville pour donner l'alarme, il va droit à lui. Bourbon le croit suivi d'un corps d'armée en train d'une sortie. Il s'arrête et réunit ses hommes pour faire tête en attendant l'armée.

L'enseigne, après avoir marché environ trois cents pas hors de la ville, revient à lui-même comme quelqu'un qui sort du sommeil, et, s'apercevant de son erreur, il rentre aussitôt par la brèche ouverte. Mais cette imprudence a mis au jour le point faible.

Bourbon retourne vers l'armée, étagée sur les collines derrière le Vatican. Son regard d'aigle ou de vautour embrasse la cité qui s'étend à ses pieds. La cité de souvenirs et de prières, avec ses gigantesques ruines et ses milliers de clochers, elle est à lui maintenant. Il la tient tout entière dans sa main infernale, et s'apprête à la jeter en pâture

à sa hideuse armée. A sa voix, les soldats accourent. Ils éclatent, ils rugissent. Lui-même marche à leur tête et donne le signal de l'assaut. Il dresse la première échelle. Mais, ô destinée, ô sort! il n'y posera pas le pied. Un vulgaire coup d'arquebuse termine cette tragique existence[1].

On sait que Benvenuto Cellini a toujours prétendu avoir tiré lui-même ce célèbre coup.

« En apprenant, — dit-il, — que l'armée de Bourbon paraissait aux portes de Rome, je partis avec Alessandro et deux de mes meilleurs camarades, et nous arrivâmes aux murs du Campo Santo. Là, d'en haut, nous vîmes cette armée surprenante qui déjà s'efforçait d'entrer. On se battait avec acharnement au pied même du mur sur lequel nous étions montés. Il s'était formé un nuage de poudre très épais, je me tournai vers Alessandro et je lui dis :

« — Retirons-nous à la maison, car vous voyez qu'ici il n'y a point de secours à donner. Les ennemis avancent, et les nôtres s'enfuient.

« Alessandro, épouvanté, me répondit :

« — Plût à Dieu que nous n'y fussions pas venus! — Et il se retourna pour s'enfuir en toute hâte.

« Je le lui reprochai et lui dis :

« — Puisque vous m'avez conduit ici, il faut y faire, avant de nous retirer, quelque action digne d'un homme.

« Alors, ayant dirigé mon arquebuse vers un point où se trouvait un groupe de combattants plus nombreux et plus serrés, je visai précisément un de ceux que je voyais dominer les autres. Le nuage de poussière était si épais qu'il ne me permettait pas de voir s'il était à cheval ou à pied. M'étant ensuite tourné vers Alessandro et Picchino.

[1] Martin du Bellay, t. XVIII, p. 36

je leur dis de faire feu et je leur enseignai le moyen d'éviter les arquebusades des assiégeants. Chacun ayant tiré deux coups, je regardai avec précaution par-dessus le mur, je vis qu'il régnait parmi les ennemis un tumulte extraordinaire causé par un des coups que nous avions tirés, et qui avait tué Bourbon. C'était, comme on a su depuis, le plus grand de tous. Nous quittâmes cette porte et nous nous rendîmes, par le Campo Santo de Saint-Pierre, derrière l'église Saint-Ange. Nous arrivâmes à la porte du château avec beaucoup de peine, ceux qui gardaient la muraille blessant ceux qui s'en éloignaient, et une partie des ennemis étant déjà entrés dans Rome et nous poursuivant. La garde du château Saint-Ange voulut en ce moment baisser la herse de la porte. On fit un peu d'espace, qui nous donna la facilité d'entrer tous les quatre. Je montai alors sur le bastion au moment où le pape Clément, fuyant l'ennemi, entrait dans le château par les galeries. Il n'avait pas voulu quitter plus tôt le Vatican, ne pouvant croire que l'ennemi pût entrer [1]. »

Bourbon frappé, le prince d'Orange, Philibert de Châlon, debout à ses côtés, fait hâtivement couvrir son corps d'un manteau, de crainte que les soldats ne s'arrêtent en voyant leur chef mort. L'armée continue donc à entrer dans la ville. Elle s'en rend maîtresse en quelques heures.

« Le sac de Rome, — nous dit Brantôme, — fut tel que de nos pères et de nous, en quelque lieu qui ait été forcé, on n'en a vu un pareil. Les soldats se mirent à dérober, à tuer, à exercer toutes sortes de violences, sans tenir aucun respect

[1] *Benvenuto Cellini*, t. I, p. 98; Belleforest, t. II, p. 1460. — M. Plon, dans son intéressant et savant ouvrage sur Benvenuto Cellini, ch. II, p. 13, discute finement la question de savoir si Benvenuto a réellement tiré ce coup d'arquebuse. Il y a beaucoup de hâblerie dans Benvenuto, qui se vante aussi d'avoir blessé le prince d'Orange. Cependant, en considérant les mœurs du temps, M. Plon est enclin à admettre la vérité de la scène.

de l'âge, du sexe, de la dignité, sans épargner les saintes religieuses des temples, ny les vierges, ny les moniales, la cruauté s'étendant aussi sur les marbres et antiques statues[1]. »

« Les Espagnols et Allemands, — dit aussi Paradin, — se ruèrent sur le pillage, larcins, rapines, sacagements, violences contre les femmes, surtout les religieuses. Il ne fut jamais vu de pertes, calamités, misères, dommages, cruautés, inhumanités si grandes, tellement que ce jeu de tuer dura environ quinze jours sans cesser, auquel temps moururent environ huit mille Romains dont les cris, les clameurs, les hurlements représentaient un enfer[2]. »

Les soldats, dans leur furie, semblaient vouloir encore exalter leur chef, en montrant que les autres ne leur étaient de rien et que seul il aurait pu les arrêter. Rien ne peut rendre leur désespoir de l'avoir perdu. Eux-mêmes enlevèrent son corps avec toutes sortes de respects. Ils le déposèrent dans une chapelle à l'endroit le plus apparent, et ils se relayaient pour le garder, comme celui d'un saint. Quand il leur fallut quitter Rome, ils l'emmenèrent avec eux de crainte de quelque outrage, et le portèrent pieusement au château de Gaëte, place tout à fait imprenable, où ils lui dressèrent un magnifique tombeau[3].

« La première fois que je fus à Naples, — nous dit Brantôme, — à mon retour, je vins passer à Gaëte avec M. de Quélus. Le matin, nous allâmes à la porte du château, demandant, en qualité de gentilshommes françois, si nous pourrions veoir le tombeau de M. de Bourbon. Quelques-uns des gardes nous dirent qu'ils alloient parler au castellan, lequel vint tôt après hors du château. Il nous salua

[1] Brantôme, t. I, p. 74.
[2] Paradin, *Histoire de notre temps*, p. 204.
[3] On peut voir dans l'*Histoire de France* publiée par la Bibliothèque nationale la gravure représentant le connétable et sa femme Suzanne sur ce tombeau.

fort courtoisement, disant qu'il avoit connu mon père. Alors il se déclara à nous comme François et serviteur de feu M. de Bourbon, et il nous pria d'entrer. Il avoit la façon fort belle et bonne; il étoit grand, ni trop gras, ni trop peu, venant sur l'âge de soixante ans. Il nous mena dans la petite chapelle qui est à main gauche en entrant. Lui, allant le premier, il prit l'aspergès et l'eau bénite, nous en donna et se mit à genoux devant l'autel, en nous priant de donner un *Pater,* un *Ave* et un *De profundis* à l'âme de feu M. de Bourbon, son maître, ce que nous fîmes à son imitation.

« Après, nous étant levés, il nous montra ce tombeau qui étoit haut placé, à main gauche, selon la mode d'Italie. Le theu étoit couvert d'un fort beau drap d'or frisé et rouge, avec les armoiries du duc toutes simples, sans être entourées d'aucun ordre.

« Je demandai pourquoi il en étoit ainsi.

« — Le Roi, — me dit le castellan, — ayant fait redemander à M. de Bourbon l'épée de connétable et son ordre, M. de Bourbon répondit : « Quant à l'épée, il me l'ôta « au voyage de Valenciennes, lorsqu'il donna à mener à « M. d'Alençon l'avant-garde qui m'appartenoit; et l'ordre, « je l'ai laissé derrière mon chevet de lit à Chantelle. »

« — Pour celuy de l'Empereur, — continua le castellan, — la Toison d'or, il ne voulut jamais le prendre.

« Et, suivant son propos : — Voylà, — dit-il, — le corps du plus brave et vaillant prince et capitaine qui fut jamais, en son vivant, n'en déplaise aux neuf preux, car il les a tous surpassés. — Et il nous alla conter de ses vaillances particulières, qui seroient trop longues à redire.

« Sortant de la chapelle, le castellan nous donna deux soldats pour nous promener autour du château, que nous vîmes à l'aise; puis nous revînmes dans la salle basse, où il

nous attendoit avec un très beau déjeuner tant de chair que de fruits exquis, principalement de grenades.

« Après le déjeuner, nous prîmes congé de M. le castellan qui s'offrit fort à nous, surtout à moy, et nous nous en allâmes [1]. »

[1] Brantôme, t. I, p. 66-77.

CHAPITRE IX

PAIX DE CAMBRAI. — DÉLIVRANCE DES ENFANTS DU ROI. MADAME ÉLÉONORE. MORT DE LOUISE DE SAVOIE.

Le sac de Rome et la captivité du Pape soulevèrent d'horreur et de colère la chrétienté entière [1]. Vainement Charles-Quint s'en défend : ce sont ses troupes qui occupent Rome, il en est responsable. François Ier prend alors le beau rôle. Uni à l'Angleterre qui s'engage à fournir trente mille écus par mois, il lève une armée de quarante mille hommes composée pour la plus grande partie de lansquenets et de Suisses, et, d'accord avec Henri VIII, la met sous la conduite de Lautrec pour aller à la délivrance du Pape.

Lautrec franchit les monts en octobre 1527. Il traverse l'Italie presque sans résistance, approche de Rome, et, apprenant que le 9 novembre le Pape a échappé à ses geôliers [2], il rallie à Orviète le duc d'Urbin et se dirige sur Naples. Le prince d'Orange alors quitte Rome avec les débris de l'armée impériale, et va rejoindre à Naples le Vice-Roi, don Hugues de Moncade. Lautrec, qui suit la même route, toujours hésitant, n'essaie pas même de disperser cette armée réduite. Il la laisse s'abriter à Naples, et, le 1er mai 1528, établit son camp devant la ville.

[1] Martin du Bellay, t. XVIII, p. 64-77.

[2] Lettre de Charles-Quint au Pape, du 20 novembre, le félicitant de sa délivrance. Il n'a été pour rien dans son emprisonnement, il fait des vœux pour lui. Lanz, t. I, p. 256.

Pas davantage n'essaie-t-il de donner l'assaut. Son avarice spéculant, dit-on, sur la riche rançon des princes réfugiés dans la ville, il veut laisser s'user l'ennemi. Mais il comptait sans le climat torride de l'été, les eaux stagnantes, les immondices du camp, qui engendrent d'abord de terribles fièvres, puis bientôt la peste. Ce fléau s'abat sur le camp avec une telle violence que, en moins de trois mois, l'armée est détruite : princes, seigneurs, capitaines, soldats. Lautrec, lui-même, succombe le 16 août [1].

Peu après, dans le nord, François de Bourbon, comte de Saint-Pol, est battu et fait prisonnier par Antoine de Leyves, et notre désastre est complété par l'abandon sur mer d'André Doria.

Aucune défection ne nous fut plus fatale que celle de Doria. Au seizième siècle, en effet, la France, qui avait formé son unité nationale loin des côtes, ne possédait pas encore de marine royale régulière. Philippe-Auguste, le premier parmi les Capétiens, avait réuni une flotte royale. Dix-sept cents voiles pour son coup d'essai; mais quelles voiles! Le comte de Flandre en avait pris trois cents, fait échouer cent et bloqué les autres au port de Dam, où le Roi les brûla pour éviter de les voir prendre. Saint Louis eut une vraie flotte qui ravagea les côtes du Poitou, fit la conquête du royaume de Naples et le transporta deux fois en Afrique avec son armée. Mais, sous ses successeurs, elle ne s'était pas maintenue. Depuis lors, on n'avait de flotte que par intervalles, pour répondre aux besoins du moment. En cas d'expéditions lointaines, de transports de troupes, on louait dans les ports du royaume ou de l'étranger des bâtiments marchands, galères, galéasses, ranberges, etc., allant à rame et à voile, et qu'on armait

[1] Deux lettres de Philibert de Châlons à Charles-Quint sur l'état de la guerre, mars et juin 1528. Lanz, t. I, p. 263, 270.

tant bien que mal, en plaçant des canons sur le pont des vaisseaux ou sur la proue des galères. Le Roi faisait seulement construire un grand bâtiment d'apparat, tel que la *Cordelière,* sous Louis XII, aux frais de la reine Anne, ou le *Carraquon,* sous François Ier.

Du Bellay remarque comme un grand exploit, dans l'expédition de 1545, qu'avec deux flottes de cent voiles chacune et durant une canonnade de deux heures, on tira environ trois cents coups, tant d'un côté que de l'autre.

L'amiralat, — érigé en titre d'office sous Charles le Bel, en 1327, — n'exigeait point dans ces conditions un homme de mer. Aussi, chaque province maritime possédant une amirauté, c'était ordinairement le gouverneur de la province qui exerçait les fonctions d'amiral [1].

François Ier, ayant donc loué une flotte aux marchands de Gênes, par l'entremise d'André Doria, l'avait réunie sous son commandement à la flotte française. Pour nous, double avantage, car Doria passait pour le capitaine de mer le plus habile de l'époque. François Ier, avec l'emportement irréfléchi qui caractérise si souvent sa politique, froisse cet ombrageux marin par une série de procédés pleins de hauteur. La nomination de Barbézieux, courtisan incapable, qu'il envoie prendre le commandement des vaisseaux français à la place de Doria dans le port de Gênes, fait déborder la coupe. Doria rend les vaisseaux français, mais, arrivé au terme de son engagement, il le dénonce et se joint à l'Empereur [2]. Il ne nous restait plus ni un homme d'armes ni un morceau de terre en Italie.

Charles-Quint, d'ailleurs, n'était guère en meilleur état.

[1] Gaillard, t. VI, p. 419 à 431.

[2] Langey, frère de Martin du Bellay, qui fit tous ses efforts pour éviter cette brouille dont il sentait les graves conséquences, nous raconte lui-même ces événements en détail. *Mémoires* de Martin du Bellay, t. XVIII, p. 95.

L'antagonisme de race dans ses vastes possessions, et l'agitation de l'Allemagne, lui créaient mille difficultés; en outre, les Turcs étaient aux portes de Vienne.

Dans cette situation critique de part et d'autre, vainement les deux souverains échangent de puérils cartels, des démentis et des injures [1]. Les querelles des nations ne sauraient se vider en combats singuliers. La paix s'imposant par l'impuissance de continuer la guerre, deux princesses sont chargées de la négocier : Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche. Elles se réunissent à Cambrai le 7 juillet 1529. Logées dans deux maisons contiguës, elles font percer une porte de communication pour faciliter leurs entretiens, et se mettent aussitôt à l'œuvre. Toutes deux sont douées d'esprit politique, de clarté de vues, de pensées suivies et de décision. En moins d'un mois, le 5 août 1529, elles arrivent à formuler un traité accepté de part et d'autre, le *traité de Cambrai* ou *traité des Dames*. C'était d'ailleurs le traité de Madrid, sauf que le Roi gardait la Bourgogne et recouvrait ses enfants, moyennant une rançon de deux millions d'écus d'or. L'article pour lui le plus dur fut l'abandon de ses alliés : dans le nord, Robert de la Marck et Charles d'Egmont; dans le midi, tous les États italiens, même Florence, notre vieille amie, même le duc de Ferrare, dont le fils Hercule avait épousé Renée de France. Le Roi les livre tous à l'Empereur [2].

[1] Lettre de Montmorency à Guyenne, roi d'armes de France, sur le cartel du Roi à l'Empereur, 12 avril 1528, Le Glay, *Négociations avec l'Autriche*, t. II, p. 674; de Charles-Quint à Ferdinand, même sujet, 4 novembre 1528, *ibid.*, p. 675; Martin du Bellay, t. XVIII, p. 52.

[2] Traité de Cambrai, fonds français, n° 2880, f° 204. Le Roi, s'étant engagé à rendre les biens du connétable à ses héritiers, en rendit une partie à son neveu, Louis de Bourbon, duc de Montpensier. C'est l'origine des grands biens de la célèbre mademoiselle de Montpensier.

Heureusement pour l'Italie, Charles-Quint avait tant affaire avec les Turcs que le temps lui manqua pour bouleverser ce pays; il se contenta d'imposer sa suprématie aux États. Ayant déjà fait la paix avec Clément VII, les possessions de l'Église étaient garanties [1]. Il laisse Ferrare à son duc, malgré le Pape qui le détestait et aurait voulu le dépouiller. Les Vénitiens ne sont tenus de restituer que les places qu'ils ont conquises. Le Milanais revient aux Sforza. Les plus maltraités furent les barons angevins dans le royaume de Naples. Charles-Quint les livra au prince d'Orange, son nouveau vice-roi, qui rétablit les finances de ce petit royaume par la confiscation de leurs terres. Ceux qui ne parvinrent pas à s'enfuir en France eurent la tête tranchée. La république de Florence résista plus longtemps. Charles-Quint lui aurait volontiers fait grâce en lui laissant ses vieilles institutions, mais Clément VII ne lui pardonnait pas d'avoir chassé sa famille. Sur ses instances, l'Empereur envoya le prince d'Orange l'assiéger avec les débris des bandes féroces qui avaient saccagé Rome. La malheureuse ville soutint pendant dix mois un siége désespéré, qu'illustra la défense de Michel-Ange et où le prince d'Orange périt [2]. Le 1er août 1530, elle finit par succomber. Alexandre de Médicis, fils bâtard de Julien, y entra en maître sous le patronage de l'Empereur. Toutes ses libertés furent détruites.

Le traité signé, la France respira. Il lui restait pourtant à lever l'énorme rançon des fils du Roi; on y devait mettre plus d'un an. Dure attente.

[1] Par ce traité, l'Empereur s'engageait à donner le gouvernement de Florence à Alexandre de Médicis, neveu du Pape, fils bâtard de Julien, et à le marier avec sa fille naturelle Marguerite.

[2] C'était le dernier de sa maison. Par le mariage de sa sœur, Claudine de Châlons, avec le comte de Nassau, la principauté d'Orange, fief français, passa alors dans la maison des Nassau. Martin du Bellay, t. XVII, p. 44.

Lors de la rupture du traité de Madrid, les princes, âgés de huit et neuf ans, avaient été enlevés aux soins de madame Éléonore, alors à Vitoria, et relégués à Valladolid, dans la Vieille-Castille. On les avait durement séparés de leurs serviteurs français, en envoyant ceux-ci ramer aux galères contre toute justice[1]. Ces malheureux enfants devaient passer trois ans en prison, dans l'isolement le plus triste et le plus cruel. Charles-Quint était sans pitié.

Le Roi et la duchesse d'Angoulême, pleins d'anxiété sur le sort des jeunes princes, envoient après le traité un agent de confiance, l'huissier Bodin, pour les visiter.

Bodin nous raconte lui-même son voyage plein de péripéties. Les difficultés sont semées sur sa route. Tout d'abord, il est retenu vingt-trois jours à Narbonne, en attendant un sauf-conduit de l'Empereur qui réside pourtant bien proche, à Barcelone. Le sauf-conduit arrivé, il prend la poste; mais à la frontière, un gentilhomme le retient et le conduit à Perpignan, où il demeure quatre jours sous la garde d'un soudard, ne pouvant parler à personne sans témoin. Enfin, il est conduit à Barcelone et retenu là encore huit jours. A Saragosse, le fisc inventorie les objets dont il est porteur et lui en fait payer les droits, bien que le sauf-conduit les garantisse en franchise. Enfin, il arrive à Pedrasse, lieu de la détention. Toutefois, il ne peut entrer dans la ville qu'après un nouveau délai, et on lui désigne une hôtellerie où dix hommes sont à sa garde. Le lendemain, il est présenté au marquis de Verlana, gouverneur de la forteresse. Celui-ci l'introduit auprès des princes.

[1] « Le Roi, — nous dit l'ambassadeur vénitien Marino Justiniano, — conserva toujours rancune à l'Empereur des mauvais traitements qu'il avait fait subir au Dauphin et au duc d'Orléans en les séparant de leurs serviteurs, envoyés aux galères après le traité de Madrid. » *Relation des ambassadeurs vénitiens*, t. I. Voir aussi GAILLARD, t. II, p. 509.

« Il me mena, — dit-il, — en une chambre d'iceluy château, assez obscure, sans tapisserie ny parement aucun, et seulement y avait paillace. En laquelle chambre estoient mes dits seigneurs, assis sur petits sièges de pierre enconstre la fenestre. » Cette fenêtre étant fort haute, garnie dehors et dedans d'un double rang de gros barreaux de fer et enfoncée dans une muraille de huit à dix pieds d'épaisseur, c'est à peine si les enfants avaient « l'ayr et le plésir du jour ». Ils sont d'ailleurs misérablement vêtus, « en façon d'habillements à chevaucher », ni ruban de soie, ni aucune autre parure.

Bodin, à la vue des princes enfermés dans cette prison, propre à des criminels plutôt qu'à des otages, ne put contenir ses larmes. Parvenant avec peine à surmonter son émotion, il fit alors la révérence au Dauphin et lui dit, en français, qu'il venait le visiter de la part du Roi, de Madame et de la Reine de Navarre, et qu'ils allaient être tous deux bientôt délivrés.

Le Dauphin, pour toute réponse, regarde le gouverneur d'un air triste et dit en espagnol qu'il ne comprend rien au discours de cet homme. Bodin, ébahi, se répète en espagnol et demande au Dauphin s'il a oublié le français.

« — Comment l'aurais-je pu retenir, — répond le prince, — n'ayant nul de mes gens avec qui converser! »

Le duc d'Orléans s'avança en ce moment, et dit :

« — Monsieur mon frère, c'est l'huissier Bodin. »

Les jeunes princes se mirent alors à le questionner, et pour cet entretien le gouverneur les fit passer dans une autre chambre, encore plus pauvre que la première. Les enfants, en y entrant, approchèrent de la fenêtre pour avoir un peu d'air et de jour, et prirent chacun un petit chien dans leurs bras. — « C'est maigre passe-temps pour de si hauts princes! » dirent les soudards présents à cette entre-

vue. Et Antoine de Praet ajouta en raillant que si le Roi voulait leur envoyer quelque « peintre en images », le Dauphin y deviendrait habile, car il s'adonnait chaque jour à faire de petits personnages de cire. Bodin répondit qu'avant trois mois, ils seraient employés en autres œuvres. Mais le marquis continua, disant que dans trois mois et dans quatre ils seraient encore en Espagne, et il ajouta rudement : « — C'est assez parler; il faut se retirer. »

Bodin demanda l'autorisation de revenir le lendemain, ayant à remettre aux princes deux bonnets de velours garnis en or et surmontés de plumes blanches. Il ne l'obtint qu'avec peine.

Lors de sa seconde visite, il voulut remettre lui-même les bonnets aux princes après les avoir baisés. Mais Antoine de Praet s'en empara et leur permit seulement de les regarder, crainte, s'ils s'en coiffaient, que par art magique et nécromancie ces objets leur donnassent moyen de s'envoler de leur prison et de retourner en France Comme ils avaient beaucoup grandi en ces deux années, Bodin voulut mesurer leur taille, afin d'en faire le rapport au Roi. On le lui défendit pour le même motif.

De retour dans son hôtellerie, l'agent du Roi n'eut point la permission de se promener par la ville. Il dut partir tout de suite, et, au moment de se mettre en route, il s'aperçut que son cheval avait reçu dans l'épaule un coup de poignard d'un soudard qui le convoitait. Il s'en alla comme il put sur son cheval blessé, les gardes ne cessant de l'entourer jusqu'à la frontière [1].

François, au reçu de ce rapport, le transmet à Marguerite d'Autriche, en la conjurant d'intervenir auprès de l'Empereur pour que ses enfants soient mieux traités et

[1] *Négociations de la France et de l'Autriche*, Le Glay, *Précis historique*, p. 202.

qu'on leur rende leurs serviteurs[1]. Marguerite, touchée, écrit de sa main à Charles-Quint avec les instances les plus vives : « — Monseigneur, Dieu vous a fait cette grâce de vous donner de beaux enfants; par quoy vous pouvez mieux santir ce que vault amour de père et le regret du seigneur Roy... Je vous suplye de vouloir entretenir son amytié en satisfaysant à sa requeste[2]. »

Nous ne savons si Charles-Quint prit en considération la demande de Marguerite, mais un an après seulement, la rançon étant prête, les enfants furent remis à madame Éléonore pour être reconduits à leur père qu'elle allait épouser.

La Reine Éléonore, née à Louvain en 1498, avait alors trente-trois ans. D'un tempérament essentiellement germanique, elle était douée d'une extrême bonté, sans beaucoup d'esprit, avec un gros grain de romanesque dans la tête. Élevée à la cour de Lorraine, vers l'âge de seize ans elle avait inspiré une grande passion au prince palatin Frédéric qui résidait à cette cour. Cet amour étant partagé, des aveux suivirent, puis un échange de lettres. Charles-Quint, alors secrètement averti par deux espions, entre en grande colère et défend à sa sœur de revoir le prince. Bientôt après, il veut la donner en mariage au Roi de Portugal, Emmanuel, vieux, infirme et bossu. La princesse refuse, Charles-Quint insiste, et, un jour, ayant surpris un billet de Frédéric qu'elle avait caché dans son sein, il chasse le prince Palatin et fait un tel éclat que sa sœur finit par obéir. En 1519, elle épouse le Roi de Portugal, qui lui donna un fils et une fille, et la laissa veuve deux ans après, à l'âge de vingt-trois ans.

[1] *Négociations entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 709.
[2] *Ibid.*, p. 710.

Aussitôt, le fidèle Palatin envoie à la jeune douairière, retirée vers son frère, un ambassadeur secret, Huber Thomas de Liége, chargé de lettres pressantes qui lui rappellent leur amour et lui redemandent sa main. Mais les circonstances avaient changé et aussi le cœur d'Éléonore.

La Reine Claude venait de mourir. Il était question d'alliance avec la France, de mariage. François Ier avait un grand prestige; la jeune veuve s'était exaltée à son sujet. Le prince Palatin fut repoussé.

On dit que plus tard, en 1538, venant à la cour de France, il s'entretint longtemps seul avec elle et lui rappela le passé. La Reine prit en riant les choses et affirma que tout avait été enfantillage. Mais le prince pensait autrement[1].

Les portraits d'Éléonore nous montrent des traits forts et la lèvre autrichienne très prononcée. Pourtant, Thomas de Liége nous affirme qu'elle était belle; il nous dit qu'elle avait la peau parfaitement unie, des sourcils noirs et arqués, des joues roses, des lèvres vermeilles, des dents petites et blanches, des yeux qui semblaient toujours sourire et une expression de gaieté et de modestie.

Au moment du passage en France si impatiemment attendu, un retard encore. Le chancelier Duprat, chargé de réunir les douze cent mille écus d'or de la rançon, a tenté une fraude en faisant frapper une monnaie d'un trentième au-dessous du cours; les monnayeurs espagnols l'ont découverte, et il en est pour la honte. On restitua sur place quarante mille écus.

L'échange eut enfin lieu, le 1er juillet 1530, sur la

[1] Récit de Thomas de Liége, auteur d'une *Vie du palatin Frédéric*. Collection Niel.

Bidassoa, à l'endroit précis où le Roi lui-même avait été délivré.

D'un côté, sur la rive espagnole, la Reine de Portugal et les enfants du Roi, accompagnés du connétable de Castille. De l'autre, sur la rive française, Montmorency, avec sa suite et les gens chargés de la rançon. Au milieu de la rivière, un bac occupé par deux gentilshommes, un Français et un Espagnol, qui l'ont visité avec soin pour s'assurer qu'il ne contient aucune traîtrise. Au moment de l'échange, chacun de ces gentilshommes fait signe à ceux de sa nation. Les groupes s'embarquent alors sur de petits bateaux, et s'avancent d'un mouvement mutuel jusqu'au bac où l'échange s'opère [1].

« Cela fait, — nous dit du Bellay, — Montpezat fut dépêché en poste pour en avertir le Roy qui estoit à Bordeaux. Vous pouvez imaginer l'ayse que reçeut le père. »

Une lettre de Hugues Marmier, qui faisait partie du cortège de la Reine, adressée à Charles-Quint le 13 juillet, rend compte de la manière la plus curieuse de la réunion des deux époux.

Dès que la Reine eut mis le pied sur la terre de France, les gentilshommes l'entourèrent, lui montrant tout le respect et l'affection qu'on doit à sa souveraine. Elle monta alors en litière avec messeigneurs les enfants, et ils se dirigèrent vers Saint-Jean-de-Luz, où ils arrivèrent à dix heures du soir. Le lendemain, ils se rendirent à Bayonne, et de là, en passant par les terres de monseigneur d'Albret, à Mont-de-Marsan, où ce prince vint en personne à la rencontre de la Reine. A Mont-de-Marsan, madame Éléo-

[1] Articles sur la forme de la reddition des Enfants de France, entre le connétable de Castille et le grand maître de Montmorency. Anciens fonds français, 2832, f° 59. — Instructions à M. d'Épernay pour le payement de la rançon. Fonds Béthune. 8560. — Lettre de Charles-Quint à Poupet de la Chaux sur le mode de délivrance des Enfants. Lanz, t. II, p. 350.

nore fut avertie que le Roi la viendrait trouver, « avec petite compaignie », en l'église d'un monastère de dames, nommé Veyrières, à quatre lieues de là.

La Reine s'y rendit aussitôt. Elle y arriva à neuf heures du soir, et y trouva le grand maître, qui avait pris les devants et la prévint que le Roi la rejoindrait vers onze heures. L'évêque de Lisieux, son premier aumônier, était là, prêt à dire la messe. La Reine se rendit dans sa chambre, suivie de ses dames, du grand maître, des ambassadeurs espagnols, et presque aussitôt arriva le Roi, accompagné du cardinal de Lorraine, de Brion, de Boissy et d'un petit nombre de gentilshommes. Il s'avança vers sa fiancée, que le grand maître conduisait, et lui fit un « aultant bon et honnorable accueil que homme amoureux d'une dame peult faire. Il la mena dans sa chambre, et se assit sur ung lit auprès d'elle, devisant de plusieurs gracieux et joyeux propos. » A minuit, la messe fut dite par l'aumônier, qui les maria, et aussitôt après ils se retirèrent.

Le voyage se poursuit dès le lendemain. « La Reine est très contente, — continue Marmier, — elle m'a dit que le Roy lui a tenu et tient journellement les meilleures paroles que dire se peuvent de l'entretainement de paix, vray amitié et bonne fraternité qu'il entend avoir avec Vostre Majesté. Monsieur le grand maistre desmontre aussy par ses services avoir grande affection et contentement de la Reine, et m'a déclaré beaucoup de choses tendant à la confirmation de la paix[1]. »

La bonne Éléonore était au comble de ses vœux. Elle allait régner dans la première cour de l'Europe, et elle servirait de lien entre son mari et son frère, pensait-elle...

La France accueillit la nouvelle Reine avec des trans-

[1] Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. I, p. 392.

ports de joie[1]. On lui savait gré de ramener les enfants du Roi et d'avoir fait ses efforts pour adoucir leur captivité. Ces jeunes princes l'aimaient tendrement. Elle semblait d'ailleurs un gage de paix, et le peuple était bien las de la guerre. Les villes lui firent les plus magnifiques réceptions. A l'entrée de Bayonne, on avait placé un pont sur l'Adour « si très artificiellement bâti et d'une si grande ingéniosité, que l'on ne pouvoit savoir si l'on estoit sur terre ou sur mer, ou es rues de la ville, ou dedans le château. Entre le pont et le château estoient les rues, tendues à ciel de tapis si triomphants et magnifiques que c'estoient toute pompe que d'y estre. Avec cela, parmy les rues, on jouoit comédies, facéties et faintises, si illustrement et ingénieusement que jamais fils d'homme ne vit ny ne ouyt parler de telles entreprises; car il sembloit nommément que ce fussent droictes nymphes descendues du ciel.

« Aussy es rues estoient gens habillés de divers accoustrements qui jettoient carolus et grands blancs au monde, et qui en vouloit en prenoit[2]. »

Parmi ces *facéties* et *faintises*, nous remarquons une bergerie composée par madame Marguerite. Les acteurs étaient magnifiquement habillés de taffetas, et leurs habits avaient bien coûté 50 livres tournois[3].

Entre Langon et Bordeaux, la Reine se promène sur la rivière, « en batteaux propres et experts, vitrés, peints et dorés si magnifiquement que la maison de verre du Roy d'Angleterre, tant estimée à l'entrevue d'Ardres, leur cédait quant à l'excellence des richesses et beautés[4] ».

[1] Voir le chant en l'honneur de la Reine et le chant de joie au retour des Enfants. MAROT, éd. Saint-Marc, t. I, p. 147 et 332.

[2] *Cérémonial de Godefroy*, p. 766.

[3] *Correspondance de la Reine de Navarre*, 1re partie, p. 53 et 448. Fonds Béthune, 8614, fo 58.

[4] *Cérémonial de Godefroy*, p. 769.

A une époque où la royauté représente encore la nation, tous les états participent à ces fêtes. A Bordeaux, le cortège royal est ouvert par « la bande des cousturiers, avec une bannière de taffetas noir croisé de blanc, semée de quatre fleurs de lys avec les entours de ciseaux; habillés de mesmes couleurs que les bannières ». Les autres états suivaient avec leurs enseignes[1].

A Paris, on nous en fait une énumération plus magnifique encore. Le prévôt des marchands, les échevins et le gouverneur de la ville réunissent d'avance les jurés et procureurs de tous les métiers : draperie, épicerie, mercerie, bonneterie, pelleteries, orfebvres, frippiers, bouchers, mesureurs de bleds, courtiers, vendeurs et jaugeurs de vins, mesureurs et porteurs de charbon, courtiers, briseurs et procureurs de sels, mouleurs de bois, teinturiers, maistres des Mystères, maistres de la Passion et de la Trinité en l'église des Saints-Innocents, maistre Jehan du pont Alaix, Messire Mathé et ses compagnons ou les Inventions des Italiens. On leur recommande alors d'avoir soin de l'ordre de leur compagnie et de se revêtir des habits les plus magnifiques pour faire honneur à la Reine[2].

Un banquet solennel suivit l'entrée, où l'on fit présent à madame Éléonore de deux grands chandeliers d'argent « hauts de six pieds, en forme de pyramides, ouvragés à l'antique, ornés de cornes d'abondance servant de drageoirs, pleins de triomphes et personnages dansants avec dictons à la louange de la Reine et dévotions des Parisiens envers elle[3] ».

Que faisait donc pendant ce temps madame Marguerite,

[1] *Cérémonial de Godefroy*, p. 776.
[2] *Ibid.*, p. 782, 783.
[3] Récit de Bochetel, cité par M. de Montaiglon dans les *Archives de l'art français*, t. IX, p. 266.

dont on jouait les bergeries? Comment n'était-elle point à ces fêtes? Un grand événement avait pris place dans sa vie.

Lors de la délivrance du Roi, il avait été question pour elle de plusieurs mariages très brillants. Charles-Quint d'abord[1], puis Henri VIII. Ces projets avaient échoué. On ne voit pas bien toutefois ce qui alors détermina le Roi à la donner à Henri d'Albret, Roi de Navarre, dont la situation n'avait rien de brillant.

Henri d'Albret, après avoir échoué, dans son adolescence, à la conquête de la Navarre espagnole sous la conduite de Lesparre, était resté dans l'armée, toujours guerroyant. Fait prisonnier à Pavie et étroitement resserré dans la citadelle de cette ville, il avait réussi à s'en échapper au milieu des plus grands périls. Un de ses chambellans, François de Rochefort, lui fait passer une échelle de corde. Henri l'attache aux barreaux de sa fenêtre et commence à descendre du plus haut de la citadelle par-dessus les murs et les fossés. Au milieu du chemin, le cœur du jeune prince défaille. Il veut retourner en arrière, mais Rochefort, qui se sent perdu si la tentative échoue, le menace de couper la corde. Faisant alors de nécessité courage, il reprend sa route et arrive heureusement à terre. Un cheval l'attendait. Il s'enfuit avec Rochefort[2].

Henri d'Albret avait de la force, de la vaillance, de la beauté physique; il n'avait ni esprit, ni savoir. Ses portraits nous montrent une tête régulière, sans animation[3].

[1] Voir à ce sujet une lettre de Charles-Quint à la régente. Ms. Béthune, 8496, fo 13. Cité par Genin.

[2] Voir une lettre du Roi de Navarre dans la *Correspondance de la Reine*, pièces justificatives, p. 438.

[3] Voir à Versailles, attique nord, no 3122, un portrait sur bois du seizième siècle, représentant Henri d'Albret. Voir aussi les portraits de la collection Gower.

De neuf ans plus jeune que Marguerite, il est probable qu'il sentit en elle la défaveur de l'âge plus que la supériorité de l'esprit. Mais elle était sœur du Roi, et il avait toujours fort à cœur de recouvrer sa Navarre espagnole. Quant à Marguerite, elle ne connaissait que la soumission à son frère et obéit sans murmurer. La cérémonie avait eu lieu le 24 janvier 1527.

« Nostre mariage, — écrivait-elle un peu avant à madame « de Larochefoucault, sa parente, avec une sorte d'indiffé- « rence, — n'est encore si certain que je y onze (ose) convier « mes parents [1]. » Et, quelques mois après, à Montmorency :

« J'ay voulu vous faire savoir des nouvelles de mon « mesnage; je me trouve si bien que j'ay occasion de m'en « louer [2]. »

François, par le contrat, avait renoncé en faveur des époux à toute espèce de prétentions sur le comté d'Armagnac et s'engageait à leur faire restituer la Navarre espagnole. Un peu plus tard, il donna le Berry en apanage à sa sœur et le gouvernement de Guyenne à son beau-frère [3].

Jeanne d'Albret était venue au monde un an après, et au moment de la délivrance de ses neveux, Marguerite allait avoir un fils qui ne devait pas vivre [4]. Elle exprime à Montmorency le regret de son absence avec une grande vivacité [5].

Les deux femmes qui avaient négocié le traité de Cambrai

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre,* lettre 55, p. 222.

[2] *Ibid.,* 17 octobre 1527, p. 224.

[3] Leur contrat de mariage, dont l'original est aux archives de la préfecture de Pau, a été publié par Genin, *Lettres inédites de la Reine de Navarre,* 1re partie, pièces justificatives, p. 439.

[4] Sur la mort de ce prince, à cinq mois et demi, inhumé dans le caveau du duc d'Alençon, voir la lettre désolée de Marguerite à son frère et la réponse du Roi. *Correspondance,* 1re partie, p. 269, 270.

[5] *Ibid.,* 1re partie, trois lettres à Montmorency, p 255 258 et 2e partie, une lettre au Roi, p. 105.

ne lui survécurent pas longtemps. Marguerite d'Autriche était morte à Malines le 30 novembre 1530[1]. Louise de Savoie mourut l'année suivante, le 25 septembre 1531. Depuis plusieurs années déjà, sa santé chancelait. Marguerite en était très inquiète[2]. A Fontainebleau, dans l'automne de 1531, elle écrit à son frère que leur mère a été bien souffrante : « Mais maintenant elle va mieux, car elle a eu « trois petits médecins (ses petits-fils), qui lui ont fait « oublier ses douleurs. Il n'est possible de faire meilleure « chère qu'ils lui ont fait. Mais ils ne sont pas contents que « vous estes parti. Monseigneur d'Angoulême (le troi- « sième) a bien délibéré, si une fois il vous peult trouver, « de jamais n'abandonner vostre main; il dit que si vous « allez à la chasse du sanglier, que vous le garderez bien « d'être blessé. Croyez, Monseigneur, que Madame n'a pas « ouy tous ces propous sans pleurer, ce qui luy a faict « grand bien, car l'on dit :

« Qui pleure larmes par amour
« N'en sent mal ny douleur[3]. »

Quelques jours après :

« Monseigneur, je ne vous saurais dire l'ennui et la fas- « cherie qui est en ceste compagnie, car tout le bien que « en vostre absence on est accoutumé d'avoir, qui est « Madame, donne plus d'occasions de peine que de con- « tentement. Quelque dissimulation qu'elle fasse, elle est « si changée que jamais je ne l'ay trouvé de cette sorte... « Son passe-temps après dîner, c'est d'envoyer quérir ceux « qui ont quelque mal à la jambe ou au bras et de les

[1] Elle eut un abcès au pied, et l'on crut nécessaire de le lui couper. Les médecins alors l'endormirent si bien avec de l'opium qu'elle ne se réveilla plus. *Correspondance de Marguerite d'Autriche et de Maximilien*, t. II.

[2] *Correspondance de Marguerite*, 1re partie, p. 404; 2e partie, p. 107.

[3] *Ibid.*, 2e partie.

« panser pour expérimenter ung oignement qu'elle a et « qui est fort singulier... Je vous supplye pour sa santé « et consolacion, ne la laisser guère en ce lieu sans vous. « Envoyez-la quérir avec quelque peu de train. Le surplus « pourra demeurer icy avec messieurs vos enfants, que je « serviray [1]. »

Cependant, une terrible épidémie vient d'éclater dans l'Ile-de-France. Toute la famille alors s'apprête à partir. Mais Madame est bien faible, écrit encore Marguerite à Montmorency. Elle aura peine à se mettre en route. Pourtant les médecins exigent le départ, car le « danger icy « est si grand que je n'ouze escrire au Roy ny à la Reyne, « ny à vous, de peur que mes lettres se sentent de l'ayr [2] ».

Les enfants partent les premiers.

« Nous sommes encore en ce lieu, — continue Marguerite. — Madame s'y trouva hier bien faible, jusques à « presque s'évanouir [3]. » Cependant Louise, effrayée de la contagion, veut absolument s'éloigner. Les deux femmes montent en litière et se dirigent sur Romorantin. Mais les progrès du mal sont si rapides qu'elles doivent s'arrêter à Grez en Gatinois.

« Monseigneur, — écrit de là Marguerite à son frère, — « voyant la maladie de Madame si variable que une heure il « semble qu'elle doive mourir et l'autre retourner en santé, « je ne vous ai ouzé escripre, espérant que le changement « d'ayr, veu l'opinion qu'elle y avoit, luy servirait. Pour « vous en dire la vérité, comme je scay qu'il vous en plaist « vous fyer à moy, je n'y voys nul amendement. Samedi « qu'elle arriva icy, elle endura bien la lytière sans se « plaindre. Aujourd'huy, je l'ay trouvée fort faible, plus

[1] *Correspondance*, 2e partie.
[2] *Ibid.*, 1re partie, p. 277.
[3] *Ibid.*, p. 279.

« qu'elle n'a esté; sa voix débile, son haleine pressée, « avecque des paroles si tristes qu'il n'y a nul qui les puisse « porter; des jours elle tient ces propos, des aultres non. « Toutefois, Monseigneur, je la voys sans cesse s'affaiblir. « . . . De ce qu'il surviendra incessamment, je « vous en advertiray [1]. »

Louise mourut deux jours après [2]. Elle avait cinquante ans. Dans les dernières années de sa vie, elle s'était jetée dans le parti de l'intolérance religieuse, en vue peut-être de racheter ses désordres. Elle garda jusqu'à la fin sa nature résolue, ne cessa de soutenir sa créature, le chancelier Duprat, et de pousser son fils aux actes d'autorité les plus arbitraires. Après sa mort, on trouva dans ses coffres quinze cent mille écus d'or que ses mains avides y avaient secrètement amassés. François Ier, surpris, n'avait jamais été aussi riche. Il se servit de ce trésor pour achever le paiement de sa rançon, en dégageant les villes de la Somme qui étaient restées entre les mains de Charles-Quint, et pour réorganiser son armée.

[1] *Correspondance*, 1re partie, p. 280.

[2] Lettre de François Ier à Charles-Quint, lui annonçant la mort de sa mère, ms. Dupuy, p. 64, fo 23.

CHAPITRE X

COUR DE FRANÇOIS Ier.
LA COMTESSE DE CHATEAUBRIAND. — LA DUCHESSE D'ÉTAMPES. LA REINE DE NAVARRE ET LES POÈTES.

C'est au seizième siècle que commence, à proprement parler, ce qu'on appelle *la cour*.

Les anciens Rois de France vivaient, à la manière des seigneurs féodaux, dans des châteaux forts, entourés de leurs hommes d'armes; les femmes à part, très retirées. Anne de Bretagne, nous l'avons vu, commença à créer la cour des dames, et aussi la cour des chevaliers avec sa garde d'honneur composée de cent Bretons. Anne pouvait, mieux qu'une autre, accomplir cette innovation. Elle était duchesse de son propre chef, titre féodal qu'elle ne laissa jamais amoindrir dans la royauté conjugale. Son caractère résolu, d'ailleurs, et l'austérité de ses mœurs, lui donnèrent le plus grand ascendant sur Charles VIII et Louis XII. Elle eut donc une cour, une cour toutefois qui ressembla toujours à une école. Les deux sexes y vivaient très séparés. « Au regard des dames, — nous dit Brantôme, — la Reine Anne commença à s'en entourer, mais le Roy son mary ne s'en souciait guère. »

Sous le règne suivant, grand changement. La pauvre Reine Claude ne comptait pas. Louise, toute-puissante par l'amour de son fils, continua donc la cour à sa façon.

François Ier avait vingt ans. Ce sont des fêtes, des plaisirs sans fin qui tous appellent la présence des femmes. « Considérant, — nous dit Brantôme, — que toute la décoration d'une cour venait des dames, le Roy voulut en peupler la sienne. Ce n'étaient d'ailleurs que dames de maison, damoiselles de réputation qu'on y voyait paraître comme déesses au ciel. Que si elles favorisaient parfois leurs amants ou serviteurs (je dis quelques-unes), quel blâme pouvait en avoir le Roi, qui n'usait jamais de force ou de violence, mais laissait chacun garder sa garnison? — Au lieu de recevoir une si honnête troupe de dames, aurait-il été plus louable de suivre les errements du temps passé, où les Rois admettaient dans leur suite tant de femmes de mauvaise vie, — dont le roy des ribauds, depuis converti en prévost de l'hôtel, avait charge et soin, à qui il faisait départir cartiers et logis et rendre la justice? Quant à moy, je conclus que rien ne fut jamais mieux introduit que la cour des dames. Bien souvent ai-je veu nos Rois aller aux champs, aux villes ou ailleurs et n'y point mener de dames. Nous estions tout ébashis, perdus ou faschés. Huit jours nous paraissaient un an... Et en guerre, qu'est-ce qui réjouit le plus un gentilhomme, sinon d'emporter une faveur de sa maîtresse? Les dames rendent autant vaillants les gentilshommes que leurs propres épées... Pour fin, une cour sans dames est une cour sans cour[1]. »

François était dans la première jeunesse, chevaleresque, ardent, plein de passion. Sa mère, l'aimant avec idolâtrie, voulait à tout prix le retenir auprès d'elle. De mœurs faciles d'ailleurs, elle s'entoure des femmes les mieux faites pour plaire et lève toutes les barrières de l'étiquette

[1] Brantôme, t. I, p. 257, 259.

qui tenaient les deux sexes à distance. A dater de cette époque, seigneurs et dames se rapprochent en toute occasion dans la vie de la cour, avec une liberté et une aisance qui ne paraissent pas du reste leur avoir déplu. Non seulement les femmes ont place dans les cérémonies et les amusements : aux fêtes, chasses, jeux, voyages, entrevues de souverains, mais elles entrent dans la politique et les affaires, elles prennent part aux choses de l'esprit, elles ont voix sur tout.

Il faut rendre cette justice à François Ier, qu'il ne rechercha pas seulement le plaisir près des femmes. Il aimait en elles les qualités particulières de l'esprit et du cœur : la spontanéité, la grâce, la finesse, une certaine poésie qu'elles dégagent des choses. Il encourageait leur culture, se plaisait à leur société et entretien, leur faisait une part généreuse dans ses pensées, ses sentiments, ses travaux, sa vie. Leur beauté même avait pour lui un sens artistique et noble. La chevalerie lui avait légué cette fleur de respect qui, au milieu même du désordre, préserve l'idéal. « Il ne voulait point qu'on médît des femmes, — nous dit encore Brantôme, — mais qu'on leur portât grand honneur et respect. » Un jour, entendant un « compaignon » tenir à leur sujet des propos insolents, il entre en grande colère et commande à ses archers de le saisir et de le pendre. Heureusement, le « compaignon » s'était enfui au plus vite, et le lendemain le Roi avait pardonné.

La comtesse de Chateaubriand et la duchesse d'Étampes eurent tour à tour une grande influence sur son règne.

Françoise, de la célèbre maison de Foix, cousine de Gaston et de Germaine, sœur de Lautrec, de Lescun et de Lesparre, avait appartenu à la cour d'Anne de Bretagne. Cette Reine l'avait mariée elle-même, dans l'adolescence,

en lui donnant vingt mille francs de dot, à un seigneur riche et grandement né, mais sans esprit et de difficile humeur, Jean de Laval-Montmorency, sire de Chateaubriand[1]. Françoise était dans tout l'éclat de la première jeunesse et de la plus grande beauté, lorsque François Ier vint au trône[2]. Il la distingua bientôt parmi les filles qui entouraient sa mère, l'aima et sut le lui dire. — Ce prince, prétend-on, s'entendait à cela. — On ne sait si la lutte fut longue, mais, chose certaine, Françoise succomba. La passion du Roi se révéla tout haut le 25 août 1518 lorsque, au baptême du Dauphin, il fit prendre rang à madame de Chateaubriand aussitôt après les princesses[3]. Dès lors, elle absorba entièrement le jeune souverain, et la cour fut à ses pieds.

Ce n'était pas là précisément ce que Louise avait cherché, — nos traits atteignent si rarement le but qu'ils visent! — mais il n'en fut ni plus ni moins. A dater de cette époque, la mère et la maîtresse du Roi se partagèrent l'influence. Nous avons vu en Italie les tristes résultats de leur rivalité.

Cependant, comme tout s'épuise dans cette vie changeante et dans nos variables cœurs, après dix ans de constance — nous ne disons pas de fidélité — cette belle flamme commença à se refroidir. La désastreuse campagne de Pavie, le long emprisonnement en Italie et en Espagne amenèrent chez le Roi une crise de l'être moral qui emporta comme une partie du passé. Au moment de sa délivrance, lorsqu'il rejoignit sa mère et la cour « au galop de son cheval arabe », madame de Chateaubriand était là, mais

[1] Gaillard, *Histoire de France*, t. VII, p. 136. *Mémoire* de Hénin, avocat au parlement de Rennes, contre les inventions de Varillas.

[2] Voir un intéressant portrait du temps, un crayon, dans la collection Rouard. Les traits sont forts, la figure pleine; mais quel charme d'expression!

[3] Collection Niel.

l'élan juvénile ne le ramena point à ses pieds. C'est à peine s'il lui parla.

Louise triompha de ce dédain. C'était sa vengeance. On alla à Mont-de-Marsan, puis à Bordeaux, se reposer quelques jours.

Parmi les femmes qui suivaient la régente, « les plus excellentes du royaume », se trouvait Anne de Pisseleu, mademoiselle d'Heilly, alors âgée de dix-huit ans, dont la beauté et la grâce attiraient les yeux de toute la cour [1]. Elle était Lorraine, douée d'un de ces esprits faciles et ouverts qui s'assimilent tout. Très jeune, elle aimait déjà les lettres; on l'appelait : « la plus belle des savantes et la plus savante des belles [2]. » Marot lui adressait ces vers :

Dix et huit ans je vous donne,
Belle et bonne;
Mais à votre sens rassis
Trente-cinq ou trente-six
J'en ordonne.

C'est à mademoiselle d'Heilly qu'il était donné de ranimer l'ardeur du Roi. Dès cet instant, il lui témoigna un sentiment qui la toucha à son tour. Il s'y attacha extrêmement. Plus tard, il la fit duchesse d'Étampes et la combla de biens [3].

Que se passa-t-il alors entre ces deux femmes? Comment se dénoua la première liaison et se forma la seconde? C'est ce que l'histoire, plus sobre au seizième qu'au dix-septième siècle, ne nous raconte pas. On a fait à ce sujet des récits fantastiques. François Ier aurait été brutal et

[1] Martin du Bellay, t. XVIII, p. 311. — Belleforest, p. 1455.

[2] *Épître dédicatoire* de ses poésies, éd. de Charles de Sainte-Marthe, datée du 1er septembre 1540, p. 20-37.

[3] En 1536, il la maria pour la forme à Jean de Brosse, dont le père, René, avait été engagé dans la révolte du connétable, et à qui, moyennant cette complaisance, il rendit tous ses biens. Gaillard, t. II, p. 529.

malappris à ce point de reprendre à madame de Chateaubriand, pour les donner à sa nouvelle maîtresse, les bijoux dont il lui avait fait présent. Il aurait eu de plus la lâche cruauté de la livrer à la vengeance de son mari, qui lui aurait fait subir les plus mauvais traitements jusque même à la mort[1].

Autant de fables! Il suffit, pour en être assuré, de l'histoire des bijoux racontée par Brantôme, et de la visite du Roi à Chateaubriand après la réunion de la Bretagne.

Au beau temps de sa flamme, le Roi galant et lettré avait composé pour madame de Chateaubriand des devises d'amour que sa sœur, la complaisante Marguerite, l'avait aidé à tourner de la façon la plus spirituelle et la plus tendre. Ces devises se trouvaient inscrites sur des bijoux artistiques dont le Roi avait fait don à sa maîtresse.

Mademoiselle d'Heilly, jalouse de ces témoignages d'une passion qui n'avait pas été pour elle, voulut avoir les devises. Combien de fois les demanda-t-elle à son amant? Brantôme ne nous le dit pas. Nous nous imaginons que ce fut plus d'une. Toujours est-il que François Ier finit par céder. Il eut tort sans doute. Où est l'amant sans faiblesse?

Le Roi donc envoie un messager redemander les bijoux à madame de Chateaubriand. A cette requête inattendue, elle répond qu'elle est souffrante; que le messager doit revenir dans trois jours. Puis, après son départ, elle envoie querir un orfèvre, lui ordonne de faire fondre les bijoux et de les lui rapporter tous fondus.

L'ordre est exécuté, et au retour du messager, madame de Chateaubriand lui remet les lingots d'or.

« — Allez! — dit-elle, — portez cela au Roy. Puisqu'il

[1] L'origine de ce roman vient de Varillas. Voir cette discussion dans Dreux du Radier, t. IV, p. 151.

lui a plu révoquer ses dons, je les lui rends en lingots; pour quant aux devises, je les ay si bien empreintes et colloquées dans ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ay peu permettre que personne aultre en disposast, en jouist et en eust du plaisir.

« Quand le Roy eust reçu les lingots et entendu les propos de la dame, il ne dit aultre chose, sinon :

« — Retournez-luy le tout. Ce que j'en faisois, ce n'estoit pas pour la valeur — je lui eusse rendu volontiers deux fois plus! — mais pour l'amour des devises. Puisque elle les a faict ainsi perdre, je ne veulx point de l'or et le lui renvoye. Elle a monstré en cela plus de courage et de générosité que je n'eusse pu penser pouvoir provenir d'une femme[1]. »

Un Roi capable d'accepter une telle leçon ne livre pas une femme lâchement après avoir tout reçu d'elle, et une femme capable de la donner ne devient pas la débonnaire victime d'un mari sans honneur et sans courage. M. de Chateaubriand, restant à la cour et continuant à jouir des faveurs du Roi au milieu de sa mésaventure, pouvait bien grommeler et se plaindre, — il le fit toute sa vie, — mais il n'était pas de taille à se venger. Si donc, après l'abandon du Roi, sa femme reprit la vie commune, c'est qu'elle se sentit assez forte pour s'imposer à lui. Et en effet, en 1532, lors de la réunion des états de Bretagne, le Roi fit un séjour dans la seigneurie de Chateaubriand. Il y fut reçu fort magnifiquement par le comte et la comtesse, et, avant de partir, il donna à celle-ci les deux riches terres de Rhuis et de Lucinio[3]. Ils n'étaient donc pas tous trois si mal ensemble.

[1] Brantôme, t. II, p. 418.

[2] Il garda sa compagnie de quarante hommes d'armes, fut fait chevalier de l'ordre par le Roi, puis gouverneur de Bretagne.

[3] Daru, t. IX, p. 257. — Cité par Sismondi, t. XVI, p. 401. Madame de

Nous ne savons si madame d'Étampes fut aussi belle que les contemporains l'ont dit. Le portrait sur bois du seizième siècle, au musée de Versailles, — attique nord, n° 3170, — ne nous donne pas cette impression. C'est une tête fine, spirituelle, animée plutôt que belle; une physionomie expressive, avec beaucoup de sécheresse. Elle avait certainement des lettres, de l'esprit, du monde, et même une certaine largeur de pensées qu'elle montra dans son opposition à la persécution religieuse. Elle possédait surtout l'habileté de tirer parti de ses dons. Entrant dans tous les goûts, tous les sentiments du Roi, elle l'entoura de mille liens qui s'entre-croisèrent avec le temps, et sut ainsi renouveler pendant vingt et un ans le charme de leurs relations. Son pouvoir ne finit qu'avec la vie du souverain.

Madame d'Étampes se lia fort avec Marguerite, que sa tendresse pour son frère rendait indulgente à ses faiblesses. Le Roi et la Reine de Navarre habitaient tantôt le château de Pau, tantôt la cour de François Ier. La mort de Louise avait resserré les liens du frère et de la sœur. François se plaisait à retrouver auprès de Marguerite la sollicitude de sa mère; il lui communiquait ses préoccupations politiques, lui donnait entrée dans toutes les affaires, se servait d'elle à l'occasion. « Elle savait fort bien, — nous dit Brantôme, — entretenir les ambassadeurs étrangers, les contenter de beaux discours. Elle estoit aussy fort habile à leur tirer les vers du nez, dont le Roy disoit souvent qu'elle l'assistoit beaucoup. Eux, grandement ravis d'elle, en faisoient au retour des rapports à ceux de leur nation [1]. » — « La Reine de Navarre, sœur du Roi, — dit le Vénitien Justiniano, — est une femme d'un talent et d'une sagesse rares,

Chateaubriand mourut dans la terre de son mari, en 1537; elle avait alors environ quarante ans.

[1] Brantôme, t. II, p. 183, 184.

et qui prend part à tous les conseils de la couronne [1]. »

Marguerite, toujours très curieuse de lettres, se plaisait à réunir autour d'elle les philosophes, les savants, les poètes surtout. Clément Marot, le plus célèbre, était son valet de chambre.

Le père de Clément, Jean Marot de Normandie, avait été déjà attaché comme *escripvain* au service de la Reine Anne, puis à celui de Louis XII, qui l'emmena à Gênes. Clément, né à Cahors en 1495, commença à faire des études universitaires assez mauvaises. Puis il s'associa à la troupe des *Enfants Sans-Soucis* qui jouait des *soties* devant le public, il fréquenta le Palais, vécut de la basoche et devint ensuite page du sire de Villeroy, qui, après l'avoir emmené à la guerre, l'introduisit à la cour. Présenté à François d'Angoulême, qui n'était pas encore Roi, son esprit lui plut. Franc d'allures, original et leste, il entra même assez avant dans ses bonnes grâces et se créa des amitiés à la cour. François, devenu Roi, le fit « coucher sur son estat », c'est-à-dire mettre au nombre de ses pensionnaires, et, en 1519, le donna comme valet de chambre à sa sœur. Il fut en même temps attaché à la cour militaire du duc d'Alençon. En 1521, quand éclata la guerre avec Charles-Quint, il suivit le duc à l'armée du Nord, puis en Italie. Plus vaillant que son maître, il se fit blesser au bras à la bataille de Pavie et faire prisonnier à côté du Roi, pendant que le duc fuyait [2]. Plus tard, libéré, il reprit son service auprès de la sœur du Roi.

On connaît sa fidèle adoration pour Marguerite. Il n'a cessé pendant toute sa vie de célébrer sa beauté, sa grâce, sa vertu, son génie. Culte bien platonique, quoi qu'on ait

[1] *Ambassadeurs vénitiens*, François Justiniano, p. 173.

[2] *Notice sur Clément Marot*, par son éditeur Saint-Marc. Garnier, t. I, 1879.

pu conter, et qui n'a jamais ému ni la duchesse d'Alençon, ni la Reine de Navarre. Marguerite ne ressemblait nullement à sa mère. Imagination, tendresse, grâce, recherche, parfois même afféterie, « elle était toute sur le merveilleux », comme aurait dit Saint-Simon, et s'entendait en amour à peu près comme en théologie. Il est vrai qu'elle se plaisait fort à disserter sur ce sujet. « Les femmes froides, — a-t-on dit, — aiment à parler d'amour comme les frileuses à se chauffer. » La passion, en effet, la passion délicate et profonde, comme la passion grossière et terrible, est réservée et silencieuse. Elle a trop peur de se trahir, et elle sent trop aussi l'insuffisance des mots. Rien de rassurant, au contraire, comme ce spirituel et élégant caquetage, qui commente le sentiment à perte de vue. Dans l'âge avancé, c'est parfois un souvenir ou un regret; dans la jeunesse, c'est toujours une indifférence.

Le ton d'ailleurs, à cette époque, est à la galanterie; c'est un devoir pour les hommes d'être amoureux de toutes les femmes, de ne leur parler que par déclarations. On découvre l'antiquité et on leur en fait les honneurs. Le mêle de l'art mondain consiste à accommoder les mœurs de l'Olympe aux mœurs de la cour. Les femmes sont des nymphes, des grâces, des déesses, et Marguerite est quelque chose de plus, car elle unit l'esprit et la science à la beauté et à la grâce. Les portraits que Marot en trace sont un échantillon du genre :

> La maitresse est de si haute valeur
> Qu'elle a le corps beau, droit, chaste et pudique.
> Son cœur constant n'est, pour heur ou malheur,
> Jamais trop gai ne trop mélancolique;
> Elle a au chef un esprit angelique,
> Le plus subtil qui oncq aux cieux resta.
> Grand merveille! On peut voir par cela
> Que je suis serf d'ung monstre fort estrange.
> Monstre, je dy, car pour tout vray, elle a

Corps féminin, cœur d'homme et teste d'ange [1].
. . . . . .
Madame escript si hault et doulcement
Que je m'estonne en voyant choses telles
Qu'on n'en reçoit plus d'esbahissement.
Puis quand je l'oy parler si saigement
Et que je voy sa plume travailler,
Je tourne bride et m'esbahis comment
On est si sot de s'en esmerveiller.

Dès l'origine, il y eut entre Marot et Marguerite un échange très vif d'esprit et de poésie. Lui-même se plaît à nous dire qu'il

...ne faict dixain ne chanson,
Chant royal, ballade, n'epistre,
Qu'en sa teste elle n'enregistre.

Et il l'appelle sa sœur d'alliance [2]. Voici une table de jeux présidée par Marguerite. Un dizain est la rançon du vaincu, Marot perd et s'exécute :

Que plust à Dieu que ceux à qui je doy
Fussent contents de semblable monnoy!

La Reine répond :

Si ceux à qui devez comme vous dites
Vous congnoissoient comme je vous congnois,
Quitte seriez des dettes que vous feites
Le temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutefois,
Tel que le vostre qui vault mieux mille fois
Que l'argent dû par vous en conscience.
Car estimer on peult l'argent au poix,
Mais on ne peult, et j'en donne ma voix,
Assez priser vostre belle science.

Marot, à son tour :

Mes créanciers, qui de dizains n'ont cure,
Ont lu le vostre, et sur ce leur ay dit :
Sire Michel, sire Bonaventure,
La sœur du Roy a pour moy faict ce dit.

[1] *Marot*, éd. Saint-Marc, 1879, t. II, p. 2.
[2] *Ibid.*, p. 41.

Lors, eux cuydant que fusse en grand crédit,
M'ont appelé *Monsieur* a cry et cor,
Et m'ha valu vostre autant qu'or :
Car promis ont non-seulement d'attendre,
Mais d'en prester (foi de marchant) encor,
Et j'ay promis (foi de Clément) d'en prendre [1].

Où est en tout cela l'éclair révélateur?

Marot, d'ailleurs, n'est point seul. Saint-Gelais, qu'on appelle l'*Ovide français,* Crétin, *le souverain poète*, Colin, Forestier, Jacques Bourgeois et bien d'autres, dont l'histoire ne garde pas les noms, sont coupables de méfaits analogues. Regardant Marguerite comme leur protectrice, leur sœur en Apollon, ils ne cessent de la célébrer, en lui adressant des déclarations poétiques qui ne portent ombrage à personne.

Dorat nous raconte en vers sa conception miraculeuse. Louise de Savoie, mangeant une huître dans la coquille même d'où Vénus était sortie, avala sous forme de perle une goutte de la rosée divine. De cette perle fut créée Marguerite, perle divine elle-même. Voici encore M. de Lavaux, qui va mourir pour elle si elle ne prend son martyre en pitié, à quoi elle répond spirituellement :

Vous estes loin quoique vostre escript die :
De ceste mort par trop d'affection,
Car, Dieu mercy, vous n'avez maladie,
Monstrant ennuy, douleur, ne passion.
Mais si la mort souffrez par fiction,
Quand vous serez par amour trespassé,
Je vous en dois la lamentation,
Et en la fin *requiescant in pace* [2].

Cette façon de traiter légèrement les choses, sans austérité ni pruderie, est loin d'impliquer passion ou licence. Les esprits ombrageux peuvent toutefois s'y tromper, et

[1] GAILLARD, *Histoire de François Ier*, t. VII, p. 32 à 35.
[2] *Lettres inédites de Marguerite,* 1re partie, p. 45.

surtout les fats, témoin l'aventure de Bonnivet. Marguerite nous la raconte elle-même, en termes couverts, dans la cinquante-huitième nouvelle du *Décaméron*.

Le sire de Bonnivet, un des plus beaux hommes de la cour, s'éprend de Marguerite et lui fait une cour assidue. Elle le reçoit à sa façon coutumière, en se jouant du sentiment. Bonnivet se croit vainqueur. Il invite le Roi, les princesses et la cour à le visiter dans son château, à la campagne. La brillante compagnie arrive. Le soir, chacun se retire dans son appartement. Tout à coup, au milieu de la nuit, Marguerite est réveillée en sursaut par un bruit et des mouvements étranges. C'est Bonnivet lui-même, qui est entré, au moyen d'une trappe ; il s'est « coulé dans la ruelle du lit ». Marguerite se défend d'une façon vigoureuse, et Bonnivet fut si bien battu que le lendemain il dut garder la chambre, contrefaisant le malade, à cause « des égratignures dans son beau visage ». Indignée, Marguerite voulait se plaindre à son frère. Mais la vieille et prudente madame de Châtillon, qui l'avait élevée, l'en empêcha, disant justement que c'était déjà trop pour une femme d'avoir à se défendre, et que la malveillance l'accuserait de coquetterie. Aussi, c'est seulement après la mort de Bonnivet que se répandit l'aventure. Il est à remarquer que Marguerite, en la racontant, parle fort bien du héros. « Il était si sage et si hardy, — dit-elle, — que de son aage et de son temps il y a eu peu ou point d'hommes qui l'ayent surpassé, comme sa glorieuse mort nous en est une bonne preuve. »

Les femmes honnêtes ont parfois de ces indulgences.

Un des jeux d'esprit également en vogue à la cour était celui des monosyllabes rimées, inventé par Marot. Bonaventure des Perriers y excelle. Des Perriers, autre valet de chambre de Marguerite, avait écrit des nouvelles à son exemple. Dans la soixantième de son recueil, il suppose

un moine à table, de bon appétit, et qu'on dérange par des questions insolites; il répond brièvement, entre les morceaux :

Quel habit portez-vous? — Froc.
Combien êtes-vous de moines? — Trop.
Quel pain mangez-vous? — Bis.
Quel vin buvez-vous? — Gris.
Quelle chair mangez-vous? — Bœuf.
Combien avez-vous de novices? — Neuf.
Que vous semble de ce vin? — Bon.
Vous n'en buvez pas de tel? — Non.
Et que mangez-vous le vendredi? — Œufs.
Combien en avez-vous chacun? — Deux [1].

Les jurements, les anagrammes, les emblèmes, les devises, sont encore parmi les modes du temps. Chaque gentilhomme, chaque prince, doit avoir une formule de serment qui le caractérise, comme le cri des armes. Louis XI, en qualité de dévot, jurait *la Pâques Dieu;* Charles VIII : *Par le jour Dieu;* Louis XII disait à tout moment : *Que le diable m'emporte!* — (La popularité de ce jurement est peut-être venue de la popularité de ce prince.) — François Ier jurait *foi de gentilhomme* [2]. Un mauvais quatrain du temps marque, par leurs jurements, la succession de ces quatre princes :

Quand *la Pâques Dieu* décéda,
Par le jour Dieu lui succéda.
Le diable m'emporte s'en tint près,
Foi de gentilhomme vint après [3].

Marot avait fait lui-même l'anagramme de François Ier. Dans *François de Valois,* il avait trouvé : *De façon suis royal,* sans autre changement que d'un *v* consonne en *u* voyelle. Toute la cour s'extasiait devant cette découverte ingé-

[1] Gaillard, t. VII, p. 59.
[2] *Ibid.*, p. 222.
[3] Brantôme, t. I, p. 243.

nieuse[1]. L'emblème n'était pas moins à la mode. Un peintre du temps, *Dell' abbate,* élève du Primatice, représente le Roi tenant d'une main l'épée de Mars, de l'autre le caducée de Mercure; sur la poitrine l'égide de Pallas; sur son épaule le carquois de l'Amour; au-dessous, la trompe de Diane. Ce sont les emblèmes des cinq principaux traits qui caractérisent le héros. Ronsard rend l'idée du peintre dans ces huit vers :

François en guerre est un Mars furieux;
En paix Minerve, et Diane à la chasse;
A bien parler, Mercure copieux;
A bien aimer, vrai Amour plein de grâce.
O France heureuse, honore donc la face
De ton grand Roi qui surpasse nature!
Car l'honorant, tu sers en même place
Minerve, Mars, Diane, Amour, Mercure[2].

La devise jointe à l'emblème semble nous être venue d'Italie, car elle commence à paraître à l'époque de l'expédition de Charles VIII. Louis XII est le premier Roi de France qui ait pris une devise : un porc-épic, avec ces mots : *Cominus et eminus* (*de près et de loin*), adressés, dit-on, à ses ennemis. La devise de Claude était : *Candida candidus*[3]. Celle de Marguerite, la fleur du souci inclinée vers le soleil, symbole spirituel de Dieu, avec ces mots : *Non inferiora secutus* (*ne se point arrêter aux choses inférieures*)[4]. Celle de François, bien connue, la salamandre dans le feu, et : *Nutrisco et extinguo* (*je nourris et je m'éteins,* ou *je m'en nourris et je l'éteins*). On a fort discuté la signification de ces mots obscurs, mais les dissertations les plus savantes n'ont guère éclairé le sujet[5]. Un certain vague, d'ailleurs, n'est-il

[1] Gaillard, t. VII, p. 212 et 222.
[2] *Ibid.*, p. 252.
[3] Brantôme.
[4] *Ibid.*, p. 183.
[5] Gaillard, t. IV, p. 363.

pas le propre de la devise, l'imagination pouvant alors en tirer ce qui lui convient? « Marguerite, — nous dit Brantôme, — était la personne du monde qui faisait le mieux les devises en français, en latin et autres langues. Il y en a une infinité en nostre maison, en des lits et tapisseries, qu'elle a composées [1]. »

Ces jeux d'esprit, ces fictions poétiques, sont le propre d'une époque qui sort de la barbarie pour entrer dans la civilisation. On n'avait guère encore écrit qu'en latin, et quel latin! Les lettrés du temps, en imitant les anciens, épuisent toutes les ressources du mauvais goût et du pastiche. Ils avaient inventé, nous dit-on, les vers *léonins simples,* qui riment par les deux hémistiches sans rimer entre eux; les *doubles léonins,* qui riment deux à deux par les deux hémistiches; les *triples léonins,* qui, outre la rime finale, mettent encore une rime après le premier pied et une après le troisième, faisant ainsi rimer deux à deux les vers en trois endroits. Dans les longs poèmes, les acrostiches n'admettaient que des mots commençant par la même lettre. Les petits poèmes devaient figurer, par la mesure du vers, différents objets : un outil, une hache, des ailes, un œuf, des croix, une bouteille avec un verre, etc. [2].

Sous François Ier, on commence à secouer le joug de ces artifices puérils et laborieux. Le Roi et sa sœur, tout en parlant et écrivant le latin, avaient l'amour du français et se plaisaient à l'employer. Leur exemple le met en honneur parmi les savants et les lettrés; il en répand l'usage. Cette langue, il est vrai, n'est point faite encore. D'une construction lourde, embarrassée, difficile, elle bégaie, elle hésite, et, quand elle cherche la finesse et la nuance, elle tombe dans l'affectation. Pleine d'expressions fortes et

[1] Brantôme, t. II, p. 187.
[2] Gaillard, t. VII, p. 16.

de tours ingénieux, elle manque de règles, en même temps simples et savantes, qui la dégagent des vieux moules et lui donnent de l'ampleur et de la légèreté. Dans les siècles suivants seulement, elle prendra son essor. La clarté, l'aisance, la justesse, sortiront du désordre et de la confusion, comme la science naît d'erreurs qu'on corrige. François et Marguerite eurent une grande part à ces développements : ne l'oublions pas!

CHAPITRE XI

DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES SOUS FRANÇOIS Ier.

Pendant les six ans qui suivent le traité de Cambrai, la prospérité renaît en France, et le Roi, que la guerre n'absorbe plus, va lui donner, par les développements de l'esprit et des arts, une gloire nouvelle. Il avait montré des goûts lettrés si jeune, que la première grammaire hébraïque faite en français par Tissot lui fut dédiée à l'âge de quatorze ans. Vers le même temps, lorsque Balthasar Castiglione vint en France, ayant montré au jeune duc de Valois la première partie de son *Courtisan,* appelé par les Italiens le *livre d'or,* les réflexions de l'adolescent l'étonnèrent tellement qu'il présagea ce qu'il serait un jour.

Une des créations les plus importantes de ce règne est celle du collège royal, aujourd'hui Collège de France, à laquelle Budé eut une si grande part.

Budé, né en 1467, était depuis longtemps célèbre par sa connaissance des langues anciennes et des sciences exactes. Il vivait loin des grands, solitaire, dans la retraite et l'étude, quand François Ier va le chercher, l'amène à Paris, l'y fixe par la charge de maître des requêtes et d'intendant de la librairie royale, en attendant qu'il le fasse nommer prévôt des marchands par la ville de Paris. Budé lui-même laisse au Roi l'honneur d'avoir eu la première idée du collège [1].

[1] Budé, *Commentaires de la langue grecque,* cité par Gaillard. Voir t VI, p. 233-262.

Il faut dire que Léon X leur avait donné à tous deux l'exemple en fondant à Rome, en 1517, le collège des jeunes Grecs. Un simple chanoine de Bruxelles avait aussi déjà fondé en Lorraine le collège des trois langues : hébraïque, grecque et latine, auquel Érasme donnait ses soins. C'est en tout cas dans les entretiens du vieux savant et du jeune Roi, que l'idée mûrit et prit corps. Le Roi, plein d'enthousiasme et de bon vouloir, subissait, il est vrai, de nombreux entraînements; les femmes, la guerre, se le disputaient tour à tour. Budé alors attendait l'heure, et le ramenait au grand projet, qu'il reprenait toujours avec cette jeunesse et cette ardeur d'impression qui l'ont caractérisé toute sa vie. Le désastre de Pavie et la captivité en Espagne en suspendirent toutefois plusieurs années l'exécution. C'est seulement après la paix qu'il fut possible de l'exécuter.

Les premiers plans du collège royal étaient très étendus. Sur le terrain de l'hôtel de Nesle, — emplacement de l'Institut, — on devait élever un édifice capable de contenir six cents écoliers avec les professeurs les plus variés. Une rente de cinquante mille écus pourvoirait aux besoins et dépenses. Le cours des études serait de quatorze ans.

Les ressources manquant pour réaliser un projet aussi vaste, le Roi se décida à commencer son œuvre en détachant seulement une portion de l'Université pour y fonder des chaires d'hébreu, de grec et d'éloquence latine, auxquelles il joignit plus tard des chaires de mathématiques, de médecine et de philosophie. Le caractère supérieur et nouveau de cette création, était de constituer l'indépendance de l'enseignement, dont l'Université jusqu'alors avait eu le monopole.

Au Moyen Age, il n'existait à Paris que des écoles particulières, attachées à des chapitres ou à des abbayes, quelques-unes très célèbres comme celles de Sainte-Geneviève

et Saint-Germain l'Auxerrois. Ces écoles étaient ecclésiastiques, parce qu'à cette époque tous les travaux de l'esprit et des arts venaient du clergé. C'étaient des religieux le plus souvent qui, prenant le titre de *maîtres maçons,* travaillaient aux cathédrales. En 1050, l'archevêque de Lyon s'était fait l'architecte d'un pont bâti sur la Saône, et l'évêque d'Auxerre avait destiné trois prébendes de sa cathédrale pour un peintre, un vitrier et un orfèvre[1].

Philippe-Auguste, en 1200, réunit toutes les écoles de Paris en un seul corps, qui prit le nom d'Université et auquel il accorda de grands privilèges, confirmés et augmentés par ses successeurs. L'Université de Paris comprenait quatre facultés : la théologie, le droit civil ramené au droit canon, la médecine et les arts. Les facultés se réunissaient pour nommer le recteur. Toutefois, le Pape restait le véritable chef du corps. C'était son légat, Robert Courçon, cardinal de Saint-Étienne, qui lui avait imposé des statuts en 1215, et les écoliers, comme les professeurs, relevaient des tribunaux ecclésiastiques.

L'Université à ses débuts, centralisant la science de l'Europe, avait conquis une grande célébrité; mais elle manquait d'ouverture et de souplesse pour guider les développements de l'esprit et suivre la transformation de la science. Le Moyen Age y avait imprimé sa forte marque. Toutes les branches du savoir y étaient ramenées à la théologie, et les procédés de l'enseignement à l'argumentation scolastique. Comme tous les corps, d'ailleurs, en possession d'un monopole, bientôt l'Université était devenue extraordinairement despotique. Louis IX, qui avait le goût des lettres et l'âme indépendante tout en étant un saint, en reconnut les abus et abaissa son orgueil en créant en face

[1] Gaillard, t. VI, p. 155.

d'elle, en 1229, l'Université de Toulouse. Elle n'était plus dès lors la *fille unique des rois,* mais seulement *leur fille aînée*[1].

Au seizième siècle, ses méthodes de plus en plus vieillies, son étroit despotisme, sa tyrannie jalouse entravaient tout essor de l'esprit, et l'ignorance s'y prélassait, disait-on, de la plus franche manière, sous les prétentions du savoir. On y connaissait à peine le nom des génies grecs, Homère, Platon, Sophocle, Thucydide, et si l'on affectait de vénérer la doctrine d'Aristote, c'était pour la défigurer dans des versions barbares. Le jurisconsulte Conrad Heresbach soutient qu'il a entendu un moine dire en chaire :

« On a trouvé une nouvelle langue que l'on appelle *grecque;* il faut s'en garantir avec soin. Cette langue enfante toutes les hérésies. Je vois dans les mains d'un grand nombre de personnes un écrit en cette langue; on le nomme *Nouveau Testament.* C'est un livre plein de ronces et de vipères. Quant à la langue hébraïque, tous ceux qui l'apprennent deviennent Juifs aussitôt[2]. »

La création du collège royal allait briser ce joug d'ignorance. Ses professeurs devant être nommés directement par le Roi, sans qu'il eût à tenir compte des grades universitaires, il deviendrait le refuge de tous les hommes libres d'esprit au dehors comme au dedans du royaume. L'Université le comprit. Aussi, rien ne peut rendre les tempêtes de colère qui soulevèrent alors toutes ces vieilles classes de la pédanterie. Appuyée sur Duprat et Poyet, qui créaient des difficultés au point de vue des finances, et sur toute la portion fanatique de la cour, l'Université multiplie devant le Roi les obstacles. Puis, ne pouvant l'arrêter, au nom de ses privilèges elle cite les nouveaux professeurs ou

[1] Gaillard, t. VI, p. 163 à 172.
[2] *Ibid.,* p. 261 et 293.

professeurs royaux à la barre du Parlement, demandant qu'ils fussent astreints pour l'enseignement à ses examens et à son autorisation préalables. Béda, syndic de la faculté de théologie, que nous verrons tout à l'heure à la tête de la persécution religieuse, mène cette campagne et se présente lui-même pour la soutenir en personne. Singulier procès, où se pose en germe la distinction de la foi et de la science, de l'Église et de l'État.

La religion est perdue, disait Béda, si des gens autres que les théologiens osent enseigner le grec et l'hébreu; l'autorité de la Vulgate est détruite. Les Bibles mêmes de ces intrus ne viennent-elles pas presque toutes de l'Allemagne, pays d'hérésie, ou encore des Juifs?

Nous ne sommes pas théologiens, il est vrai, répondaient les professeurs royaux par l'organe de leur avocat Guillaume de Marillac[1], nous sommes grammairiens et savants. Si vous entendez le grec et l'hébreu, venez à nos leçons et dénoncez nos hérésies; c'est le métier que vous savez le mieux faire. Si vous n'entendez pas ces langues, de quoi vous mêlez-vous?

Le malheureux Parlement, entre la théologie et l'hébreu où il ne voyait goutte, et le Roi, par derrière, qui riait à gorge déployée, sûr d'être le dernier à rire, ne savait littéralement où donner de la tête. Peu vaillant d'ailleurs de sa nature, il décide, dans son angoisse, de ne rien décider; il laisse les parties aux prises. Le Roi alors va de l'avant; il complète son collège, et met au paroxysme la colère des docteurs en choisissant comme imprimeur royal, pour les

[1] Guillaume de Marillac et son frère Charles, archevêque de Vienne, qui remplit plusieurs ambassades à Constantinople, en Angleterre, en Allemagne, étaient tous deux fils de Gilbert de Marillac, secrétaire du connétable de Bourbon, qui écrivit sa vie, et grands-oncles du maréchal décapité en 1632. GAILLARD, t. VI, p. 207.

lettres hébraïques et latines, un des hommes les plus violemment attaqués par eux : le savant éditeur et typographe Robert Estienne (24 juin 1539) [1].

Aucune famille ne laisse dans l'histoire du temps une trace plus curieuse que celle des Estienne [2]. Érudits et artistes en même temps, tout en approfondissant l'étude des langues anciennes et en se livrant aux traductions les plus savantes, ils développaient et perfectionnaient l'art de la typographie et l'appliquaient à leurs œuvres. Leur vie de famille présente le tableau le plus intéressant. Après la mort de Henri, fondateur de la maison en 1520, son fils Robert, âgé de dix-sept ans, d'abord associé avec sa mère et son beau-père, Cimon Colins, fonde à côté d'eux une nouvelle imprimerie. Robert épouse à vingt-quatre ans la jeune et savante Perette, fille de Josse Bade, imprimeur et érudit également fameux, et associe sa femme à tous ses travaux. Elle le secondait dans ses traductions, entretenait la correspondance avec les savants étrangers, les recevait dans leurs visites et administrait toutes les affaires. Sept enfants naissent de ce mariage, élevés dans les mêmes traditions et qui les continuent. Dans cette maison, on ne parlait, on n'écrivait que le latin : la mère, les sœurs, les ouvriers typographes n'employaient pas entre eux d'autre langue, et les servantes mêmes, à force de l'entendre répéter, avaient fini par en retenir les expressions et les tours les plus vulgaires, et par les employer tant bien que mal.

[1] L'Imprimerie royale ne fut pas fondée sous François Ier, comme on l'a dit, mais sous Louis XIII, par Richelieu, en 1660. Il y eut seulement sous François Ier des *imprimeurs du Roi*, soit pour l'hébreu, le latin, le grec, le français. Dezobry et Bachelet, t. I, p. 1377.

[2] On a dit que les Estienne étaient de noble origine, et que le premier d'entre eux qui se livra à l'imprimerie, Henri, fut déshérité par son père en 1482, pour cause de dérogeance. *Dictionnaire historique* de Lalanne, p. 718. — Renouard le met en doute dans ses *Annales des Estienne*.

« Jamais, — nous dit Henri [1], fils de Robert, — ni moi ni mes frères nous n'aurions osé parler que latin devant mon père et les correcteurs de notre imprimerie [1]. »

C'était dans une des rues les plus étroites, les plus sombres et les plus populeuses du vieux Paris universitaire, la rue du Clos-Bruneau, plus tard rue Saint-Jean de Beauvais, que vivaient les Estienne. François Ier les visitait souvent en compagnie de sa sœur. Ce Roi, si épris de luxe, d'éclat, de vie facile et élégante, prenait plaisir à s'asseoir à ce foyer du travail et de l'austérité, à se mêler à ces conversations érudites. Parfois, quand l'imprimeur était absorbé dans ses travaux, il faisait prier le Roi de l'attendre, et le Roi l'attendait comme chose naturelle [2].

« François Ier aimait beaucoup mon père, — dit encore Henri. — Tout ce que mon père demandait, il l'obtenait sans peine. L'extrême libéralité du Roi était à la hauteur de ses grandes entreprises typographiques, elle allait même au-devant de ses désirs et les surpassait... Peu de jours avant sa mort, le Roi manifesta cette affection devant toute sa cour, de la manière la plus formelle [3]. »

Les théologiens détestaient Robert Estienne justement, parce que sa traduction des Écritures, remontant aux sources et rétablissant les textes falsifiés, mettait au jour leur mauvaise foi, leur ignorance, et facilitait aux fidèles la lecture des livres saints qui conduisait facilement à l'hérésie. Sa première traduction de la Bible hébraïque date de 1532; les autres suivent. On n'a pas idée des tem-

[1] Il raconte lui-même ces détails à son fils Paul, dans une préface en latin qui précède *Aulu-Gelle* (1585). Cité par Crapelet, *Robert Estienne et François Ier*, p. 12. Voir aussi le *Dictionnaire historique* de Ludovic Lalanne, p. 718.

[2] Ceci résulte, nous dit M. Crapelet, d'un texte mal traduit d'Heinsius. *Robert Estienne et François Ier*, p. 8.

[3] *Ibid.*, p. 35.

pêtes dont elles furent le signal. Ce sont des cris, des accusations sans fin. Robert commet un sacrilège en revisant la version des docteurs. Il est digne du dernier supplice; on ne parle que de le brûler. En l'absence du Roi, qui le couvre de sa faveur, on fait fouiller sa maison par les gens de justice; il est forcé de fuir, de se cacher. Enfin le Roi arrive, et met le holà. « Aussitôt, — dit-il, — j'obtins des lettres pour arrêter leur foncennerie [1]. »

François Ier fait rechercher par toute l'Europe, en Italie, en Grèce et jusqu'en Asie, les vieux manuscrits. Il les communique à Robert, qui les reproduit, et il veille lui-même à la beauté des impressions qui enrichissent à Fontainebleau sa magnifique bibliothèque [2]. Il appelle aussi de toutes parts, pour les attacher à son collège, les hommes du plus grand savoir.

Depuis longtemps, les trois frères du Bellay, si renommés dans la diplomatie, l'armée et l'Église, Guillaume Petit, évêque de Troyes, puis de Senlis, confesseur de François Ier après avoir été celui de Louis XII, Cop son médecin, né à Bâle, qui avait traduit Hippocrate et Galien, ami de Lascaris et d'Érasme, avaient accepté la tâche de lui faire connaître tous les savants du royaume et de l'étranger afin qu'il pût les attirer par ses faveurs. Ceux-ci accourent de tous les points de l'Europe, de l'Italie surtout, qui, ruinée par l'invasion et écrasée sous la domination impériale, trouve du moins un refuge dans cette France qui l'a politiquement abandonnée.

La Reine de Navarre, entrant avec enthousiasme dans

[1] Robert nous raconte lui-même, dans un livre écrit en latin et traduit par lui en français, intitulé : *Censures des théologiens de Paris,* toutes les péripéties de ses luttes avec la Sorbonne. Devenu huguenot, il dut quitter la France après la mort de François Ier et s'établit à Genève, où il mourut en 1559. Crapelet, *Robert Estienne et François Ier*, p. 47.

[2] Gaillard, t. VI, p. 241.

l'esprit de son frère, mettait une infatigable ardeur à seconder ses réformes. C'était un autre lui-même, qui avec la vivacité, la souplesse et la grâce de son esprit et de son sexe, l'aidait à grouper les hommes et lui facilitait toutes les relations. Budé ne cessait non plus de le soutenir. Son grand désir, comme celui du Roi, avait été dès le début de placer Érasme à la tête du nouveau collège. Poncher, évêque de Paris, qui avait connu celui-ci à Bruxelles et ne l'appelait que *le dieu de l'Éloquence, du Génie et du Savoir,* se joignait à eux. Le Roi fait à Érasme les propositions les plus séduisantes. Il lui offre la trésorerie de Tours, puis un évêché, et enfin se met à sa disposition pour tout autre avantage. Sa liberté sera complète; il lui en donne toutes les garanties, car Érasme redoute les dépendances de la cour. Poncher, chargé des négociations, plusieurs fois abandonnées et reprises, descend aux plus petits détails pour le rassurer, lève tous les obstacles. Aucune hésitation ne rebute François Ier. Tant qu'il garde l'espoir de posséder Érasme, il ne se lasse pas de renouveler ses demandes. Mais elles devaient échouer. Érasme, touché de tant d'empressement et longtemps indécis, finit pourtant par refuser d'une manière définitive, sous l'influence, dit-on, de son ami Gutbert Tunstal, — ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles et depuis évêque de Londres, — qui lui fit peur des théologiens français, *ennemis-nés de tout savoir* et très opposés à son arrivée en France. Budé, furieux de cet insuccès, souhaitait tout haut « que la terre s'entr'ouvrît pour ensevelir ces corneilles criardes, à qui la gloire d'Érasme faisait peur [1] ».

[1] A la même époque, Henri VIII et Charles-Quint faisaient aussi de grandes instances à Érasme pour qu'il s'établît auprès d'eux. Effrayé de ces rivalités puissantes, ne se souciant que de l'étude et du repos qu'elle appelle, après avoir un peu erré, il finit par se fixer en Suisse, à Bâle, au milieu d'un cercle d'élèves et d'amis. GAILLARD, t. VI, p. 268 et 269.

Les premiers professeurs d'hébreu au collège royal sont des italiens : Guidacerio de la Calabre, déjà distingué par Léon X et professeur d'hébreu à Rome, et Paul Paradis, Vénitien et juif de naissance, converti au christianisme sincèrement, disait-on. Ce dernier, ancien maître de Marguerite, avait été présenté par elle à son frère [1]. Le fameux Pierre Danès est le premier professeur de grec. Il avait pris à tâche de défendre François Ier contre les théologiens, tâche militante s'il en fut. Plus tard, il séjourna assez longtemps à Venise à la recherche de vieux manuscrits, accompagné du savant Georges de Selves, fils de ce président au parlement de Paris qui avait négocié le traité de Madrid. Guillaume Pélicier, évêque de Montpellier, qui avait composé un commentaire sur Pline, et Jean André Lascaris, émigré grec après la conquête des Turcs, sont également attachés au collège. Dans le même temps, un autre émigré grec, Tagliarcane de Sarzane, était fait évêque de Grasse et donné comme précepteur aux enfants du Roi, et Bruto écrivait près de lui, à Fontainebleau, son histoire de la liberté florentine détruite par l'habileté des Médicis [2].

Le savant peut-être le plus en faveur auprès de François Ier était l'helléniste Pierre du Chatel. Correcteur, à Bâle, des éditions d'Érasme, du Chatel avait aussi beaucoup voyagé en Italie et dans le Levant. Ses connaissances variées qui ne venaient pas seulement des livres, mais du contact des hommes et de l'observation des sociétés diverses, son éloquence naturelle, charment François Ier à qui du Bellay l'avait présenté. Il lui donne l'évêché de Tulle en attendant l'évêché de Mâcon, et l'attache à sa personne pour l'entretenir pendant ses repas et lui faire la lecture.

[1] Gaillard, t. VI, p. 307-310.
[2] *Ibid.*, p. 334-348.

Les lectures du Roi, alors en grande vogue, avaient lieu à haute voix au milieu d'un groupe. La conversation suivait. Des questions de littérature, d'histoire et d'histoire naturelle, pour laquelle François Ier avait beaucoup de goût, se trouvant ainsi soulevées, chacun pouvait donner très librement son avis. Du Chatel avait des impressions vives, des convictions fortes et une indépendance courageuse, qui ne craignaient pas à l'occasion de s'opposer au souverain. La jalousie en profite pour dresser contre lui une cabale. Des courtisans beaux esprits affectent de le contredire en toute occasion pour l'exciter, le troubler, le confondre. Le Roi pénètre leur manège et les laisse aller, parce que le choc des esprits l'amuse, mais il fait dire secrètement par le Dauphin à du Chatel qu'il garde entière sa liberté de paroles, car rien ne lui plaît davantage [1]. Tout en conservant son indépendance, du Chatel ne manquait pas à l'occasion d'habileté et d'esprit. On raconte que les mêmes envieux essayant de lui opposer dans la faveur du Roi un érudit nommé Bigot, avant de l'accueillir, le Roi demande à du Chatel qui est ce Bigot.

« — C'est un philosophe, — répond-il, — qui suit les opinions d'Aristote.

« — Et quelles sont ces opinions?

« — Sire, Aristote préfère l'état républicain à l'état monarchique. »

Ce mot, dit-on, produisit son effet. Bigot resta en Normandie, sa province [2].

C'est au milieu des soins du gouvernement et des travaux incessants de la guerre, que François Ier trouve le

[1] Gaillard, t. VI, p. 254 à 258.

[2] *Gallandius in vita castellani.* Cité dans les *Observations aux mémoires de Vieilleville*, t. XXIX, p. 343.

moyen d'introduire à la cour cette vie animée des choses de l'esprit. Nous avons de lui, à cette même époque, une correspondance politique considérable avec ses ambassadeurs à l'étranger, et nous verrons tout à l'heure qu'il se préparait déjà à rentrer en campagne. Mais les lettres étaient en même temps pour lui une distraction et un repos. Durant ses nombreux voyages de château en château, la cour le suivait, et l'on ne changeait rien au train de vie. « La table du Roy étoit une vraye école, — nous dit Brantôme; — il s'y traitoit de toutes matières, aultant de la guerre que des sciences hautes et basses [1]. » Huber Thomas de Liége, ambassadeur de l'électeur Palatin, nous raconte comment il rejoignit le Roi à quelque distance du Havre et entra dans sa suite :

« Nous remontâmes la Seine jusqu'à Rouen, — nous dit-il. — Il était d'usage, lorsque le Roi était par les chemins, de lui lire quelque histoire. En ce moment, on lisait Thucydide, qu'il avait fait traduire en français. Le Roi et les savants qui l'entouraient interprétaient cet auteur avec tant d'élégance, que je veux être damné si jamais voyage m'a paru plus court, bien que notre navigation durât depuis le matin jusqu'au soir [2]. »

Les arts n'ont pas moins de place dans la sollicitude et l'amour du Roi que les sciences et les lettres. L'architecture, la sculpture, la peinture *renaissent sous son règne,* pour employer le terme consacré. Tout d'abord, les châteaux s'élèvent : Saint-Germain en Laye, Blois, Fontainebleau, Chambord, Follembray, Villers-Cotterets, Madrid,

[1] Brantôme, t. I, p. 247.

[2] *Voyage d'Huber Thomas de Liége,* collection Niel. — « Ce prince est d'une érudition si étendue, — nous dit aussi Marino Cavali, — qu'il n'est chose, ni étude, ni art, sur lesquels il ne puisse raisonner pertinemment et qu'il ne juge d'une manière aussi assurée que ceux-là qui y sont spécialement adonnés. » — *Ambassadeurs vénitiens,* t. I, p. 283.

sont créés ou transformés par lui, et les grands suivant son exemple, Chenonceau, Écouen, Chantilly, Meudon, s'élèvent à leur tour. Enfin, on commence le Louvre.

Les premiers Rois de France avaient habité, à l'ouest de la Cité, un palais dont les jardins s'étendaient jusqu'à la rivière. Leurs successeurs habitèrent Saint-Pol, puis les Tournelles, à l'est de la ville, près du mur d'enceinte. François Ier n'aimait pas les Tournelles. La duchesse d'Angoulême en trouvait aussi le séjour malsain, à cause du voisinage de l'égout. Le Roi acheta la maison de Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, sur l'emplacement des Tuileries, maison qui plaisait à cette princesse à cause de sa situation au bord de la rivière [1], et ses yeux s'arrêtant sur le Louvre, il décida d'en faire sa demeure.

Le Louvre était alors un donjon féodal, bâti par Louis le Gros pour servir de principal manoir aux fiefs relevant de la couronne. Philippe-Auguste y avait ajouté une grosse tour, où les grands feudataires faisaient la prestation de foi et hommage [2]. « D'aultant que cette tour occupait la cour intérieure, — nous dit Androuet du Cerceau, — et offusquait le logis, par le commandement du Roi François Ier elle fut démolie et rasée, et peu après commencé le bâtiment de présent [3]. »

Ce bâtiment se composait de l'angle sud-ouest du carré d'aujourd'hui, terminé d'un côté par le pavillon de l'horloge entre les Tuileries et la cour intérieure, de l'autre par

[1] Cette acquisition avait été faite par voie d'échange contre la terre de Chantelou, près Montlhéry. Gaillard, t. VII, p. 242.

[2] C'est de là que venait l'usage de dire que telle ou telle seigneurie relevait du Louvre. On enferma plus tard dans cette tour le trésor royal. De nos jours on en a retrouvé les fondements, désignés dans la cour carrée par une ligne blanche.

[3] Jacques Androuet du Cerceau : *Les plus beaux monuments de France.*

le pavillon du quai en face du pont des Arts. Ce fut le commencement du nouveau Louvre.

La sculpture se mêle partout à l'architecture, et Italiens et Français travaillent côte à côte. On trouve Fra Giacomo, Vignole, Sébastien Serlio, élève de Peruzzi, auprès de Nepveu, Lescot, Goujon, Pilon, Philibert Delorme et bien d'autres.

En peinture, les nationalités sont plus distinctes. C'est à la vieille école française que nous devons ces portraits si fins, si vivants, si expressifs, si naturels, qui sont encore la gloire de nos musées. Cette école était connue sous le nom générique de *Janet* ou *Clouet*. Le premier Janet avait occupé à la fin du quinzième siècle le poste de peintre du duc de Bourgogne, on en a la preuve par une quittance, signée de lui en 1495 [1], « pour travaux exécutés par les ordres du dit seigneur ». Son fils et son petit-fils, Jean et François Clouet, s'établirent en France et devinrent tour à tour valets de chambre et peintres ordinaires du Roi. François Clouet fut même naturalisé Français. C'est de lui que nous viennent la plupart des portraits de la cour des Valois [2], connus sous le seul nom de famille, tant ces humbles artistes absorbaient leur personnalité dans leur art. Ils ne dédaignaient d'ailleurs aucuns travaux. François Clouet, comme Holbein en Angleterre, décora souvent des trophées et des étendards. Sous le règne suivant, quand apparut le premier carrosse royal, il en décora aussi les panneaux avec les emblèmes entrelacés de Henri et de Diane [3].

[1] Les premiers artistes italiens, ramenés par Charles VIII de son expédition à Naples, avaient déjà transformé Amboise, embelli Blois et créé le château de Gaillon.

[2] Voir au cabinet des estampes, Bibl. nationale, les curieuses collections Gower, Niel, Rouard, Gaignières, Lenoir, Hennin, etc., d'après Clouet.

[3] On suppose que François Clouet mourut vers 1572, car c'est de cette

François Ier, tout en protégeant l'école française, introduisit avec les Italiens la grande peinture en France, les œuvres de style coutumières aux écoles de Rome et de Florence, même à l'époque de leur décadence. Léon X était mort, et ses successeurs trouvaient plus important de se défendre contre l'hérésie que de favoriser les arts. Aussi, ce fut une véritable émigration à Fontainebleau. Le Rosso, peintre, architecte, poète, musicien, et, dit-on, très éloquent, fit la conquête du Roi, qui assura sa vie par un canonicat de la Sainte-Chapelle, lui donna des lettres de naturalisation [1] et le nomma surintendant de ses travaux, sous le nom de maître Roux. C'est le Rosso qui fit construire la grande galerie de Fontainebleau, et la décora des peintures représentant les principales victoires de François Ier. Mais il était ombrageux et jaloux, il avait peine à vivre avec les artistes.

Le Primatice vint deux fois à Fontainebleau. La première, ne pouvant s'accorder avec maître Roux, il se retira devant lui; la seconde, maître Roux était mort, et la rancune le porta à détruire quelques-uns de ses ouvrages. Il rapportait d'ailleurs d'Italie au Roi de véritables trésors artistiques : cent vingt-cinq figures antiques, quantité de bustes et les creux de la colonne Trajane, du Laocoon, de la Vénus de Médicis, de la Cléopâtre et des plus célèbres statues, qui furent toutes moulées en bronze et placées à Fontainebleau. Il fit aussi mouler en plâtre par Vignole le cheval de Marc-Aurèle, qui, longtemps placé dans la grande cour, lui donna son nom de *cour du Cheval blanc*.

année que le nom de Jean Court remplaça le sien comme peintre du Roi. Collection de lord Ronald Gower, *Trustees of the national portrait gallery*. Bibl. nationale. — Voir aussi une curieuse *Notice sur les Clouet*, dans les *Archives de l'art français*, t. V, p. 97, et le savant ouvrage de M. Léon de Laborde.

[1] Lettres patentes de François Ier, *Archives de l'art français*, t. V, p. 113.

C'est sur ses dessins que fut bâti le château de Meudon, propriété du cardinal de Lorraine.

André del Sarte venu en France, où il peignit le dauphin François, fut moins fidèle. Il retourna en Italie avec la mission d'y acheter des tableaux et des antiques, mais il dissipa la somme considérable que François Ier lui avait donnée à cet effet. Naturellement, il ne revint pas. Salviati, jaloux tour à tour de Rosso et du Primatice, quitta également Fontainebleau. Titien, qui peignit tous les souverains de son temps, entre autres le Pape Paul III et l'Empereur des Turcs Soliman, nous a laissé de François Ier le magnifique portrait qui est encore au Louvre. Le plus célèbre de ces peintres est Léonard de Vinci, dont le séjour en France fut trop court et que la tradition fait mourir entre les bras de François Ier.

Il avait été grandement question d'un voyage en France de Michel-Ange, lors de sa brouille avec la seigneurie de Florence, en 1529 [1]. N'ayant pu réussir à l'attirer, François Ier lui écrit plus tard directement pour avoir, au moins, quelques-uns de ses travaux à défaut de sa personne :

« Pour ce que j'ay grant desir d'avoir quelque besongne « de vostre ouvrage, j'ay donné charge à l'abbé Saint- « Martin de Troye (le Primatice), présent porteur, que « j'envoye par de là, d'en recouvrer, vous priant si vous « avez quelques choses excellentes faites à son arrivée, les « luy vouloir bailler en les vous bien payant, ainsy que je « luy ay donné charge; et davantage vouloir estre content « pour l'amour de moy qu'il moule le Christ de la Minerve « et vostre Dame de la Febvre, afin que j'en puisse orner « l'une de mes chapelles comme de choses que l'on m'a

[1] Voir une lettre de Lazare Baïf, publiée dans le premier tome de la *Revue d'Anjou*.

« assuré d'estre des plus exquises et excellentes en vostre « art.

« Priant Dieu, Seigneur Michel-Ange, qu'il vous ait en sa « garde.

« FRANÇOIS DE L'AUBESPINE [1].

« Escript à Saint-Germain en Laye, le VIIIe jour de février 1546 [2]. »

Cette intervention personnelle de François Ier dans les découvertes ou les acquisitions des choses d'art était continuelle. Nous en avons un autre bien curieux témoignage.

« En ycelle ville (Nismes), — nous dit un contemporain, — se voient plus de singulières antiquités presque qu'en ville de France. Entre les aultres, il y a un amphythéatre que l'on appelle aujourd'hui les Areines... Le feu Roy François premier du nom se pleust tant en ces singularités que, arrachant plusieurs de ces statues avec leurs roulleaux et inscriptions, en feist porter tant à Fontainebleau qu'ailleurs pour l'ornement de ses beaux édifices. Et qui plus est, d'aultant que toute cette province, et narbonnaise, et lyonnaise, et le Dauphiné sont pleines de telles choses, ce grand Roy ne se desdaignoit d'entrer dans les grotesques (grottes) tantost hault, tantost bas, pour lire les inscriptions des fondements et des pierres que l'on avoit osté de leurs places, afin que s'il y avoit rien de remarquable et notable, il les feist mettre en plus belle parade que d'estre ainsi méprisées de tout le monde [3]. »

Les artistes appelés à Fontainebleau logeaient dans la demeure du Roi et étaient pensionnés par lui, leurs travaux d'ailleurs payés à part [4]. François les soutenait de son pouvoir et de ses dons, et aussi de sa chaleur et de

[1] Secrétaire de François Ier.

[2] QUATREMÈRE DE QUINCY, *Histoire de Michel-Ange*, p. 86.

[3] *Cosmographie universelle* d'André THEVET, t. II in-fo, l. XIV, p. 536.

[4] Il suffit de parcourir la liste des dépenses privées de François Ier, rôle

sa sympathie. Il se plaisait à aller les voir, dans l'atelier, travailler, à s'entretenir de leur art avec eux et même des secrets du métier. La liberté de son esprit, dégagé de toutes les étiquettes, de tous les formalismes de cour, l'élan et la cordialité de ses sentiments, la familiarité courtoise de ses manières, exerçaient sur eux un extraordinaire empire. Il avait souvent fort affaire, à cause des jalousies et des querelles qui les divisaient, mais sa parole était toute-puissante pour les ramener. Il leur inspirait une sorte de culte. Les mémoires de Benvenuto Cellini nous font saisir ces rapports sur le vif et bien mieux que tous les commentaires.

L'orageux Cellini, né en 1500, d'un père dessinateur à Florence, avait embrassé la profession d'orfèvre malgré ses parents, qui en voulaient faire un musicien. A la suite d'un de ces démêlés violents dont il était partout coutumier, il vient en France, attiré par la grande renommée du Roi. Reçu d'abord assez froidement par l'ombrageux maître Roux, il est au contraire accueilli de la façon la plus affable par François Ier, qui désire l'attacher à son service. Toutefois, partant pour Lyon en vue d'une guerre prochaine, il propose à l'artiste de le suivre afin de causer en route des beaux ouvrages qu'il a dessein d'exécuter. Cellini consent, et François Ier le fait entrer dans la suite du cardinal de Ferrare, Hippolyte d'Este, beau-frère de Renée de France, attaché à sa cour. Le voyage se fait heureusement, avec de longues conversations chaque soir. A Lyon, on se sépare. Le Roi, descendant dans le Midi, fait donner à Cellini jusqu'à son retour une demeure où il pourra travailler. Mais Cellini tombe malade ; il commence à s'ennuyer

des acquits, qu'il a signée de sa main de 1530 à 1539, pour juger de la place qu'y occupent les encouragements donnés aux arts. *Compte des bâtiments du Roi*, par le marquis DE LABORDE, t. II, p. 199-274 et 359-417.

« des Français et de leur cour », et veut retourner dans son pays. Le cardinal de Ferrare, après avoir essayé de le retenir, le voyant décidé, lui donne l'argent nécessaire au voyage et à l'exécution d'un bassin et d'un vase d'argent qu'il destine au Roi. Puis il le met en route, avec la promesse qu'il reviendra au retour de François Ier.

L'année suivante, Cellini, qui a repris son travail à Rome, reçoit une lettre du cardinal de Ferrare ainsi conçue :

« Benvenuto, notre cher ami, le Roi Très Chrétien s'est « rappelé de toi, il y a quelques jours; il désire t'avoir à « son service. Je lui ai dit ta promesse, et le Roi a ajouté : « Je veux qu'on lui envoie l'argent nécessaire à son voyage, « comme le mérite un homme tel que lui. »

Sur cette lettre, Cellini se préparait à partir, lorsqu'il est accusé d'avoir volé les pierreries de la tiare durant son confinement avec Clément VII au château Saint-Ange, lors du siège de Rome. On le jette en prison; François Ier le fait réclamer par Jean de Montluc, son ambassadeur, comme un homme lui appartenant. S'il est coupable, qu'on le traduise du moins devant des juges. La violence de Cellini avec les gens du Pape gâte tout. On le refuse au Roi, et il est resserré plus durement qu'auparavant au château Saint-Ange. Quelque temps après, à l'aide de draps attachés les uns au bout des autres, il parvient à se sauver de sa prison. Le château bordant l'enceinte, il descend du côté de la campagne, mais il se casse la jambe en tombant d'une assez grande hauteur et perd connaissance au pied du château. Au réveil, il se croit en purgatoire, puis, reprenant ses esprits à grand'peine, il se traîne jusqu'à la porte de Rome qu'il franchit par une large fissure. Un pauvre passant, sur sa demande, le porte à l'escalier de Saint-Pierre. Là, il est reconnu par le cardinal Cornaro, qui le met à l'abri chez une de ses protec-

trices, la duchesse Octavio, dont le mari est préfet de Rome et neveu du Pape. Son aventure s'ébruite; on s'en entretient avec admiration : toute la ville vient le voir.

A la suite de plusieurs péripéties, le Pape, toujours furieux, trouve moyen de le reprendre, et il est resserré en prison de la façon la plus dure. Le Roi de France, qui ne l'oublie pas, charge alors le cardinal de Ferrare d'intervenir auprès du Pape pour obtenir sa liberté.

Le cardinal, passionné pour les arts et doué de la double finesse du prélat et de l'Italien, se fait inviter par le Pape à souper avec lui au Vatican. Le Pape était curieux. Le cardinal le met en belle humeur en lui racontant de la manière la plus piquante des aventures de la cour du Roi. Puis, saisissant le moment où l'intérêt et la gaieté sont au comble, il réclame de nouveau Cellini avec les instances les plus vives.

« — Je veux qu'à l'instant même vous l'emmeniez chez vous ! » — répond le Pape, avec un grand éclat de rire.

Puis il donne des ordres en conséquence et se lève de table.

Le cardinal ne perd pas de temps. Cette même nuit, deux de ses gentilshommes vont chercher Cellini et le lui amènent[1].

Enfin, Benvenuto part pour la France, emmenant avec lui deux compagnons, ouvriers artistes, Pagolo et Ascanio. A la suite d'un voyage des plus mouvementés, ils arrivent à Fontainebleau, suivis d'un muletier qui conduit dans une charrette le vase et le bassin d'argent travaillés pour le Roi, les outils et les bagages. Ils se présentent chez le cardinal de Ferrare qui leur fait donner des logements, et le lendemain, Cellini est mené au Roi, à qui il porte le bassin et le vase.

[1] *Mémoires de Benvenuto Cellini*, t. I, p. 358-361.

« Dès que je fus devant Sa Majesté, — nous dit-il, — je me jetai à ses genoux, mais elle me releva à l'instant avec beaucoup d'aménité. Je la remerciai de m'avoir tiré de prison... Ce bon Roi m'écouta jusqu'à ce que j'eusse fini de lui témoigner ma reconnaissance. Prenant alors le vase et le bassin que je lui apportais :

« — Je crois, en vérité, — me dit-il, — que jamais les anciens n'ont rien fait d'aussi beau. Je me souviens des meilleurs ouvrages de l'antiquité et de ceux des plus habiles artistes de l'Italie, mais rien ne m'a fait autant d'impression que ceci.

« Il fit au cardinal de Ferrare, en français, des éloges de moi encore plus grands. Puis, reprenant en italien, il me dit :

« — Benvenuto, passez gaiement quelques jours, reposez-vous, divertissez-vous, et pendant ce temps nous penserons à vous donner toutes les facilités dont vous avez besoin pour exécuter un bel ouvrage.

« La cour s'apprêtait à faire une tournée à l'intérieur du royaume. Nous la suivîmes. Elle était précédée de douze mille hommes au moins et voyageait comme un enterrement. Fréquemment elle s'arrêtait dans des endroits où il y avait à peine deux ou trois maisons. On dressait alors des tentes à la manière des bohémiens. Souvent on était très mal. »

Cellini, ennuyé de cette existence oisive, s'en plaint au cardinal, qui lui conseille de se présenter souvent aux repas du souverain. Un jour, en effet, au dîner, le Roi commence à l'entretenir très gracieusement de ses travaux, et commande au cardinal, son commensal ordinaire, de s'entendre avec lui pour les appointements et l'organisation de l'atelier. Le lendemain, le cardinal appelle Cellini et lui fait des offres qui lui paraissent insuffisantes. Une vive discussion intervient, et, à la suite, l'irritable artiste

fait sceller son cheval et s'en va. On le poursuit, par les ordres du Roi, on l'atteint à deux milles, on le ramène, et François donne satisfaction à ses exigences. Il aura les mêmes appointements que Léonard de Vinci : sept cents écus par mois, outre le prix de chaque ouvrage, et un présent de cinq cents écus d'or pour sa bienvenue. Benvenuto remercie chaleureusement le Roi, et ses deux ouvriers lèvent les mains au ciel en bénissant Dieu d'avoir repris « leurs honorables lisières ».

Le Roi commande alors à l'artiste les modèles de douze statues en argent, de sa taille, représentant six Dieux et six Déesses pour des candélabres, et il engage Cellini à chercher à Paris un lieu convenable à ses ateliers. Cellini l'a bientôt trouvé. C'est le petit Nesle, sur la rive gauche de la Seine, — emplacement actuel de l'Institut. — Il le demande au Roi.

Le château de Nesle, célèbre par les débordements et les crimes de la reine Jeanne de Bourgogne, était une ancienne propriété des seigneurs de Nesle en Picardie, achetée en 1308 par Philippe le Bel. A la suite de divers changements, il était devenu la propriété particulière du Roi. Comme on ne l'avait jamais réparé, il tombait alors en ruine. C'était un grand bâtiment triangulaire adossé au mur de la ville et partagé en deux parties, qu'on appelait le grand et le petit Nesle.

Le Roi accorde aussitôt à Cellini sa demande et ordonne à un de ses officiers de l'installer au petit Nesle. Mais ce n'était pas si aisé.

Il se trouvait, en effet, qu'en 1522 François Ier avait assigné le petit Nesle comme logement à un bailli chargé de conserver les privilèges de l'Université de Paris. Quatre ans après, cette charge avait été confondue avec celle du prévôt, et comme celui-ci habitait le Châtelet, cette seconde

demeure lui était inutile. Toutefois, on lui en avait laissé tacitement la disposition, et il n'en fallait pas davantage pour constituer un privilège. Aussi l'officier, en recevant les ordres du Roi, fit-il quelques difficultés à cause du prévôt. Mais François Ier déclara que cette propriété étant à lui, il entendait en disposer à sa façon, et que le prévôt s'en irait au besoin par la force.

« — Allez-y sur l'heure, — dit-il à l'officier, — et si une petite force ne suffit pas, employez-en une grande. »

Le lieutenant, alors, conduit Cellini au château de Nesle, renvoie les gardiens du prévôt et lui livre la place en lui recommandant de prendre ses précautions pour n'être pas tué. Cellini arrête des domestiques robustes et achète plusieurs armes fort longues.

Cependant le prévôt, Jean d'Estouville, seigneur de Villebon, homme très violent et très entier, apprenant que le Roi lui a repris sa propriété pour la donner à un misérable artiste, entre en une véritable fureur. Comme il était de la noblesse, les gentilshommes ses amis prennent sa cause en main et insultent Cellini de telle sorte qu'il retourne au Roi, en le priant de l'établir ailleurs. Le Roi alors, en colère, lui dit :

« — Qui êtes-vous? Quel est votre nom?

« Tout stupéfait à ces paroles, — raconte-t-il, — ne pouvant comprendre, je restai muet, et le Roi répéta sa question.

« — Je me nomme Benvenuto, — lui dis-je.

« — Eh bien! donc, — répliqua le Roi, — si vous êtes ce Benvenuto dont j'ai tant entendu parler, agissez à votre manière, je vous donne toute liberté.

« Je répondis à Sa Majesté que rien ne pouvait m'épouvanter, si j'étais sûr de garder ses bonnes grâces.

« — Soit! — dit le Roi, en souriant dans sa barbe, — jamais mes bonnes grâces ne vous manqueront. »

Il remet alors l'artiste aux mains de son premier secrétaire Villeroi [1], qui, avec Marmagne [2], trésorier du Languedoc, doit pourvoir à tous ses besoins. Mais, précisément, ces deux hommes sont les amis du prévôt, et, le Roi éloigné, ils engagent Cellini à renoncer à Nesle, lui disant que ce personnage très puissant ne manquera pas de le faire tuer.

« — Je ne suis venu d'Italie en France, — répond Cellini, — que pour servir le Roi. Quant à la mort, je sais qu'il faut mourir. Un peu plus tôt, un peu plus tard, peu importe. »

Marmagne, alors, l'accompagne au petit Nesle et commence par s'emparer des meilleures pièces du château pour son propre usage, prétendant qu'il y est autorisé. Cellini le nie avec violence : il a les ordres du Roi.

« Quand j'eus prononcé ces mots, — continue-t-il, — cet homme audacieux et hautain me tint en français les plus grossiers discours. Je lui dis dans ma langue qu'il mentait. Emporté par la colère, il fit mine de mettre la main au poignard; je saisis une longue dague que je portais continuellement pour me défendre, et je lui dis :

« — Si tu as la hardiesse de dégaîner, je te tuerai sur le coup.

« Il était accompagné de deux domestiques, et j'avais avec moi mes deux ouvriers. Cependant il se tenait sur ses gardes, ne sachant trop que faire, et marmottant entre ses dents que jamais il ne supporterait cela.

« — Dès que vous me verrez tirer la dague de mon fourreau, — dis-je bien haut à mes ouvriers, — jetez-vous sur les domestiques et poignardez-les. Celui-ci, je le tuerai sans peine, et nous nous éloignerons aussitôt.

[1] Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, obtint en 1539 la survivance de son père. Il remplit les emplois les plus importants jusqu'à sa mort (1598).

[2] François l'Allemant, seigneur de Marmagne.

« A ces mots, Marmagne s'en alla, croyant s'en tirer à bon marché avec la vie sauve. »

A la suite de cette aventure, dont le récit amusa fort le Roi, Cellini s'établit au petit Nesle. La lutte toutefois n'était pas finie.

Un fabricant de salpêtre, fort protégé par la duchesse d'Étampes, exerçait son métier dans les dépendances du château. Cellini veut le faire déguerpir, il refuse, et la duchesse d'Étampes qui n'aimait pas Cellini, peut-être à cause de la faveur du Roi, l'encourage dans la résistance. Cellini lui donne trois jours pour déménager, et, ce temps écoulé, le trouvant encore là, il le met à la porte l'épée à la main et fait jeter le mobilier par la fenêtre.

Cet homme, stupéfait, épouvanté, ramasse ses effets le mieux possible et va faire à madame d'Étampes, continue Cellini, une « description infernale de ce qui s'est passé.

« Cette dame raconte le fait au Roi, avec d'autant plus d'amplification qu'elle était très éloquente. On m'a rapporté que Sa Majesté fut sur le point de se fâcher contre moi, et de donner en conséquence des ordres sévères. Mais le Dauphin et la Reine me défendirent avec tant de talent que Sa Majesté prit tout en plaisantant. »

Cependant Cellini, très respecté maintenant de ses voisins, s'occupe d'organiser son travail. Il engage des ouvriers et se met à l'œuvre jour et nuit sans désemparer.

Ayant achevé le bassin et le vase que le cardinal de Ferrare destinait au Roi, il les lui présenta, et François en fut tellement content qu'il voulut lui donner une marque de sa satisfaction; mais le cardinal l'en empêcha, disant que c'était trop tôt, qu'il n'avait encore rien fait pour lui : « C'est précisément afin de l'encourager », — répondit le Roi.

Quand Cellini eut terminé le modèle en terre du Jupiter,

du Vulcain et du Mars, il commença le Jupiter en argent, et, apprenant que le Roi était à Paris, il alla lui faire sa cour :

« Dès que Sa Majesté me vit, — continue-t-il, — elle m'appela d'un air riant et me demanda si j'avais quelque chose de beau à lui montrer. Je lui rendis compte de mon travail, elle eut aussitôt le plus grand désir de le voir et après son dîner se rendit chez moi. Madame d'Étampes, le cardinal de Lorraine, le Roi et la Reine de Navarre, le Dauphin, la Dauphine et une grande partie de la cour l'accompagnaient.

« J'étais déjà rentré dans mon atelier et remis au travail quand le Roi arriva à la porte du château. En entendant le bruit des marteaux, il défendit qu'on me prévînt, voulant me surprendre, et tout à coup il entre dans la grande salle. Ce fut moi qui le vis le premier. Je tenais à la main une plaque d'argent qui servait pour le corps du Jupiter, un autre ouvrier travaillait à la tête, un autre aux jambes, et nous faisions grand bruit. J'avais à côté de moi un petit Français qui m'avait fait je ne sais quelle sottise; je lui donnai un coup de pied qui, par bonheur, le frappa entre les jambes et le jeta ainsi à plus de quatre brasses, de façon qu'au moment où le Roi entra, cet enfant se précipita sur Sa Majesté, ce qui la fit beaucoup rire. J'en restai très mortifié.

« Le Roi commença par me demander ce que je faisais, et il exigea que je continuasse mon ouvrage, le louant fort sur tous les points. Puis il me dit que je devais travailler par moi-même le moins possible, pour ne me pas fatiguer, et prendre tous les ouvriers dont j'aurais besoin sans m'inquiéter de la dépense. Il s'en retourna à son palais après m'avoir comblé de faveurs.

« Le lendemain, il me fit appeler pendant son dîner.

Quand j'arrivai, on était au second service; le cardinal de Ferrare était à table en face du Roi. Je m'approchai de Sa Majesté, qui me demanda une salière... j'allai lui chercher un modèle. En le voyant, le Roi s'écria avec surprise :

« — Ce modèle est mille fois plus beau que je ne me l'étais imaginé; je veux que vous l'exécutiez en or.

« Comme je faisais des difficultés au sujet du travail qui serait fort long, le Roi répondit :

« — Si on allait ainsi chercher la fin des choses, jamais on n'entreprendrait rien.

« Il parla alors à ceux de son entourage de façon à faire comprendre que des travaux de ce genre n'étaient pas le fait de gens sans courage. Sur quoi, je dis que les princes comme lui, en encourageant les artistes, facilitaient toutes les grandes entreprises. Le Roi ordonna ensuite à son trésorier, le vicomte d'Arles, de me remettre mille écus de vieil or et de bon poids. »

Peu de temps après, le Roi envoie à Cellini des lettres de naturalisation sans frais :

« Elles me furent apportées, — continue-t-il, — par un des premiers secrétaires de Sa Majesté, Antoine le Maçon, qui me les remit avec de grandes démonstrations d'estime de la part du Roi.

« Je remerciai le secrétaire, et je le priai de m'apprendre ce que c'était que ces lettres. Il rit d'abord beaucoup, puis, reprenant son sérieux, il me l'expliqua. Il retourna ensuite vers Sa Majesté et lui rendit compte de l'affaire. Le Roi rit fort à son tour et ajouta :

« — Je veux maintenant qu'il comprenne pourquoi je les lui ai envoyées. Allez, je lui donne le petit Nesle pour qu'il en soit nommé seigneur. Il comprendra cela plus facilement que des lettres de naturalisation. »

Quelque temps après, le Roi dit encore à Cellini, dans un élan d'enthousiasme :

« — Mon ami, je ne sais lequel de ces deux plaisirs est le plus grand : celui d'un prince qui trouve un artiste selon son cœur, ou celui d'un artiste de talent qui trouve un prince qui le comprend et lui donne le moyen de réaliser ses inspirations.

« — Sire, — répondis-je, — si je suis la personne dont vous parlez, mon bonheur est sans doute le plus grand qu'on puisse connaître.

« — Disons, — répondit Sa Majesté en riant, — que les deux sont égaux.

« Je partis au comble de la joie, et je revins chez moi [1]. »

Les choses pourtant se gâtèrent, grâce à madame d'Étampes que Benvenuto ne sut jamais se concilier, grâce aussi au cardinal de Ferrare, qui finit par se fatiguer de son humeur irritable. Tout le monde alors s'entend pour le desservir. Le Roi voulait lui donner une abbaye pour le fixer en France en assurant sa vie ; il ne s'en trouva jamais de vacante. L'argent manque pour continuer ses travaux, et madame d'Étampes, en refusant d'aller dans son atelier, en détourne le Roi. De guerre las, l'artiste finit par rentrer en Italie, mais, chose remarquable, jamais ce Benvenuto si violent, si haineux, qui attaque de la façon la plus amère tous les personnages de la cour, ne parle de François qu'avec une sympathie, un respect attendri qui sont pour le souverain le plus noble des témoignages [1].

[1] *Mémoires de Benvenuto Cellini*, t. I, p. 8-12, 273-358 ; t. II, p. 30-73, 95-125.

CHAPITRE XII

POLITIQUE DU ROI. — AFFAIRES RELIGIEUSES. SOLIMAN II.

Le traité de Cambrai n'avait été dans l'esprit du Roi qu'une pierre d'attente, le moyen de recouvrer ses enfants. A peine est-il signé, qu'il proteste par-devant témoins contre la nécessité qui le lui a fait conclure [1]. Jamais François Ier n'a renoncé dans son cœur à ses prétentions sur l'Italie. Le Milanais est toujours resté pour lui un héritage sacré. Les six ans de paix qui vont suivre seront donc une préparation à la guerre : préparation au dedans par la réorganisation de l'armée et le rétablissement de l'ordre; préparation au dehors par la formation des alliances.

Les réformes de l'armée sont très importantes.

Une ordonnance du 12 février 1534 reconstitue la gendarmerie. Elle diminue le nombre des archers attachés à chaque gendarme, cause fréquente d'embarras sur le champ de bataille, et elle accroît leur paie sans augmenter la dépense par la répartition du plus grand nombre sur le plus petit. Elle impose en outre aux compagnies quatre revues par année, afin qu'on puisse s'assurer de la réalité des effectifs; puis elle rappelle le noble aux vieilles obligations féodales, en lui ordonnant de faire chaque année une revue du ban et de l'arrière-ban, « en l'estat qu'il est obligé par le devoir de son fief ».

[1] Paris, 29 novembre 1525. Anciens fonds français, 2846, f° 56.

François ayant compris à Pavie l'importance des gens de pied sur le champ de bataille, créa la même année (ordonnance du 25 juillet) une nouvelle infanterie française. Elle se composait de sept légions, comprenant chacune six compagnies de 1,000 hommes : chaque compagnie partagée en deux cohortes, et chaque cohorte en cinq centuries. Les cohortes levées par les soins des municipalités et paroisses portent le nom des provinces dont elles sont originaires. Quatre tambourins et deux fifres y sont attachés, premier essai de musique militaire. Le Roi se réservait la nomination du colonel de légion et du capitaine de compagnie, laissant à ceux-ci le choix des officiers inférieurs. Il réglait aussi la paie, double en temps de guerre du temps de paix. La discipline de cette armée était très dure; mais tout légionnaire pouvait par son mérite arriver aux premiers rangs, et, une fois lieutenant, il était anobli. Une des dernières ordonnances de François Ier fut celle qui remplaçait le *grand maître des arbalétriers*, titre suranné comme les armes, par un *colonel général de l'infanterie française*[1]. « Cette invention fut fort belle, — nous dit Montluc parlant de l'infanterie française, — si elle eust été bien suivie, car le vrai moyen d'avoir une bonne armée sur pied, c'est de tenir son peuple aguerri. Pour quelque temps nos ordonnances et nos lois furent gardées; mais après, tout s'abastardit. » De grands obstacles, en effet, naquirent, dans l'application, des habitudes peu guerrières de la bourgeoisie et de l'indiscipline du peuple. « Les légionnaires français, — rapporte Justiniani, — ne sont que des paysans élevés dans la servitude, sans aucune expérience du maniement des armes; et comme ils passent tout à coup de l'extrême asservissement à la

[1] *Essai historique sur les institutions militaires de* Chassinet.

liberté et à la licence de la guerre, il advient, comme dans tout changement subit, qu'ils ne veulent plus obéir à leurs maîtres [1]. » Les légions françaises coûtaientdonc plus cher, et étaient moins sûres au combat que les lansquenets et les Suisses. C'est ce qui les fit négliger.

Pendant la captivité du Roi, de grands désordres s'étaient introduits dans les provinces. Les seigneurs, se croyant maîtres, imposaient partout leur volonté, au dire de l'historien d'Aquitaine, par combats et violences. En face de cette anarchie, François renouvela les *grands jours,* assises nationales que les Rois et les seigneurs tenaient eux-mêmes ou faisaient tenir, de temps en temps, dans les villes de leurs dépendances, pour réparer les abus et les négligences de la magistrature locale [2]. Il ordonna donc que les grands jours de Poitou seraient tenus en la ville de Poitiers par messieurs du parlement de Paris, et il délégua à cet effet un président, douze conseillers et d'autres officiers de cette cour. Leur juridiction s'étendait sur l'Anjou, la Touraine, le Maine, l'Aulnis, l'Angoumois et la Marche. Pendant la session qui dura des premiers jours de septembre aux derniers d'octobre, plus de cinq cents appellations verbales furent vidées et de nombreuses exécutions accomplies, même de gentilshommes. Douze ou treize furent décapités à Poitiers [3]. On rendit en même temps les édits les plus sévères pour la répression des voleurs.

L'unité du royaume fut accrue en 1532, sans lutte, par la réunion de la Bretagne à la France. Les États y concoururent. En outre, le trésor se remplissait. Le Roi avait

[1] *Ambassadeurs vénitiens,* t. I, p. 173.

[2] Ce nom de *grands jours* s'appliquait à l'origine à la justice de Champagne, comme l'*Échiquier* à celle de Normandie. C'est par la suite qu'il prit de l'extension. GAILLARD, t. VI, p. 397.

[3] *Historiens d'Aquitaine,* cité par SISMONDI, t. XVI, p. 397.

conservé avec soin l'héritage maternel, et il avait réprimé bien des gaspillages. Les impôts étaient plus réguliers, les ressources s'accumulaient. François demanda aussi au Pape l'autorisation de lever un subside sur les biens de l'Église, toujours sous prétexte de croisade. Comme le Pape, partagé entre lui et Charles-Quint, faisait des difficultés, il s'adressa directement à son clergé, qui le lui accorda sans bulle.

La question des alliances extérieures était plus difficile à résoudre. La Réforme naissante jetait une grande perturbation en Europe; toutes les relations en étaient troublées.

Ce n'est point ici, pour nous, le lieu d'exposer les causes si complexes et si profondes de cette révolution religieuse. L'abandon des mœurs du clergé, et l'athéisme cynique qui régnait parmi les grands dignitaires, principalement à la cour de Rome, faisaient alors appeler une réforme par tous les gens honnêtes, au dedans comme au dehors de l'Église. Nous nous contenterons de rappeler en quelques lignes la manière dont le mouvement éclata.

Un moine Augustin, Martin Luther, de l'Université de Wittemberg, nature impétueuse, vaillante, grossière et naïve, fait un voyage à Rome en 1510. Scandalisé par les abus qu'il y trouve, il pousse, en rentrant en Allemagne, un cri d'alarme, que la cour de Rome n'entend pas. En 1517, la prédication des indulgences, qui se fait en Allemagne de la façon la plus scandaleuse, excite de nouveau sa verve brûlante et railleuse. Docteur de l'Université, il publie contre les indulgences quatre-vingt-quinze thèses qui sont accueillies par le public avec une extrême faveur. Cité devant la diète d'Augsbourg et menacé de censure, il s'enfuit; le duc de Saxe le prend sous sa protection, et refuse de le livrer au légat. Ses idées, en se répandant,

s'accentuent. De la réprobation des indulgences, il arrive à attaquer les cérémonies et même certaines parties du dogme. L'Athénien Léon X, fort dédaigneux jusque-là d'une querelle ecclésiastique soutenue en un latin barbare, se décide, le 15 juillet 1520, à lancer une bulle par laquelle il condamne quarante et une propositions de Luther. Le 20 novembre, le novateur jette au feu la bulle avec les décrétales, à la porte de Wittemberg, aux applaudissements du public. Charles-Quint, qui venait d'être élu, convoque une diète à Worms, le 6 janvier 1521, pour réprimer les nouvelles doctrines. Luther, qui y comparaît, se défend avec un audacieux courage, et, le voyant en péril, l'électeur de Saxe, son protecteur, le fait enlever et conduire secrètement au château de Wartbourg en Thuringe, où il reste caché plus de neuf mois. Pendant ce temps, un décret impérial le déclare hérétique et excommunié. Luther sort de Wartbourg plus âpre et plus fougueux que jamais. Il demande l'abolition et la confiscation des monastères. Les princes, goûtant alors de plus en plus sa doctrine, commencent à l'appliquer en s'emparant des biens de l'Église. Charles-Quint se trouve en face d'un soulèvement du pays. Toutefois, comme la politique ne cesse de le guider, en 1529, lors de la ligue sainte réunie contre lui et présidée par Clément VII, il se fait une arme du mouvement huguenot et prend à son service les bandes du fanatique Frundsberg, que nous avons vues à l'œuvre du saccage de Rome.

Cambrai change la situation de face. Charles-Quint, réconcilié avec le Souverain Pontife, vient alors en Italie se faire consacrer par lui. Le 20 juin 1530, à Bologne, dans l'église Petronia, il est couronné de ses mains, qu'il baise à genoux, au milieu du plus magnifique auditoire de princes et de dignitaires ecclésiastiques. Cette scène ma-

jestueuse devait être bien malencontreusement troublée [1].

Dans ce temps-là, MM. les réformés manquaient absolument de savoir-vivre. Ne comprenant rien aux finesses du monde et aux détours de la politique, quand il s'agissait de leur bon gros dogme et de leur controverse non moins grosse, ils ne manquaient guère de mettre les pieds dans le plat. Ainsi, au milieu de cette orthodoxe et noble compagnie, s'appuyant du traité de la veille, ils arrivent haut la tête et présentent à Charles-Quint leur profession de foi rédigée par Mélanchthon.

Qu'on juge du scandale! Le légat, irrité, se tourne en fureur contre Charles-Quint, qui, surpris et embarrassé, voudrait bien arranger les choses. Il cherche d'abord la conciliation; mais n'y pouvant arriver, il prend son parti, renie les protestants et condamne leurs actes et leur doctrine, en rendant une ordonnance qui annule la vente des biens ecclésiastiques et menace d'exil et de mort ceux qui persisteront dans l'hérésie. Les princes allemands se retirent indignés, et bientôt, en vue de parer le péril, se confédèrent pour la défense commune dans la fameuse ligue de Smalkalde. L'union de l'empire germanique était rompue.

Les progrès de la Réforme sont d'ailleurs rapides dans toute l'Europe. Le duc de Holstein, luthérien ardent, appelé à remplacer sur le trône de Danemark et de Suède son neveu, le cruel Christiern, chassé par ses sujets, l'introduit dans ses nouveaux États. En Suisse, elle s'établit avec Zwingle et Calvin. En Angleterre, Henri VIII se sépare de Rome à l'occasion de son divorce; toutefois, la tête bourrée de prétentions théologiques, il injurie Luther et impose à ses sujets sa propre confession de foi. En France, nous

[1] Gaillard, t. III, p. 104.

allons voir la Réforme pénétrer aussi, mais avec un caractère assez différent.

François Ier, comme Marguerite, avait un grand fonds de nature religieuse. Si ce sentiment tient moins de place dans sa vie, c'est que la violence des passions et l'activité de la guerre l'absorbent; mais dans les crises sérieuses de la vie morale, il renaît toujours avec sincérité et élan. Ce sentiment, dans sa forme personnelle et mystique, préparait naturellement François Ier à la Réforme. En effet, il en accueille les premières manifestations sans aucune répugnance. Le lettré même en lui s'y montre sympathique, car il voit tous les huguenots portés à l'étude des langues, tandis que les théologiens catholiques la réprouvent comme dangereuse pour la foi. Le frère et la sœur sont donc *de même esprit*. Toutefois, tandis que Marguerite, avec un désintéressement et un sentiment d'humanité supérieurs, reste toute sa vie fidèle à elle-même, François, gâté par l'orgueil du pouvoir absolu, tombe en des contradictions qui seront la faiblesse et le malheur de son règne.

Après la condamnation par le Saint-Siége des œuvres de Luther, la Sorbonne, Faculté de théologie, les avait fait brûler solennellement au parvis Notre-Dame, et son syndic, le fameux Béda, l'adversaire du collége royal, s'était mis à rechercher avec une grande acrimonie les savants dont les écrits pouvaient reproduire quelques-unes des propositions incriminées. Les plus indifférentes même au point de vue dogmatique, comme de dire qu'il y a dans l'Écriture trois femmes du nom de Madeleine, au lieu d'une seule, n'étaient pas épargnées. Il arrive ainsi à frapper d'anathème et à exclure de l'enseignement les premiers professeurs de l'Université : Lefebvre d'Étaples, Farel, Guillaume Roussel, Vatable et quelques autres.

Le diocèse de Meaux se trouvait alors gouverné par ce

Guillaume Briçonnet, que nous avons vu en correspondance *spirituelle* avec la duchesse d'Alençon. Malgré ses singularités théologiques, Briçonnet n'était pas le premier venu. Fils de ce cardinal-évêque de Saint-Malo excommunié par Jules II et réhabilité par Léon X, il avait commencé sa carrière par les armes, sous le nom du comte de Montbrun, puis il était entré dans les ordres, à l'exemple de son père. En cette qualité, il avait été envoyé ambassadeur extraordinaire à Rome. Libéral, d'esprit aimant et cultivant les lettres, il prend l'initiative généreuse d'appeler dans son diocèse les professeurs censurés. Il les pourvoit de bénéfices et les met en rapport avec la duchesse d'Alençon, qu'ils intéressent par leurs connaissances, leur esprit sérieux et leurs ardentes convictions.

La Sorbonne, furieuse, s'attaque alors à l'évêque. Elle fait examiner ses livres, y découvre d'innombrables erreurs et le convoque à sa barre. Briçonnet n'était pas de force à soutenir la lutte. Hérétique sans s'en douter, il s'humilie et fait amende honorable, pendant que ses protégés résistent, poursuivis par le bras séculier que la Sorbonne a mis en mouvement. Marguerite alors se fait leur défenseur; elle intervient auprès du Roi, qui, tout enclin à l'indulgence, ordonne au Parlement de laisser tomber la procédure.

Survient Pavie.

En l'absence du Souverain, la Sorbonne, rancunière, essaie de reprendre les poursuites. Mais Marguerite est là, sur la brèche, pour défendre ses protégés. Du fond de la prison du Roi, elle obtient le commandement de tout arrêter.

Berquin, gentilhomme du pays d'Artois, savant distingué, grand ami d'Érasme, fait aussi des livres de polémique qui sont condamnés. Il refuse la rétractation; on

le jette à la Conciergerie. Marguerite obtient encore sa liberté. Mais Berquin est entêté de prosélytisme ; il recommence ses discours et ses écrits. On le saisit de nouveau, et Marguerite, cette fois, est obligée de mettre tous ses amis en œuvre pour arriver à la délivrance, entre autres Montmorency, à qui elle écrit après le succès :

« J'ayme Berquin aultant que moy mesme, et en le « retirant vous pouvez dire que vous m'avez retirée de « prison [1]. »

La Sorbonne se venge en prononçant une censure contre les écrits d'Érasme, l'ami de Berquin. François ordonne alors au Parlement d'arrêter le débit du libelle que la Sorbonne publie contre ce savant étranger.

Marot lui-même, l'ami et le poète de Marguerite, doit payer sa dette. Son crime n'est pas de faire de la théologie suspecte, mais de parler irrévérencieusement des théologiens. Au retour de sa prison de Pavie, la duchesse d'Alençon ayant alors quitté la France pour l'Espagne, on profite de cet éloignement pour accuser Marot d'hérésie et le jeter en prison. Marguerite l'apprend à Madrid. Aussitôt, un ordre du Roi le fait libérer. Plus tard, on le reprend, sous prétexte qu'il a favorisé la fuite d'un prisonnier. Nouvel ordre du Roi en sa faveur. Sa verve railleuse, qu'aucune punition ne peut arrêter, met les théologiens en furie. On fait une descente dans sa maison de Blois. Les livres défendus y abondent, mais, cette fois, on n'arrive point à s'emparer de sa personne. Il se réfugie en Navarre, chez la Reine, et de là passe en Italie, chez madame Renée, huguenote résolue et liée avec sa nièce Marguerite de la plus tendre amitié. C'est la Reine qui fait les frais du voyage. Plus tard, il obtient la permission de rentrer en

[1] *Correspondance de la Reine de Navarre*, 1re partie, p. 219, et deux lettres au Roi, 2e partie, p. 96 et 98.

France, prétendant qu'il est devenu très circonspect. Il écrit à François Ier pour l'en assurer :

Ces Lombards, avec qui je chemine,
M'ont fort appris à faire bonne mine,
A un mot seul de Dieu ne deviser,
A parler peu et à poltroniser.
Dessus un mot, une heure je m'arrête.
S'on parle à moy, je réponds de la tête [1].

En dépit de cette prétendue circonspection, il se compromet bientôt encore et fuit à Genève, où, sous l'austérité calviniste, ses mœurs légères faillirent le faire pendre. Sauvé par son ami Calvin, il dut quitter Genève et alla mourir à Turin, en 1544, âgé d'environ soixante ans.

C'est Marot qui commença cette belle traduction des psaumes, mis en musique et chantés alors par toute la cour. Théodore de Bèze la continua, mais non pas, nous dit un auteur du temps, « avec la même joliveté [2] ».

Cette protection accordée aux réformés n'était pas toutefois dans l'âme du Roi sans hésitation et sans retour. Non que le scrupule lui vînt à l'endroit de l'autorité papale. Depuis cinquante ans, avec les Borgia, les la Rovere, les Médicis, les Rois avaient vu trop souvent les Papes mêlés à leurs querelles spéculer sur la religion en faveur d'ambitions et d'intérêts privés, pour avoir gardé un grand respect de la tiare. Aussi paraît-il avéré, selon plusieurs témoignages, qu'après sa seconde entrevue avec Henri VIII il fut fort tenté de suivre son exemple.

« Ce grand Roy, — nous dit Brantôme, — quelque grand zélateur qu'il fût de l'Église romaine, si cuida-t-il s'esbranler de son obeyssance lorsque luy et le Roy d'Angleterre s'assemblèrent à Bouloigne et Calais, et qu'en leur entre-

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre*, p. 305.
[2] Cité par Gaillard, t. VII, p. 78.

vue s'entredirent leur grand mécontentement qu'ils avoient et du Pape et de sa cour, pour les grandes extorsions, deniers, annates qu'elle tiroit tous les ans de la France et ses subjets ; de sorte que je tiens de bon lieu, et se disoit alors, qu'il estoit à mesme de le renoncer comme l'Anglais. Mais le mariage accordé de la nièce du Pape et de Monsieur d'Orléans rabilha tout, comme de l'autre côté, le mariage de l'Anglais avec Anne de Boleyne gasta tout [1]. »

Outre, en effet, que se séparer du Pape, c'était renoncer définitivement à l'Italie, la Réforme posait des questions inquiétantes au point de vue du pouvoir absolu, et ses manifestations avaient souvent un caractère de violence et de grossièreté très répugnant aux instincts du Roi.

On voyait partout, en Allemagne, les sectes populaires, comme celle des anabaptistes, mêlées de gens sans aveu, prêcher le désordre, le renversement des pouvoirs publics, le meurtre et le pillage. En 1525, leurs hordes, refoulées jusqu'en Lorraine, avaient été écrasées par le duc de Guise. Sans doute, les réformés sérieux et convaincus réprouvaient ces excès. Cependant, même parmi eux, l'injure, la révolte, la déclamation étaient des procédés coutumiers. On attaquait les rois comme les prêtres, sans aucun ménagement ; on affectait une austérité farouche. L'adultère était puni de mort. On détruisait les œuvres d'art sous prétexte d'idolâtrie. Tant qu'il ne s'était agi que des libertés de la pensée et de la conscience, François Ier avait pu s'y montrer sympathique. Mais, dans un esprit qui manquait trop de philosophie pour se rendre compte que si tout brusque changement dans la société implique des excès, ces excès sont transitoires, de telles mœurs de-

[1] Brantôme, t. I, p. 245.

vaient amener la prévention contre les doctrines. « Le Roi haïssait la nouvelle secte, — nous dit Brantôme, — comme tendant plus à la destruction des royaumes et monarchies qu'à l'édification des âmes [1]. » Il était confirmé d'ailleurs dans ces ombrages et poussé à la répression par un parti de fanatiques qui déjà commençait à se former à la cour autour de Montmorency et du cardinal de Tournon, et qui tenait souvent en échec toute autre influence.

Dans cette situation complexe et épineuse, il aurait fallu aux réformés français une grande mesure, un grand tact, une grande patience pour faire tourner les événements en leur faveur. Malheureusement, ces qualités ne sont pas le fait de gens énergiques et convaincus. Les violences commencèrent donc aussi de leur côté, et compromirent leur cause plus que tout le reste.

Déjà, à la suite des affaires de Meaux, les mandements affichés sur les murs de la ville avaient été par eux mis en pièces; au nombre des plus ardents à les lacérer, se trouvait un cardeur de laine nommé Jean Le Clerc. Il est saisi, fustigé, marqué d'un fer chaud, et comme peu après il recommence, on lui coupe le poing et le nez, et on le livre au feu. Ce fut, en France, le premier martyr de la Réforme.

Le 31 mai 1528, nouvelle agression. Une image de la Vierge est traînée dans la boue, rue des Rosiers. Le Roi voit dans cet acte une atteinte à son autorité, et pour la première fois, il s'irrite. Il fait faire une statue pareille à celle qui a été détruite, et le 11 juin suivant, à la tête d'une procession solennelle, la replace lui-même dans la niche. En même temps, il autorise de nouvelles poursuites contre Berquin, qui s'entête dans son prosélytisme. Cette fois, Mar-

[1] Brantôme, t. II, p. 183, et t. I, p. 244.

guerite est impuissante à le sauver. Berquin, après avoir été mis au pilori et marqué d'un fer rouge, est brûlé vif au parvis Notre-Dame, le 17 avril 1525 [1]. Une veine de persécution alors commence. Des conciles provinciaux sont assemblés pour réprimer l'hérésie : un à Lyon, dont les actes ne nous sont pas restés; un autre à Bourges, sous la présidence du cardinal de Tournon, qui condamne les croyances luthériennes sans les rapporter, crainte de contribuer à les répandre (20 mars 1528); un troisième, plus important, à Paris, présidé par Duprat (3 février 1528) [2]. A la suite, les exécutions se multiplient.

Béda triomphant, son audace et son orgueil ne connaissent plus de bornes. La Reine de Navarre est en horreur à la Sorbonne, on l'accuse partout publiquement. C'est elle qui est le grand fauteur de l'hérésie par la protection dont elle couvre les coupables. Son petit royaume est leur refuge, — chose vraie d'ailleurs. — Le Berry lui ayant été donné en apanage, elle en remplit l'Université de Bourges. Elle nomme Gérard Roussel, — ancien moine Dominicain, sorti de son ordre et chassé de l'enseignement, — abbé de Clairac, puis évêque d'Oléron [3]. Lefebvre d'Etaples est devenu par ses soins bibliothécaire dans la bonne ville de Blois [4]. Elle lit des prières en français; elle écoute des sermons prêchés en habit laïque; elle fait dire la messe *en sept points,* ainsi nommée parce qu'elle diffère en sept points de la liturgie romaine; on prend chez elle une sorte de cène à laquelle le Roi de Navarre lui-même a participé; enfin elle a pour prédicateurs deux Augustins

[1] Péripéties du procès et de la condamnation, *Mémoires d'un bourgeois de Paris,* p. 378-384.

[2] Gaillard, t. VII, p. 293.

[3] *Correspondance de la Reine de Navarre,* 1re partie, p. 267, 299.

[4] *Ibid.,* p. 279.

entachés d'hérésie. Peu à peu, le flot des vociférants grossit. Les Jacobins surtout se font remarquer par leur haine. On la dénonce publiquement en chaire; un moine propose même de la mettre dans un sac et de la jeter à l'eau.

Marguerite souriait de ces colères, et ne voulait pas même qu'on y répondît. Cependant, quand on va jusqu'à la jouer publiquement, au collége de Navarre, dans une farce d'étudiants où elle est représentée sous la forme d'une Furie lisant une Bible en français, le Roi ne peut supporter cette insulte. Il fait saisir les acteurs, et c'est encore grâce à l'intervention de Marguerite qu'ils en sont quittes pour quelques jours d'emprisonnement. La répression d'ailleurs n'empêche rien; les insolences continuent. Maintenant, c'est le poème théologique de la Reine, le *Miroir d'une âme pécheresse,* dont on feint de ne pas connaître l'auteur et qui est déféré à l'officialité, sous prétexte qu'il ne parle pas des saints et du purgatoire. On le censure publiquement. Cette fois encore, le Roi intervient. Il force le censeur, au nom de l'Université, à désavouer la sentence. Béda est banni, puis gracié, et comme il recommence à prêcher contre le Roi, il est condamné à faire amende honorable au parvis Notre-Dame et enfermé au Mont Saint-Michel, où il mourut le 8 janvier 1537[1].

La condamnation de Béda est suivie d'une accalmie précieuse. C'est le triomphe de Marguerite, regardée dans l'Europe entière comme le refuge de la Réforme. Les protestants s'adressent à elle de toutes parts. Le prince de Hohenlohe, doyen du chapitre de Strasbourg, luthérien résolu, lui demande son intervention pour venir à Paris chercher à concilier les doctrines[2]; Érasme lui exprime

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre.*
[2] *Ibid.*, lettres 28, 48, 49, 51, p. 180, 211, 215.

son admiration [1]; on l'encourage à protéger « contre la malice » des méchants les hommes lettrés et les sincères amis du Christ [2]; Mélanchthon la remercie de sa pitié pour les réformés et lui recommande Claude Baduel [3]. Marguerite ne s'épargne pas. Elle ne paraît devant son frère qu'à l'état de suppliante, et, une fois passées les colères, elle obtient beaucoup de lui, car ils sont au fond de même esprit et de même cœur. François, qui, en réalité, s'intéresse bien plus aux lettres qu'à la théologie, fait maintenant de nouveaux efforts pour attirer Érasme, qui, sans quitter l'église romaine, condamne ses abus et tient le milieu entre les deux doctrines. Il appelle aussi Mélanchthon, espérant que par son éloquence et sa science on arrivera à la conciliation. Toutefois, l'électeur Palatin, qui sait à quoi s'en tenir en fait de controverse, empêche Mélanchthon de partir.

Je ne dis pas que Mélanchthon
Ne desclare au Roy son advis;
Mais de disputer vis à vis,
Nos maistres n'y veulent entendre [4].

C'est justement cet instant où les huguenots auraient eu tant d'intérêt à rester calmes, qu'ils choisissent pour afficher aux murs et jeter dans les carrefours de Paris un pamphlet des plus violents contre la messe. Une main invisible en colle même un exemplaire à la porte de la chambre du Roi, en son château de Blois. Cet attentat direct à sa personne le met hors de lui. Ceux de son entourage qui détestent le plus les protestants, Montmorency et le cardinal de Tournon, ont alors beau jeu pour l'exciter.

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre*, lettre 31, p. 184.
[2] *Ibid.*, lettre 60, p. 269.
[3] *Ibid.*, lettre 107, p. 292.
[4] *Ibid.*, t. I, p. 63.

Jean Morin, le lieutenant criminel, reçoit les ordres les plus sévères, et les prisons se remplissent promptement « d'hommes et de femmes de toute qualité [1] ». Le 21 janvier 1535, le Roi se met à la tête d'une procession solennelle, portant les corps et reliques des saints et martyrs, et il parcourt ainsi tous les quartiers de la ville. « Après le service faict, le Roy et la Reyne vinrent dîner en la maison de l'évesque de Paris. Ce même jour furent brulés de relevée (l'après-midi) six luthériens, trois à la Croix du Tirouer et trois aux halles [2]. » Ils furent brûlés avec « merveilleuses huées du peuple, tellement ému que peu s'en fallut qu'il ne les arrachât des mains des bourreaux pour les déchirer; mais si sa fureur était grande, la constance des martyrs fut plus grande encore [3] ». Un édit pour l'extermination de toutes les sectes (29 janvier 1535) et des lettres pour l'abolition de l'imprimerie, lettres d'ailleurs qui ne furent jamais mises en pratique, parurent en même temps. On reprit aussi les procès abandonnés. L'heure est terrible, et Marguerite, impuissante, obtient à grand'peine quelques grâces particulières, entre autres celle de son ami Gérard Roussel, qu'elle arrache en quelque sorte au supplice [4].

L'intervention efficace devait cette fois venir du dehors.

Charles-Quint s'étant posé en Europe comme le grand défenseur de l'Église, François n'avait pu trouver d'alliés

[1] Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, t. XLI, p. 15, 16.

[2] *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, p. 443, 444.

[3] Théodore de Bèze, *Histoire ecclésiastique*, t. XLI, p. 21. Ce double témoignage de deux contemporains, dont l'un, le bourgeois de Paris, a assisté à la procession; dont l'autre, le célèbre réformé, est si directement intéressé à l'événement, justifie François Ier de l'accusation d'avoir assisté lui-même aux supplices.

[4] *Correspondance de la Reine de Navarre*, t. I, p. 298.

contre lui que parmi les hérétiques. Le premier était le Roi d'Angleterre.

Chose curieuse : François Ier et Henri VIII, si souvent en guerre, avaient un certain goût l'un pour l'autre. C'est que tous deux possédaient ce puissant tempérament, chez l'un bienveillant et généreux, chez l'autre grossier, souvent bas et cruel, mais également capable d'explosions sincères. En dépit des oppositions de la politique, ils pouvaient donc se comprendre, tandis que ni l'un ni l'autre ne comprenaient Charles-Quint, dissimulé, fuyant et insaisissable. Une grande amitié semble donc alors les unir. Douze ans après le Camp du Drap d'or, le 20 novembre 1530, ils se retrouvent au même lieu dans une nouvelle entrevue. Tous les serments d'union sont renouvelés. Henri VIII sera un fidèle allié dans la guerre qui se prépare contre l'Empereur, et François obtiendra du Pape, coûte que coûte, l'autorisation du divorce. Là-dessus, on donne des fêtes, on distribue les ordres de Saint-Michel et de la Jarretière. La confiance juvénile semble retrouvée. Du côté de l'Allemagne, les princes protestants qui viennent de former la ligue de Smalcalde, cherchant des alliances contre Charles-Quint, font aux deux Rois des avances très bien accueillies. François, ayant promis par le traité de Cambrai de ne pas les appuyer dans les affaires religieuses, prend prétexte d'une irrégularité dans l'élection de Ferdinand comme Roi des Romains pour intervenir en qualité de défenseur des vieilles libertés germaniques.

Une telle base d'alliance contre l'Empereur était des plus solides et de la meilleure qualité. Mais François Ier, toujours inconséquent, aveuglé par son amour de l'Italie, ne voyant les choses qu'à la surface, croit en même temps jouer à son ennemi un excellent tour en mariant son second fils, le duc d'Orléans, avec Catherine, la der-

nière de cette branche fameuse des Médicis, qui descendait de Côme et de Laurent. Ce mariage disproportionné, qui ravissait Clément VII d'orgueil et de joie, et auquel s'opposait Charles-Quint, après avoir été pendant plusieurs années une source d'intrigues entre le Souverain Pontife et les ambassadeurs des deux princes, finit par s'accomplir dans l'automne de 1533. Union doublement fatale à la France : dans l'avenir, par la personne de Catherine; dans le présent, en introduisant fatalement un élément de dissolution dans les alliances protestantes que le Roi venait de contracter. Quand même Clément VII ne serait pas mort l'année suivante, il n'aurait pu ramener l'Italie au Roi, et il commençait par lui enlever l'Angleterre. François, en effet, après avoir promis à Henri de faire de son divorce une condition du mariage, faiblit devant les artifices du Pape. Clément VII, ne voulant à aucun prix se brouiller avec Charles-Quint, l'abuse par des promesses vagues, qu'il se garde de tenir le mariage une fois fait. Henri, indigné, adresse à *son frère* les plus amers reproches et se refroidit fort à son endroit, en attendant qu'il écoute les propositions de Charles-Quint.

François, qui ne saisissait pas plus le lien des idées qu'il ne prévoyait les conséquences des actes, croyait qu'on pouvait impunément s'appuyer des protestants au dehors et les persécuter à l'intérieur. Il se trompait. Les bûchers dressés à Paris lui amènent de la part des princes allemands des réclamations si vives qu'il tremble sur leur alliance. Il leur écrit alors pour expliquer sa conduite, en séparant la cause des luthériens allemands, très respectueux de leurs chefs, de celle des calvinistes français révolutionnaires. Puis il leur envoie Voré, son secrétaire, pour ménager une réconciliation : tout son désir est d'amener les deux doctrines à s'entendre, et il presse de nouveau

Mélanchthon, dans une lettre des plus flatteuses, de venir travailler avec lui à cette œuvre si importante pour la chrétienté. Il lui offre un passe-port, et même des otages pour sa sûreté personnelle [1]. Enfin, le 16 juillet suivant, il rend une nouvelle ordonnance où il dit que l'*ire de Dieu* étant apaisée, il défend dorénavant les poursuites pour cause religieuse et permet le retour des fugitifs, pourvu qu'ils vivent en bons et vrais catholiques [2].

Ces fluctuations, en détruisant d'une main ce qu'on édifie de l'autre, paralysent toutes les forces du pays. La situation est encore compliquée par la secrète alliance de François Ier avec les Turcs, qui, pour la première fois, vont se mêler aux affaires européennes.

A dater des croisades, des relations d'échange s'étaient établies entre l'Europe et le Levant, et il en était résulté des capitulations commerciales qui avaient pour objet de garantir sur mer la sûreté des trafiquants. Les Européens avaient institué pour y veiller la mission des *consuls*, dont on fait remonter l'établissement à saint Louis, dans la ville d'Alexandrie. Marseille, très indépendante par sa constitution municipale, entretenait des consuls à ses frais dans les villes du littoral de l'Afrique et traitait directement avec les princes. Ces relations, toutefois, n'emportaient aucun caractère politique, et les musulmans continuaient à rester en horreur aux chrétiens.

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre*, p. 63.

[2] Isambert, t. XII, p. 405. Il est à remarquer que cet édit de tolérance est daté du même jour que les lettres de provision qui remplacent le chancelier Duprat par Antoine du Bourg, oncle d'Anne du Bourg, et que celui-ci n'y fut peut-être pas étranger. Duprat était mort le 9 juillet 1535, dans son château de Nantouillet. Ayant avoué au Roi qu'il avait 400,000 écus d'or dans ses coffres, tout prêts pour acheter la tiare, — argent volé à l'État, — aussitôt qu'il eut rendu l'âme, le Roi fit saisir ses meubles, et ses enfants n'héritèrent que des terres. *Biographie universelle*, t. XII, p. 308. Cité par Sismondi, t. XVI, p. 665.

Pour bien comprendre ce sentiment, il faut se rendre compte que la morale et le droit paraissant alors inséparables de la religion, les sectateurs de Mahomet représentaient l'abomination en ce monde et la damnation dans l'autre. Si cruelles que fussent les guerres des chrétiens entre eux, la foi commune pouvait toujours les réconcilier comme les enfants d'un même père, qui se battent un jour et s'embrassent le lendemain. Mais avec les infidèles, on était à jamais ennemi, et leurs procédés de guerre mettaient le comble à l'horreur : des armées innombrables enlevant des populations entières dont on n'entendait jamais plus parler; les vierges chrétiennes, les chastes épouses livrées aux harems des riches musulmans; les chevaliers, les hommes d'armes réduits en esclavage, enchaînés aux galères ou cultivant sous le fouet du Maure le sol brûlant de l'Afrique. Ces histoires, passées à l'état légendaire dans l'imagination du peuple, le jetaient dans la dernière épouvante.

Un grand prince gouvernait alors les Turcs, Soliman II. « Soliman, — nous disent les ambassadeurs vénitiens, — est brun de couleur, le teint pâle, les yeux enfoncés, le nez aquilin et maigre, le cou long; il porte un tolopan qui lui vient jusqu'aux yeux et lui donne l'air sombre. C'est un prince d'un naturel facile aux voluptés, libéral, superbe, un jour emporté, un jour fort humble[1]. »

Soliman était sans doute un barbare, mais il avait de grandes et nobles aspirations de générosité et de justice; tous les écrivains du temps le reconnaissent. Arrivé au trône en 1520, à l'âge de vingt-quatre ans, successeur de son père, Sélim Ier, après avoir réparé les cruautés du dernier règne et relevé la justice, il commence par s'emparer

[1] Baschet, *Diplomatie vénitienne.*

de Belgrade, et, l'année suivante, il fait la conquête de l'île de Rhodes, occupée depuis deux cent treize ans par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem[1]. Son caractère, d'ailleurs, se marque d'une façon très haute dans un lettre qu'il écrit un peu plus tard à François Ier, en réponse à quelques réclamations au sujet des chrétiens d'Orient. Après la longue énumération des titres et formules en usage chez les Orientaux, il continue : « Vous avez parlé « d'une église appartenant jadis aux chrétiens de Jérusa- « lem et devenue ensuite une mosquée. J'ai pris une con- « naissance détaillée de tout ce que vous avez dit à ce « sujet. L'amitié et l'affection qui existent entre ma glo- « rieuse majesté et vous, rendent vos désirs admissibles « auprès de ma personne. Mais cette affaire ne ressemble « point à celle de domaine et de propriété, elle concerne « notre religion... Cette église est depuis longtemps une « mosquée, et les musulmans y ont fait des prières. Il est « contraire dès lors à notre religion qu'elle soit altérée par « un changement de destination. Votre demande ne peut « donc être accueillie auprès de ma personne, source de « bonheur.

« Les lieux autres que les mosquées continueront toute- « fois à rester entre les mains des chrétiens : personne ne « molestera sous notre équitable règne ceux qui y demeu- « rent. Ils vivront tranquillement sous l'aide de notre pro- « tection; il leur sera permis de réparer leurs portes et « leurs fenêtres; ils conserveront en toute sûreté les ora- « toires et appartements qu'ils occupent actuellement,

[1] Les chevaliers, après s'être héroïquement défendus pendant six mois, sous la conduite de leur chef, Villiers de l'Isle-Adam, se rendirent, la vie et la liberté sauves, le 26 décembre 1512, et vinrent plus tard occuper Malte, que Charles-Quint leur avait abandonnée. — Sur le siége de Rhodes et l'établissement à Malte, voyez Charrière, *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 83-95 et 132-146.

« sans que personne puisse les opprimer et les tourmenter « d'aucune manière [1]. »

On a été longtemps incertain sur l'origine des rapports secrets de François Ier et de Soliman. Aujourd'hui, la lumière est faite, grâce à un mémoire de M. Hammer, publié en 1827 dans la *Revue asiatique,* et dont les renseignements sont puisés à deux sources étrangères : les rapports des ambassadeurs de Venise à Constantinople et les historiens allemands [2].

C'est au lendemain de Pavie que la régente, aux abois, envoya à Soliman un premier chargé d'affaires secret pour s'efforcer d'éveiller ses sympathies et peut-être l'amener à une diversion. Une telle initiative, dans l'état de l'esprit public en Europe, montrait de la hardiesse. Louise n'en manqua jamais.

Ce premier envoyé fut assassiné en traversant la Bosnie, avec douze hommes qui l'accompagnaient. Nous en avons la preuve par les réclamations du second envoyé, Frangipani, consignées dans le rapport de l'ambassadeur vénitien, et dans celui de deux ambassadeurs du roi Ferdinand à une époque postérieure [3].

Il est probable que pour la première expédition Louise n'avait pas eu le temps de s'entendre avec son fils, mais pour la seconde ils s'étaient mis d'accord. Frangipani même dut porter à Soliman une lettre de François Ier; on n'en trouve aucune trace dans les papiers de la captivité, mais on a la réponse de Soliman. Arrivé à Constantinople à la fin de 1525, Frangipani y fut reçu par le sultan avec les plus grands honneurs. Soliman avait tout intérêt à trouver un point d'appui en Europe, et sa nature

[1] Charrière, *Négociations dans le Levant,* t. I, p. 129.
[2] *Ibid.,* p. 113.
[3] *Ibid.*

généreuse devait être touchée par les malheurs du Roi. Il lui répond, en effet, une lettre d'encouragement et de bienveillance : « Toy qui es Français et Roy du pays de « France... Il n'est pas étonnant que des rois soient « défaits et deviennent prisonniers. Prends donc courage « et ne te laisse point abattre. Nous aussi, marchant sur la « trace de nos glorieux ancêtres, nous n'avons cessé de « conquérir en tout temps des provinces et des forteresses. « Nuit et jour, notre cheval est scellé et notre sabre est « ceint [1]. »

Frangipani, après avoir reçu de très beaux présents, quitta la Turquie emportant cette lettre pour François Ier, qu'il trouva délivré à Bayonne. C'est aussi de cette ville probablement que le Roi répondit à Soliman, pour le remercier, une lettre qui ne porte pas de date [2].

Il n'avait été question de guerre dans aucune de ces lettres; on doit pourtant remarquer que quelques mois après eut lieu la grande invasion turque si fatale à la Hongrie. Au courant de l'été de 1526, Soliman remporta dans les champs de Mohacs, sur le Danube, la terrible bataille où succomba le jeune Roi Louis II, dernier des Jagellons. Les Turcs n'étaient plus qu'à quelques lieues de Vienne. C'était bien le cas pour la France d'attaquer l'Empire; mais le Roi tremblait pour ses enfants!

Après la mort de Louis II, la monarchie hongroise étant élective, on procéda à la nomination d'un nouveau Roi, et le pays se divisa. Les purs Hongrois nommèrent Jean Zapolski Voïvode de Transylvanie, tandis que le parti allemand appelait Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint. François appuie Zapolski de concert avec l'Angleterre et Venise, et

[1] Charrière, *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 116.

[2] *Captivité de François Ier*, p. 529; *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 119. L'original est dans le fonds Fonanieu, n° 201.

lui envoie un ambassadeur, Rinçon, Espagnol d'origine, qui, après avoir rempli sa mission en Hongrie, se rend en Pologne afin de décider le Roi Sigismond à soutenir Zapolski. Malheureusement, sur ces entrefaites la diète de Presbourg, sous l'influence de Charles-Quint, ayant donné raison à Ferdinand, il marche contre son rival, le bat dans les plaines de Tokay et est proclamé Roi à sa place. Voyant alors sa cause perdue, Zapolski, pour provoquer une intervention plus active de François Ier, fait avec Rinçon ce curieux traité, publié pour la première fois en ce siècle, qui ne stipule pas moins, après sa mort, que la transmission de son royaume au second fils de François Ier, le jeune Henri d'Orléans [1]. Zapolski fait pis encore. Tandis que son rival Ferdinand exerce à Presbourg une autorité nominale, il se met sous la protection des Turcs, qui occupent toutes les places fortes du pays. Soliman, au prix de ce vasselage, promet à Jean son appui, et, le 10 mai 1529, après avoir reçu « solennellement » son hommage sur le champ même de Mohacs, il s'avance vers l'Allemagne. C'est alors qu'en face de cette invasion l'opiniâtre Charles-Quint se décide à céder à François Ier sur la question de la Bourgogne. Le traité de Cambrai est conclu par lequel François Ier s'engageait à renoncer à l'alliance de Soliman, et même à marcher contre lui avec Charles-Quint s'il attaquait la chrétienté. On connaît la valeur de ces sortes d'engagement.

Charles-Quint, libre du côté de la France, réunit alors toute l'Allemagne contre la Turquie, et s'avance au-devant de Soliman avec une armée si formidable que celui-ci s'arrête. Après avoir pris Bude, dont il fait un pachalick turc, et livré à Vienne quelques assauts, il rentre à Con-

[1] *Négociations dans le Levant.* Affaires de Pologne et de Hongrie, t. I, p. 147. Traité entre François Ier et Jean de Hongrie, p. 162. — Lanz, *Correspondance des Kaisers,* lettre de Hannart à l'Empereur, t. I, p. 98.

stantinople en décembre 1529, mais en annonçant qu'il reviendra. Il ne tarde pas, en effet, à commencer des préparatifs pour une nouvelle invasion.

L'année suivante, peut-être pour l'en détourner, la plupart des souverains de l'Europe lui envoient des ambassades d'honneur, le Roi de Pologne, le Czar de Russie, Ferdinand même et Charles-Quint. François seul s'abstient, sachant avec quel ombrage ses démarches auprès de Soliman sont envisagées. En 1531, toutefois, il est moins prudent. Le sultan se préparant ostensiblement à entrer en Allemagne, il lui envoie Rinçon pour essayer de le retenir. Rinçon trouve Soliman sur la route de Vienne; il ne peut l'arrêter, et son ambassade, tout en étant reçue magnifiquement, n'a d'autre résultat que de faire accuser François Ier par Charles-Quint de complicité avec la Turquie [1].

L'accusation était fausse. Nous en avons la preuve par une lettre de M. Baïf, notre envoyé à Venise, datée du 5 août 1532, au moment où Rinçon venait d'arriver dans cette ville à son retour d'Orient, lettre adressée à l'évêque d'Auxerre :

« Le seigneur Rinçon, — dit-il, — est céans en mon logis, « retourné non trop sain de son voyage... Le Turc luy a « répondu que pour l'ancienne amytié qu'il avoit avec la « maison de France, il se fust volontiers retiré à sa requête « s'il n'eust été si avant. Mais maintenant, on diroit qu'il « se retire par peur de Charles d'Espagne, comme ils le « nomment. Et davantage il s'esmerveille que le Roy fasse « telle requête en la faveur d'un homme qui l'a si mal « traicté, et lequel n'est point chrestien, veu qu'il a sac- « cagé le chef de sa religion, et mis et retenu en prison, et

[1] *Négociations dans le Levant*, p. 180. — Extraits de la *Correspondance de Rome et de Venise*, p. 192-214. — *Papiers d'État* du cardinal DE GRANVELLE, t. II, p. 170, 180-205.

« pris et rançonné le grand vicaire de son Christ, et qui « tous les ans plume et pille les chrétiens sous ombre de « faire aux musulmans la guerre.

« Au demourant, le sieur Rinçon dit merveille de la « puissance de Soliman, laquelle est incrédible. Quatre-« vingt mille avant-coureurs marchent à deux ou trois « jours de l'armée pour endommager, brusler et gaster les « terres ennemies. Au camp se trouvent trois cent mille « hommes payés, dont la plupart ont dix, vingt, trente « et soixante chevaux sous eux. Plus de cent mille chevaux « et cinquante mille mulets traînent les charroys de pro-« visions. Le seigneur Rinçon arriva de nuit au camp, et « on lui fit grand honneur et accueil. Les Turcs tenoient « un flambeau au bout de chaque lance, et, comme ils « étoient plus de quatre cent mille, croyez que tous les « feux de Rome et du château Saint-Ange ne seroient en « comparaison que comme un village à Paris [1]. »

Soliman arriva jusqu'à Vienne, assiégea la ville, du 27 septembre au 14 octobre, lui donna plusieurs assauts repoussés vaillamment, et, le 18 novembre 1532, rentra à Constantinople. En 1533, voyant l'Europe unie contre lui et la Perse le menaçant, il se décide à tourner ses armes du côté de l'Asie, et, avant de partir, en juillet, signe avec Ferdinand d'Autriche un armistice au sujet de la Hongrie [2]. Toutefois, pour bien montrer qu'il n'a renoncé à aucun de ses projets sur Charles-Quint, il fait en même temps une démonstration contre l'île de Coron dans l'archipel, et il nomme amiral de son armée de mer le corsaire Barberousse, avec charge d'infester les côtes de la Méditerranée.

Durant ces dernières années, les relations de François Ier

[1] Charrière, *Négociations dans le Levant*, p. 207.
[2] *Ibid.*, p. 243.

et de Charles-Quint s'étaient de plus en plus tendues. L'Empereur ne désirait pas la guerre, le traité de Cambrai étant tout à son avantage, mais, voyant le Roi s'y préparer, il prend les devants lui-même. En Italie, il réunit contre lui tous les princes en une ligue, — Venise excepté, qui résiste. — Il s'attache le duc de Savoie, abandonné d'ailleurs par le Roi au traité de Cambrai, en lui vendant le comté d'Aoste; puis il l'emploie, — sans succès d'ailleurs, — pour essayer de rompre la vieille alliance des Français et des Suisses. Enfin, il ameute l'Europe contre le Roi, en dénonçant son alliance avec Soliman. François se défend avec une grande irritation; des injures s'échangent, et quand Charles-Quint lui propose de le démentir en contribuant à la croisade par un corps d'armée et de l'argent, François répond qu'il n'est le banquier de personne, qu'il ne prête pas sa gendarmerie, mais la mène lui-même au combat, et que si l'Empereur est inquiet pour l'Italie, il est prêt à la garder à la tête de cinquante mille hommes.

Vainement cette bonne Reine Éléonore, toujours attachée à son rôle d'ange médiateur, essaie-t-elle de s'interposer. Si seulement son frère voulait se relâcher un peu de ce dur et injuste traité, qui est resté comme une flèche au cœur du Roi! S'il consentait par exemple au rachat de la suzeraineté des Flandres et de l'Artois, on pourrait alors arranger une entrevue, et ces deux lions ne résisteraient pas à l'attendrissement d'une fraternelle accolade. Mais ce n'est pas Charles-Quint qui renonce à un fragment quelconque du pouvoir en faveur d'un sentiment! Éléonore passe de mécomptes en mécomptes [1]. Une dernière insulte fait déborder la coupe.

[1] Gaillard, t. III, p. 165.

François, les regards toujours attachés sur l'Italie, entretenait auprès du duc de Milan un ambassadeur secret nommé Merveilles. Celui-ci, mêlé à une rixe où Balthasar Castiglione périt, est saisi et exécuté par voie de justice. Bien que sa mission ne fût pas avouée, elle était connue. L'exécution était une atteinte au droit des gens.

Le Roi, furieux, demande une réparation. Le duc la refuse sous l'empire de Charles-Quint. François déclare alors qu'il l'obtiendra par la force. Il concentre son armée dans le Midi, regardant l'Espagne et l'Italie.

Sur ces entrefaites, arrivé au printemps de 1535, Barberousse, à la tête de la flotte turque, commence son expédition dans la Méditerranée en s'emparant de Tunis.

Depuis un demi-siècle, l'Espagne luttait contre les Mores, qu'elle avait refoulés en Afrique où ils s'étaient transformés en corsaires, désolant ses côtes par leurs brigandages. Pour arriver à une répression plus effective, elle s'était établie sur le littoral africain par des colonies à Oran, au pignon d'Alger, et par des entreprises à Tripoli et à Tunis [1]. L'attaque de Barberousse la touchait donc directement. Sentant le danger de laisser les Turcs s'établir si près de lui, et appelé d'ailleurs à l'aide par le bey, Charles-Quint se décide à s'opposer à eux par une grande expédition maritime. Il élève alors sa cause en en faisant celle de l'Europe; il se déclare le protecteur de la chrétienté, et, en son nom, demande à François Ier, quels que soient ses griefs, de suspendre les hostilités jusqu'à son retour. François, sous le coup de l'opinion, ne put refuser cette demande. Nous ne répondons pas, toutefois, que dans le fond de son cœur il fit alors des vœux pour l'armée chrétienne.

[1] *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 247.

François Ier avait été sincère en promettant de renoncer à l'alliance des musulmans, sans cesse mêlée pour lui de scrupules religieux. Mais les vieux péchés nous recherchent toujours, et quand on continue injustement à nous en accuser, ils deviennent irrésistibles. L'Europe ne voulant pas douter que François Ier fût resté l'allié des Turcs, il le redevint, et cette fois d'une manière ostensible. Redoutant la puissance que son rival pourrait rapporter d'une expédition victorieuse, pour la première fois il envoie à Soliman un ambassadeur officiel afin de presser son retour de l'Asie et de s'assurer son appui. Cet ambassadeur était le sieur de La Foret, gentilhomme d'Auvergne, formé à l'étude du grec par le célèbre Lascaris, et qui devint plus tard cardinal [1].

Cependant, à la tête d'un armement formidable auquel l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne avaient contribué, Charles-Quint s'avance contre Tunis. Il nous raconte lui-même de la manière la plus curieuse, dans trois lettres adressées à Hannart et une autre à sa sœur Marie, gouvernante des Pays-Bas, sa rapide expédition [2] :

« 13 juin 1535.

« Cher et féal,

« Nous nous embarquâmes de Barcelonne le dimanche « pénultième du mois passé, et le lendemain lundi au soir, « nous ralliâmes nos navires à une lieue de la baie. Le « vent, d'abord propice, ayant tourné contre nous, nous « approchâmes de Majorque le mardi, et nous côtoyâmes

[1] *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 251-255.

[2] Nous ne donnons qu'une analyse de cette correspondance, écrite en un français très obscur et mêlé de latin. On la trouvera dans toute son étendue : Dr Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. II, p. 186.

« cette île et celle de Minorque avec nos vaisseaux, visitant « quelques-unes de leurs villes jusqu'au samedi suivant. Le « dimanche, nous repartîmes avec toute l'armée. Le vent, « d'abord faible, fraîchit bientôt, et la mer devenant haute « et brave, nous passâmes le golfe. Toutefois, nos navires « s'étant dispersés, il fallut jeter les anchres à l'île de « Saint-Pierre, près de la Sardaigne, pour les rallier. Ils « nous rejoignirent le jeudi suivant, et nous nous rendîmes « à Cagliari où nous trouvâmes les galères, galions, car- « raques, brigantines et autres vaisseaux amenés de Gènes « par le marquis del Guast, avec les gens de guerre alle- « mands et italiens, l'infanterie espagnole équipée dans « nos divers royaumes, et les munitions et provisions de « bouche qu'on y a levées. En y joignant six galères du « Pape, quatre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, les « galères et caravelles de Portugal, notre armée revient « à environ trois cents voiles.

« Après avoir visité la ville de Cagliari qui nous reçut « comme en triomphe, nous donnâmes les ordres néces- « saires pour la conduite des navires et la distribution des « provisions, puis nous nous dirigeâmes vers Tunis, en « nous en remettant à Dieu comme à notre guide et notre « aide.

« Barberousse, ainsi que nous l'apprîmes de quelques « captifs chrétiens, s'était éloigné de Tunis depuis plusieurs « jours, et avait réparti ses galères entre le canal de Tunis, « la Goulette et d'autres lieux de la Camarck, qu'il forti- « fiait et réparait en nous attendant. »

« 13 juin, terre d'Afrique.

« Embarqués le mardi 15 avant le jour, nous abordâmes « en ce royaume deux heures avant la nuit, avec la plus « grande partie de nos navires. Nous jetâmes l'anchre au

« port de Farina, où le reste nous rejoignit, et nous navi-
« guâmes en suivant la côte jusqu'au golfe de Tunis, à trois
« milles de la Goulette. Quelques-uns de nos navires
« allèrent alors reconnaître les lieux, la situation du châ-
« teau et le meilleur endroit pour débarquer. Plusieurs
« coups de canon furent échangés entre nos galères et le
« château, mais sans grand dommage de part et d'autre.
« L'heure étant tardive, nous ne poussâmes pas plus loin
« ce jour-là nos opérations.

« Le lendemain, au matin, on débarqua l'infanterie
« allemande et espagnole, puis nous descendîmes à terre,
« accompagnés des chefs, capitaines, gentilshommes et
« principaux personnages de l'armée. Notre maison était
« presque au complet. Nous prîmes alors une tour assez
« forte, quelques citadelles, villages et maisons près du
« port, sis sur l'emplacement de l'ancienne cité de Car-
« thage. Nous y fîmes asseoir le camp de l'infanterie et
« nous nous y logeâmes. Le château de la Goulette, comme
« nous l'apprîmes par quelques prisonniers turcs et mores,
« était bien pourvu de défenses et de munitions. Tunis de
« même, et comme il eût été dangereux de nous éloigner
« de notre armée de mer où nous pouvions seulement nous
« ravitailler, nous nous décidâmes à mettre notre artillerie
« sur pied et à faire des tranchées pour assaillir et battre
« le château. »

« 24 juin.

« Ayant déjà fort avancé les tranchées et approché notre
« artillerie, il est arrivé qu'une troupe de gens de cheval
« et de pied sortant de la place s'est jetée sur nos travail-
« leurs avec une grande impétuosité, pensant les vaincre du
« coup. Le bataillon commis à leur défense fit face très
« rapidement à l'ennemi, qui revint encore à la charge;
« l'infanterie espagnole placée tout près accourut à l'aide.

« L'ennemi fut refoulé, laissant une trentaine de morts,
« tandis que nous ne perdions que sept ou huit hommes.
« Nous avons su par les captifs que parmi leurs morts
« étaient trois capitaines turcs d'importance, dont ils au-
« raient bien voulu venir chercher les corps. Mais ils n'ont
« pas osé. »

« 28 juin.

« Le samedi suivant, au matin, l'ennemi ayant placé
« quelque artillerie dans un petit bois d'oliviers et de
« figuiers d'où les hommes tiraient sur notre camp, nous
« décidâmes pour notre honneur de les en chasser, et nous
« y réussîmes très bien à l'aide d'une bande d'arquebu-
« siers. Ils furent forcés de fuir après s'être vu enlever
« leur artillerie. En les poursuivant, notre gendarmerie
« arriva jusqu'à une lieue de Tunis, en vue de la ville. On
« leur tua ainsi une cinquantaine d'hommes, et nous n'en
« eûmes qu'un de blessé, le marquis de Montyar. Encore
« on espère le guérir.

« Le marquis Alarçon nous a amené douze cents hommes,
« tant de Naples que de Sicile, parmi lesquels plusieurs
« barons et hauts personnages; et de nouveaux vaisseaux
« qui nous fournissent abondamment de victuailles, de
« sorte que notre armée est largement pourvue.

« Trois Mores à cheval sont venus vers nous avec des
« lettres du bey de Tunis, de ses parents et alliés, deman-
« dant de se joindre à nous contre Barberousse. Ils nous
« prient de leur envoyer quelques galères à un certain pas-
« sage des montagnes pour nous rejoindre par mer, et c'est
« ce que nous allons faire.

« On se hâte pour les tranchées, la grosse artillerie
« approche, et dans trois ou quatre jours on pourra com-
« mencer l'attaque, dont j'espère bonne issue. »

« 14 juillet 1535.

« Après avoir ce jourd'hui dressé une batterie par mer « et une par terre contre la dite Goulette, depuis les trois « heures du matin jusques à une heure de l'après-midi, la « ville a été prise d'assaut avec telle dilligence et dexté- « rité, que bien peu de gens de notre armée y sont demeu- « rés... Et en la prise s'est trouvé gros nombre de gal- « lères, brigantins, galliottes et fustis avec grosse quantité « d'artillerie, qui sont en nostre pouvoir. Et pour ce que « présentement nous sommes sur nostre délosgement pour « aller à Tunis, nous ne serons pas plus prolixe. »

Du 22 au 23 juillet, Charles-Quint écrit aussi avec de grands détails à la Reine de Hongrie, sa sœur, lui racontant de nouveau la prise de la Goulette, et, à la suite, sa rencontre avec Barberousse, dont il a battu et dispersé l'armée [1]. Il a délivré les chrétiens réduits en esclavage, vingt à trente mille.

Le 23 juillet, il écrit à François Ier pour lui apprendre ses succès, « ne faisant doute, — dit-il, — que ce vous sera « un gros plaisir de savoir ceste bonne nouvelle, tant utile « au commun bénéfice de la République chrétienne », et le même jour à la Reine de France, sa sœur, pour l'informer que parmi les prisonniers mis en liberté se trouvent soixante et onze Français, et entre autres les serviteurs du Dauphin et du duc d'Orléans, au nombre de dix, qui avaient été capturés sur les galères du feu capitaine Portando [2].

Charles-Quint, vainqueur sur mer et sur terre, rétablit le bey de Tunis, qui se reconnaît pour son tributaire, et plein de soucis sur les affaires européennes, se décide au retour. Embarqué le 17 août, il descend à Palerme le

[1] Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. II, p. 193.
[2] Granvelle, *Papiers d'État*, t. II, p. 361, 362.

4 septembre, et fait à Naples son entrée triomphale le 25 novembre. Là, il confirme le pouvoir du duc de Florence Alexandre, en dépit de ses crimes, et trois mois après il lui donne en mariage sa fille naturelle Marguerite.

Pendant ce temps, ses affaires avec la France s'étaient brouillées de plus en plus.

CHAPITRE XIII

LA GUERRE RECOMMENCE. — MORT DU DAUPHIN. MONTMORENCY. — TRÊVE DE DIX ANS.

François Ier avait promis de ne pas attaquer l'Empereur pendant son expédition de Tunisie, mais il avait gardé sa liberté envers le duc de Milan. Poursuivant la vengeance de l'assassinat de Merveilles, il demande au duc de Savoie un passage pour se rendre dans le Milanais. Sur son refus, il réclame ses États comme l'héritage de sa mère [1]. Il fait envahir la Savoie par Brion-Chabot, au printemps de 1535, et en automne, le Piémont. Ces deux provinces, incapables de se défendre, se rendent sans coup férir.

Sur ces entrefaites, Sforce meurt, le dernier de sa race. Il n'y a plus lieu à vengeance, mais sa succession est ouverte, et François réclame encore le Milanais comme son héritage.

Charles-Quint, au retour d'une expédition heureuse et brillante, mais pleine de périls, où il s'était fait le défenseur de la chrétienté, se plaint amèrement de cette conduite [2]. Cependant, n'étant pas prêt à recommencer la guerre, il engage des négociations qui lui laisseront au moins le temps de réorganiser son armée. Sa proposition est de donner le Milanais en dot à une de ses nièces en la mariant au troisième fils du Roi. Les pourparlers à ce sujet, conti-

[1] Paradin, *Histoire de notre temps*, p. 280.
[2] Lanz, *Correspondance des Kaisers*, t. II, p 212-223.

nués tout l'hiver, échouent au printemps; mais Charles-Quint a réussi à leurrer François Ier. Toujours prêt à croire ce qu'il désire, se voyant d'avance en possession du Milanais, François, sur la foi de négociations pendantes, a rappelé son armée et laissé le commandement du Piémont au marquis de Saluce, qui le trahit pour Charles-Quint.

Pendant ce temps, l'Empereur, ayant achevé ses préparatifs, s'est mis en route. Il entre à Rome le 6 avril 1536, est reçu par le Pape solennellement, et là ses projets éclatent dans un consistoire où il fait contre François Ier un réquisitoire en forme; il dénonce à toute l'Europe sa politique antichrétienne, et renouvelle son vain défi d'un combat à outrance. Ce discours, prononcé en espagnol, confond les auditeurs d'étonnement.

Aussitôt après, il continue sa marche vers le nord et arrive aux frontières du Piémont, que le marquis de Saluce avait déjà livré à Antoine de Leyve. La province est reprise, les Français chassés, et l'Empereur, enflé de son succès, se prépare à le poursuivre de l'autre côté des Alpes. Cependant François Ier, surpris, se rend en hâte à Lyon; il réunit promptement une armée nouvelle pour arrêter l'ennemi, se met à sa tête et descend le Rhône jusqu'à Valence. Là, un coup terrible devait le frapper.

Il avait laissé à Lyon le dauphin François, prêt à venir le rejoindre. Le Dauphin, alors âgé de dix-neuf ans, n'était pas doué, nous dit Brantôme, des qualités brillantes de son père. Mais son esprit posé et réfléchi, son caractère froid, son humeur tempérée et contenue, promettaient de la sagesse dans le gouvernement et inspiraient au peuple de grandes espérances. Une teinte de gravité un peu triste, reste douloureux de la prison espagnole, se marquait dans sa physionomie, son attitude, et jusque dans son cos-

tume sévère, presque toujours noir. Sa sobriété était extrême. Il ne buvait ordinairement que de l'eau et fuyait les repas copieux, les bombances. Au regard des femmes, on l'a accusé d'avoir fait secrètement bien des folies; cependant Brantôme, qui n'est pas réservé sur ce sujet, nous laisse de lui un très bon témoignage :

« J'ai oui dire aux dames de ce temps-là qu'il leur estoit fort respectueux, les servoit avec grand honneur, comme aussi sa maîtresse, une fille de la Reyne, de la maison de Maumont, ma cousine germaine. C'estoit une très sage et très vertueuse fille, car les grands volontiers se font des maîtresses pour la gentillesse et les vertus autant que pour aultres choses. »

Le Dauphin, attendant à Lyon les ordres de son père, alla jouer un jour à la balle dans les prés d'Ainay. On était au commencement d'août. Ayant très chaud, il commande à un page de sa chambre d'aller lui querir de l'eau fraîche dans un certain vase qui lui avait été donné par Dona Agnès Pacheco, dame d'honneur de la reine Éléonore. C'était un vase portugais, d'une terre particulière, « tanée, subtile et fine », qui avait pour vertu, disait-on, de maintenir la fraîcheur de l'eau, tout en évitant qu'elle soit nuisible même à la suite d'un exercice violent... Assertion, hélas! trop hasardée.

Le page Sébastien Montecuculli va au puits d'Ainay, pose le vase sur la margelle, tire de l'eau, le remplit, le porte à son maître, qui, ayant grand soif et chaud, le vide d'un trait. Aussitôt il se sent touché et malade. Il meurt quatre jours après [1].

Quand cette affreuse nouvelle arriva à Valence, elle jeta parmi les seigneurs la plus grande consternation.

[1] Brantôme, t. I, p. 273.

Nul n'ose aborder le père pour la lui annoncer. Enfin, après beaucoup d'hésitation, on décide que le cardinal Jean de Lorraine, le plus ancien dans l'amitié et la familiarité du Roi, devra prendre cette charge.

Le Cardinal se rend auprès de François Ier; mais, dès qu'il a mis le pied dans sa chambre, la parole lui manque, et il perd tellement contenance que le Roi pressent quelque chose de grave. Il lui demande avec inquiétude si l'on a des nouvelles de son fils.

A cette question, le cardinal sent sa langue comme attachée à ses lèvres, et, bien qu'il l'eût naturellement « faconde et diserte », il peut seulement répondre en bégayant que l'état du prince a empiré, mais qu'il faut avoir en Dieu confiance et espérer sa guérison.

« — J'entends bien, — dit alors le Roy. — Vous ne m'osez de première entrée dire qu'il est mort, mais seulement qu'il mourra bientôt. »

A ces mots, le silence du cardinal confirme cette douloureuse divination, et plus encore les larmes, sanglots et soupirs auxquels les assistants se livrent.

Le Roi alors laisse échapper un grand cri qu'on entendit jusque dans les pièces voisines, et se retirant seul vers une fenêtre, sans mot dire, il essaie de contenir l'expression de sa douleur. Mais, après les plus grands efforts, un autre cri lui échappe, et alors, tête nue, levant les mains, les yeux et la pensée au ciel, il s'écrie :

« Mon Dieu, je n'ignore point que je doive prendre en patience et en gré tout ce qui procède de toy. Mais de qui, sinon de toy, dois-je attendre patience et force de cœur? Fais-moy donc connaître ta volonté afin que je n'y résiste, et renforce la naturelle et humaine infirmité [1]. »

[1] Martin du Bellay, t. XIX, p. 420.

La mort du Dauphin, atteint d'une fluxion de poitrine à la suite de la plus grave imprudence, n'avait rien que de fort naturel. Mais à une époque où les rêves de poison hantaient toutes les têtes, nul ne consentit à l'admettre, et l'imagination des contemporains se fourvoya dans les accusations les plus étranges. Tantôt, c'était la Reine Éléonore qui avait fait tuer le prince par jalousie et pour avancer ses propres enfants. Elle n'en avait pas; en outre, cette princesse aimable et bienveillante avait toujours montré le plus grand attachement aux fils du Roi. Le Pape Clément VII voulait pousser sa nièce au trône. Il était mort l'année d'avant. On accusa Catherine elle-même, mariée depuis trois ans et dans la première jeunesse. On accusa surtout Charles-Quint et ses deux généraux, Antoine de Leyve et Ferdinand de Gonzague, qui auraient payé Montecuculli pour jeter du poison dans le vase. Charles-Quint et tous les Espagnols protestèrent avec une grande indignation contre ces suppositions absurdes. A quoi leur aurait servi en effet de faire mourir le fils aîné du Roi, quand il en avait deux autres pour prendre sa place? L'imagination était tellement surexcitée qu'un contemporain va jusqu'à dire qu'il a vu, au mois d'octobre précédent, trois soleils apparaître à l'horizon, présage de cette « infortunée mort[1] ».

Le malheureux Montecuculli paya pour tout le monde. Il fut horriblement torturé, et, au milieu des supplices, accusa les Espagnols. Il eût accusé père et mère pour être délivré[2].

Cependant le Roi, malgré sa douleur, doit continuer

[1] Martin du Bellay, t. XIX, p. 470. — Paradin, *Histoire de notre temps*, p. 309. — Belleforest, t. II, p. 1493.

[2] Voir le texte de l'arrêt de sa condamnation. Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III, p. 3.

la guerre. Charles-Quint avance toujours; il a franchi les Alpes et vient planter son étendard à Saint-Laurent, sur la terre de France. Une bataille gagnée peut le mettre maintenant au cœur du royaume.

C'était la première fois, depuis Pavie, que François reprenait les armes. Son audace guerrière gardait encore l'ébranlement de la défaite, et la douleur paternelle l'accablait. L'influence de Montmorency prévalut dans le conseil. Cette influence, qui n'avait fait que s'accroître depuis la délivrance du Roi, gouvernera entièrement la politique dans les années qui suivront.

Anne de Montmorency, de deux ans plus âgé que le Roi, appartenait à la plus ancienne et à la plus illustre maison [1]. Né à Chantilly en 1492, de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot, son prénom lui venait de la Reine Anne, qui l'avait tenu sur les fonts baptismaux. Élevé à Amboise parmi les compagnons du jeune comte d'Angoulême, il était un de ses préférés. François arrivé au trône, Montmorency participe à tout. Il suit le Roi en Italie et se bat à ses côtés à Marignan. En 1520, il est chargé d'une mission en Angleterre, et nommé, au retour, premier gentilhomme de la chambre. En 1521, il contribue à la défense de Mézières, puis il fait avec Lautrec la campagne du Milanais. Sa conduite à la Bicoque est tellement brillante, que le Roi le nomme, en 1522, maréchal de France. L'année suivante, quand le

[1] Le nom patronymique de Montmorency est Burchard ou Bouchard. Un acte du dixième siècle mentionne un baron de Montmorency qui possédait plus de six cents fiefs. Le château de Montmorency fut détruit au dixième siècle par l'empereur Othon II, et magnifiquement reconstruit par Burchard IV. Au quatorzième siècle, les Anglais le détruisirent de nouveau de fond en comble. C'est en 1397, après l'érection de la baronnie de Bourbon en duché-pairie, que les sires de Montmorency prirent, selon Duchêne, le titre de premiers barons de France.

connétable de Bourbon vint avec les Impériaux envahir la Provence, il réussit à l'en chasser et le poursuivit jusqu'au milieu des Alpes. Fait prisonnier à Pavie et libéré sur parole, il joue un rôle actif dans la délivrance du Roi. La même année, il est nommé grand maître et gouverneur du Languedoc.

Dans ce siècle de vaillance, nul ne fut plus vaillant que Montmorency, plus redoutable à l'ennemi et plus dur à lui-même. Mais le caractère de son courage n'était pas l'élan. C'était la ténacité et la résistance, une sorte d'intrépidité froide qui l'enracinait en face de l'ennemi et multipliait ses coups. Dans le gouvernement de ses troupes, il portait une impitoyable dureté. Son commandement était impératif, sa sévérité inexorable. Pour un mot, un geste, il envoyait ses soldats à la torture et à la mort. et il était inutile d'essayer de le fléchir. L'effroi seul de son nom assurait à Montmorency une autorité toute-puissante à l'armée, mais il ne possédait pas le don des grands guerriers de communiquer l'enthousiasme. Jamais il ne fit d'une troupe de soldats vulgaires une légion de héros. En réalité, les grandes capacités militaires lui manquaient : la longueur de vue, l'initiative, la décision, l'audace. On ne cite pas plus de lui une victoire mémorable qu'un brillant coup de main. Sa carrière est pleine d'insuccès. Montmorency n'était pas de ceux qui surprennent ou violentent la fortune ; seulement, à force de sacrifices, de résistance et d'opiniâtreté, il la lassait quelquefois.

La dureté de son commandement se reporte sur tous ceux qui l'approchent. Non seulement, nous dit Brantôme, « il repassoit ses capitaines et grands et petits, mais il faisoit boire de belles hontes à toutes sortes d'états comme à ces messieurs les présidents, conseillers et gens

de justice, quand ils avoient faict quelque pas de clercs.

« La moindre qualité qu'il leur donnoit, c'est qu'il les appeloit *asnes, veaux, sots,* et qu'ils vouloient faire des suffisants et n'estoient que des fats, si bien que s'ils n'estoient fort habiles et des plus fins, ils demeuroient si estonnés qu'ils ne savoient que dire.

« Un président de par le monde, qui sentoit son *patria* à pleine gorge, vient un jour lui parler touchant sa charge. Comme il faisoit grand chaud, il avoit osté son bonnet et, s'approchant ainsi tête nue du visiteur, il s'adresse à lui :

« — Dites donc, monsieur le Président, ce que vous voulez dire, et couvrez-vous.

« — Monsieur, — répond celui-ci, — je ne me couvrirai point que vous ne soyez couvert le premier.

« — Vous êtes un sot, monsieur le Président, — reprend le connétable, — pensez-vous que je me tienne découvert pour l'amour de vous? C'est pour mon ayse, mon amy, et que je meurs de chaud. Vous pensez être ici en votre siège présidential. Couvrez-vous si vous voulez, et parlez. »

Et comme le malheureux magistrat ne pouvait que balbutier, dans son ébahissement :

« — Vous êtes un sot, — continua encore le connétable. — Allez songer vostre leçon [1]. »

Montmorency n'était pas seulement un guerrier. C'était un homme d'affaires des plus âpres et des mieux entendus. Ambitieux et avide, il n'avait jamais assez d'honneurs, de places et d'argent pour lui et sa nombreuse clientèle : ses six fils d'abord, puis ses neveux, ses amis, ses obligés, ses serviteurs, et aucun scrupule ne le gênait. Dans ce siècle qui connut l'honneur, mais qui ne connut guère l'honnê-

[1] Brantôme, t. I, p. 315.

teté, Montmorency fut le moins honnête des hommes de gouvernement. Le testament de M. de Chateaubriand en est un témoignage entre bien d'autres.

Lors de la réunion de la Bretagne à la France, il avait été convenu qu'en compensation de la perte de son indépendance de grands travaux d'utilité publique seraient faits dans cette province, entre autres un canal de communication entre Rennes et la mer, passant par Messac, Redon et La Roche-Bernard. Pour faire face à la dépense, les « rachapts de Bretagne », impôts royaux de la province, devaient être affectés aux travaux jusqu'à leur achèvement. M. de Chateaubriand, gouverneur de la province, fut alors nommé, en même temps, par le Roi et par les États, pour en toucher les produits et veiller à la répartition. Tous les impôts devaient donc être centralisés entre ses mains, tous les ordres de travaux devaient partir de lui, tous les paiements se faire dans ses coffres. Grande tentation pour un avare, à une époque surtout où la dilapidation de la fortune publique était l'usage toléré et en quelque sorte admis chez tous les gouverneurs de province. La tentation devint d'autant plus grande, que les travaux commencés d'abord avec ardeur se ralentirent peu à peu devant l'impossibilité de les mener à bien. Les retours de la marée les détruisant au fur et à mesure, sans qu'on y pût rien opposer, on finit par les abandonner entièrement. Or, n'ayant pas prévu le cas, on n'avait pas non plus prévu le remploi des fonds. L'argent donc continuait chaque année à s'amasser dans les coffres du gouverneur et y restait, personne ne prenant de décision.

Le malheur voulut que, juste à point, il y eut de grandes réparations à faire aux châteaux et aux terres du gouverneur, de sorte que, par un certain courant naturel des choses, les deniers de l'État y furent employés. Si encore

il s'était agi d'une somme une fois versée, le fait isolé aurait pu passer inaperçu. Mais, se renouvelant chaque année, il finit par attirer l'attention du premier président des comtes de Bretagne, nommé La Pommeraye, qui appartenait au connétable. Sans se montrer autrement scandalisé du fait, La Pommeraye pensa que son maître pourrait en tirer avantage, et s'empressa de lui en « réveiller l'esprit ».

Voilà donc le pauvre gouverneur de Bretagne en face du sire Anne de Montmorency. C'était vraiment pour lui trop forte partie.

Aussitôt averti, Montmorency dresse ses plans. Il persuade au Roi, toujours manquant d'argent, de « faire une cavalcade dans le royaume afin de connaître les déportements des gouverneurs et leur faire rendre gorge à l'occasion. On commence par la Bretagne. » Le Roi se rend à Amboise, et pendant ce temps Montmorency envoie à M. de Chateaubriand « un messager plein de cotelle », qui l'avertit en secret que le Roi a des soupçons sur lui et les veut tirer au clair. Le connétable a commandement de connaître ses actes. Si les soupçons sont justifiés, sa personne sera saisie, et on le condamnera à rembourser le quadruple de ce qu'il a pris. En outre, sa postérité en demeurera à jamais redevable, selon la vieille maxime : « Qui mange de l'oie du Roy, en cent ans il en rend la plume. »

A ces mots, M. de Chateaubriand, aussi piteux criminel que piteux mari, « tombe en une si grande frayeur qu'il eût voulu être mort ». Montmorency arrive à Nantes. Afin de prévenir le coup, il se rend à sa rencontre et le supplie de venir en sa maison, pour de là donner ordre aux affaires, ajoutant toutes sortes d'offres d'assistance et de services.

Montmorency répond, avec un visage sévère, que certai-

nement « il ne partira pas de la province sans l'aller voir ». En même temps, « pour donner goût à la chose », il commande bien haut de faire venir à Nantes tous les receveurs de Bretagne, principalement ceux des domaines, afin qu'il leur montre son pouvoir de « contrôler les finances pour le service du Roi durant les dix dernières années, et de juger des abus qu'on aurait pu commettre ».

Après avoir prononcé majestueusement ces paroles, il se retire en sa chambre sans permettre à personne de lui parler pendant le reste du jour.

M. de Chateaubriand, en entendant cet ordre, se croit perdu. Il demande à voir le connétable en particulier, et à grand'peine en obtient une audience pour le lendemain de bon matin. Il s'y rend avec La Pommeraye. Tous trois ensemble ont une conférence de trois heures, au sortir de laquelle ils partent pour Chateaubriand. Ils y passent trois jours à faire bombance, pendant que le notaire prépare un acte authentique par lequel M. de Chateaubriand fait don au connétable, pour en jouir après sa mort, non seulement de sa belle demeure seigneuriale de Chateaubriand, mais de dix autres terres titrées en Anjou et en Bretagne, le tout estimé à quinze cent mille livres du temps, ce qui vaudrait aujourd'hui dix ou douze fois autant.

L'acte signé, le secrétaire du connétable Berthereau [1], sur l'ordre de son maître, va trouver le Roi et lui fait de sa part mille louanges du seigneur de Chateaubriand [2]. Il avait bien perdu le temps, de descendre jusque-là pour le

[1] Nicolas Berthereau devint ensuite secrétaire des finances de François Ier. *Histoire des secrétaires d'État*, par Fauvelet, p. 41.

[2] Cette donation scandaleuse donna lieu à de nombreux procès. Guy de Scepaux, principal héritier de Chateaubriand, l'attaqua, et pour terminer ce grand procès, Henri de Montmorency, fils du connétable, fit épouser Jeanne de Scepaux à son fils unique. Mais le mariage ayant été dissous

contrôler. Il n'y avait province sous la couronne mieux conduite, régie ni policée que celle de Bretagne.

Berthereau rapporta un brevet dépêché à Chambord, signé de la main du Roi, portant quittance générale de tous les deniers de rachats reçus par le seigneur de Chateaubriand, sans que jamais ni lui ni les siens pussent être recherchés à cet égard.

M. de Chateaubriand ne se releva pas du coup. Il mourut deux ans après, à l'âge de cinquante-six ans[1].

Cette façon d'entendre l'honnêteté n'empêchait pas Montmorency d'être fort dévot; seulement il modelait sa foi sur sa personne, et non sa personne sur sa foi. A ses yeux, un souverain maître au ciel avait surtout pour objet de consacrer le pouvoir des maîtres souverains de la terre. Dieu était la source de l'autorité despotique à laquelle il ne se faisait pas faute de puiser. Sa religion se résumait en une discipline extérieure doublée d'esprit de persécution. « Il ne failloit jamais, — nous dit Brantôme, — au maigre et au jeûne, ne soupoit pas le vendredi, et disoit régulièrement ses prières, soit qu'il fût au logis ou à cheval, ou à se pourmener dans les champs, ou à faire la guerre. » Seulement, la charité y avait peu de part. Il

avant la consommation, les clauses du contrat favorables aux Scepaux demeurèrent sans effet.

Cette donation fut pareillement attaquée par les ducs de Guise et de Nevers, et il en coûta cinquante-deux mille écus au connétable Henri de Montmorency pour les engager à se désister. *Additions aux Mémoires de Castelnau,* t. II, p. 509.

[1] Vieilleville, d'où nous tirons ce récit anticipé sur le temps de quelques années, nous dit aussi que M. de Chateaubriand, à la même occasion, reçut l'ordre de Saint-Michel; mais il en était décoré déjà. Cette aventure, d'ailleurs, n'est pas la seule qui nous édifie sur l'honnêteté de Montmorency. Vers le même temps, messire Claude de la Ville-Blanche lui fit une donation de tout son bien, aux dépens de sa sœur qu'il aimait pourtant tendrement. Ce fut un de ses gentilshommes domestiques qui trama cette affaire avec le connétable, sous la promesse d'une place de gentilhomme de la chambre du Roi. VIEILLEVILLE, t. XXVIII, p. 218-232.

était même passé en proverbe qu'il se fallait défier des patenôtres de M. le connétable, à cause des singulières diversions qui s'y mêlaient. Tout au milieu, par exemple, on l'entendait s'écrier : « Allez-moi pendre un tel, attachez celui-là à cest arbre, faites passer celuy-ci par les picques ou les arquebuses tout à ceste heure; taillez en pièces ces marauds, qui ont voulu tenir un clocher contre le Roy; bruslez-moy ce village, mettez le feu partout à un quart de lieue à la ronde. Et tout cela, sans se desbaucher nullement de ses paters jusqu'à ce qu'il les eût parachevés, pensant faire un grand péché s'il les eût remis à une autre heure, tant il y estoit consciencieux[1]. »

L'austérité de ses mœurs, qui venait moins d'ailleurs de vertu que d'indifférence, était proverbiale. Cependant, Brantôme prétend qu'il n'était pas « tant ennemi de la beauté et de l'amour », qu'une femme ne pût à l'occasion avoir raison de son humeur revêche. Mademoiselle de Limeuil, qui devait plus tard s'emparer du cœur de Condé, lui plaisait extrêmement. C'était une des plus belles et des plus spirituelles filles de la cour, disant très bien le mot et avec qui il fallait compter. Un jour, la rencontrant dans les rues de Rouen, Montmorency s'empresse de la saluer, veut l'escorter tout à cheval et cause avec elle, l'appelant sa maîtresse.

Mademoiselle de Limeuil, qui n'était pas ce jour-là dans ses bonnes, le reçoit assez mal et commence à le renvoyer.

« — Eh bien, ma maîtresse, — lui dit-il, — je m'en voys; vous me rabrouez fort.

« — C'est bien raison que vous rencontriez quelque personne qui vous rabroue, — lui répond-elle, — puisque vous estes coustumier de rabrouer tout le monde.

[1] Brantôme, t. I, p. 314.

« — Adieu, — dit-il encore, — ma maîtresse, car vous m'avez donné la mienne[1]. »

Là-dessus il se retire.

On ne peut pas imaginer deux êtres plus différents que Montmorency et François Ier. Mais, précisément, cette différence faisait l'empire du premier sur le second. François Ier était plein de lacunes et de défaillances dans l'exercice du gouvernement. Il n'entendait rien au maniement des affaires, tandis que Montmorency était le premier administrateur du royaume. Membre du conseil, d'ordinaire il le présidait, et sa parole y décidait tout. Les finances surtout étaient son fort. Son esprit entier, méticuleux, et sa volonté impérative, les simplifiaient en les tranchant. Travailleur et assidu, il ne reculait jamais devant la tâche. Les secrétaires des commandements lui rendaient compte chaque jour de leur charge. Il les faisait écrire sous lui, parfois trois en même temps.

Dans un gouvernement sans base fixe, sans législation uniforme, sans organisation définie, où les dépenses et les recettes ne sont ni régulières, ni équilibrées, où les pouvoirs locaux sont partagés par des corps privilégiés qui s'entre-choquent sans cesse, les problèmes naissent à chaque pas. Or, quand François Ier ne savait plus où donner de la tête, il appelait Montmorency. Celui-ci arrivait avec sa grande allure, sa face renfrognée et hautaine, son air superbe d'autorité, et, traitant les embarras d'enfantillages, d'un tour de sa robuste main il tirait le char de l'ornière. Fort jaloux, d'ailleurs, de son autorité, tout devait passer par ses mains : les sollicitations, les grâces, comme les places et les faveurs. Il ne souffrait pas qu'on

[1] Brantôme.

approchât du souverain par autre moyen que son intermédiaire, et sa hauteur et sa dureté terrifiaient les gens. Le seul moyen de l'amadouer était l'excès de l'humilité et de la flatterie, et il faut dire que les courtisans ne s'en faisaient pas faute [1].

Nos troupes, fraîches et vaillantes, en face des Impériaux, il fallait un homme comme Montmorency pour décider la mesure cruelle qui fut alors prise et que son succès même ne justifie pas : le ravage systématique de la Provence. Les dernières extrémités de la défaite auraient seules pu légitimer cette exécution odieuse d'une de nos plus belles provinces, par ceux-là même qui la devaient protéger. Qu'on se représente l'armée française campant, l'arme au bras, « es plaines d'Avignon » pendant que ses propres compagnies d'infanterie et de cavalerie vont désoler tout le pays situé de la mer à la Durance et du Rhône aux Alpes, contenant plus de six cent mille habitants, afin que l'ennemi n'y trouve que la famine!

Leur commission était « d'aller sur tous les chemins de France rompre les fours et moulins, brûler les blés et fourrages et défoncer les vins de tous ceux qui n'avaient faict diligence de les retirer des places fortes : aussy gaster les puits, jetant les blés dedans, afin de corrompre les eaux [2] ». Ces compagnies allaient par bandes de trois ou quatre mille hommes, « faisant emporter tout ce que porter se pouvait, au demeurant mettre le feu, raser les villes et les villages [2] ». Parfois les habitants, désespérés, s'opposaient à la dévastation des soldats, au Luc, par exemple; et alors il fallait les réduire comme des ennemis. L'impré-

[1] La collection Ribier contient une multitude de lettres venant de prélats, de magistrats, de gens de finance, d'ambassadeurs, de nobles, de grands, de princes même, qui tous s'adressent à lui comme à un supérieur et en employant les termes les plus humbles.

[2] Martin du Bellay, t. XIX, p. 332.

voyance qui accompagna ce système de défense en accrut l'horreur. Nombre de paysans ayant cru pouvoir mettre leurs provisions en sûreté dans les villes, les virent détruites sous leurs yeux. A Aix, par exemple, — spectacle piteux et lamentable, — « les vins sont défoncés aux caves, les moulins démolis, des pierres de meules et moulage rompues et brisées, les fours emportés, et tous ceux de la ville envoyés au camp pour y être employés à la guerre [1] ».

Le plus grand nombre des habitants, réfugiés dans les bois, dénués de tout, y périrent de misère, de faim et de froid. On trouvait partout des cadavres dans les champs, souvent plusieurs enlacés ensemble, et les airs mêmes en étaient corrompus. Des villes entières telles que Grasse, Digne, Antibes, Draguignan, Toulon et d'autres encore, furent saccagées au point qu'il n'y restât pas pierre sur pierre. Seuls, les moulins d'Auriol, entre Aix et Marseille, étaient encore debout. Blaise de Montluc, dans le plus brillant des coups de main, traverse la montagne avec cent vingt hommes, et en une nuit parvint à les détruire [2].

Ces mesures draconiennes réussissent toutefois à arrêter l'ennemi. Les Impériaux, trouvant le pays désert, font une tentative sur Marseille, d'où ils sont repoussés : Charles-Quint alors revient à Aix. Il aurait voulu se faire couronner Roi de Provence dans cette vieille capitale. Mais par qui ? La noblesse, le clergé, le Parlement sont en fuite. Dans les rues désertes se traînent ses propres soldats, malades et mourants, car une terrible épidémie, résultat de la famine, a envahi le camp impérial. Antoine de Leyve y succombe, et en mourant supplie son maître de renoncer à cette désastreuse campagne. Charles-Quint se décide enfin à rentrer en Italie, en laissant derrière lui une route

[1] Martin du Bellay, t. XIX, p. 389. — Paradin, p. 302.
[2] *Mémoires de Montluc*, t. XXII, p. 93.

jonchée de cadavres. Il n'avait plus d'armée en arrivant à Gênes où il s'embarqua pour l'Espagne [1].

On a beaucoup reproché à Montmorency de n'avoir pas même tenté de lui couper le passage avec l'armée toute fraîche et de l'enlever prisonnier. Mais Montmorency était de ceux qui ne veulent jamais rien risquer.

A la suite de cette campagne, le Roi rentre à Paris, et, dès la fin de l'hiver (1537), la guerre recommençait dans le nord de la France dont les Impériaux ont franchi les frontières, dans le Piémont que les Français s'efforcent de reprendre. Guerre confuse de marches et de contre-marches, où les villes sont prises et reprises sans bataille décisive, et sans qu'on sente jamais du côté de la France un pouvoir vraiment directeur. Le Roi acharné à recouvrer le Milanais fait de vains efforts pour ramener à lui les princes italiens; ils savent trop ce que leur a coûté son alliance. Les Vénitiens mêmes offrent leur flotte à l'Empereur.

Dans cette extrémité, c'est encore Soliman qui va sauver la France.

La Forêt, en arrivant en Asie, avait trouvé le Sultan occupé à son expédition contre les Perses. Arrivé à son camp et à celui du grand vizir Ibrahim, le 25 mai 1535, il y avait été reçu avec la plus grande courtoisie. Il rentre avec eux à Constantinople et, au mois de février 1536, signe, au nom de son maître, le premier traité écrit d'alliance et d'amitié qui ait lié la Turquie et la France [2]. Selon ce traité, Soliman passe l'année en nouveaux pré-

[1] Voir une lettre écrite à Rome à l'abbé Caprare, intitulée : *Du glorieux retour de l'Empereur de Provence,* un véritable pamphlet. CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France,* t. III, p. 3.

[2] Ce fut le dernier acte du célèbre Ibrahim, assassiné le 15 mars suivant. *Négociations avec le Levant,* t. I, p. 287.

paratifs sur terre et sur mer, et, au printemps de 1537, Barberousse va ravager les côtes de la Pouille pendant que la flotte française, commandée par le baron de Saint-Blancard, rallie la flotte turque près de Patras. Toutes deux mettent ensemble le siège devant Corfou. Spectacle nouveau : une flotte chrétienne et une flotte musulmane agissant de conserve! François Ier devait profiter de cette diversion pour attaquer le nord de l'Italie, mais un tel cri d'indignation et d'horreur s'élève contre lui dans toute l'Europe, et le Pape lui fait des reproches si durs, qu'il s'arrête, n'osant tenir toutes ses promesses à Soliman. La flotte turque alors s'éloigne, et le Sultan, tournant ses efforts contre la Hongrie, remporte la grande bataille d'Esseck (31 décembre 1537). Ce mouvement, qui retient les Impériaux en Allemagne, permet à François Ier de reconquérir le Piémont.

Cependant, la Reine de Hongrie, se joignant à la Reine Éléonore, obtient d'abord de faire signer au Roi et à l'Empereur la trêve de Bommy pour les Pays-Bas, puis, le 16 novembre, la trêve de Monçon, qui s'étend à l'Italie. Le Pape ne cessait d'adjurer les deux princes, au nom de la conscience et des intérêts de la chrétienté, de s'entendre et de s'unir. On fait les plus grands efforts pour arriver à la paix. Les pourparlers continuent tout l'hiver. Mais ils n'aboutissent pas. Paul III prend alors la chose en main; il convoque les princes dans la ville de Nice, où il ira en personne présider leur conférence.

CHAPITRE XIV

ENTREVUE DE NICE ET D'AIGUES-MORTES. — TRÊVE DE DIX ANS. — OSCILLATIONS DE LA POLITIQUE. — DERNIÈRES GUERRES.

Nice était le seul point de son territoire que le malheureux duc de Savoie possédât encore. Il occupait le château, à peu près imprenable, et entendait du moins garder cette retraite[1]. Aussi, quand l'Empereur et le Pape la lui demandèrent pour l'entrevue, il la leur refusa sous divers prétextes. Paul III s'établit alors dans les environs de la ville, au couvent de Saint-François, l'Empereur à Villafranca, et le Roi à Villeneuve.

L'animadversion entre les deux souverains était si violente, qu'ils ne consentirent point à se voir. Toutes les négociations eurent lieu par l'entremise du Pape, qu'ils visitaient alternativement, et par celle de la Reine Éléonore, qui allait sans cesse de son mari à son frère et de son frère à son mari, croyant, cette bonne Reine, être arrivée à ses fins. On raconte même, au sujet de ces allées et venues, un incident qui fait contraste avec la gravité de la situation.

Un léger pont avait été construit des galères impériales à la plage, afin de pouvoir communiquer sans esquif. Un jour que la Reine venait visiter son frère, suivie de ses

[1] Voir au sujet de ces négociations la curieuse *Relation de l'ambassadeur vénitien Nicolas Tiepolo,* p. 205.

femmes, il alla au-devant d'elle à mi-pont avec le duc de Savoie, le duc de Mantoue et les seigneurs espagnols. La charge étant trop lourde, le pont rompit, et tous tombèrent à l'eau. « Vous eussiez veu alors gentilshommes qui avaient le plus grand désir de servir aux dames, se jeter en mer, les porter en l'air et tirer hors de l'eau; à la vérité, il y en eut de bien baignées, je dis jusques au-dessus de la ceinture. Après que les dames furent au logis de l'Empereur, soudainement eurent chemises, chaulses et aultres vestements à changer, de sorte qu'il n'y paraissait plus que ung raffraichissement, allégresse et contentement des gentilshommes. Bien vray que celles qui n'avaient baigné que le petit orteuil se moquaient de celles qui estoient plus baignées[1]. »

Les négociations se poursuivaient laborieuses entre les souverains. En ce moment, Charles-Quint avait grand besoin de paix. Menacé par les Turcs, mis en échec par les protestants d'Allemagne, qui l'obligeaient à de grandes concessions pour lui accorder leur concours à la guerre, détesté en Italie, où ses soldats, sans pain, continuent à vivre de rapines, les plaintes les plus amères lui venaient de tous les côtés de ses États. L'Espagne même, épuisée, murmure, et les Cortès, assemblés à Tolède, lui refusent de nouveaux impôts. Enfin, une grande fermentation agite les Pays-Bas. L'autorité de la régente est publiquement attaquée. A Gand surtout, les manifestations d'indépendance se multiplient. On parle tout haut de demander l'appui du Roi de France. Jamais la situation de l'Empereur n'a été aussi critique. Mais la ténacité lui tient lieu de fortune; il ne veut rien céder.

[1] *Embouchement de Notre Saint Père le Pape, l'Empereur et le Roy :* Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France,* t. III, p. 25. — Paradin, *Histoire de notre temps,* p. 372.

En face de lui, François, dans un royaume resserré, uni et prospère, n'a jamais eu une situation plus affermie. Il lui suffit d'attendre, de favoriser les éléments de dissolution de l'Empire, de profiter des inimitiés que son gouvernement inspire pour venir à bout de Charles-Quint. Nos meilleurs diplomates le sentaient bien. Il faut lire la correspondance des évêques de Mâcon, de Lavaur, de Rhodes, alors ambassadeurs à Rome et à Venise[1]. Ces patriotiques prélats ne s'effraient pas de l'alliance ottomane. Ils ne cessent, au contraire, de représenter au Roi que le retour à l'Empereur, c'est la rupture avec Soliman, irrité déjà du manque de parole de l'année précédente. La paix qu'on lui propose, d'ailleurs, est un mensonge; elle n'a d'autre but que de le détacher de ses alliances. Quand Charles-Quint le sentira isolé, il reprendra avec lui toute sa hauteur, tandis que si le Roi poursuit ses avantages, il le forcera rapidement à une paix avantageuse pour la France.

Malheureusement, François ne comprend rien à ce langage. Impressionnable et mobile, il est en ce moment rempli de remords par les reproches du Pape au sujet de *son alliance sacrilège*. Ce sentiment le domine, et, après s'être donné dans l'opinion de l'Europe l'odieux de l'accord turc, il s'apprête à y renoncer au moment d'en recueillir les fruits.

Montmorency, qui vient d'être nommé connétable, encourage le Roi dans ce changement de politique. De tout temps, Montmorency avait eu du goût pour Charles-Quint. Ils se ressemblaient par la nature tyrannique et hautaine, l'esprit de persécution. « Le grand maître a toujours été pour la paix avec l'Empereur, — nous dit Marino

[1] *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 363-371. — Martin du Bellay, t. XX, p. 477.

Giustiniano (1535); — il n'a jamais permis qu'on en vînt aux armes; il n'a jamais voulu d'alliance avec les princes allemands[1]. » Maintenant, il va avoir gain de cause, sans se douter, dans sa lourde et aveugle confiance, que Charles-Quint, beaucoup plus habile, délié, souple et profond, l'a battu d'avance.

Les princes, ne pouvant arriver à s'entendre pour la paix, finissent par signer, le 18 juin 1538, une trêve de dix ans qui laisse les choses en l'état, chacun devant garder provisoirement ce qu'il tient. Alors, on se sépare.

Chose curieuse! Ces rivaux implacables, qui n'avaient pu consentir à s'aborder à Nice, vont, moins d'un mois après, se rejoindre à Aigues-Mortes dans la plus affectueuse et cordiale entrevue[2]. Réunion qui n'eut rien de fortuit, comme quelques historiens l'ont dit, car notre flotte, alors dans le Levant, avait été prévenue, et quitta nos bons amis les Turcs pour venir rallier à Gênes la flotte impériale, commandée par André Doria. Il est probable que ce fut Montmorency, appuyé de la Reine, qui combina l'affaire. Il fallait bien se voir et s'entendre en vue d'une direction commune, et l'on serait plus libre loin du Pape, dont le prosélytisme ardent faisait trop bon marché des intérêts politiques. Le fait est que, moins d'un mois après le départ de Nice, Charles-Quint arrive devant Aigues-Mortes, suivi de sa flotte et de la nôtre, lui faisant cortège. Le Roi se reposait alors près de la ville, à l'abbaye de Vauvert. Dès qu'il apprend l'arrivée de Charles-Quint, il monte à cheval, se rend au port, prend un bateau, et, suivi du cardinal de Lorraine et de quelques seigneurs, va droit à la galère

[1] *Ambassadeurs vénitiens*, t. I. p. 107.

[2] « Ces deux princes, jusqu'ici pleins de défiance et de haine, qui ne pouvaient jamais parler l'un de l'autre sans calomnie, sarcasmes et imputations passionnées, on les voit soudainement s'adoucir. » Nicolas Tiepolo, *Ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 231.

impériale. Comme il abordait, Charles-Quint lui tend la main pour monter, et François lui dit :

« — Mon frère, me voici de nouveau votre prisonnier. »

Après les compliments d'usage, Charles-Quint présenta au Roi les officiers de son armée, voire même Doria. L'accueil fut des plus courtois. Le lendemain, lundi, l'Empereur voulut rendre cette visite.

Deux maisons contiguës, appartenant à deux habitants notables de la ville, avaient été préparées pour les souverains : l'une pour le Roi, à M. La Garde; l'autre pour l'Empereur, au sieur Archambaud de la Rivoire. Nous donnons le récit de ce dernier en l'abrégeant :

Charles-Quint, — nous dit-il, — débarqua sur le pont de la marine, où le Roi et la Reine l'attendaient, « et aussitôt ils s'entre-accollèrent. La Reyne les embrassa tous les deux par-dessus la ceinture », en se félicitant de la joie de cette réunion. Devant la porte de la marine se pressait la foule des habitants, criant : « Vive l'Empereur! vive le Roy! Et l'artillerie, de l'autre côté, crioit que c'estoit une tonnerie à ouyr. » Comme ils entraient dans la ville, M. le Dauphin et M. d'Orléans se présentèrent à eux tout bottés, arrivant de Provence. Les souverains leur firent grand accueil. « Le Roy prit alors par le bras le seigneur Empereur et le mena en la maison de M. La Garde, où le disner étoit prêt en une grande salle, avec une très belle compagnie. »

Les deux maisons communiquaient au moyen d'un pont allant d'un toit à l'autre. Après le dîner, « le Roy et la Reyne emmenèrent ledit Empereur de la maison de La Garde en la mienne », et le laissèrent dans la chambre qui lui avait été préparée. Il s'y trouvait un lit merveilleusement riche, où il se mit à l'aise et se reposa environ une heure. La Reine alors, accompagnée de M. de Montpezat, vint heurter à sa porte, qui lui fut incontinent ouverte, et

elle envoya Montpezat chercher le Roi, disant que son frère était éveillé. Le Roi, arrivant avec quelques seigneurs, trouva l'Empereur encore sur son lit, qui devisait avec la Reine sa sœur, assise sur une chaise à ses côtés. « Apercevant le Roy, l'Empereur se jeta sur ses pieds sans soulliers, et François lui dit :

« — Et puis, mon frère, comment vous trouvez-vous? Avez-vous bien reposé? »

L'Empereur répondit qu'il avait tellement banqueté qu'il aurait bien pu dormir encore. Et le Roi ajouta toutes sortes de propos aimables, prétendant que l'Empereur ait autant de puissance en son royaume qu'en Espagne et en Flandre, et qu'il y soit obéi comme lui. Et, en signe de sa volonté, il lui présenta un diamant estimé trente mille écus, enchâssé dans un anneau sur lequel était écrit : *Dilectionis testis et exemplum.* L'Empereur le mit au doigt en remerciant le Roi et disant :

« — Mon frère, je n'ay rien pour me revenger de ce présent, sinon ceci (son ordre, qu'il enleva de son cou pour le mettre à celui du Roi) », à quoi le Roi, le remerciant à son tour, ajouta : « — Puisque il vous plaît que je porte votre ordre, il vous plaira de porter le mien. » Et ainsi, ils échangèrent ces deux signes en s'embrassant grandement. Ils demandèrent alors leur vin, et tout le monde sortit, excepté M. de Granvelle et le grand commandeur du côté de l'Empereur, la Reine, le connétable et le cardinal de Lorraine du côté du Roi. En tout sept personnes. Ils conférèrent longtemps, convinrent de la paix et sortirent tous ensemble pour aller souper. Après le souper, les dames s'entre-baisèrent pour marquer leur joie. La Reine ensuite alla s'assurer que la chambre de l'Empereur était prête, puis vint le rechercher et « lui fit compaignie jusqu'à sa porte, où elle le laissa ».

Le lendemain mardi, le Roi vint trouver l'Empereur dans sa chambre, et tous descendirent « ouyr la messe dans la salle basse de ma maison, avec une grande musique, puis ils allèrent dîner [1] ».

Le reste de la journée se passa en réjouissances. Toutes les dames de la cour étaient là : la Dauphine Catherine de Médicis, Marguerite de France fille du Roi, la Reine de Navarre [2], la duchesse d'Étampes. Les fêtes furent magnifiques, tant à terre que sur l'eau. Dans les promenades à terre, chaque seigneur français ou espagnol prenait une dame en croupe, et l'on chevauchait ainsi avec des éclats extraordinaires de gaieté. La plus rayonnante était la Reine Éléonore, entre son mari et son frère. A chaque instant, elle laissait éclater sa joie et forçait les deux souverains à s'embrasser tendrement, enchaînés dans ses bras. Spectacle curieux après tant d'accusations et de menaces, tant de colère et de haine ! François Ier pouvait y mettre une certaine bonne foi, mais Charles-Quint, en lui-même, devait bien rire.

Enfin, on se sépara. Le Roi, après avoir reconduit l'Empereur à sa galère, coucha encore une fois dans la ville et, le lendemain, se dirigea vers le centre de ses États [3].

Une nouvelle phase politique commence alors, et se dessine avec d'autant plus de vigueur qu'une grave maladie de François Ier livre à Montmorency le gouvernement du royaume.

[1] Extrait des *Mémoires manuscrits* d'Archambaud de la Rivoire, habitant d'Aigues-Mortes; *Mémoires* conservés dans la bibliothèque du marquis d'Aubais et communiqués aux auteurs de l'*Histoire du Languedoc* : Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III, p. 29. — Voir aussi une lettre de Charles-Quint à sa sœur, Marie de Hongrie, datée de Gênes, le 18 juillet 1538, qui raconte l'entrevue d'une manière analogue. Lanz, t. II, p. 284.

[2] *Lettres inédites*, lettre 148, datée de Lyon sur la route, p. 367.

[3] Martin du Bellay, t. XX, p. 285, et note p. 472.

Les papes sceptiques et lettrés n'étaient plus. Paul III, qui a succédé aux Médicis sur le trône pontifical, âme fanatique et étroite, ne rêvant que croisade et persécutions, s'occupait en ce moment à réunir un concile pour écraser les réformés, et il approuvait l'Ordre des Jésuites (15 septembre 1540) qui avait pour objet leur conversion *par tous les moyens*. C'est son inspiration qui prévaut. Dans ses entrevues secrètes avec Charles-Quint, le Roi avait pris des engagements; il y est fidèle. Dès le 10 septembre, on brûle sur la place de Salin, à Toulouse, un inquisiteur converti au protestantisme, et le 10 décembre suivant, le Roi rend contre les hérétiques un de ses plus sévères édits. Dans toutes les provinces, alors, les exécutions se multiplient, avec plus ou moins de cruauté, selon l'esprit des autorités locales. L'arrêt rendu le 18 novembre 1540 par le Parlement de Provence, et dont le Roi suspendit d'abord l'exécution, est un des plus atroces. Il ordonne « la dévastation des villages de Mérindole, Cabrières, Aigues et autres lieux, réceptacles d'hérétiques; le massacre des hommes, le bannissement des femmes et des enfants, le rasement des maisons, le déracinement des arbres ».

L'honnête chancelier Antoine du Bourg, — oncle d'Anne du Bourg, — était mort en 1538, et Poyet, qui lui avait succédé, créature de Louise et de Montmorency, poussait aux mesures les plus cruelles.

Au dehors, complet changement de front. L'Angleterre se refroidit; les protestants d'Allemagne s'indignent et se détachent; Soliman s'étonne de ce que le Roi, son allié, ne l'a pas prévenu de la signature de la trêve; et quand nos ambassadeurs, habitués à combattre partout l'influence impériale, reçoivent de Montmorency l'ordre de la favoriser, ils restent déroutés, et l'on sent à leurs lettres et

dépêches qu'ils n'ont pas confiance [1]. Enfin, les affaires de Flandre portent cette situation à l'extrême.

L'agitation allait croissant dans les Pays-Bas. Charles-Quint voulant lever à Gand, de son autorité propre, un subside que les députés n'ont pas consenti, les bourgeois, appuyés sur leurs vieux priviléges, refusent de payer. La gouvernante, pour les réduire, fait saisir les premiers d'entre eux comme otages. Les autres prennent les armes, chassent la noblesse, font prisonniers les officiers impériaux, organisent un gouvernement dans leur ville, et envoient demander la protection du Roi de France, qu'ils appellent encore *leur seigneur,* suzeraineté traditionnelle que le traité de Cambrai avait arrachée à la France. Au lit de justice de 1537, François Ier prenait ce titre dans sa protestation, — en vain, alors. Aujourd'hui qu'on lui offre les moyens de le faire valoir, il le renie publiquement, et, bien plus, il ferme l'avenir en dénonçant les Flamands à leur maître. Il livre leur correspondance secrète à Charles-Quint et lui accorde un passage dans ses États pour aller les soumettre. Le Roi toujours malade, nous reconnaissons encore là Montmorency.

Chose nouvelle, dans l'automne de 1539, l'Empereur se présente en ami à notre frontière! Le Roi, ne pouvant se transporter, l'attend à Châtellerault, mais le connétable et les deux princes vont à sa rencontre jusqu'à Bayonne. On voyage lentement, Charles-Quint prenant plaisir à chasser le long de la route. Les villes le reçoivent magnifiquement; ses entrées sont royales; toute la noblesse de France se presse sur ses pas et lui fait cortége. A Pontoise, cinq cents gentilshommes vont au-devant de lui suivis de deux mille bourgeois divisés en six compagnies.

[1] Collection Ribier.

A Orléans, quatre cent cinquante gentilshommes, toute la milice de la province, et un corps de « quatre-vingt-dix jeunes marchands de la ville, montés sur bons coursiers, tous habillés de casaques de velours noir et pourpoints de satin blanc fermés de boutons d'or, le bonnet de velours couvert de pierreries et brodé d'orfévrerie, des brodequins de maroquin blanc déchiquetés, des éperons dorés et la haquebutte à l'arçon de la selle. Chacun avait sur soi plus de deux mille écus de bagues. Un seul bonnet fut prisé à ce taux[1]. »

Arrivé à Châtellerault, Charles-Quint est reçu par François Ier avec tous les honneurs imaginables. Les deux monarques se rendent ensemble à Paris. Ils entrent solennellement dans la ville, le 1er janvier 1540, et, par grand honneur, on délivre tous les prisonniers au nom de Sa Majesté Impériale[2]. Huit jours se passent en fêtes et en réjouissances, pendant lesquels Charles-Quint visite son ami le connétable dans sa splendide demeure de Chantilly. Puis le temps des adieux arrive. Après trois mois de voyage et de séjour en France, l'Empereur prend congé de son frère avec un redoublement d'affection et de promesses d'accord.

Pendant la visite impériale, la courtoisie avait défendu de toucher à la politique, mais quelques mots vagues avaient suffi pour que François Ier, toujours prêt à l'illusion, se persuadât que dans un élan de reconnaissance et d'amitié l'Empereur lui restituerait le Milanais. Charles-Quint part pourtant sans rien dire. Il soumet les Flandres et revient alors, pour toute concession, à son projet de marier une archiduchesse, sa fille ou sa nièce, au second fils

[1] Martin du Bellay, t. XX, p. 443. — Paradin, p. 364.

[2] Grâces données par l'empereur Charles-Quint à son passage en France. Fonds français, 2831, f° 127.

du Roi, le duc d'Orléans. On constituera aux époux pour dot et apanage, d'une part le Milanais et les Flandres, de l'autre la Bourgogne.

C'était le démembrement de la France et la semence d'une guerre terrible jetée entre les frères. Le Roi le comprend et repousse cette proposition perfide en se prétendant trompé. Il ne l'avait été que par lui-même. Charles-Quint, très surpris de ce refus, y répond en investissant son fils Philippe du duché de Milan, ce qui met le comble à la colère du Roi [1]. Les relations alors s'aigrissent; le Roi regarde en arrière vers ses anciens alliés. La défaveur de Montmorency commence.

Après la signature de la trêve, La Foret étant mort en Orient [2], le Roi avait envoyé un nouvel ambassadeur à Constantinople, pour donner des explications au sultan et lui proposer d'entrer dans la trêve. Cet ambassadeur, Rinçon, très habile, réussit à ramener Soliman au Roi, mais non pas à le faire participer à la trêve. Chance heureuse, car lorsqu'il revient en France, au commencement de 1541, tout avait changé. Le Roi était prêt à s'entendre avec le sultan pour une nouvelle guerre [3]. Rinçon repart donc avec des instructions qui y correspondent. Mais comme il traversait le Milanais, en compagnie du Vénitien Frégose, naviguant sur le Pô, ils tombent tous deux dans une embuscade que leur tend le marquis de Guast par un ordre secret de l'Empereur; ils sont assassinés.

Grande colère de François Ier. Vainement le Pape veut intervenir entre les deux rivaux, Charles-Quint répond avec une extrême hauteur. Il dénonce de nouveau Fran-

[1] Fontanieu, *Investiture du duché de Milan par Charles-Quint à son fils*, p. 234, 235.
[2] *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 354.
[3] *Ibid.*, p. 409-462.

çois comme l'allié des musulmans et l'accuse d'amener les Turcs en Europe[1]. L'animosité s'accroît. Le Roi alors poursuit ses plans. L'aventurier Paulin de La Garde remplace Rinçon, et part comme ambassadeur auprès de Soliman. Il le trouve installé à Bude après avoir battu Ferdinand. La Garde le décide à combiner avec le Roi une action maritime sur l'Italie et l'Espagne[2]. En France, l'amiral d'Annebault et le cardinal de Tournon ont remplacé Montmorency, disgracié, à la tête des affaires, et l'on s'efforce de revenir aux alliances protestantes. La confiance brisée, toutefois, ne se reforme pas aisément. Aucune avance ne peut ramener Henri VIII qui s'est uni à Charles-Quint, et les protestants d'Allemagne, reprochant amèrement à François Ier ses persécutions religieuses, montrent une extrême réserve. Le Roi, alors, suspend les supplices, expédie des lettres de grâce et donne au plus influent d'entre eux, le duc de Gueldre, sa nièce, Jeanne d'Albret, en mariage. Le rapprochement finit par s'opérer. Les princes protestants d'Allemagne renouvellent l'alliance, et les Rois mêmes de Danemark et de Suède prennent parti, pour la première fois, dans la querelle du Roi avec l'Empereur; ils lui promettent le concours de leur flotte et l'autorisent à lever chez eux des lansquenets.

Pendant ce temps, Charles-Quint faisait une nouvelle expédition en Afrique, dirigée cette fois sur Alger. Le 17 octobre 1541, ayant quitté l'Espagne avec toute sa flotte, il découvre, le jeudi matin 20, au point du jour, nous dit le journal de Vandenesse[3], la terre de Barbarie. Dans l'après-midi, Sa Majesté réunit toutes ses galères et vient jeter l'ancre à un « trait de canon » de la ville

[1] *Négociations dans le Levant*, p. 488.
[2] *Ibid.*, p. 491.
[3] *Papiers d'État* de Granvelle, t. II, p. 612.

d'Alger. Mais dans la nuit, le vent et la mer commencèrent à « haulser » avec tant de violence qu'il fallut lever les ancres.

On essaya bien les jours suivants de débarquer; toutefois la pluie, la grêle et le vent se déchaînant de plus bel, il n'y eut pas moyen de se servir de l'artillerie et d'avancer dans le pays. Le jour de la Toussaint, on se remit en route pour l'Espagne avec une flotte désemparée, et après avoir fait sans plus de succès une tentative sur Bougie, le 1er décembre l'Empereur abordait dans la cité de Carthagène. Les éléments s'étaient chargés de le vaincre sans que l'ennemi s'en mêlât. Il passa l'hiver en Espagne.

Au printemps de 1542, le 20 mai, François, le premier, déclare la guerre, et les hostilités commencent en même temps dans le nord et dans le midi. Au nord, c'est le duc d'Orléans et M. de Guise qui mènent l'armée; au midi, c'est le Dauphin et le Roi. Des marches et contre-marches, des villes prises et reprises, des escarmouches sans batailles rangées, conduisent jusqu'à la fin de l'automne. Le Roi revient alors du Roussillon pour trouver sur les côtes ses sujets en révolte.

La Rochelle, ville de commerce maritime, avait acquis de grandes richesses, et vivait dans la prospérité et la paix sous la protection de libertés municipales fort anciennes. C'était de fait une sorte de petite république, gouvernée par un conseil de cent citoyens élus par le peuple et qui élisaient à leur tour les échevins. Ils défendaient eux-mêmes leurs murailles, et fort bien : aucun soldat ne pouvait entrer dans la ville sans leur consentement.

Charles de Chabot, sire de Jarnac, gouverneur du pays d'Aulnis, prend ombrage de cette prospère indépendance. Quelques dissentiments s'étant élevés entre les bourgeois, il en profite pour casser le conseil supérieur et les échevins,

et en nommer lui-même de nouveaux. Une grande fermentation résultant de ce coup d'État, il obtient du Roi l'autorisation d'introduire dans la ville, contrairement à ses priviléges, une garnison de trois cents aventuriers qui s'y conduisent avec la dernière insolence. De nombreuses querelles en résultent; les habitants finissent par se soulever, et, pour éviter un combat douteux, Chabot consent à ce que les aventuriers quittent la ville, à condition que les habitants déposeront leurs armes jusqu'à l'arrivée du Roi [1].

Malheureusement, cette révolte se compliquait d'un soulèvement des côtes au sujet de l'impôt du sel. Le Roi ayant augmenté cette taxe impopulaire, ses commissaires avaient été chassés à force ouverte, et en ce moment même il se dirigeait, furieux, sur la Rochelle, résolu à punir indistinctement tous les coupables. Les habitants, tremblant d'effroi, envoient au Roi des députés pour protester de leur obéissance. Le Roi refuse de les entendre, les fait mettre aux fers et marcher en cet état devant lui, avec les députés des îles et des côtes. En apprenant ce traitement, les habitants terrifiés ne cessent de faire des processions et prières publiques, demandant à Dieu de mitiger la colère du souverain.

Enfin, le grand jour arrive. Le 31 décembre, à une heure après-midi, François fait son entrée dans la ville. Un amphithéâtre avait été élevé sur la place principale. Il y monte en costume royal, environné de ses seigneurs, cardinaux et princes. Les coupables sont groupés sur la place et dans les rues : d'un côté ceux des îles et des côtes, de l'autre ceux de la ville, attendant leur arrêt dans le plus profond silence, car on a défendu de sonner les cloches. Guillaume le Blant, avocat de Bordeaux, qui doit plaider

[1] Tavannes, t. XXVI, p. 58.

pour les côtes; Estienne Noyau, lieutenant de la Rochelle, pour la ville, ne font que requérir « miséricorde, grâce et pardon des offenses commises, plus par fragilité que par malice ».

A peine ont-ils fini de parler que les habitants se jettent à genoux, les mains jointes, tête nue, en criant de toutes leurs forces : « Miséricorde, miséricorde! » A cette vue, un grand attendrissement brise tout à coup l'orgueil et la colère du Roi. Non seulement il pardonne, mais il déclare que tout est oublié. Séance tenante, il rend les armes confisquées, délivre les prisonniers, retire la garnison de la ville, et bien mieux, après une exhortation toute paternelle, il va souper avec les magistrats pour leur montrer sa confiance et son amitié. La ville fit éclater sa joie par des cris, accompagnés du son des cloches qui depuis trois jours étaient muettes[1].

De tels élans faisaient tout pardonner à François Ier. Voici un autre incident où nous le retrouvons encore le même.

L'ancien maître de son artillerie, Galiot de Genouillac, est accusé de malversation. Galiot de Genouillac avait servi sous Charles VIII et Louis XII, et, arrivé à l'âge de soixante-seize ans, il s'était retiré de toute charge et vivait en repos magnifiquement en son château d'Acier, qu'il avait fait construire dans le Quercy.

François Ier, excité par les dénonciations des courtisans, appelle auprès de lui le vieux seigneur et l'interroge d'un air soupçonneux sur la manière dont il a acquis ses richesses. Genouillac reconnaît qu'il est né pauvre, que tous ses biens lui viennent par la charge des grands États, par les faveurs royales et, de plus, par

[1] Voir au sujet de cet incident de la Rochelle : Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III, p. 39; Belleforest, p. 1543.

ses deux riches mariages que le Roi aussi lui a fait faire.

« — Bref, — ajoute-t-il, — c'est vous qui m'avez donné les biens que je tiens. Vous me les avez donnés librement, aussi librement me les pouvez oster, et suis prest à vous les rendre tous. Pour quant à aucun larcin, faites-moy trancher la teste si j'en ai faict. »

A ces paroles, le Roi, ému, répond :

« — Ouy, mon bon homme, vous dites vray, aussy ne vous veux-je reprocher ni oster ce que je vous ay donné. Vous me le redonnez, et moy je vous le rends de bon cœur. Aymez-moy et me servez bien toujours comme avez faict, et je vous seray toujours bon Roy [1]. »

Au printemps de l'année suivante (1543), le jeune duc d'Enghien, François de Bourbon, se rend dans le midi avec une petite armée [2], pendant que Barberousse quitte Constantinople avec la flotte turque. Après avoir ravagé les côtes de Naples, Barberousse arrive à Marseille dans les premiers jours de juillet, et, le 10 août, les Français et les Turcs mettent de concert le siége devant Nice. La ville se rend, mais la citadelle résiste, et, le mois suivant, l'arrivée de l'armée et de la flotte espagnole les force à la retraite. Les Turcs hivernent à Toulon et sur les côtes; leur présence toutefois excite en Europe une telle colère contre le Roi, qu'il est forcé au printemps de les prier de retourner chez eux. Afin d'excuser ce procédé aux yeux de Soliman, le prieur de Capoue, Léon Strozzi, accompagne la flotte turque avec une escadre d'honneur et fait accepter à la Porte les raisons politiques du Roi [3].

Après le départ des Turcs, le comte d'Enghien rem-

[1] Brantôme, t. I, p. 240.
[2] Voir sur cette campagne : Vieilleville, t. XXIX, p. 236-290.
[3] Charrière, *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 579.

porte, le 13 avril 1544, sur les Impériaux, la brillante victoire de Cérisoles [1]. Le Milanais, sans défense, allait tomber entre ses mains. Malheureusement, comme il se préparait à y pénétrer, le Roi, à la suite d'une campagne désastreuse dans le nord, le rappelle avec son armée pour couvrir la frontière. Tous ses alliés l'abandonnaient.

Dans la première période de la Réforme, alors que les huguenots avaient surtout à se défendre contre le Pape et l'Empereur, pleins d'indulgence pour les Turcs, ils s'étaient élevés contre le projet de croisade. Luther soutenait même cette thèse : que Dieu se servant des musulmans comme d'une verge pour châtier les chrétiens, on ne devait pas s'opposer à eux. Mais, voyant qu'au prix de leur concours contre Soliman les huguenots obtenaient de grandes concessions de Charles-Quint, Luther retourna ses opinions et, en 1528, dédia au Landgrave de Hesse une nouvelle thèse où il s'efforçait, non sans embarras, de se mettre d'accord avec lui-même [2]. Depuis cette époque, les protestants avaient montré aux musulmans la même animadversion que les catholiques.

En apprenant donc leur présence sur nos côtes, où le Roi les avait amenés, les souverains de Danemark et de Suède dénoncent leur contrat d'alliance et rappellent leurs sujets engagés sous nos armes. Les Anglais et les Impériaux réunis profitent de cet abandon pour pousser l'attaque. Henri VIII assiége Boulogne, pendant que Charles-Quint s'empare de Saint-Dizier, le 10 août, puis s'avance sans obstacle jusqu'à Épernay, Château-Thierry, Villers-Cotterets et Soissons.

Rien ne peut rendre la terreur des Parisiens en voyant

[1] Discours sur la bataille de Cérisoles. CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. VI, p. 65. — PARADIN, p. 431.

[2] *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 175.

ainsi l'ennemi à leurs portes. Paradin nous en fait une description des plus pathétiques. « Quand on apprit, — nous dit-il, — que les coureurs de Charles-Quint étoient à Meaux, l'effroi fut si grand que chacun ne songea plus qu'à se garer. Depuis la fondation de la ville, on ne vit jamais un tel tumulte dans ses murs, ni un tel épouvantement. Riches, pauvres, grands et menus, gens de tous états et de tout âge, tirant leurs enfants après eux, portant des vieillards sur leurs épaules et prenant ce qu'ils pouvoient de leurs effets et meubles, fuyoient, par eau, par terre, par charroys. Les bateaux couvroient la rivière, tellement serrés qu'on ne voyoit pas l'eau, et si chargés de meubles et de gens que plusieurs allèrent à fond.

« Le désordre n'étoit pas moins grand dans la campagne, autour de la ville. Tout étoit plein d'hommes, femmes, enfants, chevaux, charrettes, bœufs, vaches, brebis et autres bétails qui faisoient un tel bruit et amenoient un tel effroi qu'il sembloit, devant cette confusion, que les quatre éléments de la nature alloient rompre leur alliance et que la terre retomberoit dans le chaos[1]. »

« Quand le Roy apprit la prise de Saint-Dizier, — nous dit Brantôme, — et que l'Empereur venoit sur Paris, étant lors un peu malade et gardant la chambre, il s'écria, devant la Reyne de Navarre et d'autres dames qui étoient avec lui : O mon Dieu, que tu me vends cher un royaume que je pensois que tu m'eusses donné très libéralement! Ta volonté soit pourtant faite! Puis à la Reyne : Ma mignonne, allez-vous-en à l'église, et là, pour moy, faictes prières à Dieu[2]. »

L'accablement toutefois fut court. Il part; aussitôt arrivé à Paris, fait assembler tous les métiers de la ville, tous

[1] Paradin, *Histoire de notre temps*, édit. de 1568.
[2] Brantôme, t. I, p. 268.

les hommes valides jusqu'à quarante mille, bien armés, et dispose tout pour la défense.

« Je ne peux pas garder les Parisiens d'avoir peur, dit-il, mais je les garderai bien d'avoir mal, et je mourrai plutôt en les gardant que de vivre en faillant à les sauver [1]. »

Cette fermeté rassure tout le monde. Sous la sauvegarde du souverain, la population revient à la file comme elle était partie, et prend une attitude résolue qui arrête l'Empereur. Charles-Quint avait besoin de paix avec la France pour résister aux Turcs, qui s'avançaient sur Vienne de nouveau. Il fait toutefois au vaincu de dures conditions. François Ier hésite, puis, apprenant que Boulogne a capitulé devant les Anglais, par la traîtrise, dit-on, de son gouverneur le sire de Vervins [2], il signe le 18 septembre 1544 le traité de Crespy en Laonnais [3]. Nos frontières restent intactes, mais le Roi, comme un pécheur repentant, renonce à ses alliances d'hérétiques et d'infidèles, et s'engage à unir ses armes à celles de l'Empereur contre les protestants et les Turcs. De plus, il cède sur la question de l'apanage. La Bourgogne sera donnée au duc d'Orléans, le Milanais à une princesse de la famille impériale, et le mariage s'accomplira à courte échéance.

Le Dauphin, sous le commandement du Roi, accède à ce dangereux traité, mais en protestant secrètement qu'il n'agit que par obéissance pour son père et sans aucune intention de l'exécuter [4]. La mort du duc d'Orléans, l'année

[1] Paradin, *Histoire de notre temps*, édit. de 1568.

[2] Martin du Bellay.

[3] *Mémoire justificatif du chancelier Granvelle au sujet du traité de Crespy; conférence de Cambrai pour l'exécution de ce traité. Papiers d'État* de Granvelle, t. III, p. 26, 33.

[4] Lettre de Charles-Quint et lettre de Granvelle à l'ambassadeur d'Espagne en France, Saint-Mauris, s'efforçant de réconcilier le Dauphin à l'idée du mariage impérial. *Papiers d'État* de Granvelle, t. III, p. 49, 58.

suivante, trancha la question. Le Roi signa alors avec l'Angleterre une paix séparée (7 juin 1546), sans avoir pu reprendre Boulogne où les Anglais, nous dit Paradin, exercèrent les plus grandes cruautés.

Après la paix de Crespy, le Roi, fort malade, laisse entièrement le gouvernement du pays au cardinal de Tournon, qui ne le cède guère pour le fanatisme à Montmorency. Les persécutions religieuses, un moment arrêtées pendant l'alliance protestante, reprennent leur cours, et, dans le Midi, se transforment en véritables massacres. Un édit du Roi avait suspendu la cruelle condamnation du Parlement de Provence contre les pays de Merindole et Cabrières. Le cardinal de Tournon lui propose de le révoquer. On l'entoure, on le presse, et le Roi, malade, signe sans lire, comme le révèle le procès intenté à ce sujet sous le règne de Henri II. Les écrivains protestants eux-mêmes le déchargent. C'est le président d'Oppède, lieutenant de M. de Grignan, en Provence, qui présida au saccage du pays et au massacre des habitants. Vieillards, femmes, enfants, nul ne fut épargné.

La mort du duc d'Orléans ayant fait tomber tous les projets sur le Milanais, François Ier, bien malade pourtant, reprend ses prétentions sur cette province. D'Annebault se rend de sa part auprès de Charles-Quint pour lui faire des ouvertures, chercher un nouvel arrangement. Mais Charles-Quint se refuse à tout.

Devant cette fin de non-recevoir, le Roi entre en furie et se prépare à un nouveau changement de politique [1].

[1] Martin du Bellay, t. XXI, p. 260. Lettre de Charles-Quint à Saint-Mauris, son ambassadeur en France, au sujet des ouvertures du Roi après la mort du duc d'Orléans, 20 novembre 1545. Mémoire des difficultés soulevées par cette mort, décembre 1545. *Papiers d'État* de Granvelle, p. 186, 188.

Pendant la paix, François Ier et Charles-Quint avaient envoyé à Soliman une ambassade commune : Jean de Montluc du côté de la France, et Gérard Wetwic du côté de l'Empire, pour lui demander une trêve. Maintenant, François envoie au sultan Gabriel d'Aramont, pour renouveler la guerre[1], et, en même temps, il s'efforce de renouer avec les protestants, et dans ce but ordonne de ralentir les persécutions.

Mais ses forces, qui diminuent de plus en plus, ne lui permettent pas de mener à bien l'entreprise. Sa maladie croît chaque jour en intensité, et la mort qui continue à frapper autour de lui, en commençant par les plus jeunes, le remplit d'angoisses. Après son fils, c'est le vainqueur de Cérisoles, de si grande espérance, qui tombe en pleine jeunesse par le fait d'un accident vulgaire.

« Au mois de février 1545, — nous dit Martin du Bellay, — le Roy estant à la Roche-Guyon, les neiges estoient fort grandes ; il se dressa une partie entre les jeunes gens près de monseigneur le Dauphin. Les uns gardoient une maison, les aultres l'assailloient à pelotes de neige. Durant le combat, le seigneur d'Enghien, François de Bourbon, sortant de fortune d'ycelle maison, quelque mal avisé jeta un coffre plein de linge par la fenêtre, lequel tomba sur sa tête et le blessa de sorte que peu de jours après il mourut. » Henri VIII suit de près. Il était de l'âge du Roi, tous deux avaient commencé à régner ensemble, et en guerre et en paix avaient gardé une certaine amitié l'un pour l'autre. Cette mort émut singulièrement le Roi. Elle semblait lui présager la sienne[2].

[1] *Négociations dans le Levant*, t. I, p. 582, 627.
[2] Martin du Bellay, t. XXI, p. 273.

CHAPITRE XV

TRISTESSES DE LA FIN DU RÈGNE.

Il est des êtres qui ne devraient jamais vieillir, parce que la vie ne leur apprend rien et que les qualités charmantes de la jeunesse se perdent dépaysées dans l'âge mûr, quand la raison ne les soutient pas. Aucun règne ne commença d'une manière plus brillante que celui de François Ier, pour finir d'une manière plus humiliée et plus triste. Ce prince que nous avons connu jeune, beau, spirituel, héroïque, tout d'élan, de générosité et de vaillance, devient, avant cinquante ans, un vieillard morose, irritable et défiant, flétri par des maladies dégradantes, abaissé par des sentiments injustes et amers. Depuis la terrible maladie qui s'empara de lui après la signature de la trêve, à quarante-deux ans nous le voyons décliner chaque jour et de la façon pour lui la plus douloureuse. Une affreuse bouffissure déforme son corps, et une série d'abcès défigurent sa face et altèrent ses organes. Lui, ce guerrier insatiable, ce passionné chasseur, si ardent à la poursuite de la bête fauve que, disait-il, vieux et malade, « il s'y feroit porter, et que peut-être mort il y voudroit aller dans son cercueil[1] », l'infirmité le cloue dans son palais, parfois à ne pouvoir remuer. Ce parleur éloquent perd la luette. Cette conversation où non-seulement les artistes profitaient à l'entendre, nous dit Hubert

[1] Baschet, *Diplomatie vénitienne*, p. 408.

Thomas, mais les jardiniers et les laboureurs, « tant il savait les particularités de chaque pays, leurs ressources, leurs productions, les routes, les fleuves navigables, et cela pour les contrées les plus éloignées », cette conversation si variée, si brillante, si alerte, qui reflétait son esprit, devient embarrassée et difficile. Lui-même assiste chaque jour au spectacle de sa décadence; il peut en suivre les phases pas à pas.

Autour de lui se multiplient les amertumes, les douleurs, les mécomptes. Après trente ans d'une guerre acharnée et ruineuse, une paix misérable clôt son existence de guerrier. Il a perdu son rêve de l'Italie, et c'est à grand'peine qu'il arrive à préserver ses frontières. Son ennemi mortel en a eu raison.

Au dedans, il est accablé de chagrins, de divisions, de troubles. Ses deux plus chers amis et anciens compagnons élevés avec lui à Amboise, Montmorency et Brion-Chabot, entrent en lutte au plus intime de son amitié et se détruisent l'un l'autre.

Nous connaissons Montmorency; Chabot ne lui ressemblait en rien. C'était une nature tout en dehors, expansive, brillante, légère, aimant la magnificence et le plaisir. Vaillant homme d'armes, d'ailleurs, il s'était distingué dans toutes les guerres : au nord, en Italie, à Marseille surtout, lors du siège fait par Bourbon. Il avait été nommé amiral des flottes, puis lieutenant général du Roi en Piémont. L'insouciant Chabot ne pensait guère à lutter d'ambition avec Montmorency. « L'amiral a une grande autorité sur l'esprit du Roi, — nous dit Navagero. — S'il voulait prendre part aux affaires, ce serait lui qui les manierait toutes; mais il n'en a pas la force, il aime mieux se maintenir sans se charger de leur fardeau [1]. » Chabot toutefois

[1] *Ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 107.

ignorait la subordination et la flatterie. Seul à la cour, il avait gardé, avec François Ier et le connétable, les habitudes familières et le ton d'égalité de la première jeunesse. La cordialité du Roi s'en accommodait, mais l'orgueilleux Montmorency ne le pouvait souffrir. Chabot persistant dans ces allures sans prendre garde aux grands airs du connétable, celui-ci s'irrite de plus en plus et finit par en venir à la haine. Or, sa haine ne chômait pas. Tout d'abord, il fait ressortir les folles dépenses de Chabot, alors que le royaume est dans la pénurie; il signale au Roi ses fautes à la guerre dans le commandement des troupes; il incrimine ses intentions. François affaibli, malade, se laisse prévenir. Peu à peu, il s'irrite à son tour, se monte, et un jour reproche à Chabot avec une grande amertume son luxe extravagant. Celui-ci répond fièrement que « tout ce qu'il dépense est bien à lui, qu'on peut lui faire son procès, qu'il n'a rien à craindre, ni pour sa vie, ni pour son honneur [1] ». Montmorency envenime ces paroles, les présente comme une bravade, et le Roi ordonne le procès. Bonne aubaine pour Poyet, digne serviteur du maître. L'enquête faite par des gens à lui commence le 23 septembre 1538. Cinq mois après, l'amiral est renvoyé devant la cour criminelle. On le saisit, on l'enferme au château de Melun, et on le fait passer devant une commission judiciaire choisie encore et présidée par Poyet. Chose triste à dire, le Roi en personne vint déposer contre lui.

Le désordre administratif était alors si grand qu'on pouvait toujours perdre un homme en l'accusant de malversations. Cependant, malgré les plus grands efforts, on n'arriva à prouver contre Chabot que des irrégularités obscures qu'il avait pu ignorer. Il n'en fut pas moins con-

[1] Martin du Bellay, t. XX, p. 507, note.

damné à l'exil du royaume et à des amendes équivalentes à la confiscation. Heureusement, madame d'Étampes était son amie, elle obtint le pardon du Roi et même la restitution des biens. En lui remettant les lettres d'abolition, le Roi lui demanda s'il se croyait encore sûr de son innocence.

« J'ay appris en prison, — répondit tristement l'amiral, — que personne ne s'en pouvoit vanter devant son Roy, non plus que devant son Dieu[1]. »

Chabot ne se releva pas du coup. Il mourut le 1er juin 1543, ayant perdu « son pouls, — nous dit Brantôme, — par l'émotion de sa sentence, et ne l'ayant depuis jamais retrouvé[2] ».

Montmorency ne jouit pas longtemps de son triomphe. Sa disgrâce suivit de près celle de Chabot. Dans le cours de l'année 1541, après l'échec de la politique impériale, il quitta la cour, où il ne devait reparaître qu'après la mort du Roi. On ne lui fit pas de procès, mais son protégé, le chancelier Poyet, paya à sa place. Incriminé pour cause de malversation, arrêté le 1er août 1542, jeté dans la tour d'Argilly, il fut, après trois ans d'interrogation et d'emprisonnement, condamné à la confiscation de tous ses biens[3]. Le Roi, fort irrité qu'on ne l'ait pas trouvé digne de la dernière peine, était encore intervenu personnellement au procès. Nous ne reconnaissons plus François Ier.

Les épreuves de la vie domestique, plus douloureuses encore, ne laissent au Roi aucune trêve.

Sa première épouse, la douce et modeste Claude, après lui avoir donné sept enfants, était tristement descendue au tombeau dans la solitude du château d'Amboise pendant qu'il menait la guerre (juillet 1524). Au milieu des figures

[1] Martin du Bellay, t. XX, p. 509, note.
[2] Brantôme, t. I, p. 281.
[3] Belleforest, t. II, p. 1512.

éclatantes de ce temps-là, Claude passe si voilée et si humble que l'histoire garde à peine son nom. « Madame la Régente, sa belle-mère, la rudoyoit fort, — nous dit Brantôme, — mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit de son bon esprit et de sa patience... Cette bonne et sainte princesse n'avoit pas beaucoup de crédit[1]. » Elle était pourtant duchesse titulaire de Bretagne, fille et femme de Roi. Mais, entre son brillant mari et son irascible et impérieuse belle-mère, elle n'avait pu que s'incliner, et malheur dans ce monde à ceux qui ne savent pas se défendre. Celle qui lui succéda sur le trône fut bien moins encore la compagne de François Ier. Elle était sœur de son ennemi, et il n'oublia jamais leurs tristes fiançailles.

Deux des filles du Roi étaient mortes en bas âge; une autre, en pleine jeunesse, dans tout l'éclat du trône d'Écosse auquel elle venait d'arriver. La seule qui survécut était cette Margot, si semblable à sa tante, bonne et lettrée comme elle, qui devait attendre douze ans la fin des guerres pour épouser le duc de Savoie, au moment de la mort tragique de son frère Henri II.

Le Roi avait trois fils, son ambition, sa joie, son orgueil. L'aîné meurt à vingt ans, d'une fatale imprudence; les deux autres sont divisés par les plus terribles jalousies. Le nouveau Dauphin rappelait beaucoup son frère mort; tous deux « mauricauds comme des Espagnols », d'esprit lent, de froide apparence, d'humeur tranquille et réglée, tout le contraire du Roi. Tandis que le duc d'Orléans, nous dit Brantôme, prompt et bouillant comme lui, se plaisait à

[1] Brantôme, t. II, p. 181. — « Madame Claude, femme de mon fils, — nous dit Louise de Savoie dans ses Mémoires, — laquelle j'ay honorablement et amiablement conduicte, chacun le scait, vérité le cogoist, expérience le démontre, aussy faict publique renommée. » T. XVI, p. 416. Que de précautions prises à l'avance contre les faux témoignages!

toutes les vaillances. Il était le plus beau des fils du Roi, très blond, et lui ressemblait par le visage ouvert, « la gaillardise et franchise, et aussi la grâce et gaieté. La petite vérole lui avait gâté un œil, mais il n'y paraissait pas [1]. »

On raconte que vers le temps de sa naissance (1521), le Roi se trouvait à Langres, dans la cathédrale qui renferme les corps des trois Hébreux *Sidnack, Misock* et *Abdenago*. « Comme prince chrétien et catholique, il visitoit ces corps, et, estant en ses dévotions, luy vint au mesme instant nouvelle que la Royne Claude sa femme estoit accouchée d'un beau fils, auquel prince nouveau-né il imposa en la présence des seigneurs le nom d'*Abdenago,* qui après fut appelé Charles, duc d'Orléans [2]. »

Soit par l'influence du saint, soit de sa propre nature, l'enfant crût en force et en beauté; nous ne disons pas en sagesse. « Il en sait plus que les autres et fait chose à estimer prophétie [3] », écrivait quelques années après sa tante Margot. Nous avons de lui, en effet, une lettre charmante, de l'âge de huit à neuf ans, adressée au grand maître Montmorency, qu'il appelle *ma femme* par enjouement du premier âge. Cette lettre, qui porte seulement la date de 1530, nous paraît être d'Amboise, où l'enfant pouvait se trouver alors en compagnie de sa tante Marguerite, qui y mit au monde la même année le prince Jean d'Albret.

« — Ma femme, il y a icy tant de loups que jamais n'en « vis tant. Ils ont aujourd'hui mangé ung cheval au logis « de M. de Bourges. Je vous prye, demandez au Roy pour « moy que je les fasse prendre si je puis, et aussy des che- « vreuils ou quelque jeune biche. Si mes chiens ne les « peuvent prendre, qu'ung arbalètrier leur ayde, — j'en

[1] Brantôme, *Duc d'Orléans,* t. I, p. 275.
[2] *Cosmographie de Thevet,* t. II, in-f°, XIV, p. 558.
[3] *Lettres inédites de la Reine de Navarre,* t. II, p. 30.

« scay ung qui tire bien, — car il y a céans une femme « grosse qui a envie d'en manger, et je luy tiendray com- « pagnie. Ma femme, je me recommande bien fort à vous. « Je vous prye m'escripre bien souvent comment se porte « le Roy et Madame, et me recommande très humblement « à leurs bonnes grâces.

« Ma femme, j'ay esté aujourd'huy aux champs où j'ay « eu beaucoup de passe-temps. Je suis descendu là où il y « a des pierres de sable, je vous en envoie de la sorte. J'ay « vu prendre deux perdrix à mon tiercelet, j'ai veu les ruis- « seaux des fontaines qui sont les plus beaux du monde. Je « scay bien encore quelque chose, mais je ne le diray pas.

« Votre bon mary et amy,

« CHARLES[1]. »

Le Roi, qui retrouvait en ce fils son humeur et ses goûts, lui montrait une préférence marquée, et le jeune prince, qui avait pris en grandissant une humeur turbulente et ambitieuse, en profitait pour afficher toutes sortes de prétentions et de hauteur. Se trouvant beaucoup mieux fait que son frère pour occuper le trône, il se plaignait tout haut de l'injustice du sort et ne négligeait aucune occasion de l'humilier. A l'époque où l'on avait formé leurs maisons, le Dauphin ayant été appelé le premier à choisir ses suivants parmi les jeunes seigneurs de la cour, le duc d'Orléans avait refusé avec orgueil de prendre « ses restes », et il avait dressé son état parmi les gentilshommes de province, Tavannes le premier, son grand ami. Lors de la guerre de 1543, le Roi l'ayant envoyé dans le Nord à la tête d'une armée sous la tutelle du vieux duc de Guise, dès que celui-ci veut intervenir dans les choses de guerre,

[1] FONTANIEU, 228-229. Venant de Béthune, 8532, p. 45. — Nous croyons cette lettre inédite.

le prince se révolte, encouragé par sa jeune cour, secoue le joug et tranche du souverain [1].

La jalousie fraternelle le poursuivait; aussi quand le bruit court qu'une grande bataille se prépare dans le Midi, tremblant que le Dauphin ne le surpasse par quelque prouesse éclatante, il ne songe qu'à le rejoindre. Après avoir enlevé le Luxembourg par un heureux coup de main, au lieu de s'établir solidement dans cette province, qui devait être par sa faute aussitôt perdue que gagnée, il la laisse à ses lieutenants et prend la poste pour le Roussillon. Il y arrive le 16 septembre, va trouver le Roi, « bravant, piaffant, orgueilleux, que M. le Dauphin ne sembloit rien auprès de lui, qu'il n'avoit rien sceu faire, ny mordre tant soit peu sur Perpignan [2] ». Enfin, un ton insupportable.

Le Dauphin, très réservé, se taisait ordinairement devant son frère pour éviter la lutte; mais il sentait vivement ses procédés injurieux et ne pouvait pas toujours maîtriser ses colères. Le malheureux Roi, entre ses deux fils, ne savait à quoi se prendre. Leurs constantes querelles le remplissaient d'amertume, et elles croissaient avec l'âge. Bientôt, à leur suite, la cour se partage en deux camps autour desquels viennent se grouper toutes les ambitions et toutes les intrigues.

D'un côté, le Dauphin, avec Diane de Poitiers, sa maîtresse, et le connétable de Montmorency, formaient un trio serré où dominait le catholicisme espagnol, outré dans ses démonstrations, tyrannique dans son esprit, et toujours prêt à la persécution. Ce parti n'avait pas le présent, mais il avait l'avenir. Montmorency, exilé, se reposait à Chantilly et à Écouen, en attendant que la mort du Roi le ramenât au pouvoir, et Diane de Poitiers, qui savait sa revanche

[1] Tavannes, t. XXVI, p. 54.
[2] Brant[illegible] [illegible]I, p. 276, 277.

proche, supportait avec une angélique patience les insolences que sa rivale ne lui épargnait pas.

De l'autre, le duc d'Orléans et la duchesse d'Étampes, appuyés sur le Roi, représentaient la tolérance religieuse et la culture des arts. La duchesse d'Étampes, sentant le Roi vieillir avant l'âge et chaque jour baisser, avait lié fortement la partie avec le duc d'Orléans pour se prémunir contre une mort précoce. Mettant en œuvre auprès du jeune prince toutes les ressources de son esprit et toutes les grâces de sa personne, se montrant en chaque circonstance son ardent défenseur, elle se l'était fortement attaché. Tout haut, n'ayant pas d'enfant, elle le déclarait son héritier [1]. Le mariage impérial contre lequel le Roi avait lutté si longtemps, était son projet le plus cher. Elle y voyait, dans l'avenir, pour son pouvoir, une sorte de souveraineté indépendante qui serait sa propre garantie. Le duc d'Orléans lui disait en riant qu'il la ferait gouvernante des Pays-Bas quand il en serait duc [2], et cette promesse ne lui déplaisait pas. Aussi poussait-elle de toutes ses forces à la conclusion de cet arrangement. « Le Roi était à Paris, — nous dit du Bellay, — importuné sous main de faire paix avec l'Empereur, laquelle enfin consentit [3]. » La duchesse d'Étampes ne s'inquiétait guère des intérêts de la nation. Il paraît même que lors du voyage de Charles-Quint à Paris, elle s'était mise d'accord avec lui sur ce projet, et depuis, à l'insu du Roi, ils avaient entretenu de secrètes intelligences par l'intermédiaire de Nicolas Bossut, comte de Longueval, connu pour un traître [4], et par celui de la

[1] Vieilleville, t. XXIX, p. 21.
[2] Vieilleville, t. XXIX, p. 22.
[3] Martin du Bellay, t. XXI. — Tavannes, t. XXVI, p. 74.
[4] Gaillard, t. VII, p. 172. — Petitot, *Introduction aux Mémoires de du Bellay*, 1544.

princesse d'Aremberg, avec qui la duchesse d'Étampes était en correspondance réglée [1]. Durant la dernière campagne soutenue dans le Nord par le Dauphin, craignant que de grands avantages remportés par lui n'augmentent son crédit et ne détournent le Roi de l'alliance impériale, elle avait fait tenir à l'Empereur, disait-on encore, des avis secrets sur la situation de l'armée [2].

Chose certaine, Charles-Quint, envahissant la France et s'approchant de Paris, arrivé à Soissons, la paix conclue, mande aussitôt près de lui le jeune duc d'Orléans, qui partit en hâte de Paris pour aller le rejoindre. Il le rencontra à Crespy, et une lettre de M. de Villefrancon, frère de Tavannes, qui l'accompagnait, rend compte de sa réception :

« A notre arrivée à Crespy, — dit-il, — l'Empereur vint « au-devant de M. d'Orléans jusqu'à la porte de son logis; « il luy fist un très bon accueil, il le mena dans sa chambre « où ils parlèrent longuement ensemble, et le logea en une « chambre près de la sienne. Il emmena mon dit seigneur « jusque en sa chambre pour le faire *dehouzer* (débotter), « et il fut servi de la cuisine de l'Empereur, ce soir-là, « comme il a toujours été jusque à maintenant [3]. »

Cette bonne entente est confirmée encore après la signature de la paix par un voyage du duc d'Orléans à Bruxelles, où Charles-Quint, malade, retenu par la goutte, le reçut avec la plus grande faveur [4]. Ils se réjouissaient ensemble du traité.

Le Roi, depuis longtemps, soupçonnait ces trahisons. Il

[1] Vieilleville, t. XXIX, p. 21.

[2] Martin du Bellay, t. XXI, p. 190, et note p. 316. — Gaillard, t. IV, p. 264.

[3] Tavannes, t. XXVI. Lettres citées dans les *Observations*, p. 204.

[4] Lettres du duc d'Orléans au vice-roi de Naples, Ferdinand de Gonzague, datées de Bruxelles, 2 may 1545. *Papiers d'État* de Granvelle, t, III.

semble même, par une lettre de sa sœur, qu'il ait fini par les bien connaître. Mais affaibli, malade, dominé par sa maîtresse et son fils, les forces lui manquaient pour réagir et frapper. Il ne savait plus que faire entendre à Marguerite de tristes et plaintives confidences[1].

Au milieu de cette cour divisée où la traîtrise, l'intrigue et la haine prenaient à peine la précaution de se dissimuler, François pouvait suivre, à l'inquiétude ou à l'épanouissement du visage, les progrès du mal qui le dévorait. Le Dauphin lui-même, si réservé d'ordinaire, ne laissait pas que de se livrer parfois à des imprudences où l'on sentait la hâte de régner. Vieilleville nous en rapporte une des plus significatives.

« Un jour, — nous raconte-t-il, — le Dauphin étant au milieu de ses favoris leur va dire que, quand il sera roi, il fera tels et tels maréchaux de France », ou grands maîtres, ou chambellans, ou maîtres de l'artillerie, et il ajoute qu'il rappellera le connétable disgracié par son père.

Vieilleville, qui lui appartenait, s'effraie de cette dangereuse boutade et s'efforce prudemment de l'arrêter. Mais l'élan est donné. Le Dauphin suit sa veine et continue de plus belle. Voyant que rien ne peut « divertir » son maître d'un tel jeu, Vieilleville refuse d'y participer et quitte aussitôt la place.

Cependant, un témoin était là que l'on croyait sans conséquence, bien à tort comme on le vit. C'était un fou *à bourrelet*[2], nommé Briandas, qui appartenait au Roi.

[1] *Lettres inédites*, 1re partie, p. 347.

[2] On les appelait *fous à bourrelet*, à cause d'une espèce de coiffure qu'ils portaient, en forme de calotte terminée par une houppe. Le fou le plus spirituel et le plus connu de François Ier a été Triboulet, remplacé par Brusquet, également célèbre. Sibilot, sous Henri III, a fait aussi parler de lui. Les deux fous connus de Henri IV étaient maître Guillaume et Chicot. Le dernier des fous en titre d'office a été Angeli, sous le règne de Louis XIII. Le

Ce dangereux fou, ayant tout entendu, bien vite alla trouver son maître qui était encore à table. D'ordinaire, il avait coutume de le saluer de son titre de Roi. Mais, cette fois, il l'aborde en lui disant :

« — Dieu te garde, François de Valois.

« — Hé! Briandas, — respond le Roy, — qui t'a appris ceste leçon?

« — Par le sang de Dieu, — continue le fou, — tu n'es plus Roy; je le viens de veoir. Et toy, monsieur de Thaiz, tu n'es plus grand maître d'artillerie, c'est Brissac. — Et à un autre : — Tu n'es plus premier chambellan, c'est Saint-André. — Et ainsi de suite.

« Puis, s'adressant au Roy, il lui dit encore :

« — Par la mordieu, tu verras bientôt icy M. le connestable, qui te commandera à la baguette et t'apprendra bien à faire le sot. Fuy-t'en; je renie Dieu; tu es mort. »

Le Roi, « prenant pied à ce rapport », tire le fou à part avec le cardinal de Lorraine [1], le comte de Saint-Pol et madame d'Estampes, et lui commande sur sa vie de lui nommer ceux qui avaient pris part à cette folie, ce qu'il fit sans en excepter un seul. N'entendant pas le nom de Vieilleville, le Roi l'interroge à son sujet.

Le fou répond que lorsque le nouveau Roi a commencé à faire « ses départements », Vieilleville, ne pouvant l'en distraire, sortit disant qu'il vendait la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

prince de Condé lui en avait fait présent. VIEILLEVILLE, t. XXVIII, p. 393, note 9.

[1] Le cardinal de Lorraine, frère d'Antoine duc de Lorraine et de Claude duc de Guise, fut cardinal à vingt ans. Il accumula sur sa tête sept évêchés et deux archevêchés, avec nombre d'abbayes; il partagea ces dignités ecclésiastiques entre ses parents. Il aspira à la papauté, mais son caractère altier effraya le Sacré Collége. Il mourut d'apoplexie le 10 mai 1550, laissant pour successeur à ses bénéfices Charles de Guise, son neveu, qui prit le nom de cardinal de Lorraine. *Lettres et mémoires d'Estat,* par RIBIER, t. I, p. 404.

Alors, en grande colère, le Roi prend le capitaine de ses gardes écossaises avec trente ou quarante archers, et s'en va droit à la chambre du Dauphin. La trouvant vide, — le prince et ses amis avaient été avertis, — il passe son courroux sur les « innocents valets de chambre, les pages, les laquais, les poursuivants d'armes et même les meubles ». Frappant au hasard de sa hallebarde, il fit tout passer par les fenêtres; il n'y eut lit, chaises, tables et tapisseries qui restassent en leur entier.

A la suite de cette algarade, le Dauphin dut s'absenter de la cour pendant trois semaines, et n'y rentra que par l'entremise des princesses, dames et seigneurs, qui travaillèrent tous à la réconciliation [1].

La mort du duc d'Orléans, non moins tragique que celle du Dauphin François, devait seule mettre fin à la rivalité des deux frères, mais par le coup le plus cruel pour le Roi.

Après Crespy, comme on continuait à se battre avec l'Angleterre pour la possession de Boulogne, le Roi, n'étant plus en état de se tenir à cheval et de suivre l'armée, s'était installé à l'abbaye de Foremoutiers, proche des combattants, et de là il dirigeait les opérations militaires. Ses fils l'avaient suivi, et comme on se battait peu, ils occupaient leurs loisirs par des tournois et passes d'armes, où le duc d'Orléans se montrait toujours le premier.

Un jour que ce prince revenait de la chasse avec le sieur de Tavannes, comme ils cheminaient côte à côte, tout à coup il montre à son compagnon une comète, en lui demandant ce qu'elle pouvait bien signifier.

[1] Vieilleville, t. XXVIII, p. 192 à 202. — Cette curieuse anecdote placée par Vieilleville en 1538, n'a pu se passer que plusieurs années après, la disgrâce de Montmorency étant de 1541. On sait d'ailleurs à quel point Vieilleville respecte peu la chronologie.

Tavannes lui répond en riant que c'est peut-être la sienne qui se montre comme un signe de mort.

Le duc d'Orléans, en brillante santé et humeur, se moqua fort de l'idée.

Quelques jours après, les Anglais enfermés à Calais ayant fait une sortie pour saccager la campagne environnante, le Roi envoie Tavannes, avec la compagnie de Monsieur d'Orléans, pour les rencontrer. Tavannes accomplit cette expédition avec une grande hardiesse. Il pourfend l'ennemi et revient joyeux vers son maître. Arrivant à sa demeure, il entre d'un trait sans s'informer, se rend à sa chambre et aussitôt étale les enseignes qu'il a enlevées, nomme les prisonniers qu'il a faits. Puis, tout à coup, s'apercevant que le prince est au lit « en extrémité de maladie », ses rires se changent en pleurs.

Le duc d'Orléans l'embrasse alors et lui dit :

« Mon amy, je suis mort. Tous nos desseins sont rompus. Mon regret est de ne pouvoir récompenser vos services [1]. »

La peste en ce moment régnait dans le pays et y faisait d'épouvantables ravages, grâce surtout à la mauvaise installation de l'armée. Par des temps de pluie diluvienne, les malheureux soldats couchaient dans des trous de terre couverts de quelques appentis de paille ou de chaume; ils y mouraient en masse, et alors, pour toute sépulture, on abattait sur eux leurs demeures improvisées. Sur vingt enseignes, — environ 10,000 hommes, — il n'en était pas demeuré plus de 8 à 900 [2].

Le duc d'Orléans se moquant de ceux qui avaient peur, et disant que jamais « Fils de France n'était mort de la peste », entra avec quelques jeunes seigneurs de sa suite

[1] Tavannes, t. XXVI, p. 77 et 78.
[2] Martin du Bellay, t. XXI, p. 335 et 336.

dans une maison où depuis peu huit personnes venaient de mourir. Ils mirent les lits sens dessus dessous, déchirèrent les enveloppes, se couvrirent des plumes qu'elles renfermaient, et dans cet état se mirent à courir en folâtrant d'une extrémité du camp à l'autre. Puis, étant bien échauffé et surexcité, le duc boit un verre d'eau et se couche. Deux heures après, il se réveille en criant :

« — Je suis malade, c'est la peste; j'en mourrai. »

Vainement on lui donna des remèdes; son état ne fit qu'empirer. François Ier vint le voir.

« — Ah ! monseigneur, — lui dit le jeune prince, — je me meurs; mais puisque je vois Votre Majesté, je meurs content. »

Ce furent là ses dernières paroles; il expira bientôt après.

« François, à l'imitation du Roy David, prit encore cette fortune comme venant de Dieu [1]. » Mais, écrasé sous le coup, il se retira du théâtre de la guerre.

[1] Martin du Bellay, t. XXI, p. 246.

CHAPITRE XVI

MARGUERITE A PAU. — MORT DE FRANÇOIS Ier ET DE MARGUERITE D'ANGOULÊME.

Marguerite aussi avait pris des années, et les déceptions et les peines s'étaient amoncelées sur sa route. Elle n'avait été ni heureuse épouse, ni heureuse mère. « Henri d'Albret la traitoit fort mal, — nous dit Brantôme, — et eust encore faict pis sans le Roy son frere, qui parla bien à luy, le rudoya fort, et le menaça pour honorer si peu sa sœur veu le rang qu'elle avoit[1]. » La correspondance de Marguerite ne trahit aucune de ces difficultés, sans doute atténuées par sa grande douceur. Nous l'y voyons entrer dans tous les désirs, les convenances, les intérêts de son mari, parler de lui en chaque occasion avec sollicitude, affection et un parfait naturel[2]. De ses deux enfants, elle perdit un fils à cinq mois, et sa fille, Jeanne d'Albret, qu'elle n'eut pas d'ailleurs la joie d'élever, semble n'avoir jamais eu pour elle de tendresse[3]. Les plus grands chagrins de Marguerite lui vinrent pourtant encore de son frère. Comme son amour pour lui était resté le sentiment le plus profond de son cœur, c'est aussi de là que devaient partir les coups les plus pénétrants et les plus cruels. Non que François

[1] Brantôme, t. II, p. 167.

[2] *Lettres inédites de la Reine de Navarre*, 1re partie, p. 248, 251, 273, 303, 307, 318, 324, 345.

[3] Marot, *Épître à madame Marguerite pour la naissance de sa fille*, t. I, p. 183.

fût méchant et dur; mais gâté d'adoration, habitué à voir Marguerite à ses pieds, la soumission à sa volonté et le souci de sa gloire devaient à ses yeux lui suffire. Ce qui la touchait personnellement n'existait pas.

Après s'être engagé par le contrat de sa sœur à rendre la Navarre espagnole à Henri d'Albret, le Roi ne fit jamais le moindre effort pour tenir sa promesse. Vainement, sous le coup du mécontentement de son mari, Marguerite la lui rappelle en suppliante, il ne s'en soucie[1]. Henri d'Albret, irrité, accueille alors les ouvertures secrètes de Charles-Quint qui proposait de marier son fils Philippe à la petite Jeanne, âgée de deux ans et demi, en reconstituant en faveur des époux l'ancien royaume de Navarre. La correspondance qui traitait de ce projet, surprise par le cardinal de Grammont, archevêque de Bordeaux, et mise sous les yeux du Roi, le jeta dans une grande colère[2]. Sans doute, François Ier ne pouvait permettre une alliance qui aurait ouvert la France à l'Espagne. Mais les moyens de s'y opposer ne lui manquaient pas, et il choisit pour sa sœur le plus cruel. Il lui enleva sa fille pour la faire élever au château de Plessis-lez-Tours, sous son autorité propre, et la marier plus tard à sa convenance sans consulter ses parents. On peut imaginer la douleur et l'humiliation de Marguerite, qui ne fit d'ailleurs entendre aucune plainte.

[1] *Lettres inédites,* 226, 282, 322, 340, 343. — *Introduction,* p. 36.

[2] « On dit que les Roys et Reynes de Navarre faisoient des pratiques et estoient très âpres à marier leur fille unique avec Philippe, prince d'Espagne et fils unique de l'empereur Charles-Quint; et tient-on que Charles de Grammont, archevêque de Bordeaux, fit surprendre quelques lettres de ces princes et princesses par le capitaine de Mauléon, envoyées à l'Empereur et au prince Philippe, lesquelles faisoient mention de ce mariage. Charles de Grammont les envoya au Roy. » Belleforest, t. II, p. 1507. — Le Perron, dans *Duhaillan,* p. 1466, rapporte le même fait. Cette version, combattue par quelques historiens, — entre autres par l'éditeur des lettres de Marguerite, — est la seule qui puisse expliquer la conduite du Roi.

On lui permit de choisir la gouvernante de sa fille. Elle lui donna madame de Silly, baillive de Caen, qu'elle aimait beaucoup. Mais elle ne possédait plus son enfant. A dater de cette époque, nous la voyons sans cesse sur la route de Plessis-lez-Tours, s'inquiétant des dispositions de la petite Jeanne, de son développement, de sa santé, et au moindre accident tombant en alarmes[1].

Un jour, nous dit Sainte-Marthe, au mois de décembre 1537, la cour étant à Paris, on apprend tout à coup que mademoiselle d'Albret est fort malade d'une fièvre mêlée de dyssenterie; on dit même qu'elle se meurt. Il était quatre heures du soir, déjà nuit en décembre, la pluie tombait à verse, et les officiers, domestiques et « mulets de coffres » de la Reine de Navarre, dispersés dans Paris ou aux environs, ne se peuvent trouver. La Reine, pourtant, veut partir coûte que coûte, se rendre auprès de sa fille. Elle prend la litière de madame Marguerite sa nièce, la troisième fille du Roi, et se met en route. Arrivée au Bourg-la-Reyne où il lui faut coucher, elle s'en va droit à l'église, en disant à ceux qui l'entourent : « Mon cœur m'annonce *je ne sais quoy* de la mort de mon enfant. »

Elle demande qu'on la laisse entrer seule avec sa fidèle dame d'honneur, la sénéchale de Poitou, tante de Brantôme, qui a succédé à madame de Chatillon; et aussitôt elle se met en oraison, « s'accusant auprès de Dieu d'être cause par ses péchés de la maladie de sa fille ».

En sortant, elle dit à ceux qui l'attendaient : « Le Saint-Esprit m'a promis que ma fille recouvrera la santé. » Elle rentre au gîte où le souper l'attend, se met à table tout en parlant de la bonté de Dieu et de la guérison de sa fille.

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre,* 1re partie, p. 361, 362, 363; 2e partie, p. 171, 172, 175.

Après le souper, elle ouvre la Bible au hasard et tombe sur un chapitre d'Ézéchias, ce qui lui paraît d'un bon présage.

Tout à coup, le son d'un cor retentit : c'est un postillon qui arrive, la foule s'assemble à la porte, Marguerite s'élance à la fenêtre et demande quelles nouvelles. Personne ne répond, elle se remet en prières. La porte s'ouvre et donne entrée à Nicolas d'Auguye, évêque de Séez. A sa vue, la Reine, agenouillée sur le plancher, appuyée sur un petit banc et la face prosternée à terre, s'écrie sans se relever : « J'entends maintenant que ma fille est avec Dieu. »

Alors, l'évêque lui apprend avec précaution qu'elle est rendue à la vie [1].

Les épreuves maternelles n'étaient pas finies.

En 1540, le Roi, se préparant à rompre la trêve de Nice et voulant se rapprocher des princes allemands, propose sa nièce au duc de Clèves, déjà beau-frère de Henri VIII, comme gage d'union avec la France. Désolation des parents; leur fille unique va s'éloigner d'eux, se rendre *aux pays d'Allemagne* dont ils redoutent les mœurs grossières. Ils supplient le Roi de la leur laisser. Mais le Roi s'irrite; on se tait, on obéit, et même quand la petite Jeanne prie le Roi qui la visite de ne pas lui imposer ce mariage détesté, ses parents la blâment et lui ordonnent de se soumettre. Marguerite écrit humblement au Roi :

« Ayant entendu que ma fille ne connaissoit ne le grand honneur que vous luy faisiez de la daigner visiter, ne l'obeyssance qu'elle vous doiyt, ne aussy qu'elle ne doiyt

[1] *Oraison funèbre de l'incomparable Marguerite, Reyne de Navarre, duchesse d'Alençon, composée en latin par Charles de Sainte-Marthe et traduite par luy en langue française,* éd. de 1550, p. 37 à 42. — Voir aussi la lettre écrite à Montmorency de Bourg-la-Reine, cette même nuit, à deux heures du matin. *Lettres inédites,* 1re partie, p. 163.

point avoir de volounté, vous a tenu ung si fort propos que de vous dire qu'elle vous supplioit qu'elle ne fust point mariée à M. de Clèves, que je ne sais, Monseigneur, ne ce que je doiys penser ne ce que je doiys dire, car je suis oultrée de douleur. Si je savois créature qui luy eust mit telle opinion en la tête, j'en ferois telle démonstration que, Monseigneur, reconnaîtriez que cette folie est faite contre l'intention du père et de la mère, qui n'ont jamais eu ne n'auront que la vôtre [1]. »

Devant un tel concert de volontés, Jeanne cède, mais en nous laissant un curieux monument de sa résistance. Par-devant les notaires Legiers et Terrault, et en présence du cardinal de Tournon, de Babou, évêque d'Angoulême, de du Chastel, évêque de Mâcon, et de plusieurs autres, elle fit la protestation suivante :

« Moy, Jehanne de Navarre, déclare et proteste que le mariage que l'on veult faire de moy au duc de Clèves est contre ma volonté, que je n'y ay jamais consenti, et ny consentiray que par force, contre mon grez et vouloir, et pour la crainte du Roy, du Roy mon père et de la Reyne ma mère, qui m'a menacée et fait fouetter par la baillive de Caen, ma gouvernante, laquelle m'a menacée, si je ne faisois au faict du dit mariage ce que le dict Roy vouloit, je serois tant fessée que l'on me feroit mourir et que je serois la cause de la perte et destruction de mes père et mère et de leur maison, dont je suis entrée en telle crainte et peur, mesmement de la destruction de mes dits père et mère, que je ne scay à qui avoir recours que à Dieu, quand

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre*, 2e partie, p. 176. — « Au reste, tout cecy (le mariage) se passoit contre la voulonté du Roy et de la Reyne de Navarre, père et mère de la princesse, qui ne prenoient plaisir que leur fille et seule héritière s'en allast si loing. Mais ils n'osoient desplaire au Roy, qui pensoit par ceste alliance assurer son estat. » BELLEFOREST, p. 1507.

je voys que mes père et mère m'ont délaissée, lesquels savent ce que je leur ay dit que jamais n'aymerais le duc de Clèves et que je n'en veulx point.

« J'en appelle à Dieu et à vous, mes témoins, pour signer ma protestation [1]. »

Pour une fillette de douze ans « instituée en bonne discipline par le poëte Nicolas Bourbon [2] », ce n'était pas trop mal.

Cette opposition d'ailleurs n'arrête point le Roi. Il fait venir le duc de Clèves à Châtellerault, et le 15 juillet on procéde en grande pompe à la cérémonie. L'enfant ne pouvant marcher à cause de sa lourde robe chargée de pierreries, et peut-être aussi de son mauvais vouloir, « le Roy, — nous dit Brantôme, — commanda à M. le connestable de la prendre au col et de la porter ».

Le jour même, pour rendre l'union indissoluble, il exigea que l'époux, en présence de témoins, entrât dans le lit de la mariée. Mais ici la mère luttant pied à pied, sa volonté prévalut. Elle obtint que des matrones entourant le lit préservassent sa fille encore enfant. La cérémonie ne fut que de pure forme. Le duc de Clèves partit le soir même, après avoir signé une alliance avec le Roi et obtenu la promesse qu'on lui enverrait bientôt sa femme.

Trois ans se passent en délais. Le duc, alors, menaçant de rompre avec la France, le Roi fait partir de force la jeune fille. A chaque station, Jeanne veut revenir sur ses pas; elle proteste à nouveau contre la violence qu'on lui fait. Heureusement pour elle, au cours du voyage, le duc se détache de François pour se rallier à Charles-Quint. Le Roi déclare alors que l'affaire ne le regarde plus, et renvoie l'épouse aux parents. On devine le reste.

[1] Granvelle, *Papiers d'État*, t. III.
[2] Sainte-Marthe, p. 56.

Jeanne revint en France, et le mariage fut annulé [1].

La fille va-t-elle être du moins rendue à la mère? Nullement. Le Roi entend la garder dans sa main. On lui installe une maison à la cour sous la conduite de sa gouvernante, et ses parents, éloignés, doivent suffire aux frais. Charge lourde pour eux. Marguerite s'en explique tristement avec M. d'Izernay, l'intendant de la maison de sa fille, en lui recommandant l'économie [2].

C'est qu'en effet les époux ne sont pas riches. Margueguerite n'a aucun bien propre, et pendant que le Roi comble ses maîtresses et ses favoris, il oublie sa sœur, qui ne sait demander que pour les autres. Les années passent d'ailleurs; les chagrins s'accumulent. Marguerite se retire du monde et de la cour; son crédit diminue; bien des amis la délaissent. L'abandon le plus cruel fut celui de Montmorency. C'était un compagnon d'enfance qu'elle se plaisait à appeler « mon neveu », par un goût précoce de se vieillir. Sa confiance en lui était complète. Mais Montmorency a-t-il jamais aimé personne? Sans doute, il ménage Marguerite comme la sœur unique et chérie de son souverain. En même temps, il la jalouse, la surveille, et comme ils sont en dissidence dans les affaires religieuses, il cherche l'occasion de la discréditer. [3]

« J'ay ouy conter à personne de foy, — nous dit Brantôme, — que M. le connétable, en sa plus grande faveur, discourant un jour avec le Roi du faict de la religion, ne fit [illegible]ficulté ny scrupule de luy dire que s'il vouloit bien exter[illegible]er les hérétiques de son royaulme, qu'il falloit com[illegible]er par la Reyne sa sœur. A quoy le Roy répondit : Ne

[illegible]e de Marguerite à son frère, 2e partie, p. 234.
[illegible]es inédites, 1re partie, p. 390.
[illegible] 2e partie de la *Correspondance inédite* est adressée à

parlons point de celle-là, elle m'ayme trop; elle ne croira jamais que ce que je croyray, et ne prendra jamais de religion qui préjudicie à mon Estat. Dont oncques, puis l'ayant sceu, elle n'ayma jamais M. le connestable [1]. »

Marguerite, sans rien montrer de ses peines, s'éloigne peu à peu, se retire dans le Béarn. Là, au lieu de pleurer sur elle-même, elle se refait une vie nouvelle en s'appliquant à rendre bienfaisant l'exercice de sa petite royauté. Son activité est incessante. Elle bâtit le château de Pau pour sa demeure, crée les jardins qui l'entourent, puis elle travaille à accroître la prospérité du pays, le bien-être de ses habitants. Elle améliore l'agriculture, très mal entendue dans cette partie de la France, en appelant des laboureurs du Berry, de la Saintonge et de la Sologne, qui y introduisent de meilleurs procédés. Elle fonde des maisons charitables, des hôpitaux à Alençon et à Mortagne, des orphelinats à Pau et à Paris [2]. Elle-même visitait les pauvres, « les consolait, conseillait, assistait », leur envoyant souvent dans les maladies son propre médecin. Elle donnait audience à tous et lisait les requêtes elle-même, disant « que nul ne doit s'en aller triste et marry de la parole d'un prince », et que les Rois et princes ne sont les « maistres et seigneurs des pauvres, mais seulement leurs ministres [3] ». Ses amis mêmes sont associés à ses œuvres.

« Georges d'Armagnac, — écrit-elle à son frère, — a « nourry huit mille pauvres et faict tant de bien, que si « Dieu me l'ôte, je me trouveray bien empeschée, car j'es- « père plus de service de luy sur ma vieillesse que de nul « enfant que j'eusse sceu avoir [4]. »

[1] Brantôme, t. I, p. 184. — Sainte-Marthe, p. 45.

[2] L'orphelinat de Paris prit le titre des *Enfants rouges*, à cause de l'uniforme qui y était adopté. *Lettres inédites*, Introd., p. 55.

[3] Sainte-Marthe, p. 50 et 51.

[4] *Lettres inédites*, 2e partie, p. 252. — On peut juger par l'analyse des

Malgré le peu de ressource de ses États, jamais elle ne consentit à vendre aucun office de judicature, disant que « c'est la sordide marchandise des magistrats qui ouvre la voie aux corruptions et pilleries, et à toutes les manières de vices qui détruisent et ruinent les Républiques ». Elle ne nommait pas les juges et magistrats pour la richesse et noblesse, mais pour « la capacité et vertu », et ne permettait jamais à « l'œuvre de justice » d'être en retard. Sa propre maison était installée avec une grande sagesse. Comme elle n'aimait pas à faire les réprimandes, elle avait « baillé à tous ses domestiques une certaine discipline de loy et maniere de vivre, laquelle quiconque méprisoit ou oultrepassoit », après deux avertissements, était chassé de son état; car elle ne voulait souffrir à son service « gents mal conditionnés, oisifs, détracteurs, ivrognes, subjets à leur bouche, joueurs, paillards, blasphémateurs, séditieux [1] ».

Marguerite, en Béarn, reste la plus fidèle et la plus généreuse des amies pour ceux que le fanatisme continue de poursuivre. Sa puissance est bien amoindrie. Loin de pouvoir arrêter les persécutions, il lui faut aujourd'hui s'en défendre elle-même. Les fanatiques semblent avoir fait faire une enquête jusque dans ses entours, car elle écrit au Roi : « Sire, nuls de nous n'ont été trouvés sacramentaires [2]. » La colère qu'elle leur inspire est si grande que, ne pouvant l'atteindre directement, ils essaient de l'empoisonner. Elle signale ces tentatives : « Ce prisonnier, — écrit « elle encore, — a librement confessé d'avoir délibéré de « nous empoisonner... »

nombreuses lettres de recommandation qui terminent la première partie de la *Correspondance*, p. 408 à 430, du zèle que Marguerite déployait pour assister ses semblables.

[1] Sainte-Marthe, p. 58.

[2] *Lettres inédites*, 2e partie, p. 14.

Et un peu plus loin : « J'ay grand regret que Lescure qui « vouloit mener la pratique de ma mort et du comte Pala- « tin, n'a esté pris comme l'espéroit le Roi de Navarre [1]. »

Une profession publique d'orthodoxie aurait seule pu désarmer ses ennemis. L'évêque de Tarbes, depuis cardinal de Grammont, et le cardinal de Tournon, que Gaillard appelle le plus vertueux des intolérants, la lui demandent avec instance [2]. Elle refuse, par fierté pour elle-même et par tendresse pour ses amis soupçonnés, qui auraient pu y voir un abandon [3]. Si elle ne peut plus les sauver de la colère du Roi, du moins elle leur reste attachée et leur garde un refuge. Rien de curieux et d'intéressant à étudier comme le groupe qui se serre autour d'elle. Hélas! elle en avait perdu plus d'un : Berquin, qu'elle n'avait pu arracher aux flammes; Jean Michel, un de ses aumôniers, qui avait été aussi brûlé à Bourges; Caroli, un autre de ses aumôniers, qui l'avait quittée pour se faire ministre à Neufchâtel; Calvin, retiré à Genève, d'où il injuriait son entourage, etc. Mais d'autres aussi lui restaient : Gérard Roussel, échappé aux foudres de la Sorbonne, qu'elle a fait abbé de Clairac et évêque d'Oléron; Nicolas Bourbon, précepteur de sa fille, amant passionné des lettres latines; Montluc, évêque de Valence; Lefebvre d'Étaple, bibliothécaire de Blois; René de Silly, bailli et gouverneur de la province; mademoiselle de Saint-Pather, directrice de ses aumônes; mademoiselle de la Beneston; madame de Bourdeilles, tante de Brantôme. Tous ses ministres, ses maîtres des requêtes, ses conseillers et les visiteurs de passage : le bon Amyot, professeur de son université de Bourges, et le brillant Marot, son poëte. « Et n'estoit contente, la

[1] *Lettres inédites*, 2e partie, p. 16, 210, 211, 213.
[2] Gaillard, t. V, p. 416.
[3] *Lettres inédites*, 2e partie, p. 17.

bonne Reyne, d'avoir appelé en sa maison et retenu à ses gages tant de notables personnages, mais aussy leur faisoit toujours le plus d'honneur qu'elle pouvoit et ne tenoit en leur absence aulcun mauvais propos d'eux, et ne leur parloit et ne leur escripvoit sans leur donner titre d'honneur [1]. »

Marguerite préside la table hospitalière où ils sont tous réunis. Nous la voyons au milieu d'eux, sous ce costume simple et sombre, mais bien caractéristique, qu'elle a adopté dès sa jeunesse et qu'elle gardera toute sa vie sans souci des modes de la cour. Elle nous le décrit elle-même, dans la mise en scène d'un de ses poèmes :

« Un manteau de velours noir couppé ung peu soubs le bras; la cotte noire, assez à hault collet, fourrée de marthes attachée d'espingles par devant; la cornette assez basse sur la teste, et apparoît ung peu, la chemise froncée au collet [2]. »

La table est des plus sobres. Les entretiens roulent sur la médecine, l'histoire, l'histoire naturelle, la religion surtout. On prend un texte de l'Écriture. Chacun apporte son opinion en l'appuyant de celle des Pères. On compare les maximes de la religion aux principes de la philosophie, et on les commente. Nous ne savons si Marguerite avait fait des progrès en théologie, mais elle se plaisait toujours à en parler, et disputait fort doctement avec « les gens de robes longues et de bonnets ronds ». Toutefois, ajoute son bio-

[1] Sainte-Marthe, p. 77. Il était maître des requêtes et faisait partie de ce groupe. — On comptait au service de Marguerite deux chambellans, dix maîtres d'hôtel, trois écuyers, trente-huit dames ou demoiselles, dix-sept secrétaires, quatre médecins, un chapelain, six aumôniers, vingt valets de chambre. En outre, tout un personnel de gens de robe, de finance et de conseillers, cent six serviteurs de maison et vingt serviteurs pensionnés. (Marguerite d'Angoulême, son *livre de dépense* publié par le marquis de Ferrière, p. 13.)

[2] L'original se trouve dans Béthune, cité dans les *Lettres inédites*, 1re partie, p. 117.

graphe, devant son mari elle se taisait toujours par respect. — Faut-il en féliciter le roi de Navarre? — Un gentilhomme espagnol visitant un jour Marguerite, la trouve au milieu de cette compagnie. Il tombe de surprise en entendant ces conversations savantes, et s'ébahit surtout de ne voir aucune noblesse autour de la Reine [1].

Des occupations moins graves succèdent à celles-ci. Marguerite travaillait souvent à l'aiguille pendant qu'on lui faisait la lecture. Puis ce sont des représentations semi-religieuses et semi-profanes. Florimond Remond nous raconte, dans son histoire de l'hérésie, que la Reine avait tiré du Nouveau Testament une pièce tragi-comique qu'elle faisait représenter « en la grande salle, devant le Roy son mary, ayant recouvert pour cet effet les meilleurs comédiens qui fussent pour lors en Italie ». — Et parmi leurs jeux, ils entremêlaient des « rondeaux et virelais », toujours quelque moine faisant les frais de la moquerie [2]. La Reine elle-même parfois prenait rôle : « Nous passons notre temps, — écrit-elle à M. d'Yzernay, — à faire momeries et farces [3]. »

Si Marguerite était restée fidèle à la théologie, elle ne l'était pas moins restée à l'amour. Son dernier poème, *la Coche*, est un débat sur le Dieu *aveugle et perfide*, entre trois dames qui finissent par en appeler à la Reine. Marguerite alors se récuse :

« Mes cinquante ans, ma vertu affoiblie,
« Le temps passé, commandent que j'oubliye
« Pour mieux penser à la prochaine mort,
« Sans plus avoir mémoire ni remords,
« Si en amour a douleur ou plaisir. »

[1] Sainte-Marthe, p. 57 à 68.
[2] *Heptaméron*, édit. de Leroux de Lincy, t. IV, p. 1
[3] *Lettres inédites*, 1re partie, p. 381.

Marguerite a beau dire, le grand âge, la prochaine mort et les pensées de l'autre vie ne l'empêcheront pas, jusqu'à la dernière heure, de deviser d'amour, mêlant, comme dans ses comédies et de la manière la plus ingénieuse, le sacré au profane.

Un jour, le capitaine de Bourdeilles, frère de Brantôme, en visite chez sa mère à Pau, va tirer sa révérence à la Reine qui sortait de souper.

Le capitaine de Bourdeilles avait beaucoup aimé, à Ferrare, mademoiselle de la Roche, pour lors au service de madame Renée. Mademoiselle de la Roche étant revenue en France suspecte d'hérésie, s'était réfugiée chez la Reine de Navarre, et Bourdeilles était retourné à la guerre. Au moment de la visite, elle venait de mourir il y avait quelques semaines déjà. Marguerite ne dit rien au capitaine, mais elle le mène à l'église, et tout à coup l'arrête sur la pierre d'une tombe :

« — Mon cousin, — lui dit-elle, car une fille d'Albret avait été mariée dans la maison de Bourdeilles, — ne sentez-vous rien sous vos pieds?

« — Non, madame, — répondit-il.

« — Songez-y bien, mon cousin.

« — J'y ai bien songé, mais je ne sens rien mouvoir, marchant sur une pierre ferme.

« — Je vous advise, — dit alors la Reyne, — que vous êtes sur la tombe et le corps de cette pauvre mademoiselle de la Roche que vous avez tant aimée. Et puisque les âmes ont du sentiment après la mort, il ne faut pas douter qu'elle se soit émue à votre approche. Si vous ne l'avez pas senti, c'est à cause de l'*épaisseur de la tombe*. Donnez-luy, je vous prie, un *Pater*, un *Ave* et un *De profundis*, comme un fidèle amant et bon chrétien; je vous laisserai faire cela.

« Et aussitôt elle s'éloigne [1]. »

Et pourtant, à côté de cette foi mystique, — particularité curieuse de sa nature contrastée, — Marguerite garde l'inaltérable curiosité d'esprit qui l'a promenée à travers tant de choses et ne cesse de la hanter. Elle croit et elle doute. Elle vit dans le monde invisible et elle interroge la nature. Elle cherche le secret de la vie et de la mort.

« Une de ses filles de chambre qu'elle aimoit fort, — nous dit encore Brantôme, — étant à sa dernière heure, elle la voulut voir mourir. » Et comme elle ne bougeait d'auprès d'elle, la regardant fixement au visage, ses dames lui demandèrent « à quoy elle amusoit tant sa veu sur cette créature trespassante ». Elle répondit qu' « ayant ouy de savants docteurs » dire que le cygne chantait avant sa mort, « pour l'amour de l'esprit qui travailloit à sortir de son long col », et que notre âme sort aussi du corps aussitôt qu'il trépasse, elle avait voulu voir si elle sentirait quelque « vent ou bruit, ou le moindre résonnement du monde », près de cette pauvre mourante. Mais elle n'avait rien aperçu, et elle « adjouta que si elle n'estoit ferme en la foy, elle ne sauroit que penser de ce deslogement et despartement de l'âme et du corps ». Elle disait parfois aussi, parlant des joies du ciel : « Tout cela est vray, mais nous demeurons si longtemps morts sous terre avant que venir là [2] ! »

Ainsi, au milieu des duretés de la vie, Marguerite s'est fait un refuge en elle-même, dans ses amitiés fidèles, sa foi au bien, ses œuvres de piété et de justice, et elle y trouve des pensées, des consolations, des joies même hors de toute atteinte. Exempte d'ailleurs des passions qui flétrissent et qui usent, de la desséchante ambition, de l'âpre

[1] Brantôme, t. II, 5e discours, p. 390.
[2] *Ibid.*, p. 185 et 186.

orgueil, de la sensualité abaissante; exempte des fantaisies égoïstes et parfois cruelles du pouvoir absolu, l'amertume particulière au mépris des hommes n'entre pas dans son cœur. La résignation l'apaise. Elle a gardé la jeunesse et la naïveté des sensations premières, la tendresse ardente et l'élan romanesque des sentiments. Rien n'est touchant comme son inaltérable amour pour François Ier. Sa présence est moins fréquente à la cour parce qu'elle est moins désirée; Montmorency règne et l'écarte. Marguerite demeurera étrangère à la politique de persécution qui prévaut, elle la repousse même ouvertement; mais son frère n'est pas coupable, on le trompe, on abuse de lui. Il reste un héros au-dessus du jugement des hommes. Qu'on lise le dernier portrait qu'elle en trace dans le poème de la *Coche;* qu'on lise aussi ses lettres [1]. L'enthousiasme et la tendresse n'ont pas diminué.

Souvent elle va le rejoindre sur quelque point du royaume, au cours de ses campagnes ou de ses nombreux voyages : à Valence, en 1536, lors de l'expédition du Midi [2]; au camp d'Avignon, qu'elle visite avec Montmorency [3]; en Picardie, au moment où les Impériaux y pénètrent. Elle lui écrit au sujet de Hesdin [4], de la Rochelle [5], du renouvellement de la guerre du Nord [6], de la prise de Crespy [7], et les tristes confidences du Roi sur les trahisons de madame d'Étampes la remplissent d'émotion et de sympathie [8].

La dernière réunion de François et de Marguerite fut au commencement de l'année 1546.

[1] *Lettres de Marguerite,* 1re partie, p. 114.
[2] *Lettres de la Reine de Navarre,* 1re partie, p. 308.
[3] *Ibid.,* p. 317, 324, 325.
[4] *Ibid.,* p. 338 à 341.
[5] *Ibid.,* 2e partie, p. 138.
[6] *Ibid.,* p. 200.
[7] *Ibid.,* p. 238 et 256.
[8] *Ibid.,* p. 250.

François vieilli, déçu, irrité, malade, appelle sa sœur auprès de lui. Elle accourt aussitôt.

« La Reyne de Navarre arriva le quinzième de ce mois, — « écrit le cardinal d'Armagnac à la duchesse de Ferrare, dans « une lettre datée de Tours, le 31 janvier 1546. — La Reyne « m'écrit comme Sa Majesté se trouve bien et ne luy est « aucun mal ny douleur, ains (mais) seulement l'évacuation « d'un apostume qui se purge encore [1]. »

La présence de Marguerite, en effet, semble un instant, comme à Madrid, devoir rendre à François la vie. Il retrouve les impressions d'autrefois auprès de celle dont le cœur fidèle et chaud sait si bien garder les souvenirs. N'est-elle pas toujours pour lui la même sœur, la *mignonne*, la *Marguerite des Marguerites*, avec sa vivacité, sa douceur et son mélancolique enjouement? Si quelques rides altèrent le visage, si les cheveux blanchissent, si le corps parfois douloureusement s'affaisse sous les prosaïques rhumatismes [2], le regard et le sourire n'ont pas changé; c'est le rayonnement de l'âme. Aussi ce délicieux contact apporte-t-il au malheureux prince une sorte de rajeunissement. Les douces causeries, les vifs entretiens alimentés par les choses de l'art reprennent entre eux leur place. Ils visitent ensemble des bibliothèques, des collections, des ateliers de peinture et de typographie. Ils causent avec les ouvriers et les artistes, les encouragent, les récompensent. Ils parcourent aussi les châteaux que le Roi élève et décore. Toutes les questions d'art, de littérature, de psychologie, soulevées à nouveau, les animent à la repartie. L'amour s'en mêle, bien entendu — douce et charmante rabâcherie des sentiments qu'on n'a plus. — Un jour, à Chambord,

[1] Béthune, 8515, p. 59. — Cité dans la *Correspondance*, 1re partie, p. 473.

[2] *Correspondance*, 1re partie.

comme Marguerite défendait très vivement son sexe, François, pendant qu'elle discourt, écrit au côté de la fenêtre à main gauche :

Toute femme varie[1].

Marguerite partit dans le courant de l'été, avec grande promesse de retour. La vie semblait belle encore. C'était le dernier rayon.

A l'entrée de l'hiver, François retombe rapidement. Les accès de fièvre se succèdent; la faiblesse augmente chaque jour avec l'agitation. Il change sans cesse de place, ne pouvant se tenir nulle part en repos. Tantôt il va coucher à Villepreux, tantôt à Dampierre, à Chevreuse, à Limours, à Rochefort; enfin, une nuit, à Rambouillet. A la fin de mars, la fièvre et la douleur deviennent si fortes qu'il renonce à aller plus loin[2]. « La dernière maladie du Roy fut un abcès fort angoisseux et de violence extrême », nous dit Paradin[3].

Se sentant tout à fait mal, il envoie querir le Dauphin, auquel il fait ses dernières remontrances et recommandations. Il insiste pour qu'il tienne Montmorency éloigné du

[1] *Lettres inédites,* 1re partie. — C'est sur la foi de l'éditeur des *Lettres de Marguerite* que nous disons que ce vers fut écrit en sa présence. Voici le passage de Brantôme qui le premier a rapporté le fait sans mentionner Marguerite. Il ne cite non plus qu'un vers. Peut-être était-ce le commencement d'une chanson.

« Il me souvient qu'une fois m'estant allé promener à Chambourg, un vieux concierge qui estoit céans et avoit été valet de chambre du Roy François m'y receust fort honnestement, car il avoit dès ce temps-là connu les miens à la cour et aux guerres, et luy mesme me voulut montrer tout, et m'ayant mené à la chambre du Roy, il me montra un mot d'écrit au côté de la fenestre sur la main gauche.

« — Tenez, dit-il, et lisez cela, monsieur; si vous n'avez sceu de l'escriture du Roy mon maistre, en voyla. Et l'ayant leu en grande lettre, y avoit ce mot : Toute femme varie. » Brantôme, éd. Lalanne, t. IX, p. 715.

[2] Martin du Bellay, t. XXI, p. 276 à 279.

[3] Paradin, *Histoire de notre temps,* p. 474. L'auteur insiste sur la piété de la mort de François Ier.

pouvoir et pour qu'il se défie de Guise, dont l'ambition commençait déjà à percer. On sait ce qui en fut...

« Mon fils, — écrit sur les lieux le secrétaire d'État Bochetel « à son gendre, M. de l'Aubespine, — je vous fis savoir par la « poste l'extrémité de la maladye du Roy et qu'il n'y avoit « plus grande espérance... tant il y a que le dernier de mars, « entre deux et trois heures de l'après disner, il rendit l'âme « à Dieu, et vous advise qu'il y a cent ans qu'il ne mourut « prince avec si grande contrition ne repentance[1]. » — « Il mourut avec tant de piété et de constance, — dit encore Ferronius, — que comme le souffle lui échappoit, il répéta à plusieurs reprises le nom de Dieu, et lorsqu'il n'eut plus de voix, il fit encore le signe de la croix sur le lit[2]. »

Marguerite, à cette époque, était à l'abbaye de Tusson[3], monastère de femmes, en Angoumois, où elle se plaisait souvent à se retirer. Là, une nuit, son frère lui apparaît en songe, le visage pâle et défait, l'appelant d'une voix plaintive : « Ma sœur, ma sœur! »

Saisie d'épouvante, elle se lève et expédie successivement plusieurs courriers à Paris.

« Quiconque viendra à ma porte m'annoncer la guérison du Roy, — s'écrie-t-elle, — tel courrier, fût-il las, fangeux et malpropre, je l'iray baiser et accoler comme le plus propre gentilhomme de France; et s'il auroit fault de lit, et n'en pourroit trouver pour se délasser, je luy donnerois le mien, et coucherois plustost sur la dure pour telle nouvelle qu'il m'apporteroit. »

Hélas! le seul courrier qui vint fut celui de la mort, mais

[1] Vieilleville, t. XXVIII, p. 416.
[2] Ferronii, t. IX, p. 239.
[3] « Elle s'y estoit faict bastir un beau logis, et souvent on l'y voyoit faire office d'abbesse et chanter avec les religieuses en leurs messes et vespres. » Brantôme, t. II, p. 186.

personne n'osa le lui amener. Vainement elle s'informe; on se tait. Dans l'anxiété, elle s'apprêtait à en envoyer un autre, quand elle entend tout à coup pleurer et gémir sous les arcades du monastère. Elle s'avance, et voit venir à elle une pauvre religieuse privée de raison, qu'on laissait en liberté parce qu'elle n'était pas dangereuse.

« — Qu'avez vous à gémir? — lui demande-t-elle.

« — Hélas! madame, c'est sur vous que je pleure... »

A ces mots, Marguerite s'écrie :

« — Vous me céliez la mort du Roi, mais l'esprit de Dieu, par cette folle, me l'a révélée.

« Cela dict, elle remonte en sa chambre, s'agenouille, et se remet à Dieu[1]. » Le coup avait porté en plein cœur. « Elle en fist, — dit Brantôme, — des lamentations si grandes, des regrets si cuisants, qu'oncques depuis ne s'en remist, et ne fist jamais plus son profit[2]. »

« Las! tant malheureuse je suis,
« Que mon malheur dire ne puis,
« Sinon qu'il est sans espérance.
« . . . . . .
« . . . . . .
« Mort qui m'a faict ce mauvais tour,
« D'abattre ma force et ma tour,
« Tout mon refuge et ma défense,
« N'a sceu ruyner mon amour,
« Que je vois croistre nuit et jour
« Que ma douleur croist et s'avance.
« . . . . . .
« Je t'envoie ma deffiance
« Puisque mon frère est en tes lacs,
« Prends moy afin qu'un seul soulas
« Donne à tous deux resjouissance[3]. »

A dater de cette époque, Marguerite, prenant tout en dégoût, laisse à son mari l'administration de ses biens et

[1] Sainte-Marthe, *Oraison funèbre,* p. 103 et suivantes.
[2] Brantôme, t. II, p. 185.
[3] *Lettres inédites de la Reine de Navarre,* p. 83 et 84.

se détourne même des choses de l'esprit qui avaient fait jusque-là son intérêt et sa joie. Sa fille était restée loin d'elle. Henri II la marie à Antoine de Bourbon, d'accord avec Henri d'Albret, mais contrairement au désir de la mère. Marguerite s'incline et se tait. Les besoins seuls de ceux qui dépendent d'elle peuvent encore la toucher. François ayant omis de lui assurer après sa mort la pension qu'il lui faisait pendant sa vie, elle écrit à son neveu, lui demandant de la continuer[1]. Puis elle répond à Montmorency, qui lui envoie un message, par un acte de conciliation dernière :

« Je voyes bien, — lui dit-elle, — par les propous que m'a « tenus ce porteur, que le temps n'a point eu victoire sur « vostre mémoire, d'en pouvoir effacer l'amour que dès « vostre enfance je vous ay porté[2]. » Sa mort suivit de près. Une très belle femme vêtue de blanc lui apparut en rêve, et la lui annonça.

Marguerite mourut le 21 décembre 1549, au château d'Odos en Bigorre, après une maladie de vingt jours, dans la cinquante-huitième année de son âge. Toute la cour, où elle n'était plus guère connue, vint à ses obsèques, et tous les beaux esprits du temps lui firent une infinité d'épitaphes, « qui grec, qui latin, qui français, qui italien, si bien qu'il y en a un livre encore en lumière, tout complet et qui est très beau[3] ».

[1] *Lettres inédites de la Reine de Navarre,* 155, 157, 161, p. 387 à 396
[2] *Ibid.,* 1re partie, p. 386.
[3] Brantôme, t. II, p. 185.

CONCLUSION

François Ier exerça une double et très puissante action sur les destinées de la France : d'une part, en développant tous les éléments de la civilisation; de l'autre, en précipitant le mouvement de la monarchie vers la centralisation et le pouvoir absolu. Cette double action tient à sa nature propre. Chez lui, l'instinct est puissant et haut; la raison, faible et vacillante. L'instinct le porte aux grandes choses de l'esprit comme aux grandes choses de la guerre, mais le livre aux emportements d'une personnalité inconsciente et aveugle, que la raison ne contrôle pas. Incapable de rattacher dans un ensemble les idées et les faits, de juger les hommes et de se désintéresser de lui-même, il n'a pas plus compris et appliqué le principe d'un gouvernement despotique que celui d'un gouvernement légal et régulier, et son règne nous offre cette contradiction étrange d'un prince qui travaille à émanciper l'esprit, à étendre l'horizon de la pensée et de l'activité pratique, tout en détruisant les garanties sociales qui assurent aux hommes la possession de ces biens.

A l'intérieur, il affaiblit ou entrave toutes les institutions dont l'esprit d'indépendance peut gêner son pouvoir. Jamais il ne consentit à la réunion des États généraux, pas même le jour où il aurait eu tout intérêt à leur faire partager la responsabilité de son manque de foi

envers Charles-Quint. Il ne tient aucun compte du droit des communes et des États provinciaux quand il s'agit d'accroître les taxes; il détruit d'un trait de plume les vieilles libertés de l'Église gallicane, et il écrase avec violence le mouvement de protestation soulevé par cet attentat; il abaisse la magistrature par la vénalité des charges en intervenant dans la procédure et en imposant les arrêts; il multiplie pour les vendre les offices de justice et de finance qui, en exemptant les titulaires de la plupart des impôts, accroissent doublement les charges du peuple[1]. Et tout l'ensemble de cette politique est inspiré par le despotisme puéril qui s'irrite de l'obstacle, non par la tyrannie raisonnée qui combine ses moyens d'action. En abattant, l'un après l'autre, les éléments de la vieille France, ce prince ne s'aperçoit pas qu'ils soutiennent la monarchie en la limitant, et que les remplacer par le pouvoir arbitraire du souverain, c'est élever le colosse aux pieds d'argile. Il prépare ainsi, de la manière la plus inconsciente, les quarante ans de guerre civile qui suivront son règne, et la terrible révolution qui, à deux siècles de distance, emportera sa dynastie.

A l'extérieur, même esprit.

Qu'est-ce que la fameuse rivalité avec Charles-Quint? Dans la grande lutte qui partage le seizième siècle, Charles-Quint s'élève à la hauteur de l'idée. Il représente la théo-

[1] Le nombre de ces nouveaux offices est considérable. Ce sont des maitres en la Chambre des comptes, des commissaires examinateurs au Châtelet, des avocats du Roi au grand conseil, des lieutenants criminels en chaque bailliage, des conservateurs de l'Université, des procureurs du Roi en chaque siége des eaux et forêts, un élu surnuméraire en chaque élection. Le plus irritant pour le Parlement fut, le 31 janvier 1522, la création d'une quatrième chambre, sous prétexte du nombre des procès, composée de dix-huit conseillers et de deux présidents qui tous avaient acheté leur place. Le Parlement en fit des remontrances au Roi et à sa mère, qui tous deux se fâchèrent, niant l'achat avéré

cratie, et la grandeur de cette conception fait la grandeur de son règne. Mais que représente François Ier? Il pouvait adopter la même cause ou il pouvait la combattre : l'adopter, c'était se faire le lieutenant de Charles-Quint, rôle piteux sans doute, — la France, d'ailleurs, ne l'y portait pas; la combattre, c'était les intérêts, la force, l'honneur, le passé du pays. François Ier, en acceptant la Réforme, en prenait la tête. L'Europe protestante tout entière le lui demandait, et du même coup il accroissait de la manière la plus fructueuse le territoire national. Les Flandres, ces vieilles provinces françaises que Marie de Bourgogne avait portées à l'Empire, détestaient les Espagnols et ne demandaient, pour s'unir à nous, que le maintien de leurs libertés religieuses et de leurs coutumes locales. Elles s'offraient d'elles-mêmes; la Réforme eût garanti le lien. Fortifié de ces riches et industrieuses provinces, appuyé à l'extérieur sur l'Angleterre, les princes allemands et les pays du Nord, François était invincible. Que pouvaient contre lui les forces disséminées et sans cohésion de l'Empire? Il aurait du premier coup refoulé Charles-Quint en Espagne et dans l'Allemagne du Sud, en assurant même généreusement l'indépendance de l'Italie, sous le patronage du Pape. Soliman restait à l'est comme une menace sur Vienne, et, sans jamais appeler ses flottes dans la Méditerranée, une entente cordiale avec ce très grand prince ouvrait à l'Europe le commerce de l'Orient.

Voilà ce qui eût fait de la France la première contrée du monde. Mais son Roi ne comprit rien à ce rôle; le grand problème religieux et politique du siècle lui passa pardessus la tête sans que son œil d'enfant l'ait aperçu. La rivalité de François Ier et de Charles-Quint, commencée avec la compétition de l'Empire, continuée par les prétentions sur l'Italie, n'est qu'une misérable rivalité de per-

sonnes à dénoncer dans un cartel et à vider en champ clos. Les fluctuations de ce sentiment puéril, telles sont les raisons de la politique du Roi! Aussi le voyons-nous sans cesse, tantôt s'allier avec les protestants et les Turcs, tantôt faire brûler les uns et préparer une croisade contre les autres, sans qu'il soit possible de distinguer, au milieu de ces alternatives, ni un but ni un plan. La passion de François Ier pour l'Italie, qui seule l'a vraiment détourné de la Réforme, a été le fléau de son règne. François n'a point aimé l'Italie à la façon d'un souverain ambitieux qui veut accroître sa puissance; il l'a aimée comme un amant, avec un aveuglement, une constance, une ardeur, une folie que rien n'a pu diminuer. Il y a mis toute son âme, pour son malheur et pour le nôtre, et c'est cependant parce qu'il y a mis son âme que la nation lui a pardonné. Car elle lui a pardonné... Malgré ses erreurs et ses fautes, malgré les infortunes qu'il amena au pays, les larmes qu'il fit répandre, François n'a jamais cessé d'être populaire.

Dans les temps de culte monarchique, le pauvre peuple demande si peu! Il lui suffit de contempler sur le trône un glorieux visage et de sentir battre un cœur. Or, François Ier avait cela. Sa beauté, sa force, sa grâce, sa sensibilité facile à émouvoir et prompte au pardon, sa bonté ouverte et rayonnante, ses élans spontanés séduisaient les âmes. On se racontait ses paroles, ses actes; on s'attendrissait sur ses malheurs; on accusait la fortune de ses fautes!

François avait ce grand prestige aux yeux de ceux qui peinent et qui souffrent, de savoir souffrir et peiner. « Si mes sujets ont eu du mal, — dit-il, — j'en ai eu avec eux. » Et en effet, on ne le voit point trôner au milieu des courtisans et des femmes pendant que ses sujets se font tuer pour lui. Souverain à l'antique façon, il mène lui-même sa noblesse, il se bat en soldat, de ses mains et de ses armes,

toujours au poste le plus périlleux, ne devant la vie qu'au dévouement de ses fidèles. La nation sentait cela : « Les Français honorent leur Roi avec un sentiment si profond, — nous dit Marino Cavali, — qu'ils lui donnent non seulement leurs biens et leur vie, mais leur honneur et leur âme[1]. »

Et à cette gloire du chevalier, François joignit celle du civilisateur. Il n'est pas une branche de l'activité nationale qu'il n'ait développée ou grandie.

C'est d'abord l'armée qu'il reconstitue. Non seulement il réforme les compagnies d'ordonnance, en fixant l'effectif et resserrant la discipline; non seulement il assure à l'artillerie, jusque-là livrée au hasard, un service régulier[2]; mais surtout, comprenant l'importance des hommes de pied sur le champ de bataille, il crée l'infanterie française et lui ouvre les rangs de la noblesse. C'est l'armée moderne qui est fondée.

François Ier institue aussi la marine royale et commence les grandes entreprises de colonisation.

Jusqu'alors, en cas de guerre maritime, on louait dans les ports français ou étrangers des flottes marchandes, armées tant bien que mal, — l'État ne possédant que quelques bâtiments d'apparat, — et la guerre finie, les vaisseaux retournaient à leurs propriétaires. Tout le matériel et le

[1] *Ambassadeurs vénitiens*, t. I, p. 269.

[2] Sous les derniers règnes, c'était le plus souvent au moment d'ouvrir les hostilités qu'on recrutait les troupes d'artillerie. Alors, comme personne n'était formé au métier, il fallait s'adresser à des étrangers, aux Italiens surtout, pour trouver des maîtres canonniers, des maîtres bombardiers en état de faire manœuvrer les pièces. On traitait avec eux de gré à gré; puis, la campagne finie, on les licenciait, et l'on réintégrait les bouches à feu dans les arsenaux, de sorte que les choses étaient toujours à refaire. François Ier donna à l'artillerie toute sa valeur, en attachant à ce corps des hommes spéciaux connaissant la manœuvre. Galiot de Genouillac fut, dans l'artillerie, le digne successeur de Bureau. — CHASSIGNET, *Institutions militaires de la France*.

personnel de la marine, compris sous le nom d'amirauté, était attaché aux provinces des côtes, à la charge du gouverneur, qui avait le titre d'amiral. Il y avait l'amirauté de Bretagne, l'amirauté de Guyenne, l'amirauté de Provence, etc.

François Ier fait construire dans les ports de Bretagne de nouveaux galions très résistants à la mer. Il crée le port du Havre, y centralise les flottes et réunit en une seule toutes les amirautés particulières de l'Océan. Il établit en outre une flotte réglée de galères dans la Méditerranée, sous un amiral qui prend le nom d'*amiral du Levant*[1].

On était alors dans l'orgueil et la joie des premières grandes découvertes. Déjà Christophe Colomb et Améric Vespuce avaient donné à l'Europe le nouveau monde; Alvarès Cabral avait découvert le Brésil; Fernand Cortez, conquis le Mexique; Almagro et Pizaro, le Pérou; Vasco de Gama, en doublant le cap de Bonne-Espérance, avait trouvé la route des Indes orientales; Magellan, le détroit qui mène à la mer du Sud. François ne voulut pas que la France restât étrangère à ce beau mouvement. Il encourage le Florentin Verazini à pénétrer dans l'Amérique septentrionale, et bientôt après, sous son patronage, le Malouin Jacques Cartier arrive jusqu'au golfe qu'il appelle *Saint-Laurent,* du jour de sa découverte, le 10 août; le 15 du même mois, il découvre une île qu'il appelle l'*Assomption*[2]. Puis il remonte le fleuve jusqu'à Montréal ou Mont-Royal, et, en 1541, un gentilhomme picard qui l'avait accompagné, le sire de Roberval, envoie un de ses pilotes reconnaître le nord du Canada.

[1] Le Laboureur prétend que le baron de La Garde fut le premier général des galères. Les lettres patentes de son institution lui donnent le titre de *chef et capitaine général* de l'armée du Levant (23 avril 1544).

[2] L'île de l'Assomption donna son nom à la baie découverte depuis vers le nord. Cette île s'appelle aujourd'hui *Anticosti*. GAILLARD, t. VI, p. 432.

François Ier avait déjà pris à son service le grand capitaine de mer Jean Ango, sorte de Médicis dieppois qui, après avoir fait une immense fortune par le trafic, équipa « à ses propres coust et dépens, — nous dit la chronique de Dieppe, — une flotte de douze à treize navires, de sorte qu'il remporta de grandes victoires sur les Anglais, Flamands, Espagnols, Portugais, et prit mesme une île sur les Anglais ». D'extraction plébéienne, Ango fut fait vicomte de Dieppe par le Roi, « pour ses vaillances et hauts faits [1] ».

François Ier signa aussi, en 1541, le premier traité de commerce connu dans notre histoire avec Gustave Wasa, pour établir des relations directes de nation à nation, sans passer par le courtage et les falsifications des marchands hollandais [2].

C'est également par l'initiative du Roi que l'art de l'imprimerie se développa et s'acclimata en France, et que l'industrie de la soie y fut importée. Deux Génois appelés par lui, Étienne Turquet et Barthélemy Norris, commencèrent à Lyon ces brillantes manufactures qui devaient plus tard faire à l'Italie une concurrence si fructueuse [3].

Dans l'administration des finances, même progrès. Les

[1] L'histoire, par une singulière inadvertance, ne semble pas avoir fait à ce grand capitaine la place qui lui revient légitimement. Voir la *Chronique de Dieppe*, citée par M. Genin dans les *Lettres de Marguerite*, 1re partie, p. 252. Voir aussi l'*Histoire de Dieppe*, de M. Vitet. — La reine de Navarre parle d'Ango avec la plus grande amitié et admiration dans une lettre au légat du Pape datée de Blois, le 10 juin 1530. M. Barbey d'Aurevilly descend par sa mère de Jean Ango.

[2] Le Mémoire de la conférence du secrétaire de Gustave Wasa et de celui de François Ier est caractéristique du dédain de cette époque guerrière pour tout ce qui touche au trafic. — « Afin, dit le secrétaire suédois, que le Roy Très Chrestien ne treuve estrange et ne prenne en mauvaise part qu'on lui propose une affaire qui mérite d'estre démenée plus tôt par marchands que par roys et princes, le prye de bien gouster les raisons, etc. » Gaillard, t. VI, p. 436.

[3] *Ibid.*, t. VII, p. 9 et 10.

débuts du règne, livrés à l'avidité de Louise de Savoie, avaient été désastreux. Une grande partie de nos malheurs sur le champ de bataille vinrent de ces désordres[1]. Mais, après la mort de Louise, Montmorency prenant en main la charge des finances, tout change d'aspect. On rembourse les dettes, on retire les domaines engagés et l'on diminue les impôts, tout en continuant la guerre, en favorisant les arts, en élevant de magnifiques monuments. Le Roi donnait lui-même des ordres pour restreindre les dépenses de la maison de ses enfants; il faisait porter dans son château de Blois le produit des impôts pour éviter le vol; il présidait en personne aux fortifications construites à la frontière. Malgré tant de travaux et de guerres, il laissa en mourant un trésor plein[2].

La constitution des premières rentes sur l'Hôtel de ville date aussi de ce règne. Le 10 octobre 1522, le Roi fit à ses sujets un emprunt de deux cent mille livres dont la rente, alors au denier douze, fut si exactement servie qu'en 1534, lors de la double invasion de la Provence et de la Picardie, le peuple n'attendit pas son appel : de lui-même, il lui apporta cent mille livres sans faire aucune condition pour la rente[3]. En 1542, le royaume avait été partagé en généralités pour la recette des finances et l'administration du domaine[4].

[1] Les généraux étaient toujours à court pour la paie des troupes, et pourtant on faisait argent de tout. Ce sont des emprunts au chapitre de Notre-Dame, au collége des secrétaires du Roi, au Parlement, au Châtelet, à la Chambre des comptes, aux généraux des monnaies; puis la vénalité des charges, des aliénations à titre onéreux et la révocation des aliénations à titre gratuit. Le Roi alla jusqu'à enlever et faire fondre la grille en or du tombeau de saint Martin, ce qu'on lui a beaucoup reproché. — Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, cités par GAILLARD, t. VI, p. 439.

[2] *Ibid.*, p. 441.

[3] *Ibid.*, p. 444.

[4] *Ibid.*, p. 395.

Des réformes d'une grande importance signalent aussi la législation et l'administration de la justice. La célèbre ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539) abrége la procédure, diminue les frais des procès et détermine avec rigueur les limites des deux juridictions ecclésiastique et laïque. Les empiétements coutumiers aux tribunaux ecclésiastiques sont réprimés à ce point, nous dit Loyseau dans son *Traité des seigneuries*, que la proportion des affaires contentieuses entre les deux juridictions est entièrement retournée. De trente-cinq procureurs que l'officialité de Sens comptait avant l'ordonnance, elle tomba à cinq, et le bailliage s'éleva de cinq à trente-cinq. Toutes les immunités ecclésiastiques furent réduites du même coup [1].

Un autre point important de l'ordonnance de Villers-Cotterets, ce fut de remplacer le latin barbare, encore en usage dans tous les actes de la vie publique, par la langue française, qui de ce fait prit une grande extension.

Nous avons parlé ailleurs de l'œuvre littéraire et artistique de François Ier. Il n'a pas créé, sans doute, la magnifique éclosion de l'esprit qui se fit à son époque; mais il gardera toujours la gloire de l'avoir provoquée, défendue et naturalisée en France. La lutte qu'il soutint en faveur du Collége royal, c'est la lutte même de la science qui se constitue dans la liberté de ses études et l'indépendance de ses résultats. François émancipe notre langue des lisières du latin, et lui donne un caractère vraiment national en en faisant la langue de la loi, de l'administration, de la politique, de la poésie et des lettres, comme elle était déjà la langue de la cour et du peuple. Enfin, dans cette France

[1] Chose curieuse, c'est seulement sous le règne de François Ier, par un édit de juillet 1541, que les ecclésiastiques furent régulièrement exemptés du service personnel dans les armées du Roi. Jusqu'alors, les prescriptions de la loi féodale, bien que rarement observées, étaient restées debout en opposition à la loi religieuse.

encore barbare, il crée un centre unique de connaissances et d'arts, un refuge des grands esprits qu'il appelle de tous les points de l'Europe, qu'il groupe à son foyer, dont il facilite la vie, protége le travail, soutient le courage, anime le génie, et non pas seulement de son pouvoir de roi, mais de son âme d'homme. Ses rapports avec ses hôtes sont empreints d'une sympathie communicative, d'une cordialité ouverte, d'un élan, d'une admiration chaleureuse souvent enthousiaste qui ne se démentent jamais. Gentilhomme, François croit à sa race, mais les choses de l'esprit représentent à ses yeux une autre sorte d'aristocratie avec laquelle on peut sans déroger traiter également. Rien en lui du Roi-Soleil, qui daigne éblouir de ses rayons les mortels vulgaires. La royauté est encore jeune et sincère, et François la tient assez haute pour ne pas la monter sur des échasses et la décorer d'oripeaux.

En se faisant en France l'initiateur du mouvement de la Renaissance, François y crée une société nouvelle où, pour la première fois, les femmes prennent part à tous les intérêts de la vie publique, à toutes les idées, à toutes les connaissances. Tandis que partout ailleurs en Europe, elles vivent encore dans l'infériorité et la dépendance de l'antique gynécée, François comprend instinctivement qu'aucune grande civilisation ne peut se faire sans elles, et il les appelle à ce renouvellement de l'esprit où sa sœur Marguerite elle-même avait eu tant de part. On commence à comprendre que des rapports d'un ordre élevé et délicat puissent s'établir avec elles, qui deviennent une source de jouissances pures et intimes, d'éducation mutuelle et de perfectionnement. De ces rapports nouveaux naît l'art de la conversation, cet échange spontané des esprits, tour à tour léger et sérieux, enjoué et grave, qui passe de la surface au fond et du fond à la surface des choses avec une

égale aisance, et sait tout faire entendre, sans avoir l'air de rien dire. Cet art aiguise l'esprit, provoque les idées, répand les connaissances, développe la politesse, resserre les liens de la sociabilité et contribue même à la morale, en élevant les âmes des intérêts positifs et des passions grossières aux plaisirs désintéressés.

Une civilisation plus avancée et plus mûre développera tous les germes qui sont ici semés. Mais quels que soient plus tard son éclat en Europe, sa renommée, ses triomphes, la société de François Ier n'en gardera pas moins devant l'histoire un caractère unique. La jeunesse de l'imagination, l'ardeur des sentiments, le premier élan de l'esprit qui s'éveille lui donnent une spontanéité sincère, un enthousiasme généreux, une exubérance de vie joyeuse que les siècles suivants ne connaîtront pas.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 1

I. De l'histoire. — II. La féodalité. — III. Comment la monarchie est sortie de la féodalité. — IV. De l'armée du Roi. — V. L'esprit féodal survit à la féodalité. — VI. L'Église gallicane. — VII. La Réforme. — VIII. La question est encore posée. — IX. Objet du livre.

CHAP. PREMIER. Comment on vivait dans ce temps là 1
— II. Amboise, Anne de Bretagne et Louise de Savoie 33
— III. Guerres d'Italie. — François Ier. — Son portrait. — Début du règne 63
— IV. Le connétable de Bourbon 87
— V. Pavie. — Captivité de François Ier 109
— VI. Marguerite d'Angoulême 132
— VII. Délivrance du Roi 155
— VIII. Rupture du traité de Madrid. — La guerre recommence. Vie aventureuse et mort du connétable de Bourbon. 168
— IX. Paix de Cambrai. — Délivrance des enfants du Roi. — Madame Éléonore. — Mort de Louise de Savoie. . . 187
— X. Cour de François Ier. — La comtesse de Chateaubriand. — La duchesse d'Étampes. — La reine de Navarre et les poètes 206
— XI. Des sciences, des arts et des lettres sous François Ier. . 223
— XII. Politique du Roi. — Affaires religieuses. — Soliman II. 251
— XIII. La guerre recommence. — Mort du Dauphin. — Montmorency 285
— XIV. Entrevue de Nice et d'Aigues-Mortes. — Trêve de dix ans. — Oscillations de la politique. — Dernières guerres 303
— XV. Tristesses de la fin du règne 324
— XVI. Marguerite à Pau. — Mort de François Ier et de Marguerite d'Angoulême 339

CONCLUSION 359

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.